Université d'Abomey-Calavi
(U.A.C)
=-=-=-=-o-=-=-=-=
FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES (FLASH)
=-=-=-=-o-=-=-=-=
ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE
" Espaces Cultures et Développement "

SPECIALITE : *LINGUISTIQUE*

OPTION : *SOCIO LINGUISTIQUE*

THESE DE DOCTORAT UNIQUE

Pour l'Obtention du Grade de Docteur de l'Université d'Abomey-Calavi

THEME :

LA PRESSE ECRITE EN LANGUES NATIONALES ET SON IMPACT SUR LA POST ALPHABETISATION AU BENIN

Présenté et soutenu publique le 26/11/2013 par :

Paul Hounsa AÏKPO

Directeur de la thèse :

Albert Bienvenu AKOHA
Professeur Titulaire de Linguistique et Langues
Université d'Abomey-Calavi (U.A.C)

JURY DE SOUTENANCE

Président :

M. CAPO HOUNKPATI B. C.
Professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

Rapporteur :

Albert Bienvenu AKOHA
Professeur Titulaire de Linguistique et Langues
Université d'Abomey-Calavi (U.A.C)

Examinateurs

M. TCHITCHI Y. Toussaint
Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

M. IGUE M. Akanni
Professeur Honoraire, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

M. BADA Dominique Médard
Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

M. TAKASSI Issa
Professeur Honoraire, Université de Lomé (TOGO)

Année académique 2012-2013

DEDICACE

A
ma famille.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE 22

JUSTIFICATION. DU CHOIX DU SUJET 31
PROBLEMATIQUE 34
OBJECTIFS DE LA RECHERCHE 38
HYPOTHESE DE TRAVIL 40
REVUE DE LITTERATURE 41
CADRE THEORIQUE 50
CLARIFICATION CONCEPTUELLE 52
APPROCHE METHODOLOGIQUE 57

CHAPITRE I : DE L'ORALITE A L'ECRITURE 61
I.1- LA CULTURE ORALE AU BENIN 62
I.2- Fondement de la culture orale au Bénin 63
I.3- Quelques traits de la culture orale au Bénin 66
I.4- Les cohérences de la culture orale au Bénin 68
I.5- Les richesses de la culture orale au Bénin 71
I.6- Les caractéristiques de la culture orale au Bénin 74
I.7- Oralite et ecriture au Bénin 76
I.8- INTRODUCTION DE L'ECRITURE ALPHABETIQUE OCCIDENTALE AU BENIN 104

CHAPITRE II : LA PRESSSE ECRITE EN LANGUES NATIONALES 119
II.1- HISTORIQUE ET FONDEMENT DE LA PRESSE ECRITE EN LANGUES NATIONALES AU BENIN 120
II.2- LA NOTION DE LA PRESSE ECRITE AU BENIN 126
II.3- ENVIRONNEMENT SOCIOLINGUISTIQUE DE LA PRESSE ECRITE AU BENIN 130
II.4- HISTORIQUE DE L'ECRITURE DES LANGUES NATIONALES 137

CHAPITRE III : LA PRESSE ECRITE EN LANGUES NATIONALES : ORIGINALITE DE L'EXPERIENCE 149
III.1- LA PRESSE ECRITE EN LANGUES NATIONALES : OUTIL DE PERFORMANCE LINGUISTIQUE 150
III.2- LA PRESSE ECRITE EN LANGUES NATIONALES ET LES QUESTIONS DU DEVELOPPEMENT NATIONAL 166
III.3- LES PROBLEMES DE LA PRESSE ECRITE EN LANGUES NATIONALES 176

CHAPITRE IV: ANALYSE SOCIOLINGUISTIQUE DE LA PRESSE ECRITE EN LANGUES NATIONALES 190
IV.1- SITUATION DES LANGUES NATIONALES DANS l'ALPHABETISATION 190
IV.2- POLITIQUE D'EXECUTION DE L'ALPHABETISATION ET DE LA POST ALPHABETISATION AU BENIN 196
4. 3- CRITERES DE CHOIX DES LANGUES NATIONALES DE POST ALPHABETISATION 203
IV.4- IMPACTS DE LA PRESSE ECRITE EN LANGUES NATIONALES 210

CHAPITRE V : LA POST-ALPHABETISATION ET LA PRESSE ECRITE EN LANGUES NATIONALES AU BENIN 231
V.1- RELATIONS PRESSE ECRITE EN LANGUES NATIONALES ET L'ALPHABETISATION 232
V.2- LA PARUTION DES JOURNAUX EN LANGUES NATIONALES DANS QUELQUES PAYS D'AFRIQUE 239
V.3- ROLE DES COLLECTIVITES LOCALES DANS L'ALPHABETISATION 248

CONCLUSION GENERALE 268

BIBLIOGRAPHIE 272

ANNEXES 284

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail nous tenons à remercier :

- Notre Directeur de thèse, le professeur Albert Bienvenu AKOHA qui a accepté malgré ses multiples occupations de suivre ce travail.
- Tous les professeurs de l'école Doctorale Pluridisciplinaire et Espaces, cultures et Développement
- Tous les professeurs du Département des Sciences du Langage et de la Communication
- Tous nos frères et sœurs :
- Tous nos collègues et amis

SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES

AIB	**:**	Agence d'Information du Burkina
BEPC	**:**	Brevet d'Etude du Premier Cycle
CARDER	**:**	Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural
CEP	**:**	Certificat d'Etude Primaire
CEBELAE	**:**	Centre Béninois des Langues Etrangères
CENALA	**:**	Centre National de Linguistique Appliquée
CSP	**:**	Conseil du Salut du Peuple
DAEA	**:**	Direction de l'Alphabétisation et de l'Education des Adultes
DEA	**:**	Diplôme d'Etude Approfondie
DEPOLINA	**:**	Déclaration de Politique Nationale d'Alphabétisation et l'Education des Adultes
DNAFLA	**:**	Direction Nationale de l'Alphabétisation Fonctionnelle et de la Linguistique Appliquée
ENAM	**:**	Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature
ENI	**:**	Ecole Normale des Instituteurs
FLASH	**:**	Faculté des Lettres Arts et Sciences Humaines
HAAC	**:**	Haute Autorité l'Audiovisuelle et de la communication
MEN	**:**	Ministère de L'Education Nationale
MISAT	**:**	Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Administration Territoriale
MSP	**:**	Ministère de la Santé Publique
ONG	**:**	Organisation Non Gouvernementale

ORTM	**:**	Office de Radio *Diffusion* et Télévision du Mali
PAO	**:**	Publicité Assistée par Ordinateur
UAC	**:**	Université d'Abomey-Calavi
NEF	**:**	Nouvelle Ecole Fondamentale
ONG	**:**	Organisation Non Gouvernementale
PDC	**:**	Programme de Développement Communal
UAC	**:**	Université d'Abomey-Calavi
UNESCO	**:**	Organisation des Nations-Unies pour l'Education de la science et de la culture
UPMB	**:**	Union des Professionnels des Média du Bénin

LISTE DES TABLEAUX

Tableau N°1	:	Première expérience d'utilisation des langues nationales dans la presse écrite	43
Tableau N°2	:	Les seize signes-mères	89
Tableau N°3	:	Résultat des cours d'alphabétisation de 1978 à 2010	233
Tableau N°5	:	Construction des écoles et centres d'alphabétisation dans le PDC des communes des départements (résultats d'enquêtes)	252

LISTE DES SCHEMAS

Schémas N°1 : Schéma du flux du message à travers le Journal en 174 langues nationales

LISTE DES SYMBOLES

Symbole N°1	:	Emblème de Houégbadja	99
Symbole N°2	:	Emblème de Kpingla	100
Symbole N°3	:	Emblème d'Agonglo	101
Symbole N°4	:	Emblème de Guézo	102
Symbole N°5	:	Emblème de Béhanzin	103

RESUME

Pour élever le niveau de développement du Bénin, Il y a lieu d'amener chaque communauté linguistique à cultiver la connaissance de sa langue à travers l'alphabétisation. L'écriture des langues permet aux locuteurs de mieux connaître et de mieux gérer leur environnement afin d'assurer leur mieux-être. Elle assure leur insertion dans tous les domaines à savoir par exemple, la communication écrite, la production artistique, culturelle, le cyber espace, les transactions ou échanges commerciaux, la communication institutionnelle et le système éducatif formel. A ce titre, la presse écrite en langues nationales concourt à la maîtrise de l'écriture, de la lecture et au savoir du calcul en langues nationales. Par conséquent, l'alphabétisation des populations s'impose.

La volonté de promouvoir une situation linguistique et sociolinguistique satisfaisante appelle une conscience claire des moyens à mettre en œuvre pour sortir de l'analphabétisme régnant en développant l'écriture et la lecture des langues nationales. Cette politique aura l'avantage d'assurer la pérennisation des valeurs endogènes. Cinquante deux ans après son accession à l'indépendance, le Bénin demeure toujours un pays arriéré sur le plan économique, social, politique et surtout culturel, un pays où l'analphabétisme gagne chaque jour du terrain, malgré les efforts déployés pour son éradication. Ainsi il devient nécessaire de procéder à un réaménagement de la politique nationale en matière d'alphabétisation. En tant que pierre angulaire et matrice de la culture, la langue formule et structure les matériaux de notre identité. Dans cet ordre d'idée, la presse écrite en langues nationales garde toute son importance. Mais l'écriture

des langues nationales et subséquemment de la presse écrite en langues nationales ne devrait pas être le produit d'une contingence ou du hasard. Il faudrait s'y prendre en toute connaissance de cause.

Mots clés : communauté linguistique, alphabétisation, presse écrite, langues nationales, Bénin.

ABSTRACT

To raise the level of development of Benin, It is necessary to lead each speech community to cultivate the knowledge of its language through the elimination of illiteracy. The writing of the languages makes it possible to the speakers to better know and better to manage their environment in order to ensure their greater comfort. It ensures their insertion in all the fields knowing for example, the written communication, the production artistic, cultural, the cyber space, the transactions or trade, the institutional communication and the formal education system For this reason, the newspaper industry in national languages contribute to the control of the writing, the reading and with the knowledge of calculation in national languages. Consequently, the elimination of illiteracy of the populations is essential.

The will to promote a linguistic and sociolinguistic situation satisfactory calls a clear conscience of the means to put in work to come out of illiteracy reigning by developing the writing and the reading of the national languages. This policy will have the advantage of ensuring the perennisation of the endogenous values. Fifty two years after its accession with independence, the Benin one remains always a country postponed from the point of view economic, social, political and especially cultural, a country where illiteracy gains each day of the ground, in spite of the efforts made for its eradication. Thus it becomes necessary to carry out a refitting of the national policy as regards elimination of illiteracy. As cornerstone and a matrix of the culture, the language formulates and structures the materials of our identity. In this order of

idea, the newspaper industry in national languages keeps all its importance. But the writing of the national languages and subsequently of the newspaper industry in national languages should not be the product of a contingency or chance. It would be necessary to be caught there in all knowledge of cause.

Key words: speech community, elimination of illiteracy, the new paper industry, national languages, Benin.

XÓSÈSINXWÈ(fongbé)

Nú Benɛ́ɛ́ tó ná yì nukɔ̀n ɔ, é ɖò dandan bɔ̀ akɔtà ɖokpó ɖokpó ná wanǔ bónú è nă dǒ tuùn gbè tɔ̀n gbɔ̀n nyɔwlăn nyɔ̌xà línú. Gbe wlan wlán nó zón bɔ̀ éé dótɔ́ lɛ́ nó tuùn yĕɖé lobo nɔ tuùn ayĭ e jí yĕ ɖè é nú ganjí núnɔ̀ yĕtɔ́n. É nó zón bɔ̀ yĕ nɔ byó fí bĭ ɖì wema wlán wlán, tamɛ gba bó ɖè nǔ tón, hɛnnú dɔ́kún, ajɔ̌wíwá, xóɖíɖɔ́ ɖò azɔ̌xwé lɛ́ tíntín kpó wema kplɔ́nkplɔ́n sín tuto lɛ́ kpó línú. Alì mɔhun xó ɔ, xójláwemá dó anɔ̌nu gbe mè lɔmɔ̌ zón bɔ̀, è nă tuùn nuwlánwlán, nuxíxá kpó nulinlɛ́n dó anɔ̌nú gbe kpó mɛ. Nǔ cí mɔ̌ ɔ, nyɔwlán nyɔxá ɖò dandan.

È nă wànǔ bɔ̀ gbe lɛ ná yità bɔ̀ tovi lɛ lɔ ná yì nukɔ̀n ɔ, é jɛxá bɔ̀ è ná tuùn nǔ è nă wà bó tɔnsín agblimɔnɔ gbɛmɛ e. È ɖǒ ná bló nyɔ̌wlán nyɔ̌xá bɔ̀ é ná yì nukɔ̀n. É ná zón bɔ̀ vĭvú vivù lɛ́ ná wá mɔ̀ dɔkún e nyí hɛnnu, kpó tò kpó tón e. Sín xwè kanɖé wĕwe ɖie e Benɛ́ɛ́ tó jè édé sí ɔ, é kpó ɖò gudò ɖò akwɛ́zínkán, nǔ e kàn toví kpaa, toxóɖíɖɔ́ kpó nǔ e kàn hɛnnú dɔkún lɛ́ e kpó línú. È ɖò găndó wè có Benɛ́ɛ́ nyí tò e mè nǔ ma nyɔ́wlántɔ́ lɛ́ kpó nǔ má nyɔ́xá tɔ́ lɛ́ kpó fɔ́n bó ɖò jijɛjí wè ɖé e. É ɖó dandan bɔ̀ è na huzu nuwalɔ́ e zán wè è ɖè ɖò nyɔ̌wlán nyɔ̌xá lixó e. Gbè nyí nǔ bó nó ɖɔ̀ nǔ e è nyĭ e. Anɔ̌nugbe lɛ́ awlán wlán kpó xójláwewa wlánwlán dó anɔ̌núgbé mè kpó ná nyí e fyɔ́n alɔ̀ nú mè kabĭ vlafo nú ă. Nyɔ̌na e ɖé mɛ bɔ̀ è tuùn lɛ́ wú wè è nă bló.

Enyɔkleŋ(ajagbé)

Nɔ wa tekpɔ́ yi a dɔ̀n ŋkɔyiyi benɛjutɔ̀ dò ejì ɔ́ akɔtà ɖeka ɖeka ɖo a nya egbèyitɔ̀wlɛnwlɛn ɖɛ.

Egbewówlɛnwlɛn a dɔ́ yi amɛciwó dwi ni wo a nya enu so le wa zán nɔxù dó keŋ́ yi a kpɔ lanmɛsɛn. egbelɔwowlɛnwlɛn yi a dɔ́ wa sénŋ sɔ wo d ó emɔ́wó pleŋ́ jí shigbe enuwlɛwlɛn kpaxwe, alɔnudɔ́wawa, axwenugɔ̀nmɛg bijígbíjí, ajɔ́dódó, edɔ́waxuwo koɖo wa kpla enu to emɔ́njwi jí le enukpláxú ci wo yɔ́ nɔ mɔ sukulu. le enɔ kpaxwe ɔ́ enyɔjɔ́jɔ́nunu to miwo ŋtɔ́wogbewo mɛ dɔ́ keke wo a nyá egbewowlɛnwlɛn ɖɛ́, a nyá hlɛnhlɛn ɖɛ a gbe nyá kɔ nŋtáwawa ɖɛ do egbelɔwo mɛ. è lè dandanmɛ alo e lè veviɖɛ́ yi ejùviwo pl eŋ́ ɖó a nyá wowo gbewo wlɛnwlɛn, a nyá hlɛnhlɛn koɖo kɔnŋtà wawa ɖɛ le mɛ.

edro ci yi a na yi wa kló enu so egbewojí dɔ̀n akɔ̀tá ɖeka ɖeka do edɔ́ wanu ci wa sɔ́ da ɖɛ yi a gu ekú nɔ amɛŋtɔ́gbe ma nya wlɛn koɖo ma nya dó.

politikicɛtɔ́ a na yi axwenúdukwikwi a lí tɛgbɛ ɛ. so keke exwe taatɔ́n ci ve ci yi benɛjùlɔ́ xɔ́ ablɔɖe alo e jè yiɖeki shi nu ɔ́, e gbe kpɔtɔ ci gódú l e emɔ sugbɔ ji, le etáji ɔ totomɛ ciwo wo sɔ ɖo ete yi a gù eku nɔ amɛŋtɔg be ma nya wlɛn ma nya dó wo pleŋ́ nyí edɔ́ gbálí. le enɔ ɔ, e le dandanmɛ yi mi a trɔ alɔ so wana ci yi a sénŋ́ le egbelɔwowlɛnwlɛn koɖo dòdómè. nyɔ na sugbɔ le amɛŋtɔ́gbemɛ, e dɔ́ wo je nɔ shi amè dɛ́. le enɔ ɔ enyɔjɔjɔwlɛn wlɛn do miwoŋtɔ́wogbemɛ nyi enu vevi ɖeka. vɔ́ ɔ miwó gbewowlɛnwlɛn k

odo enyɔjɔjɔ wlɛnwlɛn do egbelɔwomɛ de dó gbe a nyi enú kpoŋ o. wo do a sɔ afɔ do ete a nyá mɔ wo a wa enú kóŋ.

IGEKURU(yoruba)

Fun isheto idagbasoke ilɛ Benɛ, a nilati mu ki awɔn ɛya ede wa kɔɔkan mɔ ede rɛ daju lati ara eto ɛkɔ ede abinibi. Bi awɔn ara ilu ba mɔ ede wɔn kɔ daadaa, wɔn yio ni anfaani lati mɔ ayika wɔn ati lati she itɔju rɛ fun ibalɛ ɔkan wɔn. Kikɔ ede abinibi tun le funni lanfaani lati le she ohunkohun ni ɔkpɔlɔkpɔ bii ibani sɔrɔ gba iwe kikɔ, ishɛ ɔna, ishɛ nikpa asha, ishɛ nikpa ɛrɔ ayelujara, owo shishe, ikansini lati ilé ishɛ kan si omiran, ati eto ɛkɔ ilewe. Nikpa bɛɛ, irohin ni ede abinibi n ko ikpa kpataki ninu mimɔ ede kɔ, mimɔɔ ka ati mimɔ ishiro ni ede abinibi. Nitorina, eto ɛkɔ ede abinibi she dandan fun awɔn ara ilu.

Ifɛ lati she igbelarugɛ eto ɛkɔ ede abinibi bi o she yɛ nidi imɔ iadniloju nikpa awɔn liana ti a o mushe lati fi yɔni kuro ninu aimɔ iwɔkɔ aimɔka bi a ti n shishɛ fun igbega iwe kikɔ ati iwe kika ni ede abinibi. Iru eto bɛɛ n fun wa lanfaani lati mu ɛmi awɔn asha wa gùn. ɔdun mejilelogu lɛyin ominira, orilɛ ede Benɛ tu kun lɛyin ni awɔn oko awo, igbesi awɔn ara ilu, eto oshelu kpaakpaa julɔ ni eto asha. Orilɛ ede ibi ti aimɔkɔ aimɔka n fɛsɛmulɛ sii, bi a tilɛ jɛ kpe ɔkpɔ ikpa ni awɔn eniyan n sa ni ojoojumɔ lari rii daju kpe o kparun. Nidi eyi, o she dandan lati mu ayikpa ti o nikpɔn ba eto ɛkɔ abinibi lorilɛ ede Benɛ.Okuta kpataki igun ile ati igi itilɛ fun asha, ede ni ashɛda ati eleto awɔn ouhun idanimɔ eniyan. Ni ɔna yɛn isheroyin ni ede abinibi wa ni ikpo ti o she kpataki kpukpɔ. Shugbɔn kikɔ iwe ni ede abinibi tabi kikɔ irohin ni ede abinibi ko gbɔdɔ jɛ ishɛ okpe. A ni lati kɔju sii kpɛlu imɔdaju awɔn abajade rɛ.

Măgùrú (dɛndi)

Benĩ gãna ãyara ka kpei mɔ̀jinè ganna akima dimi kuluma bèyo ceji acinɛ kuna, kó gà acinɛdi hãtum. Dimĭ ka à xãtúm acinɛ kuna, ă imàni húnaù yo nɔ̂ kó gònò bàni. A nam mmadu beyo ka xi ni kofãjiyò xãtum, kògúy tãdayo xúnàni, ko dóni ŋnà, ko fotõsi yo tɛ ina, ko gbedɔ̀yo sanyayo còú ina, ko sukũlu bèyo ina lãbãri yo ixãtum yo, ŋja cou yo, ŋna kàbúyò. Akú lú wɔ̀ ganã abara tilàsi ima zàmáyo còúyani icinɛ yo kuna.

Iri cimɛ yó mayãra ka jirimã tɛ ganã, se gbeijinã cirici mɔ go no ŋna azãsi xɛ̃nɔ̃yo. Lasabú di yà ba nam iri tã dayò ma xuna kagɛi. Jĭri wègú cini xĩka na ka benĩ ganã na a bɔ̀yɔ̀ tà. Inà ya acĩni kó gònò bãna xini tŭtŭma kuna za zàmà xinàyo senni, za siyãsá senni, zatãdà senni, gãnafɔ̀ kà bɔ̃jɔ̃ bifɛrɛ̀ bà, kogàbitɛ ko tɔ̃tɔnù, nna xɛkà gòminãti kokari. Agãna, àximã gominɑ̃ti ma a azãsi xɛnɔyo fisaú kàgbetɛ̀ nna, mɔjine kpe yo ma tɔ̃tɔ̀nu. Irim xùnâ nna làkàri. Kàni yò fã sédé irim imani iri cinɛ sãsã. Labàri tilà iri cinɛyo kunà yãbà hini ka iri cinɛ yo jirimani.

TOKEREKE(baatɔnum)

Bu ka Benɛn wuuswaa daasia, ya kîwa bu barum bameren tɔmbu deri bu ben barum mɛɛri kpa bu barum keu ko. Barum yora ya kooderi barum mɛn gerobu bà ben yam gia, bù bɛn yam nɛnɛ mè n weenɛ, n wa bu ben wãaru gɔsia wãa dororu.

Barum yora ya kooderi tɔmbu bù̀ tii yara swɛɛ dabinu sɔɔ, n de tɛ̃ɛ, wesianɔ tire yorà sɔɔ, bwese bwesekan dweebu, kadeema sɔɔ, irikisi sibɛɛn kpooru, tenkuru ka gɔsikianu sɔɔ, nɔɔsina ka wesranɔsu ka sɔn kou yenu gbankɔkɔba bansinandu tii ka keu sɔ̃ɔsibu keu diz sɔ̃osibu keu dia sɔɔ. Yen sɔ̃, labaru tirenu barum sɔɔ ya somiimɔ barum yoraa giabu sɔɔ. Tire garibu sɔɔ, ka doorum giabu yirì yirì sɔɔ. Ye kpuron sɔɔ, y sãa tirasì bu wuugibu barum keu sɔ̃ɔsi.

Bà n kĩ bù barum ka wunanɔsì su mè waa bɔrunu gaba, sere bu mɛri n wɛ̃raa, yè kà yè ba koo duke bu ka yari barum keu yɛ̃ru sarirum dì. Kpa bu yorà kà garibu dam duke barum sɔɔ.

Bà n mɛ kua, ya koo somi bu ka deema gari tirenu yorusi, arutauni gea, ya koo wa yù swiira, yù sina. wɔ̃ɔ weera kuru ka yirum bíru, ye Benɛ ya kà tii mɔru mua, tem mɛ mu biruu woo arumaniiǹ gɔsikianu wãasina, politiki, ka wuroru n ǹ man kere bera ye, tem mi barum keu yɛ̃ri sariru ta ran sɔsimɔ yam sãreru baatere, ba ka mè ba kookari mɔ̀ bu ka tè kpeesia. Yen sɔ̃, ya saa tirasì bu wure bu swɛɛ kpɛɛ kasu bu wa bu yen politiki ko bu kà barum keu yamia. Nde kpee

gookii nì ba ra ka kpɛɛ kpɛɛku sure mɛna barum mu sãa ma mu kpaan deema gabe, barum mu ra mura tusiewa mɛ bɛsɛn nuuru ta sãasinɛ ka yè kà yè ya tè mɔnwà.

Gari, tee yi sɔɔ, buru laabaru tire yora ya yen sɔmburu mɔwa, ta ma dam mɔ.

Aruma, barum yora, n ǹ màn kere barum sɔɔ labuaru tire yora, ya ǹ da weenɛ ya ǹ sãa ka sàabun gari ka n sere ba n gag kobu seewa ba n da sere yè yaaye bu ka mɛnna. N weenɛwa bu ye sua mè n weenɛ, ban yen arufaani gea yɛ̃, bù kù barum mɛ sua yɛbɛrɛkɛ.

Ditíí-partrì (ditaamari)

Kɛ dɛ̀ do Bennéɛ marinù bo yie kɛkétɛ́ dɛ iikɛ̀, dɛ bo ntúnɛ̀ tì teennɛ bá kùù wùɔ kɛ ku fiɛ̀ kɛ́yiɛ́té ku' náàntì wãumù. Dɛɛ bo teennɛ̀ kɛ bɛ̀ yiɛ́té bɛ' tenkarɛ̀ pɛ́timɛ̀ kɛ bɛ̀' fommu ceetɛ. Muwãumu bon te kɛ bɛ̀ bantɛ́ tináàntì muyántìmù, mɛborimɛ, kupotaá nɛ̀ mutancɔ́ɔmù. Dɛ kó difɔ̃nkúò, yɛpatɛ yɛ̀ɛ̀ náa tinámpàntì kããkɛ dɛ̀, kɛ yɛ̀ wɛ̃̀u-nɛ̀ ti kó tináàntì, dɛ be teenɛ̀ muwãumù nɛ̀ mukammù. Ti'náàntì wãumù tũ tɛ́nkɛ yí dò kɛyentɛ́nɛ̀.

Mɛyɛmmɛ̀ mɛ̀ɛ̀ wanti ti'náàntì wãumù dò kɛdaatɛ dɛ̀ɛ̀ bo wɛ̃nnɛ̀ kɛteennɛ̀ kɛ muwãumu pitɛ́ kɛ tiyuɔ̃ntì yaatɛ. Mɛɛ pĩntimɛ̀ bon te kɛ ti'yààriborimɛ sààmɛ̀ nkpaa bo. Bennéɛ̀ fɛ̀ɛtɛ o'máà wɛ̃rimù dɛ dɔ̀ɔyɛbie sipísínùmù nɛ̀ yɛ̀dɛ́ kɛ ti kpaa caati, kɛmaùnɛ̀ tiyuɔ̃ntì tetrà. Ti tũ dò kɛceetɛ mɛpɛ́ntimɛ̀ mmɛ̀ ti'náàntì wãumũ biɛkɛ. tináàntì tii tŭ dipũũ, mɛborimɛ nɛ̀ onitì a tú wɛ̀ kpéi nte kɛ yɛpátɛ tinámpàntì kããkɛ dɛ̀ kpɛyɛ nɛ ti kó tináàti mɔkɛ yé fíè. Dɛ kó muwãumũ né do yi dòn kɛntú kudɛ́ɛ́tó yoo sɔ̃́ntikɛ kpɛrɛ. dɛ dò ti nyɛ̃́ ti do mùmmu.

INTRODUCTION GENERALE

La République du Bénin est un pays multilingue. Dans la partie méridionale, nous avons les parlers du continuum dialectal GBE avec pour caractéristique essentielle l'intercompréhension de proche en proche et les parlers du continuum Yoruba. Si on tient compte de cette intercompréhension dans le continuum GBE, on pourrait dire que les mêmes peuples se sont installés à différentes époques dans les espaces qu'ils occupent aujourd'hui et que les nuances résultent des altérations qu'on peut observer ici et là.

Dans le septentrion, il y a plusieurs langues ou groupe de langues. Nous avons, entre autres groupes, les langues du groupe Gur, les langues du groupe Mande, les langues du groupe Songhai-zarma, les langues du groupe Ouest-Atlantique et les langues du groupe Tchadique. L'ensemble de toutes ces langues ou groupes de langues du nord Bénin forment une sorte de tour de Babel. De plus, de nos jours, l'on remarque que ces langues nationales se meurent parce qu'elles ne sont pas écrites à grande échelle comme le français et l'anglais (qui sont des langues étrangères), comme pour donner raison à. TCHITCHI T. Y. (2009 : 51) qui les compare à un organe vivant. Il observe en effet: « comme un organisme vivant, les langues naissent, subissent des mutations, ou meurent tout simplement, ou disparaissent entièrement en l'absence de traditions écrites pouvant faire durer leur existence au-delà des altérations. » Outil de communication entre les hommes, la langue est par excellence un instrument pour l'établissement et le développement de rapports sociaux dont elle constitue par ailleurs un reflet évident. Elle intervient dans la

structure sociale dont elle assure la cohésion. La langue, de ce fait, mérite d'être comprise. Le développement des langues doit pouvoir répondre de façon efficace aux besoins quotidiens de leurs locuteurs.

L'écriture des langues permet en effet aux locuteurs de mieux connaître et de mieux gérer leur environnement afin d'assurer leur mieux-être. Elle facilite leur insertion dans tous les domaines, à savoir par exemple, la communication écrite, la production artistique et culturelle, l'espace cyber, les transactions et échanges commerciaux, la communication institutionnelle et le système éducatif formel. Mieux, selon Amadou Hampate Bah (1972 : 32), *«* la réhabilitation des langues africaines de base permet (…) de mettre en valeur la tradition originale de chaque ethnie, de penser dans sa langue sans en perdre la valeur ni la finesse comme il arrive inévitablement dans les traductions qui manquent de sel par rapport à l'original. » A l'usage, on s'aperçoit que la langue non seulement constitue un système d'expression et de communication commun à un groupe social ou à une communauté linguistique, mais également, selon HAZOUME M. L. (1994 :61), « la langue représente tout, fait l'homme et conditionne toute une Nation dans sa vie sociale, économique sociale ». Elle permet à l'homme de vivre et de s'adapter aux progrès technologiques et scientifiques. Elle est le patrimoine culturel qui construit et exprime la personnalité objective d'une communauté, d'un peuple. Il s'ensuit que les langues nationales recèlent des valeurs culturelles endogènes et facilitent les échanges, c'est-à-dire la communication et l'information ; c'est pourquoi il convient de prendre conscience, d'une part, du drame que constitue la léthargie dans laquelle demeurent les langues béninoises et, d'autre part, de la nécessité de leur

adaptation aux nouvelles réalités scientifiques, technologiques et économiques. En conséquence, des efforts doivent être faits pour la valorisation des langues nationales. De telles actions, le cas échéant, viseront à promouvoir et à développer les langues nationales comme de véritables instruments d'échange et de communicationaux fins de favoriser l'appréhension des réalités endogènes et exogènes béninoises pour pouvoir les traduire, les expliquer, les vulgariser et les partager. De ce fait, l'accès à l'espace des technologies nouvelles devient ainsi possible ; et l'on renforcerait et décuplerait la dynamique lexicale et sémantique des langues nationales.

Par conséquent, pour élever le niveau de développement du Bénin, il y a lieu d'amener chaque communauté linguistique à cultiver la connaissance de sa langue à travers l'alphabétisation.

Car, comme l'observent SADEMBOUO E. et TADADJEU M. (2002 : 54) : *« …* aucun pays du monde ne s'est développé à partir de l'usage exclusif des langues étrangères. On ne se développe véritablement qu'à partir de ce qu'on est, de ce qu'on a de propre, c'est-à-dire de sa propre culture ».

Naguère, le Bénin était soumis au destin de la langue du colonisateur, prise pour langue de grande communication, au point de négliger son patrimoine linguistique et culturel propre. Aujourd'hui, il découvre les limites de ses langues en tant que facteurs de son développement. Aussi réexamine-t-il, avec davantage de rigueur scientifique, sa situation linguistique aussi bien que sa diversité sociolinguistique. La volonté de promouvoir une situation linguistique

et sociolinguistique satisfaisante appelle une conscience claire des moyens à mettre en œuvre pour sortir de l'analphabétisme régnant en développant l'écriture et la lecture des langues nationales. La maîtrise de l'écriture et de la lecture de ces langues assurera la préservation et la transmission à la postérité des valeurs endogènes qui deviennent ainsi ancrées dans la population. Cinquante deux ans après son accession à l'indépendance, le Bénin demeure toujours un pays arriéré sur le plan économique, social, politique et surtout culturel. Un pays où l'analphabétisme gagne chaque jour du terrain, malgré les efforts déployés pour son éradication. Aussi devient-il nécessaire de procéder à un réaménagement de la politique linguistique au Bénin en matière d'alphabétisation et d'éducation des adultes, pour permettre au peuple béninois de s'approprier un outil de connaissance de son environnement économique, politique, social et culturel. En tant que pierre angulaire et matrice de la culture, la langue formule et structure les matériaux de notre identité.

La presse écrite en langues nationales apparaît être l'un des moyens de préservation et de conservation des canaux de communication. Mais l'écriture des langues nationales et, subséquemment, la presse écrite en langues nationales ne peuvent être le produit d'une contingence ou du hasard. C'est sans doute ce que le législateur a compris lorsqu'il a prescrit dans l'Ordonnance n° 75-30 du 23 juin 1975 portant loi d'orientation de l'éducation nationale : « les langues nationales doivent être introduites progressivement dans l'enseignement, d'abord comme des matières d'enseignement au même titre que les autres disciplines, ensuite comme véhicule du savoir. » (Article 7).

La nécessité d'écrire les langues nationales, ainsi mise en relief par l'Ordonnance citée ci-haut, tend à montrer qu'il existe une relation dialectique entre l'écriture, la langue et la culture que cette dernière véhicule. En effet, comme l'enseigne AKOHA A. B. (2008 : 6), « l'écriture, parce qu'elle permet d'approfondir la connaissance de la langue et de la culture qu'elle véhicule, enrichit incontestablement la langue et la culture ». Le problème de la langue devient ainsi important pour les besoins de construction nationale. Il est essentiel en ce sens que sa résolution constitue un préalable à la bonne maîtrise du rôle que doit jouer la langue dans la dissémination de la connaissance scientifique et technologique dans toutes les couches de la société béninoise ; sa résolution participe également d'un besoin impérieux d'autonomie : rendre les langues nationales plus développées et plus scientifiques réduirait sans aucun doute la dépendance vis-à-vis de l'extérieuret, par voie de conséquence, l'aliénation qui en résulte. Cette perspective est partagée par FANTONDJI P. (1997 :17) lorsqu'il écrit : « Sans appropriation du savoir scientifique par les peuples, il ne saurait y avoir développement durable dans une communauté. Or, comme on ne peut s'approprier que ce que l'on connaît et dont on a besoin, toutes les langues du monde doivent véhiculer le savoir scientifique au dernier cri ».

Le recours massif des Béninois aux langues étrangères, celles des anciennes puissances coloniales en particulier, n'a pas entraîné seulement une dépendance linguistique, mais aussi une dépendance scientifique et technologique. Cet état de choses affecte beaucoup leur capacité à maîtriser l'environnement sociolinguistique et l'ensemble du cadre de vie. Dès lors, depuis ses origines, la presse écrite ne survit que par un continuel effort

d'adaptation aux innovations techniques et à l'évolution du goût et des besoins de ses lecteurs. L'alphabétisation dans les langues nationales est ressentie comme un outil précieux de développement, étant la clef de l'épanouissement de l'homme et par conséquent de la société entière. C'est pourquoi il urge de considérer de nouvelles approches éducatives pour accroître, compléter et renforcer les efforts entrepris dans le cadre de l'éducation formelle. Cela ouvrirait surtout aux adultes qui n'ont pas eu la possibilité de s'instruire, l'accès à une éducation permanente en vue de l'acquisition des techniques permettant d'améliorer leurs conditions de vie. Ainsi, les populations analphabètes trouveront les voies et moyens pour résoudre les problèmes auxquels elles sont confrontées de par leur existence sociale. Dans ce cadre, une attention toute particulière devra être accordée aux enfants déscolarisés dont il faudra chercher à promouvoir l'insertion dans la vie active. Sans doute, un centre d'alphabétisation dans le système éducatif formel pourrait-il aider à atteindre cette finalité. Cela requerra l'élaboration d'un programme éducatif conséquent appuyé ou soutenu par les manuels didactiques en langues nationales. Ces manuels doivent être rédigés sur la base des réalités socioculturelles des apprenants. Leur rédaction incomberait prioritairement aux néo-alphabètes. Ceux-ci ont l'avantage d'être plus en contact avec les techniques d'écriture et de calcul dans leur langue, d'exprimer avec beaucoup plus d'aisance les valeurs, les réalités et le mode de vie propres à leur communauté. L'alphabétisation permettra ainsi à la société de résoudre des problèmes tels que le stockage et la conservation des informations dans le temps et dans l'espace et de s'épanouir sur tous les plans. Au total, l'alphabétisation dans les langues nationales est ressentie à la fois comme un besoin impérieux de développement. Tout individu,

ayant eu l'occasion, d'une manière ou d'une autre, de suivre les cours d'alphabétisation reconnaîtrait la pertinence d'une telle affirmation. A terme, l'alphabétisation promeut et provoque un changement résultant en un progrès social : elle assure la maîtrise de la lecture, de l'écriture, de la comptabilité, l'acquisition des connaissances, une participation remarquable au développement de son pays. L'alphabétisation procure aux populations des outils pour une éducation permanente. D'où la nécessité de supports à la disposition des populations déjà alphabétisées afin de fixer et de sauvegarder les acquis de l'alphabétisation. Il s'agit des ouvrages pour la lecture, pour l'écriture, pour le calcul, des ouvrages de vulgarisation et de sensibilisation, notamment les magazines, les périodiques et des revues produits par les populations elles-mêmes, ou de quoi à faciliter et assurer la pratique de l'écriture. Ces ouvrages doivent permettre aux populations d'aborder dans leurs langues les questions liées à l'agriculture, à l'élevage, à la pêche, à la santé et à l'environnement. Ils doivent également tenir compte des principes généraux qui prévalent dans l'administration locale, dans les champs, dans les marchés et dans divers milieux d'éducation et de divertissement.

Dans la perspective de l'éducation permanente, il s'agirait d'amener les néo-alphabètes à devenir eux aussi des formateurs d'adultes compétents, engagés, créatifs au service de leur société. La finalité est de maintenir et de mieux fixer les connaissances acquises pendant leur apprentissage. Car, cet exercice leur permet de s'habituer à la rédaction, au développement des idées et des thèmes afin de faire connaître à la société en général ce qu'ils sont, ce qu'ils ont et ce qu'ils savent faire. Cette interaction dialectique entre néo-alphabètes et

le corpus social prend une signification toute spéciale dans le domaine ou le champ politique. Selon HAZOUME M. L. (1996 :72), en effet, « s'il y a un domaine où le concept de communication doit assumer une fonction essentielle et où devrait aussi s'exercer la communication démocratique, c'est bien celui de la politique où l'on voit l'homme au centre de tout à travers l'exercice de toutes ses capacités intellectuelles. C'est aussi le terrain privilégié sur lequel ces compétences linguistiques acquièrent leur pertinence, c'est le lieu où le verbe, selon le rôle qu'on lui fait jouer dans telle ou telle circonstance, transforme la réalité ou la manipule au gré de sa force ».

La promotion de la presse écrite en langues nationales apparaît ainsi comme une tâche politique de premier plan qui incombe essentiellement à tous ceux qui ont eu le contact avec l'écriture. Pour y parvenir, une option s'impose : faire de la maîtrise de l'alphabet des langues nationales, en vue de leur écriture et de leur lecture, une obligation citoyenne. L'Etat devra ainsi adopter et mettre résolument en œuvre une politique nationale de la promotion des langues nationales qui rende disponibles les moyens et ressources nécessaires à leur développement et modernisation réels. Dans le cadre d'une telle politique nationale, aux objectifs stratégiques et tactiques clairement définis, il sera possible et loisible de :

- accompagner les néo-alphabètes dans la consolidation de leurs acquis et la perfection de leur connaissance au cours de la post alphabétisation ;
- développer de façon prodigieuse la presse écrite dans les langues nationales ;

- améliorer l'environnement linguistique national en renforçant la promotion des langues nationales.

Ainsi, on réussirait à restituer à chacun une conscience claire de sa valeur et de sa dignité, l'importance axiologique de l'identité culturelle et la foi en soi comme auteur de salut individuel et collectif.

L'objet de cette recherche est d'abord d'établir un lien entre l'oralité et l'écriture. Ce lien nous permettra de montrer comment les communautés béninoises ont accédé à l'écriture. Ensuite, le travail fera ressortir les premières éditions de la presse écrite en langues nationales. Dans cette partie, il est question d'étudier les premières formes de l'écriture en langues nationales et leur usage. Puis, dans une troisième partie, il permet d'étudier les valeurs mêmes de la presse écrite en langues nationales. Ici, nous montrerons le rôle qu'a joué la presse écrite en langues nationales dans les communautés rurales. Dans une quatrième partie, la nature sociolinguistique de la presse écrite en langues nationales retiendra notre attention. Nous étudierons alors tous les facteurs et toutes les conditions susceptibles de favoriser l'émergence d'une presse en langues nationales digne de ce nom. Enfin, un rapprochement sera fait entre la post alphabétisation et la presse écrite en langues nationales. A ce niveau nous démontrerons la relation dialectique entre la post alphabétisation et la presse écrite en langues nationales : sans la post alphabétisation, il ne saurait y avoir une presse écrite en langues nationales ; en retour, la presse écrite en langues nationales sert de support à la post alphabétisation.

JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET

Le sujet de notre travail n'a pas encore été l'objet jusqu'à présent de recherches systématiques en cycle doctoral. Son intérêt réside essentiellement dans l'utilité de la presse écrite en langues nationales : elle peut faciliter chez les Béninois la lecture et l'écriture des langues béninoises. Comme les autres média, la presse écrite est davantage un outil de communication et d'information. Par sa nature culturelle, sociale, politque et éconpmique, elle est capable de promouvoir la dynamique de développement. De plus, au moment où nous avons amorcé ce travail, l'existence des journaux écrits en langues nationales n'est pas bien perceptible. Cela en soi constitue un problème de plus en plus grave qui empêche le développement de la lecture et de l'écriture des langues nationales.

Le concept de presse écrite se définit comme un ensemble de supports de communication et d'information à l'échelle des masses. Il s'agit, en l'occurrence, pour ce qui concerne notre sujet de recherche, des journaux écrits en langues nationales, un ensemblede moyens de développement au service de la communauté. En effet, le français est la la langue officielle au Bénin et constitue, pour la plupart des citoyens, la langue la plus parlée et la plus écrite dans les différents programmes des média. La population béninoise, analphabète, ne peut suivre ni comprendre les différents programmes des émissions diffusées en langue étrangère qu'est le français.

Il devient alors nécessaire de maîtriser les langues nationales pour que l'information soit effective, partagée et équilibrée, car aucun développement n'est possible sans une information et une communication efficaces. L'avènement de la presse écrite en langue nationalevise à rendre l'information et la communication accessibles aux populations à travers les journaux écrits en langues nationales. Selon BOSSOU A. A. (2012 : 29) : « les langues nationales sont pour un peuple ce que le cœur est pour un être humain ».

Elles constituent les véhicules privilégiés de diffusion du patrimoine culturel et les meilleurs outils de construction des savoirs. Ceci est d'autant plus vrai que lorsqu'une émission est diffusée en langue nationale, elle est mieux comprise par la population qui parle cette langue.

Pour GUEDOU G. G. (1970), les langues constitueent les seuls véhicules incontournables de nos cultures, les seuls reflets évidents du moi culturel collectif. Il apparait donc clair qu'un journal écrit en langue nationale non seulement sert de relais d'information en langue nationale, mais aussi et surtout contribue à l'œuvre du développement durable.

L'alphabétisation des populations s'impose donc, en vue de revivifier la maîtrise de l'écriture et de la lecture en langues nationales à la dimension nationale. Les activités de l'homme sont relayées et vulgarisées grâce à l'information et à ses supports de communication. L'information offre également aux hommes une source d'inspiration pour élaborer leur programme, se fixer des objectifs et se dicter aussi la conduite à tenir dans la communauté. Tous les citoyens se doivent alors de connaître et de comprendre ce qui se passe autour d'eux dans les moindres détails afin d'être à même de participer

efficacement au développement dans divers domaines. S'informer et informer, aujourd'hui plus qu'hier, représentent la condition sine qua non de la vie.

De plus, la presse écrite en langues nationales, tout comme la radio, la télévision, est au cœur de l'animation démocratique de la vie politique et du développement économique d'un pays. En fait, la presse, en utilisant les langues nationales pour diffuser des informations participe à la revalorisation du statut de ces langues qui désormais contribueraient à l'élaboration de programmes autonomes, à vocation locale, d'un accès plus ouvert aux populations à qui ces langues servent de langues d'intercompréhension et qui ont appris à les lire et à les écrire. Plusieurs pays africains ont connu l'expérience de l'intégration des langues nationales dans la presse.

Dans notre pays, l'impératif d'un développement par la base requière l'implication des populations à la base elles-mêmes qui doivent avoir l'opportunité d'exprimer leurs besoins et de les formuler le plus clairement possible en vue de faciliter leur prise en charge éventuelle par les autorités locales et/ou nationales. Or, ces populations sont pour la plupart analphabétes de la langue française ; ceci constitue un handicap sérieux au développement participatif : sans une alphabétisation conséquente des couches à la base dans leurs langues, il ne peut véritablement y avoir développement. Cette alphabétisation ne saurait se faire sans un instrument de lecture, d'écriture et de divulgation qu'est la presse écrite. Cette presse doit être forcément écrite dans la langue locale de la population.

PROBLEMATIQUE

Les populations béninoises, multilingues, sont en grande majorité analphabètes. Or, réussir le développement du pays exige la contribution de toute la population qu'il faut amener à un niveau d'information et de compréhension.

Les populations béninoises sont en général analphabètes parce qu'elles n'ont pas eu l'opportunité d'être scolarisées. Les intellectuels ont pour la plupart toujours ignoré qu'il existe en leur sein des compétences. Seule la maîtrise de l'écriture des langues nationales, c'est-à-dire la possibilité qui leur serait donnée de pouvoir s'alphabétiser pour accéder à l'écriture de ces langues, donnera aux populations analphabètes le pouvoir de s'exprimer et de faire valoir leur savoir. Pour FANTONDJI P. (1997), cette alphabétisation apparaît une nécessité vitale : « il s'agit d'étudier et de réaliser scientifiquement et pratiquement la mise du savoir à la portée de tous les peuples et de tous les hommes […]. L'accès de tous au savoir exige l'alphabétisation de tous les hommes […]. Il est certain aussi que rien de fondamentalement nouveau ne se pourra sans cette alphabétisation. En effet avec elle et l'accès de tous à l'instruction et au savoir, pourront émerger chaque année des cohortes de savants pour pousser en avant la recherche dans les sciences technologiques et techniques ». Cela appelle une politique consciente de développement d'une presse écrite en langues nationales, un programme élaboré et sain d'alphabétisation généralisée qui permettrait au peuple de maîtriser et de s'armer de l'écriture de ses langues pour s'approprier le progrès scientifique et technologique. Cette mise en valeur de l'écriture des langues béninoises permettra aux peuples béninois de redécouvrir, de rénover,

de sauvegarder et d'assumer leur identité culturelle et de promouvoir ainsi les valeurs endogènes. La maîtrise de l'écriture des langues nationales sera source de progrès, car elle promouvra d'abord l'essor de la presse écrite en langues nationales et favorisera l'accès aux informations sans cesse renouvelées que la mondialisation met à la portée de toute l'humanité de nos jours. C'est ce que précise AKOHA A. B. (1988) losrqu'il écrit : « La transcription des langues nationales interpelle les domaines du savoir parce qu'elle sert la langue qui embrasse toute l'activité créatrice de l'homme et la communication sociale. Rien ne se fait dans une société qui ne porte la marque de la langue. » Elle pérenniserait également les valeurs traditionnelles anciennes et nouvelles en les inscrivant sur le sable mouvant mais impérissable de la documentation et des archives de l'humanité.

La transcription des langues nationales dans la presse est nécessaire en ce sens qu'elle participe au transfert des compétences et permet aux populations d'augmenter leur capacité de réflexion, de production, de créativité pour mieux participer à la gestion politique, économique et culturelle de leur localité. C'est du moins ce que souligne la conférence de Persépolis (1995) qui a déclaré que l'alphabétisation « permet (…) de stimuler l'initiative de l'homme et sa participation à la conception de projets susceptibles d'agir sur le monde, de le transformer et de définir les fins d'un authentique développement humain. Tel doit donner accès à la maîtrise des techniques et des rapports humains.»

En somme, l'alphabétisation dans les langues nationales apparaît désormais comme un outil précieux de développement, la clef de

l'épanouissement de l'homme et, par voie de conséquence, de la société entière. La situation ayant prévalu des indépendances à la veille du multipartisme intégral révèle que la presse écrite utilisait jusqu'au lendemain de 1972 une seule langue, le français, au détriment des langues nationales, faute de lectorat en langues nationales. Toutefois, la presse écrite dans les langues nationales aura enregistré un certain début sous le régime issu du coup d'Etat de 1972.

Les journaux écrits en langues nationales constituent des canaux d'information des populations sur les activités politiques, économiques, culturelles et sociales du pays. A cet égard, les journaux écrits en langues nationales ont joué un rôle déterminant dans l'information et aussi comme supports de communication. Mais, à cette époque, les communications traitées étaient réduites à très peu de pages au niveau de certains journaux locaux comme départementaux.

Pour développer une presse écrite dans les langues nationales et les promouvoir avec succès, il faut d'abord, de façon impérative, alphabétiser les cadres à divers niveaux dans leurs langues. Cette action renforcerait le processus de l'alphabétisation et constituerait une source potentielle de lectorat du premier plan, un vrai gage pour amorcer le développement de l'écriture de nos langues. Car c'est à travers l'écriture et la lecture que passent les outils de développement.

Le but de notre étude est de montrer le rôle de la presse écrite en langues nationales dans l'alphabétisation au Bénin. Cela fera ressortir la contribution des

journaux en langues nationales à l'effort de développement dans les domaines économique, social et culturel du pays.

OJECTIFS DE LA RECHERCHE

Dans un Etat démocratique, la liberté d'opinion et la liberté de pensée sont des réalités qui déteignent positivement sur la presse et peuvent expliquer l'importance accordée aux langues nationales et à une presse écrite en langues.

C'est dire que l'avènement et la consolidation de la démocratie peuvent bénéficier grandement d'une alphabétisation à grande échelle des masses. Cela permettra de fonder une presse écrite en langues nationales surtout dans un environnement analphabète dominé par l'oralité.

L'ambition ultime de notre recherche est de redonner la vigueur à l'écriture des langues nationales, à la promotion de la presse écrite en langues nationales au Bénin.

En effet cette étude entend proposer les moyens qui permettent aux langues nationales de redevenir les sites privilégiés des valeurs et sentiments les plus profonds des peuples de ce terroir en même temps que les instruments de conservation, de protection et de promotion du patrimoine culturel et de l'identité nationale.

Notre objectif général peut se décliner en des objectifs spécifiques, à savoir:

- déterminer l'importance des langues nationales dans la presse écrite ;

- montrer le rôle des langues nationales dans le développement de la presse écrite ;
- évaluer la portée et l'impact de la presse écrite en langues nationales sur la post alphabétisation en milieu socioculturel alphabète par rapport aux informations et aux communications.

Pour mener à bien cette étude, nous avons élaboré une série d'hypothèses qui auront permis de collecter et d'analyser les données susceptibles d'atteindre les objectifs spécifiques visés ci-dessus.

HYPOTHESES DE TRAVAIL

Les langues nationales servent naturellement de médium aux différentes populations du Bénin dans leur échange. Elles facilitent les relations entre les populations dans leur communication.

Dans la presse écrite beaucoup de journaux paraissent en français ; mais les langues nationales ont connu elles aussi des journaux, des magazines, des bulletins d'information qui ont été des instruments de post alphabétisation. Trois préssuposés fondamentaux inspirent ainsi notre démarche et notre réflexion:

- les langues nationales ont une importance incontestable dans la presse écrite ;
- la presse écrite est un support pour les langues nationales et sert d'instrument didactique dans la consolidation des acquis de l'alphabétisation
- la presse écrite en langues nationales est un outil de sensibilisation et d'information et sert de base à la post alphabétisation

Pour vérifier ces hypothèses, la première étape de notre démarche sera la revue de la littérature existante en matière de la valorisation des langues nationales. Cette revue de littérature nous a permis de voir d'abord la situation des journaux écrits en langues nationales au Bénin. Ensuite, nous avons examiné la politique et les stratégies en matière d'alphabétisation et de post-alphabétisation, pour déboucher sur le profil du lectorat en langues nationales du Bénin. Enfin nous nous sommes intéressés aux perspectives pour une meilleure gestion participative des communautés grâce à la presse écrite en langues nationales.

REVUE DE LITTERATURE

La question de l'écriture des langues nationales en Afrique noire en général, et dans les pays francophones en particulier a connu depuis les indépendances à nos jours un certain intérêt de la part de certains intellectuels convaincus. Et ceci du fait que le salut de leurs pays passe nécessairement par l'utilisation à l'oral et à l'écrit de leurs langues nationales dans l'administration.

Selon Hampate BAH (1972) « la réhabilitation des langues africaines de base permettrait (…) de mettre en valeur la tradition originale de chaque ethnie, de penser dans sa langue, de récolter les traditions dans sa langue sans en perdre la saveur, ni la finesse, comme il arrive inévitablement dans les traductions qui manquent de sel par rapport à l'originale ». Ces paroles de Hampaté BAH montrent en filigrane le combat de la revalorisation de l'écriture des langues africaines.

La préoccupation de la valorisation des langues nationales a animé également Sadembouo E. et Tadadjeu M. à écrire dans leur article enseignement du français et des langues nationales au Cameroun comme langue partenaire" que : « aucun pays du monde ne s'est développé à partir de l'usage exclusif des langues étrangères. On ne se développe véritablement qu'à partir de ce qu'on a de propre, c'est-à-dire de sa propre culture». Dans chaque pays africain comme il le souhaite, les langues nationales doivent être mises au premier plan en pensée et en écriture. Ainsi pour élever le niveau de développement de notre

pays chaque communauté linguistique doit favoriser la connaissance de sa langue à travers l'alphabétisation.

En août 1977, la loi fondamentale a été adoptée. Elle stipulait en son article 3 alinéa 3, que : « toutes les nationalités jouissent de la liberté d'utiliser leur langue parlée et écrite et de développer leur propre culture », ce qui constitue une avancée en matière linguistique par rapport à tout ce qui a été prévu jusque là et venait comme pour corroborer ce qui est de mise en ce sens depuis 1972. La période révolutionnaire est, à n'en point douter, la période de notre histoire qui a vu prendre assez de décisions en faveur de la valorisation des langues nationales.

Avec l'ère du Renouveau Démocratique, commencée à l'issue de la Conférence des Forces Vives de la Nation en 1990, une autre constitution a été adoptée. On lit en son article 11 : « toutes les communautés composant la nation béninoise jouissent de la liberté d'utiliser leur langue parlée et écrite et de développer leur propre culture tout en respectant celle des autres. L'Etat doit promouvoir le développement des langues nationales d'intercommunication ».

Le corpus des journaux écrits en langues nationales, établi lors de la première expérience d'utilisation des langues nationales dans la presse écrite nous fait retenir cinquante sept (57) titres de journaux parus dans quinze (15) langues dont les parutions sont fonction de ce que les locuteurs sont acquis à la cause de l'écriture des journaux en langues nationales. Ces titres sont consignés dans le tableau ci-après.

Tableau N°1 : *Première expérience d'utilisation des langues nationales dans la presse écrite*

Nom du Journal	Langue	Périodicité	Nombre d'exemplaires	Date de lancement	Ed. par (public ou privé)	Autres précisions
Sedonyɔnwi	Fɔn	Mensuel	2500	1972	Public	Journal départemental
Nuwaɖokpɔ (coopération)	Fɔn			1977	Atlantique	
Mifɔngu	Fɔn		500	1980	Zou	Journal de Kɔvɛ
Ahwanfɔɖote	Fɔn			1981	Atlantique	Journal de Cotonou
Akosea	Fɔn			1981	Atlantique	
Hwenusu (le temps)	Fɔn		2500	1982	Atlantique	
Aceji (vigilence)	Fɔn		500	1982	Zou	
Miwase (viens écouter)	Fɔn			1982	Atlantique	
Nunywɛ	Fɔn			1982	Atlantique	Journal de village
Asya (drapeau)	Fɔn			1982	Atlantique	
Aceji	Fɔn	Trimestrie l	500	1982	Public	5 pages journal rural
Sɔnanyɔ	Fɔn			1983	Atlantique	
Gbexo	Fɔn	Mensuel	1000	1984	Sous CNL fon	8 pages journal rural
Weziza glesitɔn	Fɔn	Mensuel	1000	1985	Public	6 pages journal rural
Misenu misegbè	Fɔn	Mensuel	1500	1985	Sous CNL fon	12 pages journal départemental
Hwecehun	Fɔn			1985	Atlantique	
Mifɔn mifɔn (le réveil)	Fɔn			1986	Atlantique	
Hwehun	Fɔn			1986	Zou	Journal de Wɛnxi
Glenyɔ	Fɔn			1986	Jijɛ Cotonou Atlantique	Journal de quartier
Yagbokɔ	Fɔn			1986	Zou	Journal de Savalú
Misite	Fɔn			1986	Atlantique	Journal de quartier Cotonou
Hwehun	Fɔn			1986		

Zoɖote	Fɔn			1986	Zou	Journal de gbɔxikɔn
Tonase	Fɔn			1986	Atlantique	
Aliɖagbe	Fɔn			1987		
Gantɔxo	Fɔn			1987	Zou	Journal d'Agbanyizun
Jihɛnto	Fɔn			1988	Zou	Journal de Glazwe
Nunyɛnamɛ	Fɔn		1500	1988	Zou	
Agbozo	Fɔn			1988	Atlantique	Journal du marché dantokpa
Gbenɔkpɔ	Fɔn			1988	Gbɔxikɔn Zou	
Hweze	Fɔn			1988	Atlantique	Journal de Fifaji à Cotonou
Axwa yooo (Clameur)	Fɔn			1988	Atlantique	Journal de lɛgbaxito à Cotonou
Kpojɛgango	Fɔn			1991		Journal villageois
Avaligbe	Gun		500		Ouémé	Journal de Porto Novo
Gankpanvi	Gun		250			
Sovoze	Tɔfin		250			
Eŋubuke (soleil levant)	Aja	Mensuel	2500	Mars 1974	CNL aja	6 pages journal départemental
Ablɔɖe	Aja	Mensuel	3000	1975		Journal national
Migbetafu	Aja			1978	Mono	4 pages journal villageois de Dogbo
Mivase	Aja			1982	Mono	Journal de Aplahoué 6 pages
Enyɔdejɔ	Aja	Mensuel	1000	1984	Public	4 pages journal rural
Eŋuke	Aja			1988	Mono	Journal d'Athiémè 8 pages
Agbenyiɖɔ	Aja		2000	1991		Journal rural
Alwɛ	Aja		2500	1991	Mono	
Adingbanyixɔ	Aja					Départemental
Imɔlɛ	Yoruba	Mensuel	1500	1975	Public	6 pages journal départemental
Itara	Yoruba			1982		
Iwe IJIKɔLI	Yoruba			1982	Zou	Journal Idaasha 3 pages

Gbe-fuditi	Yoruba			1982	Ouémé	Journal de Banigbé Avrankou
Ilɛmɔ	Yoruba	Mensuel	1500	1982	Public	6 pages, journal départemental
Dusulegu	Yoruba			1991		6 pages
Fitila	Dɛndi		1000	1982	Atacora	Rural
Èròkogbɔ	Idaasha				Zou	2 pages
Kparo	Baatɔnu	Mensuel	2500	1974	Sous CNL baatɔnu	12 pages journal départemental
Swao kpaa	Baatɔnu		2500	1980	Borgou	Journal rural 8 pages
Abaao	Boko	Mensuel	2500	1982	Public	Journal villageois
Cookanne	Waama		1500	1978	Atacora	Journal villageois

Source: *Direction de l'Alphabétisation et de l'Education des Adultes (D.A.E.A.).*

L'article 11 de la constitution du 11 décembre 1990 apparaît comme une reprise de l'article 3, alinéa 3 de la loi fondamentale de 1977. Seulement que dans ces deux constitutions la langue française n'a pas le même statut. En 1977, le français perd son statut de langue officielle, alors qu'en 1990, il reprend ce statut qui était le sien depuis les époques coloniales.

C'est ce que l'on comprend d'ailleurs avec HAZOUME M. L. à travers son ouvrage *plurilinguisme et communication démocratique* paru en 1996 lorsqu'il pose le problème de l'importance des langues dans un système de démocratie pluraliste. En effet, pour qu'il y ait communication effective, démocratique dans les démocraties émergentes comme le Bénin, l'enseignement des langues nationales doit occuper une place de choix. Cela exige une politique d'alphabétisation conséquente des populations.

En 2003, une autre loi a été votée. Il s'agit de la loi n°2003-17 du 11 novembre 2003 portant Orientation de l'Education Nationale en République du Bénin.

Elle dispose en son article 8 que « l'enseignement est dispensé principalement en français, en anglais et en langues nationales ». Les langues nationales sont utilisées d'abord comme langue subsidiaire et ensuite comme véhicule d'enseignement dans le système éducatif. En conséquence, l'Etat doit promouvoir les recherches en vue de l'élaboration des instruments pédagogiques pour l'enseignement des langues nationales aux niveaux maternel, primaire, secondaire et supérieur. A travers cela, on peut lire en filigrane tout l'intérêt que revêtent les langues nationales aux yeux des politiques béninoises. Cependant, l'intérêt qu'on en tire est vain, car des décisions sont prises mais rien ne se fait apparemment pour leur mise en application.

Dans son article "langues nationales et recherches scientifiques au Bénin" (1988), AKOHA B. A. précise que « connaitre et parler sa langue maternelle est une exigence d'ordre essentiel. Et savoir la parler et l'écrire est un impératif pour la survie et la pérennisation d'appartenance culturelle. Parler ou écrire une langue c'est non seulement produire mais produire du sens et des idées pour alimenter, féconder et fouetter le progrès ».

Dans son ouvrage *Logique de l'écriture aux origines des sociétés humaines* Jacques Goody (1986), souligne que « le problème de la langue est important pour les besoins de construction nationales, il est essentiel qu'en cela

sa résolution est un préalable à la bonne maîtrise du rôle que doit jouer la langue dans la dissémination et la connaissance scientifique et technologique dans toutes les couches de la société béninoise ». C'est ce que confirme Hounkpati B.C. CAPO dans "la revue ouest africaine des enseignants de langues, littérature et linguistique" (2004) en soulignant que « le recours massif des Béninois aux langues étrangères, celles des anciennes puissances coloniales en particulier n'a pas entrainé seulement une dépendance linguistique mais aussi une dépendance scientifique et technologique ». Et ceci affecte beaucoup notre capacité à maîtriser notre environnement sociolinguistique et l'ensemble de notre cadre de vie.

Nous convenons avec FANTONDJI P. dans son article "maîtriser le savoir pourquoi et comment ? " (1997) qui fait appel à une politique consciente de développement d'une presse écrite en langues nationales où il y aurait un programme élaboré et sain d'alphabétisation généralisé qui permettrait aux populations de maîtriser et de s'armer de l'écriture de ses langues pour s'approprier le progrès scientifique et technologique .

Avec GUEDOU G. G., nous notonsdans sa célèbre thèse Xo et Gbe, langage et culture chez les fons du Bénin (1976), qu' « à l'oral, la transmission de la pensée subit beaucoup de déperdition et de déformation dans le temps et dans l'espace. Il faut dès lors sauvegarder la mémoire sur des objets à base des signes qui sont des causes communautaires représentatives de la pensée et qui se basent sur les empreintes de l'oralité ».

GABEL E. dans son ouvrage *l'Enjeu des médias* (1971) explique bien que « la presse n'est pas tout ce qui est sortie de l'imprimerie, mais un papier stipulant des informations fondées sur des éléments nouveaux de la société au goût de l'actualité et en tant que tel, elle est un instrument et a une fonction à laquelle doit s'adapter les intentions de celui qui l'utilise ».

Dans l'histoire et le rôle de la Bible en Afrique SHAAF Y. (2000) démontre combien les évangélistes se servent des réalités africaines pour faire passer les messages de la Bible en contribuant ainsi à l'aliénation et à l'occidentalisation superficielle de l'Afrique.

TCHITCHI Y.T. dans *la systématique de l'ajagbe* (1984) souligne que c'est sur l'initiative des Missionnaires que les textes de nos langues nationales ont commencé à être écrits.

Le Mali a élaboré une politique linguistique à deux volets : le premier concerne la langue officielle, le second, les langues nationales. Tout est résumé à l'article 25 de la Constitution de 1992, qui déclare :

«Le français est la langue d'expression officielle. La loi fixe les modalités de promotion et d'officialisation des langues nationales.»

C'est à partir de cette simple déclaration que s'établit toute la politique linguistique : «Le français est la langue d'expression officielle.» Il s'agit d'une terminologie un peu ambiguë pour désigner la langue officielle. C'est pourquoi, toute la législature du Mali fonctionne en français, ce qui implique les débats

parlementaires, la rédaction et la promulgation des lois. Le décret 93-107/P-RM du 16 avril 1993 a assigné au Ministère l'utilisation des langues nationales dans l'enseignement et, à partir de la rentrée scolaire de 1994-1995, a généralisé l'enseignement à la fois des langues nationales et du français en faisant passer le nombre des langues enseignées à six : le bambara, le tamasheq, le songaï, le soninké (peul), le bozo et le dogon.

La presse écrite au Burkina Faso est née dans un contexte d'oralité où la place de la communication interpersonnelle était dominante. Celle-ci était le vecteur principal du transfert d'héritage culturel et d'informations sociales.

Des origines aux premières décennies de l'indépendance, l'évolution socio-historique de la presse est caractérisée par :

une information traditionnelle et solennelle accaparée et guidée totalement par les gouvernements en place à travers les publications d'Etat. C'est le cas au lendemain de l'indépendance de 1960 où l'on assiste à une confiscation des acquis par le nouveau gotha des aristocrates et depuis, la presse est au cœur de l'enjeu politique.

Vers les années 90, après la période de l'expérience révolutionnaire du Burkina, le pays entame une phase de normalisation avec les codifications successives de l'activité de la presse.

CADRE THEORIQUE

Moyen de communication, la presse écrite en langues nationales est un véritable support de mobilisation et d'organisation sociale. L'écriture des langues nationales qui est l'élément véhiculaire a un impact certain sur la post alphabétisation.

On discute souvent de la question de la presse en termes de vérité. Mais on la juge selon les critères de l'information et de la communication. Ainsi, les fonctionnalistes distinguent ce qui est utile ou non à la société, car, ils estiment que la communication peut répondre aux grands besoins de la société et doit nourrir la population pour sa survie.

La théorie qui sous-tend notre travail est celle du fonctionnalisme. En effet, pour les fonctionnalistes, les sociétés, quelle que soit leur évolution dans le développement demeurent soumises, dépendant de leur système de communication analysant les médias comme un système d'un grand ensemble dont ils assurent la continuité et la stabilité. Les fonctionnalistes, analysent la fonction des médias en termes de besoin. La théorie fonctionnaliste de la communication de masse se fonde sur la pensée des chercheurs comme MERTON avec la charte fonctionnaliste qui, elle-même s'appuie sur la théorie de LASSWELL. Pour MERTON, il faut faire une distinction entre les fonctions de la communication de masse et les buts poursuivis par les communicateurs, dans la mesure où les deux peuvent ne pas correspondre. Les médias dans le processus de la communication de masse font des actions répétitives, des actions en boucles ou en cycle dans le système social où ils existent et opèrent et ceci dans une dépendance structurelle et par conséquent s'affecte réciproquement. De

ce point de vue, MERTON (1965 :22) dit que « la théorie fonctionnaliste sert à interpréter les phénomènes en considérant leurs conséquences du point de vue des structures plus vastes dans lesquelles ils se trouvent impliqués ».

Pour LASSWEL, cinq questions sont fondamentales et doivent servir. Elles sont :

- Qui dit ? Analyse la source de l'information ;
- Quoi ? Permet d'étudier le contenu du message ;
- Par quels canaux ? Amène à étudier le système par lequel le message doit passer pour atteindre l'audience ;
- A qui ? Analyse l'audience, le récepteur ;
- Pour quels effets ? Permet enfin d'analyser l'impact de l'information sur la masse. C'est aussi l'impact de la presse écrite en langues nationales sur la post- alphabétisation.

C'est un instrument d'analyse qui s'est particulièrement intéressé aux mass média et décompose le phénomène en ses éléments essentiels qui sont devenus par la suite des champs d'études spécialisées.

CLARIFICATION CONCEPTUELLE

Pour permettre la mise en évidence du thème de notre travail, les mots et expressions, c'est-à-dire, les concepts clés qui le constituent, doivent être étudiés et clarifiés. C'est un préalable nécessaire de le rendre compréhensible à tout lecteur.

Presse

Le mot « presse » selon Gunter V. « titre son origine de l'utilisation d'une presse d'imprimerie sur laquelle était pressée les feuilles de papier pour être imprimées. »

Le mot « presse » selon AIKPO H. P. (2007 :7) désigne « l'ensemble des publications périodiques et des organes qui s'y rattachent ». Leur support est le papier. Il s'agit donc des journaux et de l'ensemble des organes et des animateurs impliqués dans leur conception, édition et publication. En l'occurence, ce terme regroupe les quotidiens et les périodiques (les hebdomadaires, les mensuels ou bimensuels) et leurs principaux animateurs que sont les promoteurs d'organes, les directeurs de publication et les rédacteurs.

Presse écrite

Dans le cas de notre étude, l'expression Presse écrite désigne d'une manière générale l'ensemble des moyens de diffusion de l'information écrite, ce qui englobe notamment les journaux ;

La langue, d'après Martinet (1980), est un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse différement dans chaque communauté en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique appelés les monèmes. Cette expression phonique s'articule à son tour en unités distinctives et successives appelée phonèmes. Ces derniers en nombre déterminé dans chaque langue et dont la nature diffère et les rapports mutuels diffèrent eux aussi d'une langue à une autre. Pour Martinet, « rien n'est purement linguistique qui ne puisse différer d'une langue à une autre ».

Langue martenelle

La langue martenelle se définit selon DUBOIS J. (1974) comme la première langue apprise par un sujet parlant au contact de l'environnement familial immédiat. Selon PHILIPPE R. (1974), elle se définit comme la toute première langue utilisée par l'enfant comme moyen de communication. Pour GBEGNONVI R. dans « la corruption structurelle, spécialité africaine et béninoise » parue dans le journal de la nation du jeudi 09 décembre 2004, la langue martenelle encore appelée langue de naissance peut être définie comme « la langue avec laquelle on est venue au monde et que parle l'environnement immédiat et qui est celle avec laquelle et à partir de laquelle on entrera dans les autres langues du monde, ces langues dont on aura besoin pour un supplément d'âme et pour un supplément de développement humain durable »

Langue nationale

La langue nationale, différente de la langue officielle se définit comme « la langue d'un groupe ethnique dont l'usage est légalement reconnu dans l'état auquel appartient ce groupe. Pour ADANHOUNME A. (2011), elle est alors l'instrument reconnu par l'Etat pour servir de communication dans les

situations de la vie courante. Et puisque toutes les langues de notre pays sont reconnues par l'Etat, on peut affirmer qu'elles sont des langues nationales.

Cependant, CAPO H.B.C. (1988) a une autre vision du concept de langue nationale. Selon lui « l'expression de langue nationale ne renvoit pas nécessairement à une langue des nationalités (autrement connues sous le nom de groupe ethnique) de l'Etat africain, mais seulement à la langue officielle héritée de la puissance colonisatrice.»

La presse écrite en langues nationales

La presse écrite en langues nationales est l'un des moyens de préservation et de conservation des informations, des communications écrites et toute l'actualité politique, culturelle, économique et sociale transcrite dans des journaux écrits en langues nationales.

Abordant dans le même sens, HAZOUME M. L. (1996 :45) écrit que les langues nationales sont l'ensemble de tous les parlers en présence dans un pays à l'intérieur d'un territoire en dehors bien sûre des langues étrangères dites mondiales.

Impact

Pour en revenir aux mots : l'impact est l'effet d'une action sur un fait.

Alphabétisation

Alphabétiser quelqu'un, c'est lui apprendre à lire, à écrire et à compter dans une langue.

Selon l'UNESCO et l'éducation (2011) : l'alphabétisation est un droit fondemental et la pierre angulaire de l'apprentissage tout au long de la vie. Elle est le vecteur des connaissansses, des compétences et de la confiance en soi qui

transforment une vie et conduisent à une meilleure santé, à une augmentation des revenues et à une plus grande participation à la communauté.

Alphabétisation initiale

L'alphabétisation initiale est une alphabétisation de masse dans les langues nationales. Elle est perçue comme moyens de promotion, de la culture populaire et facteurs de développement socio économique. Il s'agit encore d'une alphabétisation fonctionnelle. La fonctionnalité est entendue au sens large. Ainsi, dans la phase de l'alphabétisation, où s'éveille la conscience de l'apprenant sur les objectifs de dévelloppement socio économique et culturelle de la nation à partir des réalités de son milieu.

La post alphabétisation

La post alphabétisation est un ensemble de mesures prises pour permettre aux néo-alphabètes de :

- consolider les acquis de la phase d'alphabétisation initiale ;
- d'acquérir de nouvelles connaissances ;
- d'apprendre à prendre des décisions, le tout dans un processus continu de perfectionnement en vue d'une plus grande maîtrise de l'environnement.

L'oralité, Selon Peytard (1970), « est le caractère des énoncés réalisés par articulation vocale et susceptible d'être entendus… ». Cette conception de l'oralité prend donc la parole comme un langage articulé, inséparable des caractéristiques qui l'entourent telles que la diction, l'intonation, le débit, des accents les pauses. Elle prend aussi en compte la situation d'échange ou

émetteur et récepteur sont en situation de face à face ou isolés l'un de l'autre (entretien téléphonique). Il faut ajouter aussi que l'oralité ne peut pas être totalement séparée du non dit, car les gestes et les autres comportements non verbaux sont dans la plupart des cas complémentaires des messages oraux.

L'écriture c'est la matérialisation de la pensée humaine par des signes graphiques. C'est le langage écrit. Pour Voltaire cité par Gelb I. J. (1952 : 15), « l'écriture est la peinture de la voix ; plus elle est ressemblante, merveilleuse est-elle » et pour Brébeuf toujours cité par Gelb I.J (1952 : 15), c'est un « art ingénieux de peindre la parole et de parler aux yeux ». Les auteurs français sont ici en bonne compagnie puisqu'ils fondent leur opinion sur Aristote dans le chapitre d'introduction de sa logique, interprétation. Il y écrivit : « les mots parlés sont les représentations symboliques d'une expérience mentale, et les mots écrits les représentations symboliques des mots parlés ». Partant donc de cette considération de Aristote, l'on peut comprendre que l'écriture ne peut prendre appui que sur la pensée orale et jamais le contraire.

En d'autre terme, la post alphabétisation, c'est aussi l'acquisition d'une meilleure connaissance de son environnement afin de développer des méthodes de travail qui permettent d'être autonome.

APPROCHE METHODOLOGIQUE

Au regard, de la tâche que nous nous sommes assignée, c'est-à-dire partir de l'alphabétisation des langues nationales de notre pays pour aboutir à leur écriture et lecture dans le cadre de la presse écrite, il est nécessaire de se rapprocher des structures, de lire ou de se mettre aux assauts des informations. Ainsi, nous avons réuni des informations de sources orales et écrites pour en faire notre banque de données.

Les documents ont été consultés dans les centres de documentation de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), de l'Ecole Polytechnique d'Abomey Calavi (EPAC), du Ministère en charge de la Culture et du tourisme, du centre de documentation de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature, de la bibliothèque Universitaire d'Abomey Calavi, de l'Institut Français de Cotonou (ex CCF).

En dehors du milieu universitaire, la documentation s'est particulièrement intéressée à des bibliothèques d'envergure nationale et régionale de Cotonou, de Porto-Novo, d'Abomey et de Ouidah. Il s'agit notamment de :

- la Médiathèque de la diaspora de Cotonou, un centre de rencontres artistiques et culturelles qui dispose d'une bibliothèque peu connue mais assez fournie ;
- la Bibliothèque Nationale à Porto-Novo ;
- la Direction des Archives Nationales (DAN) à Porto-Novo ;
- les bibliothèques des musées de Porto-Novo, de Ouidah et d'Abomey.

Les différents documents relatifs aux études précédentes sur l'alphabétisation des populations en langues nationales ont permis d'approfondir

les connaissances sur le sujet de recherche et de mieux cerner les contours de la problématique.

Cette recherche bibliographique suivie d'une enquête exploratoire sur le terrain a permis d'élaborer les différents outils de collectes de données (guides d'entretien, questionnaires et grille d'observation) au regard des techniques d'échantillonnage retenues.

L'enquête exploratoire est la première étape du processus de collecte de données sur le terrain. Elle a consisté à explorer le terrain d'étude pour rencontrer dans chaque département les acteurs encore vivants de la rédaction de cette presse écrite en langues nationales pour comprendre plus les mécanismes utilisés pour aboutir à la parution de ces journaux.

Il a été procédé également à ce stade à l'évaluation sommaire de l'état actuel de la presse écrite en langues nationales.

Pour mieux cerner les phénomènes et appréhender la place de la presse écrite dans le vécu quotidien des communautés linguistiques du Bénin, des travaux de terrain ont été menés sur la base des techniques d'enquêtes telles que l'observation, l'entretien individuel et le focus group discussion. Tout ceci s'est déroulé sur la base d'un échantillon bien défini et sur la base des critères clairs.

Il s'agit essentiellement de déterminer et de retenir la population cible, les localités et les techniques d'échantillonnage retenues pour la collecte des données. Les travaux effectués dans ce sens ont débouché sur des résultats dont l'exploitation s'est avérée fructueuse.

Compte tenu de la diversité des connaissances et pratiques en matière de la presse écrite en langues nationales, les localités à enquêter ont été choisies de

façon raisonnée en tenant compte des départements qui ont vu paraître des journaux écrits en langues nationales. Il pourrait être souligné que ce sont ces localités qui sont les plus citées dans les mentionnées dans le tableau du corpus parlant des premières expériences de cette presse écrite.

L'échantillonnage par choix raisonné a aussi concerné certaines personnes ressources telles que les autorités locales, les chefs religieux et traditionnels, les notables, les responsables d'associations de développement et d'alphabétisation Les enquêtés ont été choisis non pas, en fonction de l'importance numérique du groupe qu'ils représentent, mais plutôt en raison de leur activité et de leur statut social.

Les informateurs peuvent être répartis selon les techniques d'investigations utilisées comme suit :

- ***l'entretien semi-directif individuel***, a permis d'avoir des informations auprès des chefs de villages et traditionnels, du gestionnaire de groupements villageois, d'anciens membres des comités de rédaction de la presse écrite en langues nationales ;
- ***les focus groupes*** ont permis d'obtenir des précisions sur les informations recueillies individuellement, à raison de 6 à 10 personnes par groupe et de trois groupes cibles par commune cible. Pour ce qui est du critère de chroix de ces personnes, la sélection a tenu compte du sexe et des groupes cibles. Il s'agit des notables d'une part et d'anciens membres de comités de rédaction d'autre part.
- ***l'entretien individuel sur la base du questionnaire*** a permis d'interroger les personnes cibles citées ci-haut afin de recueillir des

données relatives à l'utilité et les atouts de la presse écrite en langues nationales.

CHAPITRE I : DE L'ORALITE A L'ECRITURE

En République du Bénin avant l'arrivée du colonisateur, la transmission du message se faisait par voie orale. C'est donc par la parole que la communication était possible. Les informations sont relayées par un circuit de transmission de bouche à oreille. Quand le roi, chef suprême de la communauté a un avis à partager avec les masses, c'est le crieur public qui s'en occupe et diffuse l'avis en insistant que l'information doit circuler de bouche à oreille et atteindre les fins fonds de la communauté. Mais l'arrivée du colonisateur ouvre une brèche en brisant la barrière érigée par des générations d'une vie endogène. Et ce fut l'éveil, l'éclosion d'une conscience nouvelle, l'ouverture sur l'extérieur.

Dès lors, ce fut l'entrée de l'écriture alphabétique dans les communautés afin de favoriser l'épanouissement culturel des Noirs, et de faire d'eux des auxiliaires dévoués de l'administration coloniale. Elle devient alors le canal le plus efficace et le plus sûr de transmission et de conservation de la pensée. Cette même écriture est devenue indispensable dans la transmission du savoir et du savoir-faire. Ainsi pour faire acquérir une connaissance, un savoir on se sert de l'écriture alphabétique. On s'en sert aussi pour sauvegarder l'histoire. Avec l'introduction de l'écriture dans les communautés, il est devenu urgent de commencer à écrire nos valeurs et nos savoirs afin de montrer à d'autres communautés ce que nous possédons. Mais pour y parvenir de façon efficace, il faut asseoir un système d'alphabétisation à grande échelle au plan national.

I.1- La culture orale au Bénin

La culture permet l'identification de l'individu et/ou du peuple et s'exprime à travers les langues, les arts, les habitudes, les comportements ; c'est-à-dire ce dont l'homme vit dans la société qui répond à son environnement immédiat. De ce point de vue, la culture est tout ce qui permet à une communauté humaine de se reconnaître elle-même et d'être reconnue par les autres. Ainsi, la pensée, l'art, la peinture, les habitudes alimentaires et vestimentaires font partie de la culture ; toute société a donc une culture qui la distingue de toutes les autres. Il faut donc comprendre que la culture est toute la manifestation profonde de ce qui fait l'identité d'une société, c'est aussi la richesse dont chaque homme hérite pour s'insérer dans la société humaine. Il existe cependant des similitudes culturelles entre plusieurs communautés.

Au Bénin comme partout en Afrique noire, la culture a un caractère essentiellement oral. Cette caractéristique est matérialisée par la transmission par voie orale de tout l'héritage du patrimoine des communautés de bouche à oreille à travers le temps et les âges. Cette culture orale repose sur des fondements. Elle a une originalité qu'il est indispensable de connaître et d'approfondir. Une analyse des fondements de cette culture orale au Bénin s'avère donc indispensable avant d'aborder son originalité et ses composantes. Nous ressortirons d'abord la cohérence entre ses différentes composantes, ensuite ses richesses et enfin, ses impacts.

I.2- Fondement de la culture orale au Bénin

Le Bénin, pays de l'Afrique noire a connu à travers les âges une civilisation essentiellement orale. Ainsi, les connaissances, les savoirs, les coutumes, les valeurs et les pratiques sont transmis oralement d'une génération à une autre et d'une communauté à une autre. C'est de cette façon que les anciens, les éducateurs transmettent à la postérité la richesse et la valeur culturelle afin de la pérenniser dans le temps et à travers les générations. Cette forme d'éducation a pour support la parole, vecteur et facteur d'une transmission efficiente de la science et de la culture dans une communauté à civilisation orale. Tout se passe à travers la langue et par la parole. Dans cette civilisation, les communications, les palabres, les réunions stratégiques, secrètes et très confidentielles se déroulent sous la vigilance des gardiens. Ces derniers sont des hommes attentifs, vigilants et très discrets qui ont une grande capacité de mémoire. Ils enregistrent, gardent, restituent sans qu'il n'y ait des particules de déperdition ou d'évaporation dues à l'éloignement dans le temps.

La transmission d'un message se passe par l'évocation d'une idée générale sous forme de lǒ en fongbe (proverbe), qui véhicule des pensées philosophiques, des réflexions anodines et comiques. Ainsi, se perçoit l'explication du lǒ en fongbe (proverbe), et la réflexion sur l'idée générale du message. Il peut s'agir d'un message sur une pandémie, sur un problème du milieu environnent, l'économie, la culture, la paix, les relations interculturelles et l'éducation.

Il faut avouer que dans toutes ces formes de communication, la langue locale est le principal code dont se servent les différents acteurs à savoir émetteurs et récepteurs, le canal est oralisé c'est-à-dire que le message quitte la bouche de l'émetteur, entre par les oreilles du récepteur et stagne dans sa tête où il est conservé comme archives dans une " bibliothèque" pour les générations à venir.

C'est dans cet élan de communication que les différents axes de culture qui servent de projection à nos civilisations d'oralité au Bénin engendrent des idéologies, l'art de la gestion de la cité traditionnelle et la pérennisation des différentes forces de la pratique routinière. Alors, ils peuvent l'accompagner de sorte qu'il y ait toujours un attachement solide, une continuité rigide entre le passé et le présent : une perspective pour le futur. Ceci permettra à la langue d'assurer pour toujours sa fonction de tous les temps, celle de la communication.

En effet, dans les sociétés à tradition orale tout est parole. La transmission de tout élément se fait avant tout par l'oral. Il s'intéresse à la forme parlée des différentes langues parlées dans la communauté par les différents locuteurs. Il faut donc comprendre que l'expression orale n'est pas qu'une forme première de la langue, ce n'est non plus une forme inférieure, c'est la forme mère qui donne vie à la langue et l'alimente. C'est l'âme de la langue. La forme orale d'une langue est avant tout sa pleine expression dans les moments culturels verbalisés qui constituent l'essentiel des contenus des leçons.

Ils permettent le développement de la faculté d'écoute et de rétention d'un texte oral chez l'individu. Ces moments culturels verbalisés favorisent chez le jeune locuteur le développement et le renforcement de ces moyens linguistiques, de sa capacité à exprimer verbalement ses sentiments, à formuler et à exprimer oralement une pensée, à saisir les valeurs intrinsèques qui constituent l'âme de sa société, à connaître et à apprécier sa culture et celle des autres. Ils permettent enfin d'assimiler, et de maitriser les principes qui régissent les changements dans la société, les trésors de l'esthétique orale traditionnelle, et toutes les richesses des textes artistiques traditionnels. Il suffit d'écouter ces paroles, les contes, les devinettes, les épopées, les proverbes, les messages des chansons pour comprendre que la tradition orale est d'une très grande vitalité et que les éléments ci-dessus énumérés constituent un volet non négligeable de la culture orale au Bénin. En ce qui concerne l'organisation du royaume dans l'aire culturelle Ajatado, AHANHANZO GLELE M. (1974) écrit que « La société fɔn traditionnelle est composée de la famille large appelée hɛnnù. Ces hɛnnù réalités sociales concrètes se réclament d'un clan (akɔ) en vertu d'une croyance mythique qui veut que tel hɛnnù descende d'un ancêtre commun ou d'un village commun. La famille large hɛnnù est composée de plusieurs foyers et exercent une réelle autorité sur chacun d'eux ».

Ainsi le akɔ l'élément de la culture est compris comme le résumé d'un code. C'est le cordon liant les vivants aux ancêtres, les humains aux divins. Ils constituent un filtre à l'aide duquel l'individu interprète et comprend toutes les actions humaines, les phénomènes physiques et sociaux, les diverses facettes de la culture, dans laquelle il est immergé de la naissance jusqu' à sa mort et même

après sa mort. Nous tombons donc d'accord avec KPATINDE F. (2006 : 10) lorsqu'il dit : « les ancêtres en instituant, ont fondé la bonne ordonnance et le bon fonctionnement de l'univers. Ils ont déterminé une fois pour toutes, les rapports entre les êtres et les choses, des hommes et des dieux. Ils ont tracé les pas du sacré et du profane, défini les limites du permis et du défendu (…) Chaque transgression dérange l'ordonnance tout entière ».

Ces éléments culturels de la civilisation orale ont une valeur sociale et éducative dans toutes les aires culturelles au Bénin. Ils incarnent le signe de ralliement et permettent de lutter ensemble contre les difficultés matérielles et surtout morales de la vie, car ils sont l'héritage des ancêtres par qui tous les membres sont soudés et qui interviennent quotidiennement dans la vie des vivants. Cela exige des individus une vie en société réglée par des coutumes rigoureuses entretenues par les chefs traditionnels et leur entourage.

I.3- Quelques traits de la culture orale au Bénin

Les langues nationales au Bénin sont couramment utilisées dans les activités culturelles du pays. Ce mode d'utilisation constitue un modèle pour leurs usages dans les différents milieux religieux où elles servent de support à l'enseignement de la morale, des vertus spirituelles ; elles servent aussi à la louange et à l'action de grâce dans les couvents et d'autres milieux similaires. L'usage de ces langues dans la vie culturelle s'effectue sous deux formes distinctes et qui se rejoignent : la forme orale et la forme écrite. La première prédomine sur la seconde et constitue la base même de la communication culturelle. Et en tant qu'objet culturel, la finesse de toute langue orale est

évidente dans les manifestations culturelles du pays. Ces dernières restent accessibles à tout locuteur non natif intéressé par une activité culturelle liée à la langue. La diversité linguistique à l'intérieur de chaque communauté n'est pas un obstacle aux réalités socioculturelles. Malgré cette diversité socioculturelle, les activités socioéconomiques font intervenir la langue comme support dans les échanges.

Les contenus culturels sont des activités communicatives et pratiques qui ponctuent la vie des communautés et pour lesquels la pratique et la transmission se font de manière orale. Pour illustrer ce tableau nous retenons les éléments culturels suivants : les chansons, les danses, les poèmes, les proverbes, les contes, les mythes, les épopées et les panégyriques.

L'utilisation des langues nationales ne se limite pas seulement aux formes de discours quotidiennes, il trouve sa pleine expression dans un langage formel, moments particuliers pour leur production qui constituent des genres littéraires. Dans ce contexte, oralité, culture traditionnelle et langues nationales s'associent. Ces éléments culturels constituent une littérature particulière dont toutes les couches sociales ne pénètrent pas facilement le contenu. Ils sont un exemple de l'école dans la civilisation de l'oralité. C'est un moyen qui permet à ceux qui pénètrent le contenu de prendre conscience des problèmes de la vie sociale, des instructions qui les régissent. Ils renferment des enseignements dont a besoin chaque membre pour la conservation et la sauvegarde de sa dignité et de sa prospérité. Pendant les formations spirituelles, les adeptes reçoivent les enseignements de tout genre : enseignements religieux, ésotérique,

philosophique, historique et littéraire. Ces différentes cérémonies sont des moments au cours desquels ces adeptes doivent prouver leurs qualités artistiques, culturelles et linguistiques. Ce qui retient l'attention pendant ces cérémonies est l'admiration et la fascination que provoquent ces différents éléments. « Mais comment arriver à tirer les choses des mots ? Quand on n'a rien ou que la parole pour engranger les mots, quand les mots s'envolent aussitôt dits, et que la mémoire ne les restitue. Quand elle les restitue que déformés, travestis et diminues ? Si savoir consiste à rapporter du langage. A restituer la grande plaine uniforme des mots et des choses » Il faut bien disposer d'un lieu sûr où retrouver les mots et donc les choses. Sinon, autant en emporte le vent qui empêche tout rapport et toute restitution autres qu'instantanés et éphémères alors que l'œuvre de développement et de progrès a besoin de la durée. Le lieu de cette durée, c'est l'écriture.

I.4- Les cohérences de la culture orale au Bénin

Toute société, toute communauté a besoin de ses connaissances antérieures culturelles, de ses mœurs et de ses valeurs culturelles, de tout ce qui constitue son patrimoine endogène, traditionnel, artistique pour afficher son identité. Dans cet ensemble, il est intéressant de chercher le rapport, le lien aussi étroit que possible qui existe entre les différences de sa culture à travers les valeurs qu'elle véhicule pour son immersion au sein des autres communautés ayant en partage ou non les mêmes compétences culturelles, expressives et linguistiques.

Ainsi donc, tout Béninois peut essayer de s'approprier toutes les cultures du Bénin. Le natif d'Abomey peut adhérer au tɛkɛ de Nikki comme son zɛnli étant donné que les deux rythmes appartiennent tous à la culture béninoise et véhiculent dans leur chanson des messages. En tant que tel le Béninois doit se sentir culturellement à l'aise dans toutes les communautés où il se trouve à l'intérieur du Bénin dans la mesure où le otammari peut aller à Savalou pour les activités champêtres et contribuer ainsi à son propre bien être et au développement économique de sa communauté d'accueil et mettre en liaison ses valeurs culturelles de base et celles de la communauté dans laquelle il émerge.

Les différents éléments de la culture dans une civilisation d'oralité s'entremêlent et ont parfois des traits de ressemblance. Ainsi dans les contes, on trouve des chansons, des proverbes, des panégyriques, des épopées et mêmes des mythes. Cela participe à la valeur culturelle de l'art de la parole dans une civilisation de l'oralité. La parole est donc un ensemble de chansons, de contes, de proverbes et d'histoire véhiculant la même idée pour instruire, convaincre ou dissuader. A ce propos GBEGNONVI R. (87 :3) note dans ce liminaire du langage et pédagogie n[8] que « le cœur de l'Afrique et son génie, c'est la parole. Mais, il faut en convenir, la parole est un musée bien peu fiable, comparée à l'écrit ».

Et c'est pourquoi, au stade actuel de l'histoire de l'Afrique, on fera toujours œuvre exemplaire en dotant la parole de l'arme miraculeuse de l'écriture dont FOUCAULT M. (1996 : 53) dit : « qu'elle est un privilège absolu ». Ce privilège a manqué aux savoirs africains. Les contes utilisés sont

des textes narratifs, poétiques de courtes tailles et dont la production dépend de la maîtrise de l'art de la parole du narrateur à le mettre en relation avec les questions débattues. L'utilisation du proverbe constitue l'âme et l'éclat du discours et le sens du propos dans sa philosophie en même temps qu'ils incarnent la sagesse ancestrale. Les chansons quant à elles constituent de petites illustrations rythmiques. Le narrateur invente ou en emprunte. Cela lui permet d'illustrer et de donner du poids à son propos en démontrant aussi à son auditoire que ce qu'il est en train de dire ne provient pas de lui mais que d'autres avant lui l'ont déjà exprimé. Dans l'art oratoire on peut faire recours à la généalogie et à l'histoire locale. La première fait appel au dénombrement des membres de sa famille et constitue le mode traditionnel pour faire des présentations avant tout contact. La seconde est une sorte de récit à la fois où l'art de la parole trouve une importance particulière dans les événements à raconter en adéquation avec le thème en cours.

L'ensemble de ces éléments dans l'art de la parole se présente comme de simples phrases prononcées avec un débit plus ou moins lents pour faire connaître à son auditoire les valeurs, les richesses de sa culture et à l'initier également à l'art de la parole. Ces éléments constituent une suite de paroles destinées à agir sur l'auditoire qui en est le destinataire, dans la mesure où leur récitation vise à lui faire remuer ses fibres cervicales profondes.

Ces éléments qui enrichissent l'art de la parole sont pour la plupart des genres oraux en littérature, définis par KPATINDE F. (2006 : 21) comme « ... d'une part l'image esthétique du langage non écrit et d'autre part comme

l'ensemble des connaissances et des activités qui s'y rapportent ». L'auditoire attentif qui suit de près un discours oral donné par un orateur averti et doué voit défilé devant lui tout un univers beau, inimaginable avec des renseignements qu'il n'aurait encore jamais reçus. Dans un discours oral, il est très important voire indispensable de ni dissocier, ni répéter les éléments de la culture mais de savoir les utiliser, les agencer et les combiner afin de donner du poids à son discours et ainsi montrer son talent dans l'art oratoire.

I.5- Les richesses de la culture orale au Bénin

Les différentes cultures au Bénin ont parfois des traits de ressemblance et sont comparables aux couleurs de l'arc- en-ciel prises de proche en proche. Ainsi quand on observe attentivement deux cultures voisines au Bénin, il n'est pas aisé, voire possible de retrouver ce qui les différencie fondamentalement avec précision. On sait quand même qu'elles sont différentes les unes des autres mais on ne peut dire ni pourquoi ni comment. Cela démontre apparemment l'unicité de la culture au Bénin qui réside dans le fait que les cultures au Bénin forment un ensemble solide et uni. Dans les sociétés à tradition orale, l'art oratoire se fonde sur la conformité de l'approche à pédagogie de l'école traditionnelle laquelle vise à promouvoir à la fois des normes et compétences linguistiques comportementales culturelles, religieuses et cultuelles. C'est ainsi qu'elle trouvera dans sa démarche et ses contenus sa pleine expression dans la manipulation des proverbes, paraboles, contes, chansons et panégyriques, des textes de connaissances linguistiques et culturelles.

Cette démarche permet une assimilation facile des manières traditionnelles de s'exprimer oralement à travers l'utilisation des proverbes pour illustrer, évoquer une expérience reconnue. L'auditoire est en mesure à force de participer à des séances de procès d'éducation et de réunions traditionnelles de citer et d'expliquer les proverbes de son milieu, de dire et de comprendre les contes de son milieu, d'exécuter sous forme de chansons ou de musiques, les panégyriques claniques ou divinatoires de son milieu. Il est aussi habilité à faire connaître les coutumes et traditions de son milieu à travers l'éducation à l'art oratoire qu'il a reçu de l'école traditionnelle. Comme on le remarque, la chanson comme le proverbe et le conte dans l'art oratoire forme la saveur qui alimente et agrémente le discours. Cet ensemble forme un critère qui fait mieux ressortir la force du discours dans une société traditionnelle orale. Le concept du discours verbal est caractérisé par le recours à toute sorte de procédés symboliques gestuels et de figures de style soigneusement recueillis pour son dynamisme et son expressivité. Ce qui convient de retenir, c'est le poids du langage fortement inséré dans la structure historique de la communauté, de la langue et utilisé à chaque niveau de ses éléments culturels, les bases même d'une richesse culturelle indéniable et propre à la communauté. C'est donc un langage qui aborde en procédé stylistique des préoccupations d'ordre politique, social, économique et religieux.

Dans ce cas chacun de ces éléments garde ses fonctions particulières mais ont tous en commun la possibilité d'union entre les hommes. Mais au- delà de cette possibilité le discours traditionnel oral a une fonction socialisante, en ce sens qu'il constitue un processus qui pourrait désigner la manière dont les

hommes d'une collectivité ou d'une communauté apprennent les modèles de comportement et de pensée propre à leur société. C'est une école qui permet une union et une cohabitation libre entre les différents clans et favorise une symbiose de comportement qui permet la régulation des rapports sociaux.

Là les discours oraux ont une valeur didactique dans la mesure où ils permettent d'instruire : chacune de leurs composantes est utilisée pour exprimer des vérités. Ils permettent d'attirer la sympathie, tout comme ils sont sources de conflits, de disputes et de menaces. Mais ce qui est fréquent c'est qu'on s'en sert pour faire connaître à quelqu'un ses sentiments, pour le louer ou pour lui exprimer les hauts faits et les gloires de ses ancêtres. L'utilisation de la combinaison de ces éléments culturels dans le discours relève du souci de l'homme qui cherche à confluer sur l'autre les influences positives de ses expériences. Elle est alors l'une des expressions qui traduisent les sentiments humains, les désirs pour la simple raison que bien insérés dans le discours ces éléments touchent beaucoup plus le cœur humain qu'un long discours sur la morale. C'est l'un des exemples même de l'école dans la civilisation de l'oralité où viennent se divertir et s'éduquer tous les hommes et qui répond au souci d'un peuple, préoccupé par la conservation plus ou moins intact de son histoire et de sa culture au moyen de la parole. A ce niveau, le rôle de l'oralité est de renforcer le message de l'écriture et de favoriser la transition entre la culture orale auditive et la culture écrite. Les techniques de communication que sont l'oralité et l'écriture serviront la post alphabétisation dont le but est de rendre l'alphabétisation vraiment utile au néo alphabète. Il s'agit là d'une post alphabétisation capable de promouvoir le développement communautaire.

I.6- Les caractéristiques de la culture orale au Bénin

La pratique de discours à l'oral est à percevoir comme une organisation originale de la société, une manière de vivre où le fait de déclamer un texte oral est un prétexte permettant aux uns et aux autres de se transmettre des nouvelles et de chercher des solutions collectives aux problèmes qui se posent.

Cette pratique rend donc les rapports humains plus intimes et favorise l'inter échange. En appelant de tout leur cœur la sauvegarde des textes littéraires oraux, les conservateurs de la tradition veulent également conserver l'identité culturelle de la communauté au sein de laquelle ils vivent et amorcer ainsi l'écriture de leur langue par les contes, les panégyriques, les proverbes, etc... Ainsi avec les avancées technologiques, les communautés traditionnelles béninoises ne resteront pas en marge de la mondialisation car notre culture à travers ses éléments écrits en langues locales participent à l'échange sur des plateaux internationaux et à sa propre revalorisation en montrant aux autres ce qu'elle comporte comme grande valeur.

En écrivant nos valeurs culturelles dans nos langues on est sûr de ne rien perdre d'information culturelle. L'archivage des contenus donnerait une source pérenne d'information toujours disponible et consultable à tout moment. C'est une véritable mine pour la recherche et l'éducation.

A côté de ces éléments plus traditionnels comme les contes, les proverbes, les épopées, il existe des productions comme la chanson pour comprendre des enseignements et des leçons sur la vie pratique. L'ensemble de ces éléments culturels dans l'oralité devient progressivement un objet de divertissement qui acquiert une destination pratique puisqu'on attend de son pouvoir l'apaisement de la souffrance et la guérison des maux de l'âme. On peut donc se rendre compte que ces éléments nous sont apparus comme des institutions sociales à travers l'héritage des traditions. Ils constituent également une création d'intégration qui permet de vivre aisément parmi ses semblables ; car la société dans laquelle l'individu vit exige de lui une certaine conformité aux us et coutumes.

A travers ces éléments, l'individu peut facilement intégrer d'autres communautés culturelles, s'y identifier s'il obéit à l'ensemble des principes, des règles, des normes et des lois de fonctionnement établies par les ancêtres de cette communauté là en corrélation avec les principes qu'il a hérités de sa culture de base. Le non respect de certains de ces principes entraîne des désastres graves que seul le fa (ayidekuin) l'oracle chez les fons peut permettre de conjurer par des sacrifices et des cérémonies purificatoires. Le fa est d'origine yoruba (Ifa) et signifie génie et art de divination, on le consulte en cas de doute avant de prendre une décision importante et aussi pour conjurer le mauvais sort. C'est ainsi le lecteur du destin

Ainsi selon. Guedou G.G. (1985 : 140)), « le fa peut être considéré comme une voix ou une langue que le devin essaie de comprendre. Quand il le

sait et peut en expliquer toutes les expressions maximes, il est considéré comme un interprète compétent, un bon bokɔnɔ ».

A l'oral, la transmission de la pensée subit beaucoup de déperditions et de déformations dans le temps et dans l'espace. Il faut à la pensée un support de conservation qui puisse résister aux intempéries du temps. L'écriture se revèle dans ce sens le seul abri capable de loger et de protéger la pensée. Il faut dès lors sauvegarder la mémoire sur des objets à base de signes qui sont des codes de la pensée communautaire.

I.7- Oralite et ecriture au Bénin

Au même titre que toutes les communautés, celles du Bénin n'ont fait ou extériorisé leur histoire, culture et les grandes organisations culturelles et philosophiques qu'à travers leurs riches civilisations marquées par l'oralité. C'est donc à travers ce mode d'expression que se trouvent particulièrement la noblesse, le mode de penser, de vivre et de s'exprimer propre à leur communauté.

Ce mode d'expression ne peut pas être dissocié de la dimension linguistique qui se mesure par le biais de la maîtrise des valeurs culturelles, et historiques. Ces valeurs sont notées dans les paroles, les chansons et certains hauts faits de réjouissance populaire. L'arrivée du colonisateur a instauré un nouveau mode et un nouvel esprit d'apprentissage dans les habitudes béninoises avec l'implantation des écoles et des églises. Il s'agit et surtout de l'apprivoisement de la pensée par les techniques de la forme écrite. Dès lors la

culture orale a commencé progressivement à céder une partie de son champ expressif à la culture de l'écriture. Ainsi de nos jours l'oralité à elle seule ne suffit plus pour faire une civilisation moderne ; elle a besoin d'un relais, d'un support pour garantir la conservation à travers le temps et l'espace de la pensée. Cependant, il faut faire tout de suite une démarcation entre l'écriture (syllabique et l'écriture non syllabique) ; toutes deux ont besoin de la pensée orale pour leur évolution et leur maintien. Parmi les forces motrices du développement figure une qui est très indispensable, c'est l'écriture, la transcription par des signes conventionnels de toute la vie sociale.

I.7.1- Approche de définition de l'oralité

L'oralité est un concept difficile à cerner et à appréhender surtout quand l'on se situe dans le contexte d'une civilisation de l'oralité. Ainsi des auteurs ont abordé le concept de façons différentes.

Cauvin J. (1980 : 85) quant à lui qualifie la société orale de « groupes humains qui fondent la plus grande partie de ses échanges sur la parole ».

De ce point de vue, une société traditionnelle doit son être profond, sa mémoire, son savoir, son passé, ses conduites valorisées et leur transmission aux générations suivantes à la forme orale de communication. En d'autres termes, ce n'est pas seulement un échange de message dans l'instant présent, mais bien au delà il y a échange entre le passé et le présent avec ce qui fait que telle société dure à travers le temps parmi d'autres sociétés. La conception de Cauvin nous

semble acceptable dans la mesure où elle met l'accent sur le lien présent / passé qui est l'un des principaux rôles de la parole dans les sociétés orales.

Lorsqu'on se réfère à une société traditionnelle, on pense que c'est une société où l'on parle beaucoup et où la pratique écrite est ignorée. Jacques CHEVRIER (1986) rejette cette position et refuse de qualifier les sociétés orales de sociétés « sans écritures ». Pour lui « l'oralité et l'écriture n'entretiennent pas un rapport de succession, d'évolution ou d'exclusion mais correspondent chacune à leur place à des modèles d'expression obéissant à des conditions de production, de transmission et de conservation étroitement dépendante d'un certain type de société. »

I.7.2- Les spécificités de l'oralité

Dans une société orale, l'oralité est soumise à un grand nombre de règles et remplit des fonctions sociales très délicates. Dans le cadre de cette oralité, nous porterons un regard sur la parole et sur les différentes formes qu'elle prend en tant que véhicule dans une communauté donnée.

La parole est d'une importance capitale dans toutes les communautés. Cela nous fait penser à la notion de *« verbe »*, *« au commencement était le verbe »* selon l'Evangile de Saint Jean. L'échange de la parole est un mode de communication très sérieux et très important dans la vie sociale. On note essentiellement deux types de parole : la parole ordinaire et la parole sacrée. Par parole ordinaire, il ne faut pas entendre parole *« simple »*, au contraire elle est très élaborée, puisqu'on y retrouve les images verbales, les métaphores, les

citations, les aphorismes. Dans la vie quotidienne, l'art de la conservation de la parole existe chez *« les bons parleurs »* qui sont reconnus et leur réputation franchit les frontières de leur village et ils sont très sollicités.

Quant à la parole sacrée, elle est réservée aux cérémonies ; elle représente un mode formalisé de la parole ordinaire. Sa prosodie est particulière, elle peut être archaïque avant de devenir une liturgie si elle est proférée au cours des initiations dans les couvents, et elle n'est alors comprise que par ses membres. C'est la parole de prédilection dans la sphère politique, religieuse et mystique. Elle est la *« trame »* du monde et son usage inconsidéré peut entraîner des troubles graves. On retrouve le caractère sacrée de cette parole dans des pratiques qui paraissent insignifiantes mais qui sont chez les peuples qui s'y adonnent remplies de sens : jeter des noix de colas et verser des libations par terre avant d'invoquer des esprits sont supposés avoir des effets positifs rétroactifs sur la parole.

Selon GUEDOU G. G. (1985, 21), la parole dont le champ sémantique est entièrement recouvert par le couple xó et gbè constitue un miroir à double face dans les multiples rapports entre le langage et la culture. L'interface entre les deux termes apparaît fréquemment attrayante dans les échanges quotidiens et induit, bien souvent, si elle ne crée, pas une richesse sémantique parfois étonnante. A titre d'illustration, prenons les exemples ci-dessous:

1

Xó	ɖuɖɔ	nɔ	Jlo	we	Kaka	A	Ka	ɖo	gbe	ɖo	kɔ	nu	ă
/ La parole /	Action de dire	Morph. hab.	plaire	toi	tellement	Tu	mais	posseder avoir	voix	dans	cou	bouche	pas//

" tu aimes tellement parler mais, tu ne tiens que des propos désobligeants"

2

Xó	ɔ	e	tiin	gbe	e	mɛ	e	nɔ		dɔ	nu	mɛ	do	ɔ
Parole	dit	il	existe	voix	on	dans	on	*morph*.	Hab	Dire	Prep	quelqu'un	semer	Expan

"Il y a des manières de s'adresser à quelqu'un"

3

Xó	nyi	mɛɖe	Gbɛ	a
/ La parole /	être	/ quiconque /	égale de	/non //

"La parole n'a pas d'égale"

4

Xó	nyi	nu	bɔ	e	nɔ		zɔn	ji	mɔ	Ã
//parole	être	/ chose	/ coord.	/ on	/morph	de l'hab	/ tomber	/ sur	/ manière	/ pas //

"On ne s'ingère pas comme on veut dans les propos d'autrui"

5

Xó	ɔ	nu	wɛ	e	nyi	bɔ	e	nɔ		xwle	mɛ	
//parole/	Chose	/c'est	/ on	/	être	/ coord.	/ on	/	morph	de/ présentée	/	quelqu'un //
									l'hab			

"Il faut y être invité "

6

Xó	bi	nyi	Xo	ă
// Parole	/ tout	/ être	Parole	pas //

" Toutes les paroles ne sont, pas de la vérité "

7

Xó	bi	wɛ	E	nɔ		dɔ	ă
//Parole	/tout	/ c'est	/ on	/ morph	hab	/ dire	/ pas //

"Tous les propos ne sont pas bons à tenir"

Chez les Yoruba :

1- // ɔ / ni / ɔrɔ / iye / lɛnu //
il / a / parole / bonne / bouche /
il a la bonne parole dans la bouche
De sa bouche ne sortent que de bonnes choses

2- //ɔro rɛ / koro //
/cette parole / dure /
cette parole est dure.

3- // ɔrɔ / ko / jádè / lɛmirɛ //
/parole / ne / sortir / pas / de / sa / bouche /
La parole ne sort pas de sa bouche
Aucune parole n'est sortie de sa bouche
Il n'a rien dit.

4- //O / da / ɔrɔ / silɛ / bi / omi//
/Il / verse / parole / à / terre / comme / l'eau /
Il verse la parole à terre comme l'eau
Il parle tout comme s'il verse de l'eau par terre
Il a l'art de parler

5- //ɔrɔ / nɛ /kó / lɔ / sodò / kó / lɔ / so /ko//
/parole / ne/ va / ni / rivière / ne / va / ni / champ /
Sa parole ne va ni au champ, ni au marigot
Il parle pour ne rien dire.

6- // ɔrɔ rɛ / ko / lori / nidi / li iru //
/ Sa parole / ne / tête / ne / fesse / [a de queue]
Sa parole n'a ni tête, ni queue.
Ce qu'il dit n'a pas de sens.

7- //Oju / lɔrɔ / wa //
/Yeux / parole / trouver /
C'est dans les yeux que se trouve la parole.
La vérité se fait sentir dans les yeux.

8- //Oyɛ / ki / a bo / ɔrɔ yi / molɛ//
/Il / faut / que / on / couvre / cette parole / à terre /
Il faut qu'on couvre cette parole.
Il faut garder secrètement cette parole.

Partant de ces illustrations, la parole peut être dans ces deux communautés cachées, ouvertes, obscures, claires, silencieuses, sonores ou même venant du ventre. Toutes ces expressions relatives à la parole montrent son importance dans la pratique communicationnelle.

La manipulation de la parole est très délicate. Dans le cadre du sacré, pour qu'elle conserve son pouvoir magique, il faut respecter certaines règles et interdits. Les interdits linguistiques sont nombreux et peuvent concerner le lieu et le moment de la parole, il peut être relatif au lexique du sexe de la personne qui parle, à son âge. Ainsi, il est interdit de désigner directement la fonction excrémentielle, les organes sexuels, d'évoquer certains événements pénibles comme la mort du roi, celle d'une femme enceinte, d'un enfant mort-né et la mort d'un

jumeau… Dans la communauté fon, la mort du roi est désignée par l'expression :

dada yi alada

// Père / aller / alada // voir langage et pédagogie n°7

" Le roi est allé dans sa dernière demeure "

dada sin zan ku

// père / morph de possess. / nuit / mourir //

" La nuit est tombée sur le roi. "

Pour la mort d'un jumeau, on utilise les expressions :

E yi naki ba gbe

// Il / aller / bois / chercher / brousse //

Il est allé dans les bois."

O dokpo xú dokpo ji

// un / ajouter / un / sur // " L'un s'est collé à l'autre "

Pour la mort d'une femme enceinte, il est utilisé l'expression suivante afin d'éviter à une autre de subir le même sort :

Zɛn jɛ ado gudo

// Canari / tomber / foyer / derrière /

(" Le canari s'est renversé du foyer. ")

Pour les fonctions excrémentielles, on dit par exemple :

yi afɔ Ji ou yi nu gudo

//aller/ pied / sur / // aller / chose / derrière/ “ Aller se mettre à l’aise.” ou “ se soulager la fesse ”.

La nuit ou très tôt le matin, l’on ne doit pas prononcer le nom de certains objets comme : le piment, le sel, la potasse, le savon, l’huile de palme et le feu,… désignés respectivement par nuvivɛ, gbokeun, alɔyita, sinvɔ, xwlakɔ et myɔ.

De même chez certains adeptes de vodun en milieu fɔn il y a certains mots ou expressions que l’on ne prononce pas de façon anarchique, surtout pendant qu’ils sont en plein repas. Il s’agit entre autres des noms des animaux sauvages, du feu et de certains produits déjà énumérés.

Il est aussi interdit à l’adolescent d’appeler l’adulte par son nom. C’est pourquoi la famille connaît une sorte d’hiérarchisation dans laquelle on retrouve du sommet à la base : le hɛnnudaxo, les daa xwenɔ, les vigan, les xɔlihɛnnumɛxo suivis des acosu. Cette hiérarchie constitue la courroie de transmission de l’information au sein de la collectivité.

I.7.3- ECRITURE : APPROCHES DE DEFINITION

Dans les sociétés humaines, les hommes ont la possibilité de communiquer au moyen de plusieurs canaux : le canal oral, le canal écrit, le canal gestuel ; tous ces canaux servent de transmission de la pensée, mais tous

ne permettent pas sa conservation contre les dérèglements qu'elle subirait dans le temps et dans l'espace. En matière de relations humaines, les deux plus importantes caractéristiques externes du comportement de l'homme sont l'expression et la communication. La première affecte ce que l'on appelle le comportement personnel et la seconde le comportement social. C'est dans le second comportement que l'homme cherche à exercer des influences sur son environnement. Ainsi, il a besoin de s'extérioriser et d'émettre ses pensées soit sous forme orale, gestuelle et écrite. L'écriture est un système de représentation graphique d'une langue au moyen de signes inscrits ou dessinés sur un support et qui permet l'échange d'information sans le support de la voix.

Quant à GOODY J. (1979 : 274), « l'écriture et surtout l'écriture alphabétique, rendit possible une nouvelle façon d'examiner le discours grâce à la forme semi-permanente qu'elle donnait au message oral.

Ce moyen d'inspection de discours permet tant d'accroître le champ de l'activité critique, favorisera la rationalité, l'attitude sceptique, la pensée logique. Les possibilités de l'esprit critique s'accrurent de fait que le discours se trouvait ainsi déployé devant les yeux ; simultanément s'accrut la possibilité d'accumuler des connaissances en particulier des connaissances abstraites… ».

Technique de notation, de conservation, de détermination de la parole et de la pensée, l'écriture est un puissant instrument de sauvegarde du savoir ; en tant que tel, elle est l'élément qui crée l'harmonie entre les divers éléments fondamentaux du développement. Elle est cet outil précieux qui permet à

l'homme de prendre conscience de son état de développement. Il exige ainsi de lui la maîtrise de la transcription des parlers des couches sociales d'une communauté donnée et permet d'avancer vers l'alphabétisation. Ainsi l'alphabétisation, c'est-à-dire l'acquisition de la lecture, de l'écriture et du calcul dans sa langue ou dans une autre que l'on parle le mieux est l'un des facteurs principaux du développement. En effet, l'écriture peut se définir non pas comme un recours à la mémoire collective, mais comme une étape de conscientisation de l'individu. L'écriture vise essentiellement les connaissances, l'élévation de niveau de conscience de l'homme, sa participation à des activités productives. L'écriture ainsi définie fait partie intégrante de l'action pour le développement et il s'en dégage l'intérêt de la préoccupation actuelle qui est celle de conduire les populations à la base à la prise de conscience à travers l'alphabétisation.

De la synthèse de ce qui caractérise l'écriture, il faut reconnaître que l'écriture est la représentation de la parole et de la pensée par des signes conventionnels. Ces signes sont pour la plupart graphiques. Ainsi nous pouvons distinguer deux types d'écriture : l'écriture alphabétique et l'écriture non alphabétique. La première est celle qui prend appui sur les signes conventionnels de l'écriture grecque c'est-à-dire l'alpha (&) et la beta (β). La seconde est la représentation conventionnelle de la pensée et de la parole par tous les signes contraires à l'alphabet grec. Parmi ces signes représentatifs, on peut citer les pictogrammes, les idéogrammes, les paléographies et le braille.

I.7.4- ECRITURE : CANAL DE CONSERVATION ET DE TRANSMISSION DE LA PENSEE

Etant donné que l'écriture permet à la pensée et à la parole de se fixer et de se maintenir, la pensée et la parole trouvent aussi en elle leur refuge. Si c'est la parole qui donne corps à la pensée, l'écriture constitue le domicile, le logement ou le jardin où vit la parole à l'abri de la dégradation et de la déperdition. De ce fait et partant de cette considération, toutes les communautés ont connu à travers les âges différentes formes d'écriture. Ainsi avant même l'invention de l'écriture, les Egyptiens ont déjà inventé une forme d'écriture (l'écriture hiéroglyphique) à 3000 ans avant J.C. Dans ce mode d'écriture les caractères ont une forme figurante. Ce sont des dessins en miniature qui représentent un mot entier ou des fois une idée.

Ce sont aussi des idéogrammes. Le mot maison est représenté par l'image de la maison de même que le signe lion est la représentation de l'image lion. Un homme dansant est la représentation de la joie. D'autres hiéroglyphes ont une valeur phonétique et évoquent un son.

Lorsque seules les consonnes sont notées le lecteur doit restituer les éléments vocaliques (les voyelles) et découvrir le sens exact des mots en s'aidant du contexte. L'écriture Brahmi (- 300 ans) et l'écriture japonaise dérivées de l'écriture chinoise sont également des écritures syllabiques.

L'évolution de l'écriture peut donc se résumer en quatre stades principaux au cours desquels les représentations graphiques se sont progressivement

éloignées de l'objet ou de la notion à représenter pour se rapprocher de la forme sonore du message.

Selon AKOHA A. B. (1987:6) « dans une société dite sans écriture ou de tradition orale, on y relève cependant des pratiques scripturales, des aides mémoires gravés, sortes de dessins qui permettent à des personnes en situation de communication de défier le temps et l'espace.»

Les signes géomantiques constituent eux aussi un système d'écriture où tous les initiés se retrouvent et en font les mêmes interprétations. Ces signes sont des messages écrits et qui peuvent être seulement décryptés par celui qui s'y connait c'est-à-dire un initié à ce système. Chacun des seize signes de ce système est porteur de message spécifique, d'interdits et de sacrifices particuliers d'une communauté à une autre et d'une époque à une autre, ces signes ont la même et unique interprétation, lecture et commentaire.

De ce commentaire peuvent ressortir dans les dispositions à prendre, les sacrifices et les rituels à faire afin que celui pour qui le Fa parle puisse retrouver de l'harmonie et la paix sociale. Bien que d'origine yoruba, le Fa a traversé des frontières et s'est imposé dans la communication sociale, rituelle et religieuse. Ses symboles sont devenus universels et s'étudient de plus en plus dans nombre de centres de formation académique, professionnelle et universitaire. Chacun de Ces symboles cachent des vertus, des rituels, des divinités et des sacrifices. Ainsi le tableau suivant illustre les caractéristiques de chacun des seize signes du Fa ayidékwin.

LES SIGNES GEOMANTIQUES COMME MOYENS ET MODE DE COMMUNICATION CAS DES SEIZE SIGNES-MERES

Tableau N°2 : Les seize signes-mères

Signes	Explications
Premier signe (masculin) Èji Ogbè Gbê-médji I I I I I I I I	Aîné des enfants d'Ifa Dieu des rois et des chefs maître de l'eau et maître du jour Symbolisation = Cercle Divinité présidant = Chango ou xɛvy oso)

Signes	Explications
Deuxième signes (féminin) ɔyɛkú Méji Yêku-mêdji II II II II II II II II	Contraire au complément du premier Il a appris aux hommes à travailler la terre à manger du poisson, à fabriquer des poteries cuites Symbolisation = Cercle dont l'intérieur est noire car il représente la nuit et la mort Divinité présidant . les morts

Signes	Explications
Troisième signe (masculin) Iwori Méji Oli-mêdji II II I I I I II II	Il a crée l'hyène, les lions et les sorciers Il a donné les règles aux femmes Il a introduit la pratique de la décapitation et incité à l'adoption du régime alimentaire carné. Symbolisation Hyène Divinité présidant = Dieu de la richesse (Lissa)

Signes	Explications
Quatrième signe (féminin) òdi-Méji Di-médji I I II II II II I I	introduit la femme sur la terre et a appris aux humains à copuler Il s'occupe aussi des jumeaux et des singes qui sont considérés comme des jumeaux Il a formé la mer et le mil Révélé aux hommes les couleurs blanches et noire ainsi que de s'asseoir sur les fesses prendre contact avec la terre Il a établi le principe de la royauté Symbolisation = Deux fesses représentent la femme Divinité présidant = l'inconnu, étranger, ténèbres et obscurité

Signes	Explications
Cinquième signes (masculin) Irosùn Méji Lôsô-mêdji I I I I II II II II	Il est lié au sang et à la couleur rouge Il a créé des fosses mortuaires et donné aux rois le sabre <u>Symbolisation</u> = Trou <u>Divinité présidant</u>. Fait très grave, malheur inévitable, danger, le tonnerre

Signes	Explications
Sixième signe (féminin) ɔ̀wɔnrin Méji Hwɛnli-mêdji II II II II I I I I	Il a créé le soleil et le feu <u>Symbolisation</u> sorcellerie, espièglerie <u>Divinité président</u> dieu de la terre (sakpata), sorcellerie

Signes	Explications
Septième signe (masculin) ɔbara Méji Abla-mêdji I I II II II II II II	Il a créé l'air et fait descendre les insignes royaux : le parasol et la bannière Symbolisation, énergie éolienne, Divinité présidant arc-en-ciel

Signes	Explications
Huitième signe (féminin) ɔkanran Méji Aklan-mêdji II II II II II II I I	Il a créé la parole humaine Symbolisation singe, cynocéphale Divinité présidant jumeaux

Signes	Explications
Neuvième signe (masculin) Òguda Méji Guda-mɛji I I I I I I II II	Il représente le forgeron céleste Il règne sur le fer, la forge et les armes L'humanité lui doit la notion de partage, de découpage Il préside aux accouchements Il a introduit sur la terre la tortue, le chien, le chat, le coq, l'alcool et d'autres richesses Symbolisation le poignard Divinité président le dieu des métaux (gu), des chasseurs

Signes	Explications
Dixième signe (féminin) ɔ̀sa Méji Ta-mêdji II II II I I I I II I I	Il a créé tout ce qui mange ainsi que les Animaux sorciers Il préside aux organes génitaux humains que dieu avait créés sous l'aisselle et qu'il a placés entre les cuisses Symbolisation pirogue, femme Divinité présidant dieu de sauvegarde, les jumeaux et minon nan

Signes	Explications
Onzième signe (masculin) Ìka Méji Kà-mêdji II II I I II II II II	Il a créé les hommes blancs et les Haussa Symbolisation serpent, évolution , continuité Divinité présidant sakpata (dieu de la terre), entrainant la maladie de la peau, de ventre, des jumeaux

Signes	Explications
Douzième signe (féminin) Òtúúrukpɔ̀n Méji touloukpin-mêdji II II II II I I II II	Il représente la fécondité des femmes et la richesse Symbolisation le poignard, injustice Divinité président tiraillement et traînant la maladie de ventre

Signes	Explications
Treizième signe (masculin) Otura Méji toula-mêdji I I II II I I I I	Il représente tout ce qui est mâle (musulman) Symbolisation femme Divinité présidant dieu des femmes (minɔ na)

Signes	Explications
Quatorzième signe (féminin) Ìrɛtɛ Mèji Lêtê-mêdji I I I I II II I I	Bien que lié à la maladie et la mort, il est une déité bonne qui interdit le sacrifice humain Symbolisation variole Divinité présidant dieu de la variole (sakpata)

Signes	Explications
Quinzième signe (masculin) ɔshɛ Méji Chê-mêdji I I II II I I II II	Il a formé le ciel, l'argent et les défenses d'éléphant Symbolisation la douceur, la lenteur, la patience Divinité présidant dieu de la terre (sakpata)

Signes	Explications
Seizième signe (féminin) Òfún Méji Fu-mêdji II II I I II II I I	Il est considéré comme la mère des quatorze signes Dont ogbe medji c'est le père Symbolisation Un œuf où s'inscrivent verticalement Douze points par paires superposées et horizontalement quatre traits. C'est le signe de la création On l'identifie parfois avec le Dieu créateur ou avec Serpent considéré comme co créateur Divinité présidant dieu de l'Iroko (loko)

Source : *résultat de nos recherches*

I.7.5- DE L'ECRITURE SEMIOLOGIQUE

L'écriture sémiologique est aussi une forme de l'écriture non alphabétique. C'est l'ensemble de tous les systèmes de la communication non linguistique. Ce système d'écriture est basé fondamentalement sur le rapprochement du signifiant et du signifié dont l'analyse donne une orientation, une interprétation un commentaire aux signes dont on est en présence. Ainsi dans nos communautés, certains clans, certains regroupements de familles et des congrégations religieuses se distinguent des autres par des traits caractéristiques dénommés scarification ethnique. Ils permettent de les identifier, de les reconnaître et de les situer géographiquement. Selon EKWEGBALU K. F. (2011 :8) « les rites de ces scarifications sont en principe pratiqués à des moments importants de la vie de l'individu, ils déterminent un rang social, une classe d'âge, une appartenance à une société secrète, familles, tribus, etc.. C'est une véritable écriture corporelle, un arbre composé de signes et de symboles. Certains individus savent lire sur le corps. En observant ces signes et symboles, ils peuvent définir l'ascendance du porteur de cette scarification ». Les scarifications ethniques sont des traits permettant à un étranger d'identifier son interlocuteur sans même avoir besoin de connaître son patronyme. De ce fait les scarifications faciales deux fois cinq (2x5) c'est-à-dire deux sur le front, deux sur chaque tempe et deux sur chaque joue renvoient à la grande famille clanique des Dɛnɔ. Dans cette grande famille clanique on peut retrouver des sous familles KaKpo-cici à Savalou, Ajovi à Ouidah, AMUSU à Tori-Bossito leur totem est le python. On a aussi les deux fois deux (2x2) c'est-à-dire DEUX sur chaque tempe. Ils appartiennent à la grande famille clanique des Ayatɔ. Dans

cette grande famille on retrouve des sous familles comme HUNTƆDJI, AYADOKUN, LANMADUSELO, Wangbɛ à Abomey, la sous famille Guedou à Tɛnji, la sous famille Fandohan à Jija et la sous famille Alitonou à Kɔvɛ. Leur interdit, c'est le légume nyatoto et leur divinité, le vodun Agasu. Dans les parties septentrionales, le un fois un (1x1) c'est-à-dire une scarification verticale sur chaque joue est l'identification chez certains Yowa et Waaba.

Les images constituent un système d'écriture et sont classées dans l'écriture non alphabétique. C'est le symbolisme de la figure qui donne à l'image un sens et une signification. D'une communauté à une autre, ces images ont la même signification ; selon AKOHA A.B. (1987 :11) « chez les Fon, les pictogrammes servent à représenter, par ordre d'importance, des personnages mythiques ou religieux, des noms royaux, des faits historiques comme les exploits guerriers, des incantations et enfin des proverbes, domaine de prédilection du langage amoureux »

Ainsi l'arc-en-ciel nyĭ de son nom profane et de son nom sacré Ayiɖo Hwɛɖo est dans la communauté fɔn une divinité du bien. Son apparition dans le ciel est un signe annonçant le bonheur sur la terre. Il est vénéré et adoré par les populations qui lui vouent un culte digne de son nom. Chacune de ses couleurs a sa signification et c'est la combinaison et la fusion de ses trois couleurs fondamentales qui donnent à l'arc-en-ciel sa vertu et sa puissance. Ainsi donc, la couleur verte qui le compose est le symbole d'abondance, d'exubérance, de la verdeur de la terre et de la bonne récolte. Quant à la couleur jaune, elle

symbolise l'espoir, la couleur rouge est le présage de l'énergie et de la vitalité. La synergie des symbolismes de toutes ces couleurs revêt que l'arc-en-ciel est une divinité qui non seulement annonce aux hommes la prospérité et l'abondance des récoltes mais aussi donnent aux hommes le succès, le bien être social et l'abondance matérielle.

De même le cauris, thème d'échange dans les temps anciens demeure le symbole de la devise, de la fortune et de la richesse.

Dans cette société, un dauphin qui accède au trône prend un nom royal et un emblème qui marquent son règne. Cet emblème est souvent la représentation symbolique ou proverbiale de ce nom royal. Il peut aussi symboliser la puissance magique sur laquelle ce roi s'appuie avec des défis qu'il lance à ses ennemis proches ou lointains. Ainsi chacun des douze rois du Danxomɛ à son emblème qui le représente, l'identifie et le singularise. Pour illustration, nous allons prendre l'emblème de quelques rois de ce royaume.

– **Hwegbája** *: son emblème est symbolisé par un poisson, une nasse et un manche de houe. Il signifie :*

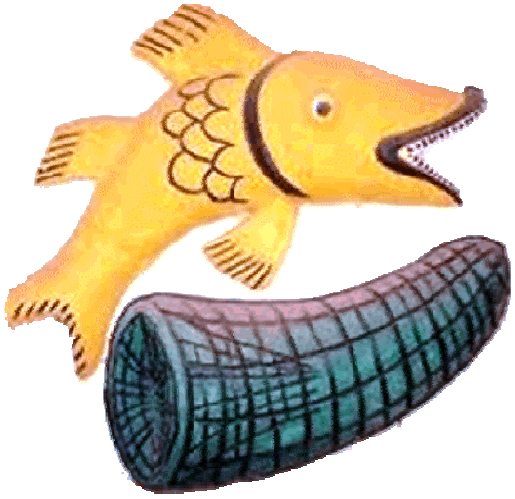

Emblème de Houégbadja

Hwe	gbɛ	Aja	ma	yi	Aja
// Poisson /	refuse /	nasse /	négation /	aller /	nasse //

"Le poisson qui ne s'est pas intéressé à la nasse n'y entre pas" Cela signifie que le roi a déjoué toutes les intrigues de ses ennemis et qu'il est insaisissable.

– - **Kpɛngla** : *dans son emblème, on lit un oiseau akpán et un fusil. Cela signifie :*



Emblème de Kpingla

Sin mɛ kpɛn glagla ma ji avivɔ

// Eau / dans / pierre / dure / nég. / craindre/ froid//

“ La pierre dans l’eau ne craint pas le froid ” Le roi est insensible aux attaques de ses ennemis.

On peut faire de cet emblème une autre lecture.

Akpán glagla nɔ xú bɛ́ xɛ lɛ

// oiseau / dure / morph. hab / porter / bec / oiseau / plur. //

L’oiseau Akpan excité frappe les autres oiseaux. Cela signifie que le roi est impatient de faire des conquêtes.

– **- Agonglo** : *On le représente souvent par un ananas avec deux couteaux barbelés ou quelquefois par un rônier et un couteau barbelé. De la lecture de cette image on peut retenir :*



Emblème d'Agonglo

So	jɛ	dě	bɔ	agɔn	glo
// Foudre /	Foudroyer/	/ palmier /	et /	ananas, rônier	échapper//

" La foudre tombe sur le palmier mais l'ananas ou le rônier lui échappe."

Ce qui est une allusion directe au fait que non seulement échappé au danger d'être foudroyé auquel il avait échappé mais à tous les obstacles auxquels il avait échappé.

– - **Gezò** : *Son emblème est représenté par un buffle et un sabre recourbé. Sa lecture donne :*



Emblème de Guézo

Ge	ɖè	zo	ma	sì	Gbě
//Oiseau/	/émettre/	/feu/	/morph/	/mettre/	/brousse//

“ L’oiseau Ge brille comme le feu mais ne met pas feu à la brousse.”

Le roi compare ses ennemis à cet oiseau aux ailes écarlates qui n’a du feu que la couleur. Son emblème peut avoir une autre lecture :

Agbo	Do	glo	bo	zlɛ́	tò
//buffle/	porter/	Immunisé/	et /	traverser/	pays//

“Le buffle dans toute sa puissance traverse le pays sans craindre.”

Le roi veut signifier par là qu’il est comme le buffle qui s’est préparé et à traverser le pays sans crainte.

– **Gbɛhànzìn** : *dans son emblème figure un requin, un œuf tenu par deux mains un sabre. Sa lecture donne :*



Emblème de Béhanzin

Gbɛ	wɛ	hɛn	azin	bɔ	ayi	jlɛ
// Monde	/ qui /	tenir /	œuf /	et /	terre /	mesurer //

“Notre monde a produit un œuf dont seule la terre sent le poids.” On peut en faire une autre lecture :

Gbowele	fɔn	adàn	bɔ	xu	ji	Gble
// Requin	/ soulever	/ colère /	et /	mer /	sur /	gâter //

“Le requin se met en colère et la colère s’installe sur la mer.” De même que les requins sont redoutés de tous les marins, ce roi sera redoutable pour les commerçants blancs qui arrivent dans son royaume par la mer.

De toutes les façons quelle que soit sa forme, l’écriture demeure un canal et un support de conversation, de transmission de la mémoire d’un peuple. Les

Africains en général et les Béninois en particulier n'ont connu l'écriture alphabétique qu'avec l'avènement de la colonisation. Ce type d'écriture s'est progressivement implanté dans toutes les communautés drainant ainsi de nombreuses populations qui se sont fait initier à sa transcription et à sa lecture. Toutefois, cette nouvelle forme d'écriture n'a pas pu se substituer à l'écriture non alphabétique adoptée par les populations comme moyen de conversation et de transmission de la pensée depuis les temps ancestraux. Comment est-ce que l'écriture alphabétique occidentale a-t-elle fait son implantation dans les communautés béninoises ?

De l'écriture synthétique dans laquelle un symbole graphique représentait un objet ou un concept, l'écriture a d'abord évolué vers un découpage analytique où chaque signe évoque un mot. Ensuite viennent les écritures syllabiques où le code écrit reproduit par les différentes syllabes de la langue orale. Enfin l'écriture alphabétique qui permet d'associer à chaque syllabe graphique un son de la chaîne parlée.

I.8- INTRODUCTION DE L'ECRITURE ALPHABETIQUE OCCIDENTALE AU BENIN

Les communautés béninoises sont des sociétés de tradition orale du fait qu'elles n'ont pas connu l'écriture alphabétique comme mode de conservation de la culture. Mais avec l'avènement de la colonisation, les Portugais et les Français ont envahi les côtes du Bénin et y ont implanté des écoles. Dans le journal la Croix n°10 au Dahomey en octobre 1950 page 4, il est écrit : « Ce fut en 1680, par les portugais, que la première école fut créée à Ouidah. Elle

comprenait deux sections : une masculine d'un effectif de 60 élèves et une autre féminine avec une moyenne de 15 élèves.

L'enseignement suivit son cours jusqu'à une certaine époque. Malheureusement cessa d'ouvrir ses portes à une date que l'histoire ne précise pas.

En 1825, à l'arrivée des premiers Missionnaires français, le Fort portugais, abandonné depuis, était en ruines.

Le 10 février 1862, les Missionnaires français rouvrirent l'école mais l'enseignement continuait à être donné en portugais qui était la langue officielle et commerciale de l'époque.

En 1865 pour aplanir certaines difficultés du moment et satisfaire la susceptibilité des officiers français du protectorat la première école française fut ouverte à Porto-Novo, précisement le 27 janvier 1865.Cette école devança donc celle de Ouidah qui commencça vers 1888.Mais l'instruction était reservée aux brésiliens et aux enfants rachetés de l'esclavage. » Ils étaient d'une part à la conquête d'interlocuteurs et d'interprètes pour faire couler leurs produits commerciaux et d'autre part pour faire la promotion de leur culture. Ils se sont servis des ouvrages écrits dans leur langue selon leurs lettres alphabétiques. C'est grâce à la mise au point de l'imprimerie en 1440 par Gutenberg que les Français ont pu déverser dans nos communautés leur savoir et leur savoir-faire. L'initiation à l'écriture avait commencé avec la langue française. Mais avec le temps, le besoin d'écrire dans les langues béninoises s'est fait sentir puisque le français a très tôt montré ses limites dans la conservation et la transmission de la culture des communautés béninoises. Ils se sont servis au début de l'alphabet français avec des signes diacritiques pour matérialiser la différence entre les

sons. Mais progressivement ils ont sur la base de l'alphabet grecque trouvé des signes pour symboliser les sons dans nos langues.

I.8.1- L'historique de l'école au Bénin

L'écriture au Bénin de nos jours est la conséquence directe de l'implantation de l'école au Bénin. Etant une institution importée, l'école a pu former des cadres du Bénin depuis la fin du 19e siècle. Selon FANDOHAN A. (1999:20), elle fut d'abord l'œuvre des missionnaires qui cherchèrent des fidèles à leurs institutions religieuses et ensuite imposée par l'administration coloniale. Les premières écoles étaient donc d'ordre confessionnel. Dans les régions septentrionales du Dahomey et plus précisément à Djougou et à Parakou furent implantées les premières écoles coraniques. Les missionnaires protestants ont installé leurs écoles successivement à Ouidah, à Agouè, à Grand Popo et à Porto-Novo entre 1843 et 1891. C'est le Révérend Thomas Joseph MARCHAL qui a eu le mérite d'implanter les premières écoles protestantes de Porto-Novo en 1862 et puis en 1891. Les missionnaires catholiques ont commencé à implanter leurs écoles entre 1861 et 1898. Les premières écoles furent implantées à Ouidah en 1861 et 1884. A Porto-Novo, elles furent implantées en 1862 et 1872. A Agouè l'école catholique fut installée en 1878. Celles de Zannylando et d'Abomey-Calavi furent respectivement créées en 1896 et 1898. Toutes ces écoles que nous venons de citer qu'elles soient coranique, protestante ou catholique ont pour objectif principal d'apporter la parole de Dieu au peuple. Comme chacun le sait, les pères de la Société des Missions Africaines sont venus au Dahomey pour évangéliser les Populations. Très tôt, ils se sont rendu compte que cela ne sera favorable que grâce à une bonne organisation du

système de scolarisation des jeunes et du système de santé dans le pays. Ainsi les pères fondèrent déjà en 1865 une école qu'ils dédièrent à saint Joseph. C'était le premier établissement d'enseignement en français ouvert au Dahomey car celles ouvertes précédemment par les pères à Ouidah étaient d'expression portugaise.

Dans un article anonyme publié dans le numéro I de l'écho des Missions Africaines en janvier- Février de 1902, il est fait mention des initiatives prises par les pères pour soigner les malades et prévenir dans la mesure du possible certaines infections graves.

Il n'y a aucun doute sur le fait que l'ouverture d'une école et d'un dispensaire a contribué à l'œuvre d'évangélisation pour laquelle les Missionnaires sont venus jusqu'à chez nous. On ne peut donc s'empêcher de dire que les premiers chrétiens catholiques du Dahomey appartenaient à une classe sociale qui était, de fait en rupture avec les pratiques coutumières c'est-à-dire toutes les ceremonies liées au culte tradionnel du bas peuple. Ces premiers baptisés pouvaient prendre le relais des Missionnaires afin de faire progressivement du peuple Dahoméen un peuple de Dieu et une élite.

Avec le temps l'administration coloniale s'est impliquée dans l'installation des écoles : ce sont les écoles laïques qui ont commencé à voir le jour à partir de 1890. La première au Dahomey à Porto-Novo fut créée en 1891. Le gouverneur général Roume, avec l'arrêté qu'il signa en novembre 1903 institua l'école et organisa le service de l'enseignement en Afrique occidentale

française. En 1945 le journal officiel de l'AOF N° 2182 du 15 Septembre 1945 décida de l'extension des écoles primaires et la création de quelques établissements qui assurent un enseignement secondaire et technique.

I.8.2- Les apports de l'école

Les premiers bénéficiaires de l'ouverture de l'école coloniale furent les Brazilo-portugais, premiers collaborateurs du colonisateur. Ils constituent ainsi une couche de bourgeoisie qui suscitera de la part des colonisés l'envie et la volonté de les imiter et bénéficier des mêmes privilèges. En effet, au fur et à mesure que l'organisation de la colonie va progresser, la question de l'encadrement colonial va devenir plus préoccupante. La nécessité d'avoir sous la main beaucoup d'intermédiaires efficaces devient plus préoccupante. Ainsi, l'école peut à elle seule fournir des cadres autochtones.

C'est le premier objectif essentiel du colonisateur à l'ouverture de l'école. En plus des éléments brésiliens, les fils des chefs traditionnels et des intermédiaires fréquentent l'école. Dans cette percée et avec les besoins dans divers domaines à savoir : l'administration, le commerce, le transport et l'agriculture qui ne cessent de s'accroître, le colonisateur est bien obligé d'avoir recours à d'autres ressources de la société colonisée. Cependant, une telle extension présente des risques car l'école offrait au colonisé la possibilité de développer ses capacités en élargissant son horizon culturel qui va à la longue favoriser chez lui une prise de conscience de sa situation d'exploité. C'est un risque assez grave que le colonisateur avait encouru. Ainsi l'objectif sera alors tout juste de développer l'enseignement indispensable à l'exploitation de sa

colonie. C'est dans ce sens que HARDI G. (2005: 62) écrit « Il suffit d'ouvrir les portes de nos établissements scolaires, de nos administrations à ceux là seuls qui se plient à notre société ». Mais une telle sélection restreinte aux seuls bénéficiaires, détourne les masses colonisées de l'instruction trop précieuse et inaccessible. Son contenu est donc orienté pour afficher une image de puissance forte de la France. Une telle image ne saurait garantir les dangers redoutés par le colonisateur. Le souci premier n'est pas seulement de donner une formation rationnelle aux cadres dahoméens mais surtout de rechercher d'auxiliaires dévoués pour des tâches subalternes d'encadrement. L'essentiel du programme est orienté vers l'étude du français. Les bénéficiaires d'un tel enseignement au rabais sont des jeunes dahoméens conscients de jouir d'un certain privilège et d'être une élite. Ainsi, l'école apparait pour eux le seul meilleur moyen de promotion sociale.

Dans cette promotion sociale, il y a le fait que les élites sorties de l'école coloniales non seulement avaient la possibilité de parler le français mais aussi avaient la possibilité de choisir un domaine d'activité professionnelle. De ce fait, dans leur rang on note divers cadres comme les enseignants, relais du colonisateur dans les écoles ; les commis, les secrétaires, les agents de la médecine moderne qui accompagnent le colonisateur blanc dans les hôpitaux et certains centres de santé. Des agents de recouvrement des impôts de capitation…

Dans ces établissements de formation en amont de tout apprentissage il y a eu le développement de l'étude de la lecture et de l'écriture. On y dispensait

aussi aux apprenants des notions de dessin, de l'hygiène, des sciences physiques et naturelles, de l'agriculture, de la géographie et de l'histoire de la France. Il y avait également dans le rang des élites, des techniciens dans divers domaines comme en topographie, en hydraulique, en électricité et en mécanique.

La cohabitation avec les Blancs a permis aux premières élites de prendre conscience et commencer progressivement à réfléchir sur les conditions de vie que les Blancs leur font endurer. Cette prise de conscience est à la base des mouvements de révolte pour montrer au colonisateur que les maux pour lesquels il juge les Noirs existent aussi chez lui et qu'il n'est ni supérieur, ni meilleur aux Noirs. De ces mouvements de révolte, des parutions en langue du colonisateur sont nées ; toujours dans le souci de l'indexer, de l'apostropher et d'attirer son attention sur le fait que les Noirs aussi ont des valeurs.

Ces mouvements ont eu pour finalité l'accession à l'indépendance nationale. Pendant ces révoltes, les élites ont senti le besoin de rester fidèles à leur culture d'écrire leurs pensées dans leur langue.

I.8.3- Introduction de l'écriture des langues nationales

La langue, au-delà d'être un moyen de communication est un vecteur d'expression culturelle touchant l'identité des peuples. Il est donc évident que la langue est le moteur de la gestion de la vie des populations et de tout ce qui concerne le développement. C'est dans cette logique que le colonisateur a refusé aux colonisés le droit au développement en lui niant sa propre langue pour lui en imposer une autre. C'est pour mieux lui inculquer les valeurs étrangères. Durant

la colonisation, les politiques linguistiques, même quand elles existaient portaient encore la marque du colonisateur qui adoptait une politique de négociation des langues nationales africaines et déniait à ces dernières la capacité d'être des moyens d'expression capables de promouvoir un développement quelconque.

Avec l'avènement de la lutte pour les indépendances les élites nationales ont commencé progressivement à penser au devenir de leur culture ainsi celles qui interviennent dans le domaine de l'éducation ont commencé à reconnaître que l'éducation doit nécessairement s'adapter aux réalités psychologiques sociologiques et culturelles des peuples auxquels elles s'adressent. La plus importante de ces réalités est incontestablement la langue. C'est à travers elle que se donne et se reçoit l'enseignement.

Dans sa parution n°10 du 10 décembre 96-janvier-février 97 le bulletin de liaison et d'information des institutions scolaires protestantes d'Afrique à Abidjan écrit : « L'œuvre scolaire protestante a vu le jour avec la venue sur la côte atlantique, du royaume de Danhomè, du missionnaire anglais Thomas Birch Freeman, pasteur de la Société des Missions Weslyennes de Londres.

Reçu successivement à Cana et à Abomey par le roi Ghézo du 13 au 30 mars 1843 après deux mois d'attente à Ouidah, il se vit accorder le droit d'évangeliser à travers le royaume.

Les Missionnaires, protestantes dans le souci d'évangéliser les plus grandes masses possibles ont introduit les langues nationales dans l'enseignement de la catéchèse. Ils sont les tout premiers à essayer une écriture

alphabétique des langues nationales car ils ont compris très tôt que l'écriture selon l'alphabet français est incompatible à la pensée linguistique de leur cible. Ils ont dès lors élaboré des supports de cours pour la catéchèse dans les langues nationales en commençant d'abord par le fon et le gun. La preuve est que ce sont dans les langues qu'il y avait eu les premières tentatives de traductions des textes bibliques. A l'origine de cette transcription, les Missionnaires utilisaient l'alphabet français avec des signes diacritiques pour marquer la spécification des sons propres aux réalités linguistiques. Ainsi pour transcrire le son [ɔ] c'est-à-dire la voylle postérieure mi-ouverte non- nasalisée, ils écrivaient [o] ; le son [ɛ] c'est-à-dire la voyelle antérieure mi-ouverte non- nasalisée est transcrit [è] et le son [ɖ] c'est-à-dire l'occlusive (faible) apicale alvéolaire est transcrit [d]. Les digraphes [kp] occlusive labiale vélaire sourde et [gb] occlusive labiale vélaire sonore sont bien transcrits mais prononcés en deux sons distincts.

Au fur et à mesure que la pratique de l'écriture évolue, l'usage de ce type d'alphabet n'est plus adéquat et ne correspond plus aux réalités du temps. Ainsi, en août 1975 suite au séminaire sur l'harmonisation et la normalisation des alphabets des langues de la sous région, séminaire qui a regroupé le Togo, le Ghana, le Niger, le Burkina- Faso (ex Haute Volta), le Nigéria et la République du Dahomey, le gouvernement par décret N° 75- 272 en date du 24 octobre 1975 a rendu officiel et obligatoire l'alphabet national pour l'écriture de toutes les langues béninoises.[1]

[1] cf Décret n° 75-272 en date du 24 octobre 1975 portant réglementation et officialisation de l'alphabet des langues nationales

En application de ce décret, le Centre National de Linguistique Appliquée (CENALA) (ex commission nationale de linguistique) avait en novemvre 1975 publié une plaquette présentant cet alphabet. Depuis ce temps, ce n'est qu'en juin 1990 que la deuxième version de cette plaquette est sortie, puis une troisième en mars 1998. Mais l'actuelle version date déjà de 2008. Cependant, malgré ces successives rééditions, des problèmes scientifiques demeurent puisqu'on n'est encore jamais allé au-delà des questions orthographiques. L'alphabet ainsi élaboré pour l'écriture des langues nationales au Bénin compte trente huit (38) consonnes et dix (10) voyelles. Ce sont ces quarante huit (48) lettres ou groupes de lettres qui ont servi de base des écritures dans toutes les langues parlées au Bénin. Toutes ces lettres ou groupe de lettres n'existent pas in extenso dans toutes les langues. Chaque langue puise dans ce stock des lettres ou groupe de lettres propres à l'expression de ces réalités.

Alors, existe-t-il chez nous au Bénin une politique linguistique conséquente qui sous-entend l'usage tant en parlé qu'en écrit de nos langues nationales. Il y a quelques textes légaux qui traitent des langues nationales.

Dans le discours programme du 30 novembre 1972, il a été prévu de « revaloriser les langues nationales ; réhabiliter notre culture en l'adaptant au besoin de nos masses laborieuses. » Après ce discours programme et après l'ordonnance 75-30 du 23 Juin 1975 portant loi d'orientation de l'éducation Nationale reprise dans la loi fondamentale de 1977, les autorités hiérarchiques ont pris des dispositions légales en vue de doter les langues Nationales d'un statut juridique. Dans cette perspective l'arrêté interministériel

N° 02-17 portant création du comité national de la presse a été pris le 24 Février 1974.

Par arrêté N° 569/MENCJS/CAB du 5 Juin 1974, il y a eu la création de la Commission Nationale de Linguistique (CNL). Des tâches précises lui ont été assignées en matière de description des langues afin de les doter d'instruments pédagogiques, d'alphabets de règles orthographiques, de précis grammaticaux, des syllabaires des vocabulaires, des dictionnaires. Les actes juridiques allant dans le sens de la clarification du statut juridique des langues nationales existent et peuvent s'observer dans différents textes.

La constitution du 11 décembre 1990 stipule en son article 11 alinéas 1er que chaque peuple a le droit de faire usage de sa langue ou de sa culture sans toutefois empêcher l'usage de celle des autres. Ainsi, le 25 février 1991 il y a eu la promulgation de la loi N°91-006 portant charte culturelle en République du Bénin. Par le décret N°92-242, il y a création du fond d'aide à la culture du 24 août 1992. En Mars 2001, il y a eu adoption de la Déclaration de Politique Nationale d'Alphabétisation et d'Education des Adultes (DEPOLINA).

Ainsi, BADA, M. D. (2004 : 39) estime que : « il ressort de l'historique du rapport langues nationales et enseignement au Bénin que l'emploi de nos langues à l'école n'est pas une innovation ni un acte informel. Il a une base politico administrative. »

I.8.4- DE L'ECRITURE DES LANGUES NATIONALES

A la conférence de BERLIN, le 15 novembre 1884 à Wilhemstrasse, l'Afrique est partagée selon ADOTEVI S.S. K. (1972 : 215) entre les différentes puissances coloniales. Des frontières artificielles sont tracées et les différentes métropoles appliquent chacune sa politique linguistique à l'intérieur de ses colonies. Ces pays colonisateurs présentent le dénominateur commun suivant : ils imposent chacun sa langue comme langue officielle de la colonie. Cependant, on pouvait noter quelques variantes que SCHAAF Y. (2000) présente dans les termes suivants.

« Dans les colonies anglaises, il y avait la place pour l'étude des langues africaines. Les français les interdisaient à l'école mais les autorisaient pour la catéchèse dans les églises. Les portugais allaient plus loin : en Angola, ils interdirent l'édition de la Bible ou des livres de la Bible en langues africaines. Ils n'autorisaient que les version bilingues portugais sur une page, langue africaine en vis-à-vis sur l'autre page ».

SCHAAF Y. affirme aussi que « pour davantage fragiliser l'initiative des missionnaires, le colonisateur qu'il fut chrétien ou anticlérical subventionna les missions chrétiennes pour qu'elles répandent un enseignement bon marché et propre à « fabriquer » des substituts de l'administration coloniale. » STUMPF (1979) dans la même lancée écrit ce qui suit : « pour appuyer l'expansion du français, l'administration se servait d'un système identique à celle des Allemands. L'octroi des subventions était lié à la diffusion du français ; la

subvention annuelle fut repartie au prorata du nombre d'élèves reçus à l'examen passé en français ».

La possibilité de trouver un gagne pain sous le système colonial étant dorénavant subordonnée à la connaissance de la langue du colon, les nationaux eux-mêmes s'opposèrent au développement de leurs langues maternelles. Le conflit linguistique persista cependant par la ténacité de certaines missions qui passèrent outre les décisions de l'administration coloniale et continuèrent d'utiliser les langues locales comme langues d'évangélisation.

L'utilisation des langues nationales dans le système éducatif constitue un facteur essentiel d'amélioration de la pertinence de la vie. Selon CAPO H.B. C. (2012 :29) le Bénin est un pays multilingue qui compte soixante-treize parlers dont vingt-trois langues. Avec cette pluralité linguistique, il se dégage six langues de post alphabétisation : l'aja, le dɛndi, le yoruba, le fɔn, le ditamari et le batɔnum.

La maîtrise des langues nationales est un atout pour mieux comprendre les structures des autres langues. La langue elle-même est un moyen qui permet à l'homme de s'immerger dans son milieu, de maîtriser les valeurs du milieu et de le préparer à affronter la vie, c'est un facteur de maturation. Eu égard à tout ceci, il faut introduire les langues nationales dans le système éducatif béninois. Et c'est justement ce que confirme AKOHA A.B. (2008 :12) lorsqu'il écrit : « Les langues nationales conservent sous la forme de concepts, de dictons, de proverbes, de mythes et même de superstitions toute l'expérience de générations

successives qui les ont parlées ou plus exactement, qui les ont utilisées pour appréhender le monde ». La mémoire de l'homme a beaucoup de restriction et garde peu de chose. Alors l'écriture permet de fixer les idées et les pensées et les conserve pour des générations. Pour cela, nous devons travailler l'écriture de nos langues nationales. L'écriture d'une langue permet à cette langue de s'universaliser et d'intégrer d'autres groupes sociocommunautaires. A cet effet, le passage de l'oral à l'écriture est donc nécessaire et il est pourtant important de se rendre compte et d'affirmer que les communautés béninoises doivent cesser d'être considérées comme des communautés à tradition orale.

L'importance de l'écriture réside dans le fait que l'expression de la pensée est transcrite. Cela permet aux locuteurs d'autres langues de pouvoir oraliser. L'expression de la pensée émise par des locuteurs d'une langue donnée. Un document écrit est un support que l'on peut conserver, archivé pour des générations et qui peut constituer des sources de recherches historiques, philologiques, anthropologiques et sociologiques vivantes. Dans cet ordre d'idée, il s'agira de dynamiser davantage les langues nationales et de développer leurs écritures afin qu'elles puissent elles aussi participer à la mondialisation.

L'écriture des langues nationales et les supports matériels et visuels des langues pourront permettre aux générations futures qui en auront la capacité d'apprécier le patrimoine culturel. Lire et écrire les langues nationales sont devenus des impératifs pour nos communautés. La valeur civilisatrice de l'écriture des langues nationales peut être comprise par l'enracinement de la possibilité de fixer les différents genres littéraires oraux et d'avoir des supports

écrits pouvant permettre de faciliter l'alphabétisation en langues nationales. Cette alphabétisation prend appui sur les écrits portant en majorité sur les pensées, la culture et la littérature de cette langue. C'est à travers ces différents éléments que les lettres de ces langues sont enseignées et facilitent la lecture et l'écriture des langues nationales afin de favoriser le développement de la post-alphabétisation. Cette post alphabétisation permet la pérennisation de la lecture et favorise le développement des langues nationales à travers la production des œuvres écrites.

CHAPITRE II : LA PRESSSE ECRITE EN LANGUES NATIONALES

La presse a dans la société une fonction qui lui est propre. A cette fonction s'adaptent les intentions de celui qui l'utilise. On ne peut ni ne doit faire n'importe quoi avec un tel instrument. Il faut lui demander tout ce qu'elle peut rendre, et uniquement ce qu'elle peut rendre. On lui assigne souvent des tâches pour lesquelles elle n'a ni vocation ni qualification. Pour Emile GABEL (1971 :16) « la Presse n'est pas tout ce qui s'imprime, mais les feuilles qui s'occupent des éléments de l'actualité et qui paraissent à une périodicité rapprochée. (…) peu importe que cette presse soit dite d'information, ou plus strictement d'opinion, qu'elle soit quotidienne ou hebdomadaire ; ce qui la distingue et la caractérise c'est l'événement. Non pas n'importe quel événement mais l'événement d'actualité, c'est-à-dire la nouvelle. »

Dans ce contexte, on note au Bénin une kyrielle d'organes de presse qui traitent des nouvelles du pays et informent les citoyens. La presse béninoise, pour mieux la cerner et la comprendre, doit être étudiée et analysée dans son historique et son fondement afin d'aboutir à un environnement sociolinguistique pouvant être mieux apprécié par la presse écrite en langues nationales.

II.1- HISTORIQUE ET FONDEMENT DE LA PRESSE ECRITE EN LANGUES NATIONALES AU BENIN

Le colonisateur français pendant ses premières années d'installation sur les côtes dahoméennes a pris conscience de la nécessité de former des interprètes pour servir de relais entre les autochtones et son administration. Cet impératif a permis de constituer un véritable corps d'élites.

Pour cette élite, la presse écrite devint un pôle majeur d'intérêt, pour critiquer, contester et réfuter les injustices coloniales et faire connaître ses aspirations. Cette presse était rédigée en français, langue du colonisateur. Tout a commencé par l'action des missionnaires protestants et catholiques Au départ ceux-ci se servaient de la langue française. Ce n'est qu'avec le temps que l'usage des langues nationales.est intervenu. C'est alors qu'il a été question de l'alphabétisation de type classique, destinée à l'expansion de la croyance chrétienne et à l'accomplissement de la prétendue mission civilisatrice. Mais cette intervention des missionnaires n'a pas manqué de stimuler bon nombre de Béninois à cette tâche de l'écriture des langues nationales.

La plupart des premiers alphabétiseurs ont été initiés par ces missionnaires. Avant l'année 1972, une quarantaine d'adultes ont été initiés à l'écriture et à la lecture en fɔngbe et une cinquantaine en yoruba. Cette action, particulièrement en fon, s'est poursuivie en 1978 au moment où les services provinciaux de l'alphabétisation de la presse rurale ont commencé à prendre le relais.

Les missionnaires catholiques et protestants ont de toute manière contribuée à l'histoire et au développement de l'écriture des langues nationales au Bénin à partir de l'évangélisation.

II.1.1- La presse au temps colonial

Si aujourd'hui la presse est réduite aux organes de l'Etat et à des publications de circonstance, il est bon de rappeler et de souligner que, jadis, le journalisme était florissant au Bénin. D'apès AGBOTON G.A.M. (1997 : 117), l'histoire de la presse au Bénin fournirait matière à un gros volume car les documents ne manquent pas sur ce sujet précis, aux Archives Nationales, à celles de l'ancienne A. O. F à Dakar et aux services de la documentation de ce qu'on appelait la France d'Outre-mer.

Le célèbre procès de La Voix du Dahomey, en 1936, était déjà la reconnaissance de facto par le régime colonial lui-même, de la haute tenue, de la valeur et surtout de la force de contestation, d'éducation et de mobilisation de la presse béninoise, avec des amateurs ou professionnels comme les Nicoué, d'Oliveira, Agbo, Dossou-Yovo, Pinto, Hazoumè, Lima, da Matha Sant'Anna etc.

Ici, sans contestation, Louis Hounkanrin peut être considéré comme le pionnier de la presse dahoméenne béninoise au service de la liberté et de la dignité de l'homme. En effet, Louis Hounkanrin commence son expérience de

journalisme au Dahomey, passe au Sénégal en 1913, puis à Paris en 1919, ce avant de revenir dans son pays en 1921.

Selon CODO B.C. (1978 : 90) « l'écho du Dahomey » fut le 1er journal qu'a connu la colonie du Dahomey. Il parut pour la 1ère fois le 23 juillet 1905. Il est promu et géré par un commerçant français du nom de CRESCENT assisté de son compatriote VALEZ. Le ton polémique que ce journal avait adopté à la première parution fut la première école du journalisme au Dahomey. Le journal n'a pas dénoncé les aspects négatifs et inhumains de la colonisation par une opposition personnelle, ayant concentré l'essentiel de sa critique sur la personne du Gouverneur LIOTTARD.

Le premier journal diffusé par les autochtones dahoméens fut le Récadère de Béhanzin. Il s'agissait d'un journal clandestin constitué de six lettres recopiées et adressées, entre le 16 mars et le 15 juin 1917 au Lieutenant Gouverneur du Dahomey et au Procureur au nom du Roi Béhanzin mort en exil à Alger en Algérie en 1906. C'était un moyen imaginé pour contourner les conditions drastiques imposées par l'administration coloniale pour écarter tout autochtone du journalisme. Le recadère de BEHANZIN fut l'œuvre de valeureux dahoméens tels que Louis HOUNKANRIN, Paul HAZOUME et les frères Zinsou BODE. Ils étaient aidés et assistés par un conseiller français, le Docteur Laurent. Ce fut au lendemain de la première guerre mondiale qu'est apparue une presse gérée entièrement par les Dahoméens. On note avec l'ODEM (2000 :21) que « parmi la centaine, on peut citer quelques uns des journaux les plus marquants entre 1920 et 1945 :

- Le ***Guide du Dahomey*** de Dorothée Lima, il a paru à Cotonou de 1920 à 1922.
- La ***Voix du Dahomey*** juste le plus célèbre de tous. Il fut édité par J.F. Santos et A.L. Lawson. Il a paru à Cotonou de 1927 à 1948 et 1956 à 1957.
- Le ***Phare du Dahomey*** d'Augustin Nicoué. Il a paru à Cotonou de 1929 à 1950.
- La ***Revue Porto- Novienne*** devenue la presse Porto-Novienne. Elle fut éditée par Vincent Moreira PINTO et a paru à Porto-Novo de 1931 à 1940.
- ***L'Etoile du Dahomey*** de Eugène d' Almeida a paru à Cotonou de 1932 à 1959.
- Le **Cœur du Dahomey** de Lawani Assani, il a paru de 1934 à 1940.
- Le ***Trait d'Union dahoméen*** de L. Hounkanrin et de J. Fabo ; il a paru à Porto-Novo de 1936 à 1937
- La ***Croix du Dahomey*** du clergé catholique parait à Ouidah et à Cotonou depuis1945. »

II.1.2- La Genèse de la presse écrite au Bénin

La période post coloniale a été à l'origine de la persistance de l'analphabétisme à travers un système scolaire qui a préservé le caractère élitiste de l'éducation et une administration publique marquée par l'exclusion des langues nationales.

Il a fallu des conférences internationales (Conférence Mondiale des Ministres de l'Education du Tiers Monde, Téhéran, 1965 ; Conférence de Kéricho au Kenya, 1965) pour que sous l'impulsion de l'UNESCO, l'alphabétisation devienne une préoccupation majeure au plan international. C'est de là qu'est née l'idée du lancement de vastes campagnes d'alphabétisation considérées comme l'un des facteurs endogènes au développement d'un peuple. Une fois ses populations alphabétisées, il est nécessaire de leur fournir les livres de lectures et d'autres matériels écrits dans leurs langues, traitant des sujets divers pour distraire, instruire et s'habituer à lire couramment. Parmi ce lot de matériels de lecture et de formation, le choix de la presse écrite en langues nationales se justifie à plus d'un titre pour résoudre l'un des problèmes de la post-alphabétisation.

Mais les fondements de la presse de l'époque coloniale, celle des journalistes engagés, dans la lutte contre la colonisation au lendemain des indépendances sont multiples et légitimes. On peut y voir la dénonciation faite sur l'administration qui ne respectait pas les ordres de la métropole, la critique des actes de cette administration et de ses représentants sur place dans la colonie, la prise de la défense des populations autochtones et la revendication de l'application des principes républicains de justice, d'égalité et de fraternité.

Il reste que les conditions générales d'émergence de cette presse ne furent pas des meilleures. Produit élitiste avant tout, elle était le fait d'une couche de privilégiés. Rédigée en langue française, elle visait moins d'un pourcent de la population. Cette presse a contre elle la toute puissance de l'administration

coloniale. Une administration aux méthodes autocratiques qui exerçait sur ses animateurs une stricte surveillance policière.

A travers une étude faite sur l'état des médias au Bénin, ODEM (2000 :23) constate qu'en dépit des conditions très difficiles, la presse dahoméenne de cette époque a joué un rôle éminent dans l'évolution de la colonie. Elle a contribué à l'affirmation de la personnalité dahoméenne par la promotion de l'homme dahoméen.

Ce qui signifiait concrètement le soigner physiquement, le dégager des expressions coloniales, le former culturellement et lui assurer une justice digne de la France. De ce point de vue le combat qu'elle a mené contre l'indigénat mérite d'être souligné.

En effet, par rapport à l'esprit et aux principes de la République il y a quelque chose d'unique et incontestable dans le code de l'indigénat. Ce code donnait aux autorités administratives de la colonie le droit de frapper tout indigène de sanctions pénales sans avoir à en justifier devant une autorité judiciaire. La presse a également à cette époque mené une lutte sans merci contre les représentants de la France sur place. Elle estimait qu'ils n'incarnaient pas les « Institutions républicaines de la démocratie française ».

Ce combat contre l'autorité a fini par singulariser le Dahomey et sa presse dans l'ensemble colonial français. En effet, de 1929 à 1938, seize gouverneurs titulaires et intérimaires se sont succédé, soit en moyenne un gouverneur pour à

peine deux mois. Elle a enfin pris la défense des autochtones, non seulement au quotidien mais également face aux humiliations et aux injustices qu'ils subissaient.

Les journaux dans la partie francophone du continent existent depuis le milieu du 19ème siècle, les indépendances viendront par la suite, favoriser une plus grande structuration d'une presse qui connaîtra une seconde jeunesse au lendemain des conférences nationales souveraines des années 90, avant de s'ouvrir au reste du monde avec l'arrivée d'internet sans pour autant avoir définitivement assuré sa survie.

Par ailleurs, un organe de presse ne peut exister sans un public, car les informations diffusées ne sont destinées qu'à un public réel ou potentiel. Pour qu'un organe de presse existe, il faut également des lecteurs, auditeurs, des téléspectateurs. Le public constitue donc un acteur de la presse.

La presse joue donc un rôle non négligeable dans un pays. Elle informe le public sur des faits, l'éduque et participe à son épanouissement.

II.2- LA NOTION DE LA PRESSE ECRITE AU BENIN

La presse n'est qu'un instrument, un instrument puissant, efficace autant qu'on le voudra. Sa situation et sa caractéristique varient suivant les pays, les régimes et la politique des pays.

Ainsi au Bénin, la presse a depuis ses origines choisi d'être une presse d'opinion, c'est-à-dire une presse qui intervient pour donner son jugement, ses appréciations suivant les évènements. Les évolutions successives de l'histoire nationale ne semblaient guère l'avoir éloignée de son option. Après avoir fustigé la domination coloniale et mené le combat pour l'indépendance, elle a fidèlement accompagné les soubresauts des années 1960.

II.2.1- La presse écrite et la politique au Bénin

Pendant l'époque révolutionnaire, elle a subi le monopole de l'Etat et s'est constituée en un instrument privilégié de la propagande révolutionnaire avant de se mettre en avant-garde pour amorcer le virage démocratique de 1990.

La constitution du 11 décembre 1990 lui a consacré la liberté d'expression et fondé la libéralisation de l'univers médiatique au Bénin. Malgré la multiplicité des organes de presse et leurs rubriques à savoir la culture, l'économie, le sport, l'éducation et la science ces organes de presse s'accordent dans leur grande majorité pour traiter des sujets d'actualité politique. Cela explique l'intérêt que les Béninois portent pour la chose politique et même les responsables des maisons de journaux s'accordent à le reconnaître.

Le mot journal peut désigner de nos jours toute publication périodique principalement le quotidien et accessoirement l'administration et les locaux de la publication.

Il continue à être cependant utilisé pour designer la relation quotidienne des événements et tout écrit portant sur cette relation.

II.2.2- La typologie de la presse écrite

Même appliqué à des publications d'imprimés périodiques, la presse écrite n'a pas toujours porté sur les mêmes réalités. Aujourd'hui encore elle sert à désigner des supports et des produits assez divers.

Les imprimés périodiques que l'on appelle presse écrite ne s'occupaient pas tous de la relation des nouvelles politiques, militaires, diplomatiques et des faits divers. Un journal est alors un ouvrage périodique qui s'intéresse aux faits quotidiens. Il est une réalité fort complexe dont le but premier est d'informer. Il apparaît ainsi donc que les hommes de presse et les hommes politiques se trouvent condamnés à partager cet espace commun que constitue la presse écrite. Il est également aisé de reconnaître que par rapport à l'espace concerné, si les hommes de média ont des devoirs et des obligations, les hommes politiques quant à eux ont essentiellement des intérêts.

De très nombreux organes de la presse écrite privée existent actuellement au Bénin et sont dans leur majorité fondés et financés par des hommes politiques ou des hommes d'affaires politiquement affiliés. Pour la couverture de leurs activités diverses et plus particulièrement en période électorale les hommes politiques mettent au point des formules de prise en charge.

La presse écrite en langues nationales a marqué sa présence au Bénin à une époque du développement du système de communication pour ceux qui la pratiquent. Elle a vécu un moment très riche en innovation et favorisait l'éducation des masses et le développement des langues. Elle établit une cohérence entre les objectifs des systèmes éducatifs et le développement culturel des localités et a conduit à la mise en place efficace des programmes et progressions à la base, ce qui visait la promotion d'une nouvelle classe d'élites.

La presse écrite en langues nationales s'est donc révélée un programme évident et utilise la plupart du temps un langage propre aux milieux ruraux. Les programmes d'alphabétisation ayant touché les milieux ruraux, c'est donc naturellement dans ce cadre que la presse rurale a débuté. Ainsi le journalisme professionnel de la presse rurale se façonne selon son public. En conséquence, il pratique son savoir faire suivant la politique éducative du pays et s'accentue sur la culture et la communication. En plus des informations politiques qui dominent dans la presse écrite au Bénin, il y a cependant des espaces de culture de divertissement, d'information, d'éducation et de formation.

Malgré toutes ces polyvalences des thématiques dans les journaux, la presse écrite demeure au Bénin un instrument, un apanage des intellectuels. Elle évolue dans un environnement sociolinguistique qui ne favorise a

II.3- ENVIRONNEMENT SOCIOLINGUISTIQUE DE LA PRESSE ECRITE AU BENIN

Les populations béninoises s'intéressant aux questions d'actualités nationales ou internationales ont senti le besoin de la langue officielle et les langues nationales pour transmettre ou de recevoir des informations par le canal des journaux écrits. Ces journaux sont écrits en grande partie en français. Ces écrits en langues nationales ne bénéficient pas des mêmes conditions que ceux écrits en français. Il est important de nos jours de faire l'inventaire des journaux au Bénin tant en français qu'en langues nationales. Dès lors, cela permettra de dégager à travers les langues béninoises et le français, les facteurs qui favorisent la prédominance de la presse écrite en français.

II.3.1- L'inventaire des journaux en langues nationales

D'une façon générale, la présentation de la presse écrite en langues nationales reste approximative. Textes touffus avec peu d'illustrations sont autant d'éléments qui rendent les journaux peu attrayants et ne facilitent pas la lisibilité.

L'inventaire des journaux écrits en français et en langues nationales doit se faire suivant l'histoire et la motivation politiques du pays.

Pour rappel à une étude sur l'état des medias au Bénin, l'ODEM (2000 :21) révèle que « de 1905 à 1960, il y avait eu au Dahomey plus de dix (10) organes de presse écrite. En ce moment là, la presse était essentiellement

écrite en français et était destinée aux élites sorties de l'école coloniale ». De même, de 1960 à 1975 il y a eu également de nombreuses parutions qui ont pour objectif principal la défense des intérêts des partis politiques. Cette presse était également écrite en français. En 1975 le premier quotidien gouvernemental DAHO-EXPRES parut le 1er août 1969 a changé d'appelation.Depuis lors, il est baptisé EHUZU. Or cette dénomination est une traduction de la langue fon, véhiculant l'idée de changement. Bien que ce nom soit en langue nationale fɔn, le contenu de ce journal reste entièrement en français. Cet organe est chargé de diffuser les informations relatives aux idéaux du parti marxiste-léniniste. La Gazette du golfe vit le jour en 1987 suivi du Tam-tam Exprès en juin de la même année. La Recarde les rejoint en juin 1989. Tous ces trois journaux sont d'expression française.

Pendant cette même période révolutionnaire, il y avait eu une soixantaine de parution dans près de dix (10) langues nationales. Ces organes de presse pour la plupart traitaient des questions relatives au monde rural : l'agriculture, la pêche, l'artisanat, l'éducation, l'hygiène, de même que la sensibilisation politique des masses étaient les sujets sur lesquels portait la presse.

De 1990 à nos jours, à la faveur de la constitution du 11 décembre 1990, il y a eu la création d'un certain nombre d'organes de presse. En 2010, vu la décision n° 10-0321/ HAAC du 22 juin 2010 portant publication des journaux et périodiques ayant une existence légale, la HAAC fait état de 159 organes de presse officiellement enregistrés au Bénin qui se présentent selon leur période citée ainsi qu'il suit :

1) quotidien (99)
2) hebdomadaire (31)
3) bihebdomadaire (09)
4) mensuel (11)
5) bimensuel (08)
6) magazine (01)

Il faut reconnaître que cet état des lieux fait uniquement cas de la presse écrite en français. Ce qui signifie que juste après la conférence nationale de février 1990, la presse écrite en langues nationales a commencé à disparaître progressivement et n'existe pratiquement plus aujourd'hui du fait du manque de financement et de motivation politique.

II.3.2- Langue principale dans la presse écrite des origines à nos jours

A l'origine la presse écrite était un instrument qui a pour activité la recherche, la collecte, le traitement et la diffusion des informations pour critiquer les actes de l'administration coloniale. Elle servait alors à lutter contre le colon pour exiger l'indépendance du peuple. Cette presse était écrite par les élites et adressée au colon dans sa langue qu'est le français. Après les indépendances en 1960, la presse écrite est demeurée l'apanage des lettrés du français. C'est seulement pendant la période révolutionnaire (1972 à 1990) que les langues nationales ont dominé dans la presse écrite parce que le nombre de parution de journaux en langues nationales dépassait de très loin celui du français. A l'étape actuelle de nos investigations, les journaux en français existent en grand nombre alors que les parutions en langues nationales sont

presque inexistantes sur le marché. Somme toute, il est à remarquer que la presse écrite en français domine celles en langues nationales. La dominance du français sur les langues nationales dans la presse écrite est sujette à des facteurs qu'il ne faut pas perdre de vue. A ses origines, les élites sorties de l'école coloniale ont fait de la presse écrite un instrument de combat contre le colonisateur. Le code de transmission de ces messages est forcement la langue comprise par les élites béninoises et le colonisateur : le français. A cette époque, les langues nationales n'avaient d'intérêt ni pour les élites ni pour le colonisateur. Nos langues n'étaient pas écrites. Cette situation a prévalu jusqu'aux années 1970 où les langues nationales ont commencé à être considérées avec le début de l'alphabétisation et l'ordonnance n°75/30 du 23 juin 1975 portant loi d'orientation de l'éducation nationale et l'arrêté n°45/MCC/CAB/DA/SA portant attribution, organisation de l'alphabétisation et fonctionnement de la Direction de l'alphabétisation. C'est pendant cette période que le gouvernement révolutionnaire a trouvé la nécessité de faire appliquer le droit à l'éducation et à l'information. L'alphabétisation est pratiquée dans toutes les langues locales selon les exigences de la politique adoptée par l'Etat béninois. L'organisation de l'alphabétisation se fait en conformité avec les structures politico-administratives du pays, des villages et quartiers des villes jusqu'au niveau national. Cette alphabétisation permet aux paysans des groupements villageois de mener une activité plus organisée. Elle leur permet de savoir s'organiser sur le plan économique et social.

Ainsi, avec l'appui de la coopération Suisse à la Direction de l'alphabétisation et de la presse Rurale, des journaux édités, sont des sujets

traités dans les documents qui amènent à une prise de conscience ou de sensibilisation des populations alphabèltes. Nous avons à titre illustratif les journaux célèbres comme, Kparo dans les départements Borgou-Alibori et Atacora-Donga ; Misenu misegbe et Gbɛxo dans les départements Zou-Collines ; Ablɔde et ŋbuke dans le Mono-Couffo ; Ilɛmɔ et Imɔlɛ dans les départements Ouémé-Plateau.

Le lectorat de ces journaux était constitué des populations alphabétisées dans leur langue et à qui des journaux sont vendus à des prix forfaitaires. Dans les communautés où l'alphabétisation utilise une ou plusieurs langues locales, la presse écrite en langues nationales a connu un bonheur puisque dans la plupart des cas cette presse devient le premier moyen de lecture populaire dans ces langues. Il y avait eu de ce fait, le développement des activités coopératives entre les villages d'une part et d'autre part entre les communes d'alors actuel arrondissement. Ainsi la presse écrite en langues nationales joue un rôle de plus en plus important dans le développement de la communication en milieu rural. Conçue comme un instrument de formation et d'information offrant le dialogue entre les populations rurales et les centres de décisions socioéconomiques et culturels, la presse écrite en langues nationales est beaucoup plus un moyen de réduction de la marginalisation. En conséquence, l'écriture des langues nationales doit être envisagée comme un fait total susceptible d'être utilisée comme un facteur de développement culturel. Une telle action doit tendre à la production et à la diffusion la plus large possible de livres et de journaux en langues nationales. Au lendemain de la conférence de 1990, l'appui de la

coopération suisse avait commencé à s'amenuiser et réduisant ainsi de façon progressive l'éventail des organes de presse en langues nationales. C'est dans cette même période que la presse écrite en français a connu une floraison sans précédent. Les facteurs favorisant cette éclosion de la presse écrite en français concernent non seulement la liberté d'expression promue par la constitution de 1990 mais également par le fait que les organes de presse sont devenus pour la plupart des initiatives privées et orientées vers la population lettrée en français. Les couches alphabétisées dans leur langue sont privées de journaux écrits au profit des radios de proximité qui émettent en grande partie en langues locales.

II.3.3- Stratégies de mise en équilibre linguistique dans la presse écrite

L'un des obstacles à l'essor de la presse écrite réside dans le coût élevé des équipements d'impression. Cela a constitué un handicap à la presse écrite en langues nationales au Bénin. Aujourd'hui, la plupart des parutions sont écrites en français. Pour remédier à cet état de chose, l'Etat a un grand rôle à jouer afin d'établir l'équilibre linguistique dans la presse écrite. Si à l'époque du régime révolutionnaire la presse écrite en langues nationales a existé, c'est que l'Etat y a trouvé un intérêt et a su orienter ses objectifs dans la recherche de financement pour la soutenir et l'entretenir. De même aujourd'hui, l'Etat doit se fixer comme objectif et condition pour développer et valoriser nos langues et cultures la mise en place d'institutions pour l'édition des journaux en langues nationales.

A cet égard, l'élaboration du statut particulier et le vote des lois pour régir et faciliter le développement de la presse écrite en langues nationales s'impose. Il faut noter que dans les communautés la production des articles en langues

nationales sont autant de choses qui urgent d'être mis en place par des structures afférentes pour faire connaitre leurs richesses culturelle et linguistique. C'est de cette manière que les communautés linguistiques se feront reconnaitre à travers les articles réalisés et mis sous presse.

Pour atteindre cet objectif, des dispositions méritent d'être prises en matière logistique et financière répondant aux normes de la production, de moyens d'impression moderne, consommant l'énergie solaire.

En mesurant les diverses idées reliant les activités ci-dessus évoquées, il ne serait pas une supercherie qu'une restructuration de ces idées à travers une formation et une mise à niveau interviennent. Cette disposition permettra aux activités et les thématiques de se coller aux réalités socioprofessionnelles des populations dans les communautés. C'est dans cet ordre d'idée que le problème de lectorat refait surface et exige qu'on l'étudie en le situant dans son contexte national que local et au ministère de la promotion des langues nationales.

Ces mesures impératives conçues pour une relance de la presse écrite en langues nationales dans les communautés favorisent dans une certaine situation son développement. Mais en souhaitant de voir ces vœux se réalisés, le seul quotidien d'information de l'Etat peut déjà dans ces parutions réserver des colonnes pour la publication d'articles dans nos langues nationales. Cela n'exclut pas que d'autres quotidiens privés puissent en faire de même.

Ainsi on assisterait de moins en moins à la dominance linguistique du français dans la presse écrite au Bénin. Mais le manque de visibilité de la politique de l'Etat en matière d'alphabétisation(difficultés liées à la sélection des langues) relativement à la presse écrite publique et pour un mobile de rentabilité en ce qui concerne la presse écrite privée constituent un obstacle à la prise en compte des langues nationales par les journaux.

II.4- HISTORIQUE DE L'ECRITURE DES LANGUES NATIONALES

Selon la Conférence des Ministères de l'Education des Etats d'Expression Française (1986), l'historique de l'écriture des langues nationales est lié à l'histoire de l'alphabétisation au Bénin. En effet, avec l'implantation des écoles par le colonisateur, les indigènes ont appris à penser, à réfléchir dans la langue du colonisateur ; ils ont également acquis la science d'exprimer leur pensée par écrit dans la langue du colon. Ce faisant, le colonisateur voulait des interprètes et des intermédiaires entre les populations colonisées et lui. L'objectif était de former des élites qui ne feront qu'usage du français et rien que du français. Les élites ainsi formées devraient renier leur culture, leurs langues et leur identité pour s'accommoder à la langue du colonisateur.

Mais avec le temps, les élites ont commencé à prendre conscience de l'utilisation de leurs langues. C'est ainsi que les premières formes de regroupement ont commencé à naître pour transcrire la pensée des populations dans leurs langues. Les premières formes d'écriture étaient carrément à base de l'alphabet français dans lequel les sons particuliers aux langues nationales sont

identifiés par des signes diacritiques. Mais progressivement, des lettres de l'alphabet latino-grec sont choisies pour remplacer les sons à base de signes diacritiques.

C'est ainsi qu'est née la première forme de presse écrite en langues nationales en 1930, avec la parution d'un hebdomadaire rédigé en Yoruba. À cet effet, nous devons insister sur la typographie car, elle a permis de reproduire les manuscrits qui jadis étaient inaccessibles aux masses paysannes et villageoises.

II.4.1- La contribution de l'évangélisation à l'écriture des langues nationales

SCHAAF Y. (2000 : 140) affirme que : « Evangile et Eglise sont devenus africains mais contribuent en même temps à l'aliénation et à l'occidentalisation superficielle de toute la société ». Ainsi, Les Missionnaires ont été confrontés dans leurs tâches par des problèmes d'ordre linguistique. En effet, les Saintes Ecritures apportées pour annoncer la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ et apporter la Paix et l'Amour de Dieu aux populations sont écrites essentiellement en français. Or le destinataire ne maîtrise pas cette langue. Il se pose là un véritable problème de décodage linguistique. Ainsi, pour mieux réussir la mission d'évangélisation ces missionnaires ont pensé d'abord à l'interprétation directe et puis ensuite à la traduction des textes dans les langues des populations à évangéliser. Nous pouvons donc distinguer trois phases dans l'histoire de la traduction de la Bible. A chaque fois, nous remarquerons que l'orientation prise par la Mission est fortement influencée par la façon dont l'Eglise appréhende le statut et le rôle des langues nationales. La première langue ayant connu cette traduction biblique est le yoruba. Ces missionnaires avaient pour ambition

commune le désir de traduire la Bible dans la langue des peuples afin de fonder des églises locales qui soient capables de s'autogouverner, de s'autofinancer et de prendre à leur tour sur elles le défi de se propager pour faire le relai de l'action missionnaire. Pour KENMOGNE M. (1996), c'est à partir du Concile Vatican II que les liturgies en langues nationales ont vu le jour pour appuyer et renforcer la traduction des textes et l'interprétation directe des homélies. A un moment donné, il était devenu impossible de dissocier, chez les Missionnaires la mission de la traduction de la Bible et partant de l'étude des langues nationales. Bien que peu outillés au départ en linguistique, ils sont devenus les pionniers de l'étude des langues nationales. La stratégie Missionnaire était donc de traduire la Bible dans les langues locales pour l'usage des évangélistes indigènes et fonder de nouvelles Eglises. Les Missionnaires occidentaux ont mis un point d'honneur à la traduction de la Bible parce que les conditions de séjour sous les tropiques étaient très rudes et beaucoup n'y survivent pas longtemps. En traduisant la Bible, il est question de laisser le message de Dieu en permanence avec le peuple puisque la présence des missionnaires est éphémère. En d'autres termes, l'écriture des langues nationales assure et permet aux évangélisés de saisir l'objectivité du contenu des messages évangéliques à partir des réalités linguistiques qu'ils renferment. L'alphabétisation établit entre les masses évangélisées et le clergé la possibilité de dialogue, un dialogue critique et libérateur et partant la possibilité d'instauration et de renforcement d'une croyance véritable.

Après les indépendances de 1960 doublées de l'indépendance de la plupart des églises africaines dont les missions d'origine se trouvaient en

Occident, une nouvelle donne fut introduite dans l'histoire de la mission et de la traduction de la Bible. Dans beaucoup d'églises après plusieurs décennies d'indépendance, il n'a été mis sur pied aucun programme de révision de certaines anciennes Bibles qui avaient été traduites à l'époque des premiers missionnaires avec toutes les lacunes qui pouvaient être liées à la formation des traducteurs d'une part et la qualité de la description des langues d'autre part. Dans les pays nouvellement indépendants l'alphabétisation a joué un rôle fondamental dans leur libération. L'analphabète n'ayant qu'une conscience naïve de son état d'exploité considère le colonisateur comme son Dieu. Ceci l'amenait à adopter des comportements fatalistes traduits par la conception qu'il a de la docilité comme étant un trait naturel. L'analphabète est sans doute le produit d'une situation historique et sociologique. Ainsi, l'alphabétisation ne doit pas être conçue comme un pur exercice intellectuel. Elle doit pouvoir contribuer à l'élévation de niveau de conscience des couches sociales. Il s'avère que l'indépendance des églises entendues comme acquisition d'un leadership africain n'est en rien différente des indépendances politiques qui ont plutôt concouru à défavoriser le développement de la culture béninoise et des langues qui en constituent le principal support. Les livres ainsi conçus à partir des travaux des Missionnaires constituent le premier média de masse né de l'impression. Il succède au manuscrit qu'il contrefait en reprenant le style aussi bien des caractères que dans la mise en forme.

II.4.2- Les pionniers de l'écriture des langues nationales

Selon la DEPOLINA (2001 :5), « l'analphabétisme constitue l'une des caractéristiques essentielles et l'une des causes profondes de la pauvreté en

Afrique en général et au Bénin en particulier.L'impératif d'une lutte résolue contre ce fleau implique, par voie de conséquence, que l'Etat et les citoyens confèrent, au nombre des priorités nationales, une place de choix à l'alphabétisation et à l'éducation des adultes ». Au vu de cette nécessité pour le développement des langues nationales au lendemain des indépendances, les populations ont trouvé l'utilité de savoir écrire leurs langues.En conséquence Tchitchi T. Y. (1984 : 13), fait remarquer d'une manière abondante : « De 1967 à 1969 il y a une motivation religieuse qui a été à la base de l'initiative des Missionnaires catholiques D'Azɔ̀vé, Akplaxwé sous la direction du Révérend père HARAGUINDEGUY, qui ont commencé à fixer par écrit les textes de langue àjá. Mais très tôt, cette initiative est étouffée à cause des contradictions internes apparues au sein du diocèse de Lòkósá lorsque celui-ci est confronté au problème du choix d'une langue liturgique unique pour véhiculer le message religieux à travers tout le diocèse.

Ces contradictions ont constitué à n'en plus douter, un stimulant très important dans la mise en place de l'équipe du "cercle Akɔ̀mabu" ou "la coutume ne doit pas se perdre" ; la formation de cette équipe résulte de la prise de conscience des étudiants togolais et dahoméens locuteurs natifs de l'àjágbé à l'Ecole des Lettres de l'Université du Bénin à Lomé. Ce cercle, qui a fonctionné de 1971 à 1973 a développé au sein des « ajaphones » l'idée selon laquelle la langue est le véhicule de la pensée et que celui qui perd sa langue se perd inévitablement. A travers l'organe d'information de ce cercle on lisait régulièrement ce slogan qui ne cessait de mettre en garde contre tout ce qui peut

entraver le développement d'une société : "nɔ́ amɛ̀ɖe bú èyí gbe ɔ, à nyi é bú yì ɖekí " : « celui qui perd sa langue, il se perd ».

Akɔ̀mabú a duré le temps qu'il y avait encore d'étudiants à l'école des lettres de Lomé pour s'en occuper ; au début cette période où son déclin est amorcé, une autre structure avec des objectifs similaires lui succède.

En effet, à Dògbó, le 13 août 1973, sous l'impulsion de la Commission Nationale de Linguistique, les jeunes du Mɔnɔ, dans le cadre de leur lutte anti impérialiste, se sont constitués en une sous commission des langues àjá et Gɛ̀n. A l'époque, les organisations régionales dont le rassemblement des jeunes du Mono (RAJEMO) avaient à cœur l'intégration des intellectuels aux masses paysannes et ouvrières ; l'utilisation des langues nationales comme moyen de communication était conçue comme une tâche politique et idéologique. La langue àjá s'est dotée d'un nouvel organe d'information : Eŋbukɛ ou "un jour nouveau"»

Selon CONFEMEN (1986 : 36) avant l'indépendance et ce jusqu'en 1972, l'alphabétisation au Bénin était surtout assurée par les communautés religieuses. A titre d'exemple, mentionnons que l'alphabétisation en Gun fut assurée par les méthodistes à Porto-Novo et dans les régions de Savɛ et de Dassa-Zounmè au profit des femmes en yoruba. En yom, les missionnaires de la Sudan Interior Mission ont assuré l'alphabétisation dans la région de Djougou et celle en baatɔnu par les volontaires suisses dans la région de Parakou. Au cours de ces travaux, il est noté une insuffisance de la documentation en langues nationales.

Le journal, instrument de la post alphabétisation, quant à lui, c'est dans la rapidité de diffusion et du nombre de personnes atteintes à la fois qu'il trouve son essence de média de masse ; le journal contrairement au livre est créé pour franchir le temps et est destiné à vaincre l'espace. Ainsi, les journaux en langues nationales sont devenus des documents scriptovisuels, une mosaïque de nouvelles disparates qui sont hiérarchisées dans la mise en page, par ses titres et par l'impact de ses images. Pour les populations analphabètes, les journaux en langues nationales existent et participent à leur éducation. Ce rôle d'éducation est rendu possible par :

- Le choix des thèmes en fonction des préoccupations du monde rural (agriculture, élevage, hygiène...) ;
- La simplicité du style (une écriture qui reste le plus proche possible de la compréhension des populations rurales) ;
- La presse s'intègre dans une opération de développement qui respecte et utilise les valeurs sociales et culturelles des populations rurales.

Cependant, la langue fon a fait très tôt l'objet de plusieurs études. il s'agit des études menées par les Colons français et avant eux les Missionnaires catholiques, persuadés que la connaissance de la langue parlée dans cette région du Danxomɛ était indispensable à leurs entreprises. A. Bonaventure, lieutenant d'infanterie marine a pris l'initiative en 1895 dans son ouvrage *Eléments de grammaire de la langue fon ou dahoméenne* dédié au général DODDS

d’exprimer avec clarté les motivations profondes des recherches qui sont effectuées sur le fɔngbè.

Pour AKOHA A. B. (1980 :13), à la suite des missionnaires catholiques, les colons se sont mis à transcrire et à étudier le fɔngbè avec les méthodes archaïques que la recherche scientifique mettait à leur disposition. Parmi ces études, on peut citer par ordre chronologique celles de :

- Révérend père LABAT en 1780
- FORBES en 1851
- Docteur HENRICI 1857
- Abbé COURDIOUX 1879
- Gouverneur DELAFOSSE 1894
- Lieutenant d’infanterie marine BONNAVENTURE en 1895
- Révérend père JOULOR en 1907.

Ces études s’intéressent toutes à la grammaire et aux lexiques de la langue, et sont pour la plupart des cas accompagnées de recueils de conversations, preuve qu’elles étaient conçues avant tout pour permettre l’apprentissage facile et rapide de la langue fon aux européens, aux missionnaires, aux fonctionnaires et aux administrateurs venus de l’Europe. Plusieurs autres écrits et recueils ont succédé à ces études et concernent fondamentalement les travaux des Missionnaires catholiques. Le départ d’une nouvelle ère de travaux est annoncé vers 1963 par le Dictionnaire fon-français du Révérend père Basile SEGUROLA. Cet ouvrage fut le premier entièrement réalisé sur la langue fon qui soit rédigé avec les signes proposés par l’IPA

(International Phonetic Alphabetic) et sur la base de quelques rudiments de description phonologique de la langue. Après ce dictionnaire plusieurs documents didactiques sont rédigés avec la transcription IPA adoptée par SEGUROLA et sont publiés sur le fɔngbe. Ces ouvrages, selon AKOHA A. B. (1980 :16) « visent dans leur grande majorité à enseigner l'écriture et la lecture en fɔngbe à ceux dont c'était la langue maternelle ». Ils sont écrits en grand nombre. En voici quelques uns :

- DUJARIER M. ***Manuel progressif de conversation en langue fon*** (première partie en 1964, deuxième partie en 1965 et la troisième partie en 1967).
- YAÏ O.B.J. ***Fɔngbe xixa viví, fɔngbe wiwlan vɛu a*** (syllabaire fon) en 1969.
- HOUNYEME G. Wa kplɔ-fɔgbe xixa (syllabaire fon)
- Centre catéchuménat de Ouidah : ***leçon en langue fon pour catéchuménat*** année 1, 2 (première traduction proposée par l'abbé Isidore de Souza)
- Commission Nationale de Linguistique (C N L): ***Mi wa xà lo dó fɔngbe mɛ.***

Comme il apparaît à la lecture de ces titres, ces ouvrages sont selon Albert Bienvenu AKOHA (1980 : 17) « pour la plupart destinés à la vulgarisation et leurs auteurs sont pour la plupart des amateurs et ne fondent leur transcription ni sur une étude phonologique rigoureuse ni sur une identification cohérentes des catégories grammaticales de la langue. »

De ce fait, un certain nombre de travaux descriptifs ont été effectués sur trois langues numériquement importantes : le fɔn, le yoruba et le baatɔnum. En ce qui concerne plus particulièrement la langue fɔn, signalons qu'il existait en ce moment là de nombreux syllabaires qui étaient parus. Il existait également des grammaires de la langue fɔn en français, un dictionnaire fon/français des recueils de textes en langue fɔn. Quant à la langue yoruba, elle bénéficiait déjà de recherches approfondies qui ont été réalisées au Nigeria où cette langue était enseignée jusqu'au niveau universitaire. D'autres langues comme le gun, le aja, le ayizɔ le dɛndi, le fulfude, le hausa, le mokole, le boko, le ditammari, le waama, le kotokoli, le yom, le ləkpa, le anii et le dompargo ont fait l'objet d'études scientifiques qui ont permis de les transcrire et de les codifier pour les utiliser en plus du fon, du yoruba, et du baatɔnum dans les programmes d'alphabétisation. La Commission Nationale de Linguistique (CNL) qui avait été créée il y a quelques années avait pour tâche essentielle d'approfondir les travaux de recherche déjà effectués et de procéder aux harmonisations nécessaires.

Le Département de Linguistique de la Faculté des Lettres Arts et Sciences Humaines de l'Université d'Abomey-Calavi avait en charge la formation des linguistes béninois. Il dirigeait des travaux de recherches descriptives des langues béninoises, des études sociolinguistiques et des enquêtes sur les traditions orales.

Après la collecte de textes, dans ces langues nationales il se pose un véritable problème de lectorat.

II.4.3- Le lectorat des textes en langues nationales

L'importance des langues pour le développement d'une Nation n'est plus à démontrer. Il est difficile de concevoir le développement d'une culture en mettant de côté la langue qui la véhicule. Et pour remplir à bien sa fonction de communication de premier rang, elle doit cesser d'être uniquement orale mais aussi écrite et lue, d'où l'élaboration de programmes d'alphabétisation conséquents.

En 1974 par exemple, la Direction de l'Alphabétisation de la Presse Rurale (DAPR) fut créée pour coordonner les actions et élaborer un programme national d'alphabétisation. Puis, en 1980, un Ministère de l'Alphabétisation et de la Culture Populaire fut mise en place pour développer dans les langues nationales l'alphabétisation fonctionnelle et conscientisante des masses. La DAPR rattachée à ce Ministère s'est fixée comme objectif « d'apprendre à lire, à écrire et à calculer à chacun dans la langue qu'il maîtrise le mieux jusqu'à l'éradication de l'analphabétisme pour une population d'environ un million trois cent mille (1.300.000) personnes.

La démarche adoptée pour atteindre cet objectif a permis de produire du matériel didactique, de mettre en place des structures et infrastructures nécessaires, de démarrer l'opération à titre expérimental et par extension progressive, de mettre en œuvre la post-alphabétisation et de créer un environnement favorable au maintien et au développement des acquis de l'alphabétisation. Les résultats obtenus à travers cette démarche sont

encourageants. Selon CONFEMEN (1986 : 38), il est noté que « entre 1977 et 1982, près de 27673 personnes ont été initiées à la transcription des langues nationales et aux méthodes d'alphabétisation. Jusqu'en 1979 plus de 33000 personnes ont profité de la campagne d'alphabétisation alors que jusqu'en 1982 près de 78732 personnes ont été touchées par le problème d'alphabétisation. Dans le cadre de cette campagne, la DAPR a élaboré le matériel d'alphabétisation nécessaire (syllabaires, livrets de calcul… dans les dix- neuf (19) langues utilisées. »

CHAPITRE III : LA PRESSE ECRITE EN LANGUES NATIONALES : ORIGINALITE DE L'EXPERIENCE

La presse écrite en langues nationales au Bénin regroupe les manuels de lecture, les lexiques, le vocabulaire et les journaux en langues nationales.

Ce sont les premiers chercheurs qui se sont intéressés aux investigations dans nos langues. Ces chercheurs ont avec des méthodes classiques, écrit les documents ci-dessus cités. Quant aux journaux écrits en langues nationales, ils ont connu un regain d'actualité avec l'avènement de la révolution du 26 octobre 1972 au Bénin. Ils servaient de moyens de mobilisation et de sensibilisation des masses paysannes et des populations des villes. Ce sont ces journaux développés dans nos différentes communautés avec des dénominations et des titres significatifs qui ont servi de cadre et de support aux néo alphabètes pour la consolidation et le développement de l'écriture qu'ils ont acquise dans leurs langues pendant la phase de l'alphabétisation. Ces journaux ont traité des questions d'ordre politique, économique, social et culturel. Ce qui fait la particularité de ces journaux, c'est qu'ils constituent non seulement un instrument de sensibilisation et de mobilisation, mais également, un outil didactique. Dans ce sens la presse c'est-à-dire les journaux écrits en langues nationales constituent un véritable outil de performance linguistique à travers lequel beaucoup de sujets sont développés en fonction des réalités socioculturelles et économiques de chaque communauté linguistique d'une part et en fonction de l'idéologie politique nationale d'autre part.

III.1- LA PRESSE ECRITE EN LANGUES NATIONALES : OUTIL DE PERFORMANCE LINGUISTIQUE

L'écriture est un gage de pérennisation de la pensée humaine. Elle permet de fixer et de conserver la pensée humaine dans le temps et dans l'espace. C'est cette écriture qui est à l'origine de la presse surtout avec l'invention de l'imprimerie en 1440 par Jean Gutenberg.

L'écriture des langues nationales au Bénin a connu un essor grâce à la presse écrite. Cette évolution s'est traduite par les acquis de l'alphabétisation ; celle-ci s'est vue intégrée le journal écrit. Avec l'avènement du journal écrit en langues nationales les populations alphabétisées ont vu leur conscience sociale civique et linguistique plus accrue.

III.1.1- Apports de l'écriture des langues nationales

L'écriture constitue un moyen de communication d'une génération à l'autre. Elle est de ce fait un aide-mémoire pour la pensée humaine. Cela est surtout plus sensible pour la presse écrite en langues nationales qui s'en sert pour fixer et exécuter les formes traditionnelles d'expression de nos langues. Initiée par les missionnaires, la forme fixée des langues nationales a connu ses débuts avec l'avènement de l'évangélisation chez nous. Elle a permis aux missionnaires de se sentir plus proches des populations autochtones d'une part et aux populations locales d'avoir directement accès à la Bonne Nouvelle du salut sans passer par la langue du colonisateur. Ce faisant, les missionnaires ont installé leurs églises dans des localités tant urbaines que rurales, et pour avoir un grand nombre de fidèles convertis, il leur faut recourir à l'usage des langues

nationales comme médium d'évangélisation et de conversion avec les populations. Ainsi, une fois fixés sur papier, ces textes traduits dans la langue du milieu permettent aux nouveaux fidèles de connaître l'évangile du Salut et d'approfondir les messages à elles annoncés.

L'émergence de l'écriture des langues nationales a fait que des Européens se sont progressivement intéressés aux recherches sur les langues et cultures africaines. C'est le cas par exemple de Alexandre Pierre dans ***Langues et langages en Afrique noire*** en 1967, Greenberg dans the ***languages of Africa*** en 1963 et de Beart dans ***recherche des éléments d'une sociologie des peuples africains à partir de leurs jeux*** en 1960… Ces auteurs européens ont contribué à la promotion des recherches sur les formes et les éléments qui constituent les langues et cultures en Afrique noire. Parmi eux, il y en a qui ont écrit des lexiques, des éléments de grammaire sur nos langues, des éléments de terminologie et de dictionnaire. D'autres ont écrit sur la culture endogène en faisant ressortir des éléments de couvent, des recettes contre diverses maladies et aussi sur des totems et tabous de nos cultures.

Une fois des recherches faites et écrites il faut amener les populations à pouvoir lire et produire elles mêmes des textes dans leurs langues d'où la nécessité d'un renforcement des programmes d'alphabétisation.

L'alphabétisation a ainsi permis aux populations de pouvoir fixer elles aussi leurs pensées en fonction de leurs besoins, des réalités socioculturelles et économiques de leur milieu d'où le progrès des journaux en langues nationales.

Ces journaux ont été la réalisation des néo alphabètes qui ont appris à écrire et à lire dans leurs langues maternelles. La plupart s'exerçaient à produire des textes. Ces textes portent généralement sur l'éducation, la santé, l'environnement, sur les activités rurales telles que l'agriculture, l'élevage, la pêche, la chasse, l'artisanat et autres.

III.1.2- Le développement d'un environnement lettré en langues nationales

Bien que le français demeure encore la langue officielle, les Béninois utilisent plus couramment les langues nationales dans tous les actes de communication. La connaissance des signes alphabétiques des langues nationales a été développée et renforcée par l'émergence de la presse écrite dans ces langues. Cette presse a servi de support pour l'apprentissage et la maîtrise des lettres alphabétiques de nos langues. La presse écrite a commencé par servir de support au journal parlé qui est présenté à l'adresse des populations analphabètes sur les antennes des chaines de radio et de télévision. Au-delà des cours que les populations reçoivent dans les centres d'alphabétisation, les journaux qui paraissaient étaient des instruments d'entrainement, de renforcement et de consolidation des notions acquises lors des apprentissages. Ces journaux ont en effet plusieurs avantages sur les populations. On peut citer entre autres :

- le renforcement de la capacité de lecture, et de la communication écrite par les populations ;
- l'auto apprentissage de l'écriture et de la lecture des langues nationales par les populations ;

- la capacité des populations non inscrites (à l'école formelle) de pouvoir tenir entre les mains un journal et d'en déchiffrer le contenu. Dans un premier temps au Bénin la presse écrite avait connu un caractère assez spéculatif. Mais de plus en plus elle a connu un caractère classique avec la maîtrise de l'écriture des langues nationales. Elle a connu ses débuts avec l'alphabétisation qui avait commencé à des époques différentes selon les communautés. Au départ ce type d'alphabétisation était caractérisé par des actions sporadiques. Mis en place par les missionnaires, l'alphabétisation visait à donner aux analphabètes la possibilité de lire et écrire dans le but de les amener à lire des passages de la Bible ou des textes sacrés. Mais après les indépendances des années 1960 furent créés des services administratifs chargés de l'action de l'alphabétisation avec des campagnes et des programmes plus ou moins étendus, des moyens humains et matériels assez réduits et inadaptés.

Ainsi, au Bénin l'alphabétisation et l'éducation des adultes constituent une composante essentielle du système éducatif national et doivent bénéficier des mêmes attentions que la composante formelle.

Par alphabétisation et éducation des adultes on entend l'ensemble des processus d'apprentissage formels et non formels grâce auxquels les individus jeunes ou adultes, hommes et femmes, apprennent à lire, écrire et calculer par écrit, enrichissent leurs connaissances (savoirs, savoir-faire et savoir être), améliorent leurs aptitudes et qualifications techniques et professionnelles et les

orientent en fonction de leurs propres besoins et de ceux de la société. En tant que vecteurs de contenus éducatifs, l'alphabétisation et l'éducation des adultes rendent les individus bénéficiaires mieux informés, plus performants, plus efficaces et plus ouverts au monde. C'est donc un investissement dans la qualité de la population, le renforcement du capital humain et la valorisation du temps humain, facteurs indispensables à la croissance et au développement.

En tant que responsable et acteur de premier plan dans la promotion de l'alphabétisation et l'éducation des adultes, l'Etat béninois entend, dans une approche de subsidiarité, s'appuyer sur les secteurs public, privé, et associatif pour garantir la pleine et entière jouissance du droit à l'éducation et à la communication pour tous et jouer son rôle d'impulsion, de financement, de coordination, de normalisation, d'instance, de contrôle et d'évaluation.

Avec l'éveil de plus en plus accru des populations, ce type d'alphabétisation perdra progressivement son caractère distrayant pour devenir un instrument de détermination humaine ce qui est rendu possible grâce à la presse écrite en langues nationales en harmonie avec les aspirations vitales de l'homme adulte et des groupes sociaux qui vont s'en servir. Cette forme d'alphabétisation est plus conscientisante dans la mesure où elle prend appui sur la presse écrite en langues nationales vecteur du savoir et du savoir-faire.

Le journal en langues nationales est également un outil de sensibilisation, d'éducation et de culture, en ce sens que les populations abandonnées reçoivent périodiquement des informations sur la capacité de gérer les affaires tant au

niveau national qu'au niveau communautaire et de pouvoir bien prendre soin des semences et des récoltes afin d'empêcher les animaux dévastateurs de mettre les champs en péril. Tous ces aspects ont fait de ces populations des gens avertis, sensibilisés, aguerris et prêts à affronter les vicissitudes de la vie courante.

Lors de nos enquêtes in situ, certaines populations nous ont affirmé qu'au moment où elles faisaient l'alphabétisation le seul instrument qui avait favorisé l'assimilation rapide des notions et la facilité pour elle d'intégrer d'autres corps sociaux étaient le journal écrit dans leur langue. Cet instrument a vu naître une nouvelle catégorie d'élites brisant ainsi la barrière entre elle et les instruits. Le développement en tant que processus global, phénomène social total ne saurait être assimilé à une simple croissance économique ni à une occidentalisation, il est à la fois phénomène matériel et moral. De ce point de vue, la presse écrite en langues nationales pouvait faire sauter toutes les structures de servitude et anéantir des obstacles empêchant les couches sociales de prendre en main leur destinée. La maîtrise des langues nationales, la post alphabétisation à travers la presse écrite en langues nationales préparent la société à l'avènement d'un nouvel ordre de développement économique, politique et culturel.

Ces différentes considérations font du journal en langues nationales un précieux outil qui loin d'être un simple imprimé, a une portée pédagogique et didactique certaine. Dans d'autres localités, les enquêtes ont révélé que ces journaux ont été pour les populations des moyens d'exercice à l'écriture de leurs valeurs culturelles et échange avec les populations d'autres communautés. Environ 75% d'entre elles estiment que c'est grâce aux journaux qu'elles ont su

écrire couramment, qu'elles ont su maitriser et manipuler l'écriture de leur langue. Grâce à ces mêmes journaux, elles arrivent à faire une lecture courante de leur langue. Certaines sont impliquées tant dans la réalisation des articles que dans leur rédaction et d'autres sont associées à la relecture des articles rédigés et à leur collation. Elles sont donc toutes impliquées d'une manière où d'une autre à la mise au point des journaux, de l'imprimerie jusqu'à la distribution.

III.1.3- Apports de l'écriture aux valeurs civiques morales et culturelles

Dans ces journaux plusieurs thématiques sont développées. Cela diffère d'une région à une autre d'une langue à une autre, mais pour l'ensemble des thématiques communes sont développées quelles que soient la région et la langue.

Selon nos recherches, tous les journaux que nous avons découverts portent à chaque parution sur des thèmes comme le civisme, la morale, l'éducation et la culture. Ainsi, dans Ablɔɖe n° 12 de l'année 1997, on lit des titres comme Ninɔmɛ̀ɖagbé ɖíɖó et Ani wɛ ka nyí alitasɛ́n ? qui traitent de la morale, du civisme et de l'éducation à la santé puplique.

Ces thèmes qui par le passé servaient à animer des débats oraux dans les lieux publics sous les arbres à palabre dans les communautés prirent place dans les journaux. La transmission de savoir par les aînés aux générations montantes ne se fait plus au moyen de la seule oralité. Avec l'avènement de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes, ces thèmes ont vite intégré le

contenu des cours dans les centres d'alphabétisation. Les populations ont appris à faire des développements sur des aspects donnés de ces thèmes ; leurs productions sont corrigées et améliorées. Ainsi elles sont insérées dans les journaux comme articles afin de les transmettre à d'autres sachant lire désormais, leur langue. Par conséquent, dans ces journaux lisait-on des colonnes relatives à la culture des communautés. Ce développement sur la culture peut porter sur les chansons traditionnelles, véritables sources de philosophies. Les messages véhiculés par les chansons étant circonstanciés elles ne peuvent être exécutées n'importe comment et n'importe où. Parmi elles on distingue, selon la morale de la communauté celles qui ne peuvent être chantée ou exécutée ni en présence des personnes âgées ni en présence des parents de son épouse ou époux.

D'autres aspects concernent aussi les recettes médicinales c'est- à-dire les remèdes contre telle ou telle maladie. Ces recettes sont également écrites dans les colonnes de journaux afin de favoriser leur pérennisation.

Sur le plan civique et sur le plan moral, les journaux écrits en langues nationales étaient des canaux de sensibilisation et de diffusion des idéaux politiques. Ils permettent aux leaders du Parti de la Révolution Populaire du Bénin (PRPB) d'atteindre les masses paysannes où qu'elles se trouvent dans les contrées et les hameaux les plus reculés. Des messages politiques sont ainsi écrits en langues nationales dans les journaux afin de dicter aux populations ne pouvant lire le français les grandes lignes et les grandes décisions à suivre, poursuivre et rester dans la logique des ordres des dirigeants. Eu égard à ces

considérations le journal en langues nationales a fait l'objet de mobilisation de toutes les couches paysannes pendant l'époque révolutionnaire de 1972 à 1990.

III.1.4- L'écriture, une source d'épanouissement économique

Les rubriques développées dans la plupart des journaux en langues nationales réservent une colonne au développement économique. Dans cette rubrique on retrouve les conditions favorables et propices au développement des activités du secteur primaire telles que l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'artisanat, la chasse et autres. Pour l'agriculture et l'élevage par exemple des articles portent sur le jumelage de l'agriculture et de l'élevage en milieu rural, la pratique et les conditions de rentabilité des cultures vivrières et des cultures de rente. On note dans le journal YANAGBƆ intitulé la misère cessera en langue nationale fon, comment les paysans font la semence du soja en abondance à cette époque là en parvenant à le transformer en d'autres produits très nourrissants. Le texte est intitulé dans sa colonne :

Avla mɛnu lɛ ɖò soja dó wɛ ɖo xwe elɔ mɛ tawun

Xwe elɔ mɛ ɔ, avlamɛnu lɛ dó soja bè hu xwe ɖe lɛ bitɔn. ɛtaa 384 wɛ ye dó gbɔn avlamɛ kan ɔ bi mɛ. Xwe ɖe ɔ mɛ tɔn ka hu ɛtaa 07 ă. Đò mɛ e dó gege tɔn lɛ e mɛ ɔ, mì sɛkpɔ mɛɖaxo KOYA Teofilu bo kannubyɔ ɛ ɖɔ é vɛ axi bo lɛ bɔwu hú nŭ gege.

Kan ɖó dó soja dudo wu ɔ, nudagbe wɛ ɖó nu e nɔ blo lɛ sukpɔ: amɔ̃, gusi, kókó, bisikwiti...

Le texte ci-dessus décrivant l'une des activités champêtres des paysansqui se traduit en ces termes :

Les populations d'Avlamè produisent cette année beaucoup de soja.

Cette année les populations d'Avlame ont beaucoup semé de soja plus que les autres années.Ils ont semé pour 384ha dans Avlamè et ses environs. Pour l'année dernière ils n'ont pas excédé 7ha.Nous nous sommes rapproché de l'un de ceux qui ont beaucoup semé M. KOYA Théophile en lui posant des questions. Il declare que le soja est cher et moins contrayant en travaux champêtres plus que tout autre culture. Bien entreprendre la production du soja est une bonne chose car ce qu'il fait est important.On le transforme en fromage, en boulette de césame, en bouillie et en biscuit.(Notre traduction)

Après l'agriculture nous lisons dans les colones de ces journaux écrits en langues nationales que les paysans associent à leurs travaux champêtres l'élevage des volailles et des bétails. Dans le même journal nous lisons comment l'élevage sauve l'homme de la misère et de la famine. Le texte écrit en fon qui le justifie est :

kanlinnyinyi nɔ ɖe mɛ sín adɔ kpo ya kpo mɛ.

kanlinyinyinyi ɔ azɔ ɖe wɛ é nyi bɔ glesi hɛn dó wu ɔ é na ɖu ɖò aɖɔ kpo ya kpo ji. Nukunɖiɖó tɔn ɖò akwɛ biba mɛ ɔ sɔ nɔ nyí ali ɖokpo nu ă. Mɛɖaho VIGAN e nɔ nɔ̀ kɔtɔkpa ɔ, glesi wɛ bo nɔ lɛ nyi kanlin tawun.

Yanagbɔ: Mɛɖaxo VIGAN, mí hɛn ɔ mí na sɔ miɖee dogesí nuxaton mitɔn lɛa?

VIGAN: un nɔ nyi VIGAN Simɛnyɔ bo nɔ nɔ̀ kotɔkpa ɖo Zogbodomɛ kan mɛ.

Azɔ tɛ mi nɔ wà ?

Un nɔ lɛ̀ gle bo ka nɔ lɛ nyi koklo, sónu kpo tolotǒ kpó ɖo gletoxo kɔtɔkpa tɔn mɛ.

Hwetɛnu mí ka bɛ kanlinnyinyi ɔ do?

É ko yì xwe tɛnwe (07) mǒ din. Koklo asi wǒ, asu ɖokpo ji wɛ un bɛ sín. Hwenu e mi bɛ dó ɔ wuvɛ tɛ lɛ wɛ mi mɔ ɖ'émɛ?

D'ayǐ ɔ, agbanjitinkɛn wɛ un nɔ zan, bɔ koklovi lɛ nɔ kú lee ma jlo mi gbɔn a é. Nunywɛ e un wa yi d'éji lɛ wɛ zɔn bɔ égbe din ɔ, un wa ɖò tɛn élɔ mɛ. Vivi tɛ mi ka mɔ ɖò kanlinnyinyi ɔ mɛ bo ka kpo ɖ'éwu?

Kanlin e nyi wɛ un ɖe ɔ nɔ ná akwɛ mi tawun. Akwɛ tɔn nɔ hɛn vǐ bo nɔ hɛn asi.

Un sɔ nɔ sa jinukun ce lɛ lee é ma jlo mi gbɔn e ă. Jonɔyiyi ka sɔ nɔ hù ado nu mi ă.

Sunzan ɖokpo mɛ ɔ le nabi mi ka nɔ mɔ?

Un nɔ mɔ sín caki ko (20.000) yi caki gban (30.000) mǒ. Nǔ e su nukun ce mɛ tawun ɔ wɛ nyi hwenu e glesi ee ma ɖò kanlin nyi wɛ a lɛ ɖò jinukun yetɔn sa wɛ kpɔcɔnu ɔ, nyɛ nɔ sa ɖe ă.

Mi ɖó gbehwanɖe bo na nyi sɛdo nuxatɔ mitɔn lɛ a?

Un ɖò nɔvi ce glesi lɛ sín ayi sɔ ɖo nǔ ji wɛ ɖɔ̀ ye ní tɔju kanlinnyinyi ba tɔn sin ya mɛ.

Ce texte écrit en langue nationale fon peut se traduire en français en ces termes :

L'élevage sauve l'homme de la famine et de la misère.

L'élevage est un travail que le paysan, s'il l'associait à ses acctivités, aura le dessus sur la misère et la famine.

La rédaction du journal Yanagbɔ écrit en langue nationale fon aborde M. VIGAN un agriculteur -eleveur pour une interview.

- veuillez vous présentez à nos lecteurs.

Je m'appelle Vigan Siméon demeurant à Kotokpa dans la commune de Zogbodomey

- Que faites vous?

Je cultive la terre et j'élève les poulets, les pintades et les dindons dans le village de Kotokpa

- Depuis quand avez vous commencé l'élevage?

Il ya environ 7ans. J'ai commencé avec 10 poules et 1coq

- Quelles sont les difficultés auxquelles vous êtes confronté àvos debuts?

Avant j'utilisais les médicaments de la rue dans leur alimentation et les poussins mourraient contre mon gré.La connaissance que j'ai acquise de plus me permet d'être là aujourd'hui.

- Quelle satisfaction avez vous eue de l'élevage pour l'avoir continué?

L'elevage que je fais me procure assez de sous qui me permet de supporter ma famille.Je ne me plainds plus de mes produits vivriers et la reception d'un hôte ne me surprend plus.

- combien de bénéfice réalisez vous par mois?

Dans un mois je réalise entre 20.000 et 30.000.ce qui m'enchante est que au moment où les autres paysans qui ne font pas d'elevage bradaient leurs recoltes à vil prix, moi, je ne le vendais pas.

– Quel message avez vous à adresser à nos lecteurs?

J'attire l'attention de mes frères paysans sur une chose: qu'ils entreprennent l'elevage pour sortir de la misère.(Notre traduction)

A travers les colonnes des journaux en langues nationales les populations peuvent lire les renseignements et les informations utiles sur l'utilisation des engrais chimiques et des pesticides dans les champs. Les populations sont aussi éduquées par le canal sur la mécanisation de l'agriculture et les risques des outils archaïques et rudimentaires sur la santé des paysans.

Pour les populations lacustres, le volet économique dans le journal paru dans leur langue porte essentiellement sur la pêche. Ainsi, elles peuvent être éduquées sur les instruments de pêche à utiliser pour permettre aux poissons de bien se reproduire et éviter par là de capturer les fretins qui doivent assurer la reproduction et la continuité des poissons dans nos lacs et lagunes.

Dans *Gərado* qui signifie messager en batɔnum, dans sa parution de décembre 2011 et janvier 2012 à la page 7 parle de *Suusuure* :

Suusuure ya ǹ dam mɔ kpɛllɛ temɔ. Yen sanam mu wãawa mɛ̀ sɔɔ bar à suusuure ko ka nɔma

Ce texte qui pose le problème de la pêche fait, ressortir les difficultés liées au développement de celle-ci au Bénin. Pour certains, cela constitue une activité à plein temps, par contre pour d'autres c'est une activité secondaire.

En somme la pêche au Bénin nécessite un suivi rigoureux.

D'autres aspects dans le même thème de l'économie concernent la transformation et la conservation des produits du secteur primaire.

La recherche scientifique et les rapports réguliers des organisations internationales comme UNESCO font admettre aujourd'hui que l'alphabétisation et l'éducation des adultes libèrent, enrichissent, éveillent et inspirent. Elles créent des liens sociaux entre les populations et les forment pour une meilleure intégration à leur communauté ; elles les transforment et favorisent leur participation active aux décisions politiques et économiques. Dans le journal écrit en langues nationales fon titré Sedonyɔnwi n°39 de l'année 1993 à la page 1 on lit AVALU :

Nyɔwlannyɔxazɔ gán lɛ emi, mi kú d'azɔ ; e nɔ wa mɛɖesunɔzɔ cobɔ e nɔ dó kú tɔn nú mɛ.

Un tuun ɖɔ hwenu e sɔ ɖote nú azɔ xwè 1993 tɔn elɔ ɔ, nǔ kpɛɖe na jɛdo ɖ'ewu. Nǔ nɛ ɔ wɛ zɔ bɔ un gbɔn xojlawema mitɔn"Sedonyɔnywi" sin daxwi mɛ bó ɖò byɔbyɔ ɖokpo ɖokpo mitɔn wɛ ɖɔ awakanmɛ ni ma kú mi gbede o.

Nyɔwlannyɔxazɔ ɔ, azɔ ɖe wɛ nyi bó vɛwu titeungbe bɔ miɖesunɔ tuun ɖɔ biblo tɔn ɔ: jlo, wanyiyi, akɔnkpinkpan kpodo vɔsisa ɖaxo kpan wɛ e nɔ ɖó. E ka nyɔ nú mi na ɖò nǔ ɔ kɔn b'ɛ nagble a ? eo.

Mi bi tuun ɖɔ azɔwanu ee na mɔ cobo na sixu zunfan azɔ nɛ ɔ, bi kun sɔgbe o. E ɖò mɔ có, mi ka ɖo na vankan ɖ'ewu ɖo nú yovoanyuwewenɔ ee nɔ d'alɔ mi lɛ wa yi nɔ ɖɔ azɔ ɔ kun sɔ ɖo yiyi wɛ lee jɛxa gbɔn ɔ o, ye sixu bɔ yonu dó ni. E ka sɔ nyɔ hwenɛnunɛ a ?

Miɖesu na tuun gangi ɖɔ Benɛ mitɔn kun ɖó hlɔnhlɔn ɖe sɔ mɔ o a?

Un ka deji titeungbe ɖɔ mi kun na lɔ gbeɖe bo nŭ na cimɔ ɔ o, ɖó mɛɖesu nɔ li l:egba tɔn bó nɔ gba a.

Mi bó tenkpɔn bó huzu wefɔ nú nyɔwlannyɔxazɔ ɔ,mi na ɖu d'eji dandan.

Manada simmɔ

Nyɔwlannyɔxazɔ xɔsa tokpɔn atlantiki tɔn ɖò Hɛnvi.

La traduction de ce texte se résume en ces termes:
Louange

Vous les responsables de l'alphabétisation, bravo, soyez – en remercié.

Je sais qu'en ce temps de l'année 1993 où il est mis en place ce travail, il y aura un défaut. C'est pour cela que je viens par ce canal de votre journal "sedonyɔnui" demander à tout un chacun de vous de ne pas baisser les gardes.

L'alphabétisation c'est une tâche très difficille comme nous le savons car pour le faire; c'est la volonté, l'amour, le courage et le grand sacrifice qu'il faut avoir.

Est-ce bon qu'on soit là pour que cela ne prospère? Non nous avons tous que le materiel dont nous devons disposer avant d'entreprendre un tel travail n'est pas au point. Néanmoins, nous devons nous y atteler car si nos partenaires

blancs qui nous aident constatent un laisser aller, ils vont bloquer notre financement. Et ce serait dommage.(Notre traduction)

Dans ces journaux on lisait les techniques modernes de transformation du maïs, du manioc en ses dérivés, la décortication de l'arachide, du haricot et des noix de palme et le mode de conservation à longue durée des produits aquatiques. Un autre aspect de cette même rubrique est enfin l'éducation sur les techniques de commercialisation des produits tant dans les marchés locaux que dans les marchés étrangers. Des jours des marchés sont écrits dans les journaux de même que les prix de vente de chaque produit par région et par saison.

Il est donc manifeste que les enjeux de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes au Bénin sont ceux de la lutte contre la pauvreté, de la croissance économique et de développement durable. Il s'agit donc de rendre justice à des milliers d'hommes et de femmes exclus des progrès du troisième millénaire et de donner un sens nouveau à notre recherche d'équité, de paix et d'harmonie dans le développement.

Le regain d'intérêt pour l'alphabétisation et l'éducation des adultes doit donc être conçu comme partie intégrante des programmes de développement, tant il est évident que la diffusion du savoir est une condition nécessaire aux progrès économique, social et politique.

Ainsi donc le volet économique développé dans les journaux en langues nationales permet de mieux gérer les activités socio économiques et d'être en conformité avec les pratiques modernes utilisées dans d'autres communautés. L'une des richesses fondamentales de la presse écrite en langues nationales réside dans la variété de ses sujets de prédilection.

III.2- LA PRESSE ECRITE EN LANGUES NATIONALES ET LES QUESTIONS DU DEVELOPPEMENT NATIONAL

La presse écrite en langues nationales, pour atteindre, toucher et mobiliser plus de lectorat aborde plusieurs thématiques en étroite relation avec les réalités socio culturelles et les besoins quotidiens des populations. Elle développe des sujets qui dans leur ensemble touchent, sensibilisent, éduquent et informent les populations. Pour ce fait, des sujets paraissent à la une et fréquemment sont développés dans toutes les parutions sous d'autres aspects.

III.2.1- Le pouvoir politique et la question des langues et cultures nationales

La volonté politique était favorable à l'usage des langues nationales, ce qui constitue un atout pour le développement des cultures de notre pays. A cet effet, trois documents fondamentaux ont servi de support à la création et l'émergence des journaux en langues nationales. Il s'agit :

- du discours programme
- -des textes portant réforme des enseignements primaire et secondaire et
- du discours d'orientation nationale.

La presse écrite en langues nationales participe à la construction de la conscience politique des masses, la renforce, la développe jusqu'à son état critique. Elle rationalise le combat politique pour une meilleure vie sociale au profit d'un développement harmonieux de la nation.

La maîtrise de l'écriture des langues maternelles n'est pas chose inutile. L'industrialisation et la modernisation de l'agriculture ont été supposées être le remède apporté contre les problèmes épineux du chômage par la presse écrite en langues nationales.

Comme on l'avait souligné, c'est au lendemain du 26 octobre 1972 et notamment dans le discours programme du 30 novembre 1972 que furent affirmées par le Président KEREKOU la volonté et l'option de l'utilisation des langues et cultures nationales. Il proclamait alors qu'il faut :

- « revaloriser nos langues nationales,
- réhabiliter notre culture en l'adaptant aux besoins de nos masses laborieuses.»

Il ajoute entre autres qu'il faudra assurer le développement de la culture populaire en organisant dans les langues nationales l'alphabétisation des masses, facteurs essentiels de notre développement.

Faisant échos à l'esprit du discours programme sur ce point le texte final de la réforme de l'enseignement proclamé en 1973 était plus explicite encore sur cette question de langues nationales puisqu'il stipulait assez clairement que :

« - la langue étant le véhicule d'une culture, il faut travailler à la réhabilitation, à la défense et à l'illustration dans notre enseignement en les regardant et en les traitant de surcroît comme facteur puissant d'unité nationale. »[2]

Comme pour le discours programme, ce texte est aussi d'une grande portée historique. C'est évident aussi bien au plan national qu'au plan africain parmi la minorité d'Etats qui prennent en considération le problème des langues nationales ; très peu d'entre eux ont sur ce point une position aussi avancée.

Le troisième texte auquel nous faisons allusion est précisément le Discours d'Orientation National. Dans ce discours le Président KEREKOU

[2] *Discours programme*, Cotonou, 1972, p.12

affirmait qu'il fallait « revaloriser notre culture, nos langues et nos traditions dans la lutte contre la domination étrangère. »[3]

Tous ces textes font apparaitre la volonté du pouvoir en place d'installer des institutions pour prendre à bras le corps les problèmes liées aux questions de langues nationales.

Après avoir mesuré le poids de l'analphabétisme comme frein au développement et déploré la marginalisation des savoirs populaires, la Conférence Economique Nationale de décembre 1996 a recommandé au gouvernement de dynamiser les programmes d'alphabétisation par le renforcement des structures, l'amélioration de qualité de l'offre en relation avec les acteurs du secteur.

Suite aux résolutions de la Conférence Mondiale sur l'Education pour tous tenue à Jomtien (Thaïlande) en mars 1990 et dont le Bénin a été partie prenante, il a été reconnu que l'éducation, sous toutes ses formes, constitue un facteur de progrès, de compréhension, de tolérance et de paix à l'échelle internationale et qu'il importe de développer un contexte favorable aux opportunités qui sont de nature à permettre à tous ses citoyens de jouir de ce droit humain fondamental.

Aussi, l'Etat béninois a-t-il souscrit aux résolutions de la Conférence Internationale organisée à Hambourg(Allemagne) en juillet 1997, qui fait de l'éducation non seulement un droit mais aussi un processus permanent et un devoir pour les individus, vis-à-vis d'eux-mêmes et de la société.

[3] *Discours programme*, Cotonou, 1972, p.11

Dans ce sens, il a été réaffirmé que le succès des programmes d'alphabétisation et d'éducation des adultes nécessite :

1- La mise en place de partenariats dynamiques entre tous les départements ministériels, les collectivités locales, les acteurs du secteur privé et du secteur associatif ;
2- La mobilisation, la responsabilisation et l'engagement des groupes-cibles pour un développement humain durable ;
3- Le renforcement de la lutte pour une réduction des inégalités sociales et de la pauvreté ;
4- L'instauration de la bonne gouvernance, l'habilitation de la femme, la promotion d'emploi durable et la gestion rationnelle de l'environnement.

En République du Bénin l'alphabétisation est une pratique des masses dans les langues nationales. Elle est perçue comme un moyen de promotion de la culture populaire et facteur de développement socioéconomique, c'est donc une alphabétisation fonctionnelle. Cette fonctionnalité est entendue au sens large. Dans la phase de l'alphabétisation, où s'éveille la conscience de l'apprenant sur les objectifs de développement socioéconomique et culturelle de la nation à partir des réalités de son milieu. La phase de la post alphabétisation est donc une phase de consolidation des acquis de l'alphabétisation en vue du passage à l'éducation permanente. Etant donné que l'éducation concerne l'homme, sa personnalité, sa façon propre de concevoir le monde, ses idéaux, ses aspirations, ses préférences, son système de valeur, elle devrait être un processus permanent qui déborde les limites de l'économique. Dans l'administration les langues nationales ne sont pas encore utilisées car elles sont dépourvues de littérature écrite. Toutefois, à côté des structures étatiques, plusieurs autres organismes privés s'évertuent à organiser des habitudes de lecture et d'écriture, mais sont

constamment confrontés à des difficultés d'ordre socio économiques et administratives.

A l'époque révolutionnaire déjà, des structures étatiques ont été mises en place pour veiller au développement et à la promotion des langues et cultures béninoises. Ces structures ont chacune des rôles et des objectifs bien définis.

III.2.2- Rôles et Objectifs de la Direction de l'Alphabétisation de la Presse Rurale

Créée en 1975, et structurée jusqu'au village et quartier de ville, la Direction de l'Alphabétisation de la Presse Rurale (DAPR) était la structure linguistique la plus organisée et la plus populaire. La DAPR était sous la tutelle du Ministère de l'Alphabétisation et de la Culture Populaire et a son siège à Porto-Novo. Elle constitue l'encadrement technique de l'alphabétisation avec quatre services techniques et deux services administratifs.

- le ***Service de la Programmation et de la Méthodologie***, est chargé de la coordination nationale et de la planification des cours d'alphabétisation. Outre ces attributions, il travaille à l'optimisation du matériel de cours.
- le ***Service de l'Evaluation et Animation*** est responsable de la préparation du suivi et de l'évaluation des campagnes d'alphabétisation. Avant une campagne d'alphabétisation ce service analyse les particularités du terrain et pendant la campagne il recense les problèmes éventuels et essaie de les résoudre. A la fin de la campagne il se charge de collecter les résultats et de les analyser.
- le ***Service de l'Audiovisuel*** est chargé de la production du matériel didactique et audiovisuel. Les particularités de ce service résident dans ses problèmes techniques et financiers. Les appareils à

disposition sont très défectueux et ne satisfont pas les exigences de climat et des efforts d'exportation.

- le ***Service Presse Rurale assure la production*** technique et la planification de la production de matériel d'alphabétisation et de post-alphabétisation. La production des journaux en langues nationales propagés sur le plan national rentre dans ses prérogatives. Ce projet prévoit à ses débuts la publication de quatre journaux parus en tirage de 23000 exemplaires tous les deux mois dans les langues fon, bariba, yoruba et waama.

La rédaction était à Porto-Novo et l'imprimerie de Parakou s'occupait de la production technique.

La DAPR et la commission nationale de linguistique travaillaient en étroite collaboration pour chaque communauté linguistique. Il existe des sous commissions de langues et organisations de recherches chargées de recherche linguistique qui uniformisent l'orthographe et la grammaire et transmettent leurs résultats à la DAPR

La DAPR dispose également des sous structures analogues à celles de l'administration politique au niveau de la province par les services provinciaux de l'alphabétisation et de la presse rurale. Au niveau de l'Arrondissement par le service de coordination pour l'alphabétisation et de la presse rurale, au niveau du quartier ou du village par les alphabétiseurs volontaires. Cette structuration de la DAPR ressemble à celle de l'administration politique et révèle à quel point l'alphabétisation et la presse rurale sont des préoccupations politiques.

Cela est d'autant plus vrai qu'elle était dotée à tous les niveaux d'infrastructures, de matériels et de moyens financiers pour faire face à sa noble

mission qui est d'assurer la coordination des structures en charge de l'alphabétisation au Bénin. Les sous commissions de langues se sont détachés de leur Secrétariat Permanent pour se rattacher avec bonheur à la Direction de l'Alphabétisation de la Presse Rurale. L'une des raisons de ce ralliement est qu'au moindre séminaire organisé par les sous commissions, le plus souvent sans le concours de leur Secrétariat Permanent, dans leurs discours d'ouverture et de clôture, même les travaux tournent souvent autour de l'alphabétisation dont elles parlent d'ailleurs en des sujets très vagues sans la recherche linguistique.

La Direction de l'Alphabétisation et de la Presse Rurale est une structure d'application et non de recherche du moins dans sa forme actuelle. Elle relève du domaine de la recherche appliquée et non de la recherche fondamentale.

- Alphabétiser suppose des instruments pédagogiques et didactiques dignes de foi, ce qui permettra que les instruments en question s'inspirent des bases elles mêmes sûres que sont des documents d'analyse sur les langues concernées. Mais la réalité est tout à fait autre ;
- Poser sérieusement le problème de l'alphabétisation, disposer une structure d'alphabétisation sans créer en son sein un service de recherche suppose qu'on a préalablement résolu le problème de la recherche linguistique par la mise en place de structures adéquates d'où cette alphabétisation puisera les éléments nécessaires à son développement et à son suivi.

III.2.3- Les cadres techniques concernés

Pour survivre et assurer pleinement leurs missions, les structures de l'alphabétisation, de l'éducation des adultes avaient bénéficié d'une ressource humaine. Cette ressource humaine est puisée dans le stock de la population déjà alphabétisée ; des cadres qui s'intéressaient à la question de l'alphabétisation.

En effet, dans toutes les communautés, dans toutes les langues retenues pour bénéficier de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes, il existe des populations qui se sont fait alphabétiser et initier à l'écriture et à la lecture de leurs langues. C'est cette ressource qui a pris la relève dans l'organisation, le déroulement des cours d'alphabétisation dans les communautés sous la supervision, le contrôle et la collaboration des agents techniques affectés par la Direction de l'Alphabétisation et de la Presse Rurale dans ces communautés. Ces cadres techniques avaient pour mission la conception, l'élaboration et le suivi évaluation des programmes d'alphabétisation. Ces cadres étaient les relais fonctionnels de la Direction de l'Alphabétisation et de la Presse Rurale et s'occupaient en même temps sur le terrain des recherches et des études sur les langues. Ils ont aussi contribué à la fixation de l'écriture dans les langues. Ainsi de commun accord avec les maîtres et les maîtresses alphabétiseurs, ils traitaient des thématiques d'actualité en rapport avec le vécu quotidien et les réalités socio culturelles et économiques de la communauté. Ces thématiques étaient pour l'ensemble un inventaire des réalités que vivaient ces populations et également un créneau de recommandations, de conseils et d'approches de solutions aux problèmes auxquels elles sont confrontées dans leurs activités et leur vécu quotidien. Ainsi, intégrant les préoccupations quotidiennes des populations ces journaux participaient à l'éveil de leur conscience. Cela a contribué à améliorer leur rendement et leurs productivités. Les cadres techniques impliqués dans l'élaboration et la rédaction des journaux en langues nationales étaient constitués des cadres de la Direction de l'Alphabétisation et de la Presse Rurale assistés des maîtres et maîtresses alphabétiseurs qui sont de véritables pratiquants des langues au sein des communautés.

Après l'alphabétisation la presse rurale est intervenue comme un premier moyen pour mettre le matériel de lecture à la disposition des néo alphabètes.

Elle comprend les journaux provinciaux, les journaux villageois et quelques journaux d'envergure nationale. Ainsi dans tous les départements, dans les années 1980 un effort est fait pour intensifier la production des journaux en langues nationales. Et pour y parvenir, il faut :

- concevoir ce matériel de post alphabétisation ;
- communiquer avec le monde rural, relève d'un dispositif sans lequel l'homme ne saurait concevoir un matériel de post alphabétisation en se basant sur l'inter action entre l'émetteur, le récepteur, les canaux et le message. Dans le cadre de l'élaboration des journaux ruraux le schéma suivant s'applique.

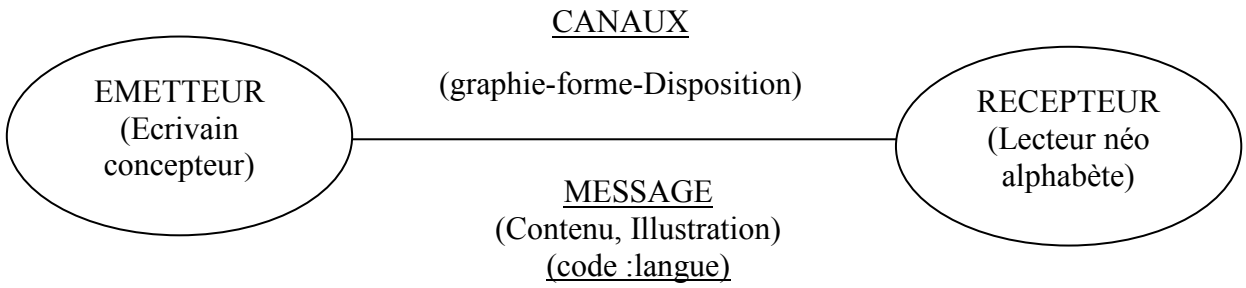

Schéma du flux du message à travers le Journal en langues nationales

Source : enquête

Après les campagnes d'alphabétisation, il est observé au niveau des néo alphabètes une véritable soif de lire. L'objectif premier de ce matériel de post alphabétisation qu'est le journal en langue nationale est d'étancher cette soif irrésistible.

Ce matériel de post alphabétisation est donc un outil très important. Cela signifie qu'il faut tout mettre en œuvre pour l'élaborer et le divulguer. Il faut donc le mettre dans des circuits de distribution propre à l'alphabétisation. A ce niveau il convient de recenser les zones d'alphabétisation, d'évaluer leur niveau de consommation et d'installer des foyers de lecture par zone avant l'installation des bibliothèques des documents en langues nationales

III.2.4- Origine, Missions et Attributions de la Direction de l'Alphabétisation et de l'Education des Adultes (DAEA)

En 1985 le Bureau Régional pour l'éducation de l'UNESCO en Afrique a mené une enquête sur « les langues communautaires africaines et leur utilisation dans l'éducation et l'alphabétisation. » Le rapport indique que le Bénin faisait partie des pays africains à avoir des politiques prônant l'utilisation des langues nationales préscolaires. Ainsi, le gouvernement du Bénin a affirmé son engagement à promouvoir les langues nationales par la loi de 1977. Egalement en 1980, il y a eu la création du ministère de l'alphabétisation et de la culture populaire. En plus, en 2003 le Bénin a adopté une politique en créant la Direction Nationale de l'Alphabétisation et de l'Education des Adultes (DNAEA) devenue Direction de l'Alphabétisation et de l'Education des Adultes (DAEA).

Le but principal de cette politique est de permettre à tous les citoyens d'utiliser les langues nationales pour le développement de leur culture et pour une participation active dans le processus démocratique. Cette direction, pour atteindre cet objectif n'a associé que des cadres techniques pour répondre aux préoccupations des populations à la base en matière de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes. Ces cadres élaborent au nom de ces populations, des projets de développement de leur communauté ce qui a commencé à freiner les efforts de l'Etat dans le domaine de l'alphabétisation avec pour conséquence la disparition progressive et totale de la presse écrite en langues nationales. Mais de jour en jour, ces cadres ont compris qu'il faille associer les organisations non gouvernementales à la politique de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes. Ainsi, en 2009 le Ministère de la culture de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales a adopté la stratégie du « faire faire » pour améliorer le programme d'alphabétisation. Le but principal de cette stratégie est

d'impliquer toutes les parties prenantes (gouvernement, opérateurs privés, ONG et les communautés) dans l'élaboration des politiques, la conception et la mise en œuvre de programme basé sur la demande. C'est également une stratégie qui facilite la décentralisation des services d'alphabétisation et la promotion du renforcement des capacités éducatives au niveau local

III.3- LES PROBLEMES DE LA PRESSE ECRITE EN LANGUES NATIONALES

Au Bénin, la presse écrite en langues nationales a connu pendant près de deux décennies un essor considérable. Pendant ce temps, elle a contribué à l'éclosion et à l'épanouissement socioculturel et économique des populations. Mais après cette période de gloire elle va commencer progressivement à avoir des difficultés et tend aujourd'hui à disparaître définitivement. Les causes de ce déclin sont nombreuses malgré la pertinence des thématiques développées dans ces journaux.

III.3.1- L'ANALYSE SEMANTIQUE DES TITRES DES JOURNAUX

Cette analyse se fera d'une part, sur le plan de la traduction juxtalinéaire et d'autre part, sur le plan de la traduction littéraire. Puis, suivra le rapprochement des titres afin d'établir les analogies qui existent entre eux. Ainsi donc, cette analyse se présente comme il suit :

en fɔn

1) Gbɛxó : // Gbὲ / xó // "Le discours de la vie"
Vie discours

2) Hwenusu : //hwè / nù / su // "Il est temps"
Soleil bout grandir

3) Aceji : //Acé / Ji // "sur le qui-vive"
Le couchage du rat — là-dessus

4) Gantɔnxo : //gàn / tɔn/ xó// "son heure a sonné"
fer — Morph de possession — sonner

5) Miwase : //Mi/ wa/ se// "venez entendre"
vous — venir — entendre

6) Sɔnanyɔ : //sɔ/ na/ nyɔ // "L'avenir sera meilleur"
Demain — *Morph de futur* — bon

7) Asya : "Drapeau"

8) Hwecehun : //Hwe/ ce/ hun// "Mon heure a sonné"
soleil — *Morph de posses* — ouvrir

9) Nǔwaɖokpɔ́ : //Nǔ /wà/ ɖokpɔ́// "Action de faire ensemble"
chose — Faire — ensemble

10) Mifɔn- Mifɔn : //Mĭ/ fɔn / Mĭ/ fɔn// "Reveillez-vous"
Vous — réveiller — vous — réveiller

11) Tònasè : //tò/ ná/ sè/ "le peuple sera informé"
Pays — *morph de futur* — entendre

12) Jihɛntɔ : //Ji/ hɛn/ tɔ́// "Grenier"
vivier — tenir — *Morph d'agent*

13) Nŭnywɛ : //nŭ/ nywɛ// "savoir"
chose connaitre

14) Mĭfɔngu : // Mĭ / fɔn / gu // ¨Nous sommes déterminés¨
nous réveiller fer

15) Hwehun : //Hwe/ hun// "Le zenith"
soleil ouvrir

16) Nunyɛnamɛ : // nunyɛ// ná/ mɛ// "Transmission du savoir"
Savoir donner quelqu'un

17) Agbozo : //Agbo/ zo// "les cornes du buffle"
Buffle cornes

18) Gbenɔkpɔ : // Gbe/ nɔ/ kpɔ// "Entente"
Voix Rester ensemble

19) Glenyɔ : //Gle /nyɔ// "Bienfait du champ"
champ bon

20) Ahwanfɔɖote : //Ahwan/ fɔ/ ɖo/ te// "Pieds de guerre"
Guerre pieds demeurer debout

21) Hweze : //Hwe/ ze// "Aurore"
Soleil apparait

22) Axwa yooo : //Axwa/ yooo// "Echos"
Cri onomatopée

23) Akosea : //à/ ko/ se/ ă// "Es-tu informé ?"
tu déjà entendre *morph d'interro*

24) Yagbokɔ : //Ya/ gbo /kɔ// "La faim de la misère"
Misère couper cou

25) Misite : //Mi/ site// "levons-nous"
Nous se lever

26) Zoɖote : //zo/ ɖo/ te// "Le flambeau"
Feu demeurer debout

27) Aliɖagbe : //Ali/ ɖagbe// "Bonne voie"
Chemin meilleur

28) Weziza glesitɔn : //Weziza/ glesi/ tɔn// "l'éclaireur du paysan"
Eclairage paysan *morph de possession*

29) Misenu-Misegbe : //Mi/ se/ nŭ/ Mi/ se/ gbe// "A votre attention"
Vous entendre chose vous entendre voix

30) Sedonyɔnwi : //Se/ do/ nyɔ/nwi// "Source de savoir"
Entendre pour savoir

31) Miɖowunzɔn : // Mi / ɖo/ Wunzɔn //
Pronom personnel *Morph de l'action continue* éveil
"Nous sommes sur le qui-vive"

32) Miɖoto : // Mi / ɖó / Tó// "Soyez à l'écoute"
Pronom personnel *Morph de l'action continue* Oreille

33) Mifɔn : //Mi/ Fɔn // "Réveillez-vous"
Pronom personnel Réveille

34) Wɛnsagun : Messager

35) Kpojɛgango : // Kpo / jɛ/ gan/ go // "Le gong retentissant"
bois tomber gong sur

36) Miwanu // Mi / Wa/ Nu// travailler
Pronom Personnel travailler chose

En Gun

37) Avaligbè // Avali/ gbe// "Echos du couvent"
Couvent voix

38) Gankpanvi // Gan/ kpan/ vi// "Gong géminé"
Fer mettre à califourchon enfant

En tɔfin

39) Sovoze //Sovo /ze// "Aurore"
soleil lever

en Idaasha

40) Érõkõgbɔ //Ero/ ko / (ɔ) gbɔ / "le peuple n'est pas informé"
Peuple *morph de nega* entendre

En adja

41 Eŋúkè // Eŋú / kè// "le jour s'est levé"
Jour lever

42) Ablɔḍe "independance"

43) Jìgbànyíxɔ //jígbàn/ yí/ xɔ̀/ "L'abolition du mensonge"
Mensonge partir case

44) Agbènyidɔ // Agbé / Nyi/ dɔ́ // "la détermination"
Nature être Travail

45) Alwɛ´ "La pie"

46) Migbetafu // Mi/ gbe/ tafu// "Refus de la brimade"
Nous refuser brimade

47) Mivase //Mĭ/ va/ se/ "venez savoir"
Vous venir entendre

49) Eŋúbúkè //eŋú/ bú/ kè// "un autre jour s'est levé"
Jour autre lever

50) Enyɔɖejɔ //Enyɔ/ ɖe/ jɔ/ "Quelque chose s'est passée"
Chose quelque Se produire

51) Gamɛsu // Gamɛ / Su // "Il est temps"
Temps Fermer

en yoruba,

52) Imɔlɛ // imɔ / (I)lɛ / "Lumière"
éclairer terre

53) Iwe Ijikɔli //iwe/ iji/ kɔli / "Papier d'éveil"
Papier éveil épiderme

54) Gbefuditi //Gbe/ aɖi/ eti// "la défense du sourd"
Défendre fermer oreille

55) Itara "Engouement"

56) Ilɛmɔ // ilɛ / Mɔ "Aurore"
Terre Eclairer

57) Isɔji // i / Sɔ / Ji // "Réveil de la foi"
Préfixe Mettre en mouvement Réveiller

58) Iranshɛ //i/ Ranshɛ// "Un messager"
Préfixe Envoyer un message

En dɛndi

59) Fitila "Lanterne"

en baatɔnu,

60) Kparo "Messager"

61) Swaakpaa //Swaa/ kpaa// "nouvelle voie"
Voie nouveau

En Boko,

62) Ãbaao "I'information"

En Waama,

63) Cookanne "Entente"

En ditammari

64) Ditãtayo "Le clairon"

En ɬəkpa

65) Koŋkoŋ "Gong"

En Anii

66) Ishule "Soleil"

67) GuGu Gʊfaŋa Gʊfɔlɪ "Une nouvelle pensée"

En yom

68) Faaji "Plaisir "

De l'analyse sémantique des titres des journaux, il ressort que les parutions peuvent être classées dans deux grandes rubriques à savoir la renaissance et la coopération agricole selon ce qu'évoquent les titres quelles que soient leurs langues et les localités dans lesquelles ces journaux paraissent.

Que ce soit en fɔngbe, en ajagbe, en batɔnum, en dɛndicinɛ ou autres langues, beaucoup de titres évoquent l'éclosion de la lumière, le réveil, l'annonce, l'apparition de la vérité. Tout cela traduit le sentiment de la naissance d'une nouvelle ère, d'un nouveau départ et d'une nouvelle relance matérialisée par l'apparition des journaux dans leurs langues. Les populations se sentent plus responsables parce qu'elles ont la charge de la gestion de l'information locale et de la transmission de cette information à d'autres communautés parlant la même langue qu'elles. A travers les titres Miwase, Mifɔn-Mifɔn, Hwecehun, Ablɔḍe, Imɔlɛ, Fitila, on note une interpellation au réveil, à la prise en charge par soi même et au décollage pour un lendemain meilleur.

Beaucoup d'autres journaux traitent de l'agriculture, de la coopération et des problèmes de la vie liés aux réalités socioéconomiques et culturelles de leurs milieux.

Parmi ces titres nous pouvons citer Gbɛxo, Nuwaɖokpɔ, Jihɛntɔ, Weziza glesitɔn, Nyɔlunɖeɖenyɔwo. Ils traduisent la coopération, la conservation des récoltes des travaux champêtres. C'est une exhortation à une prise en charge intégrale et sur la base des techniques agricoles et des réalités culturelles de la communauté.

Somme toute dans leur ensemble les titres des journaux en langues nationales invitent à une prise de conscience citoyenne et patriotique.

2 -La mise en exécution des programmes

Les programmes d'alphabétisation étaient conçus sans l'apport des bénéficiaires. En effet, les cadres techniques de la Direction de l'Alphabétisation et de la Presse Rurale concevaient leur programme sans tenir grand compte des réalités que vivent les populations à qui sont destinés ces programmes. En conséquence, beaucoup de ces programmes sont voués à l'échec. Mais avec l'avènement des journaux en langues nationales, politique qui a été appuyé par la coopération suisse, des collaborateurs techniques étaient envoyés dans toutes les communes pour travailler d'un commun accord avec les populations à la base.

C'est alors que les journaux ont permis de développer chez les populations des capacités de lecture, de rédaction et de comptabilité appréciables . Cela constituait une motivation à la prise en charge des communautés par elles même, ce qui permet de développer chez elles des capacités de réflexion et d'analyses auxquelles elles n'étaient pas habituées. Mais avec la disparition progressive de la presse écrite en langues nationales, les populations sont laissées à elles-mêmes. Par conséquent on assista à une régression de l'éducation des adultes.

Pour remédier à cet état de chose, des ONG utilisent désormais l'alphabétisation fonctionnelle. Dans ce cas, avant l'élaboration d'un programme de développement il faut faire des études diagnostiques et déceler les besoins réels (exprimés ou non) des populations cibles à qui est destiné le programme. Dans le programme on tient donc strictement compte des besoins des populations cibles et on adapte le contenu aux réalités socioculturelles et économiques des populations. Ainsi, les cours d'alphabétisation sont en adéquation avec les activités que mènent les populations bénéficiaires. Ces programmes d'alphabétisation leur permettent après tout de mieux exercer leurs activités. Ces ONG trouvent leur financement à partir de leurs propres partenariats avec les organismes internationaux et développent leur propre environnement technique capable de s'occuper de la conception, de l'élaboration, de l'exécution et du suivi -évaluation des programmes.

III.3.2- L'aggravation de l'abandon de la presse écrite

Le journal écrit a progressivement disparu au profit de manuels didactiques édités par les institutions en charge de l'alphabétisation.

Les cadres techniques de l'alphabétisation dans les structures étatiques sont constitués majoritairement des agents sortis de l'université et mis à la disposition du Ministère de la Culture et de l'Alphabétisation. Ces cadres pour la plupart ont besoin de formations beaucoup plus pratiques adaptées aux techniques d'enseignement apprentissage des adultes. Ils restent dans les bureaux et élaborent des programmes au nom des communautés qu'ils devraient au préalable visiter. Ce sont ces cadres qui sont chargés de la conception, de l'élaboration de l'exécution et du suivi -évaluation des programmes dans les centres de l'alphabétisation gérés par les agents des structures étatiques. Ils ne tiennent pas compte de ce que les cours d'alphabétisation doivent apporter aux populations sur les plans éducatifs, culturels et économiques. Leur but premier

c'est d'ouvrir les centres et d'en produire les rapports et de faire aussi écouler les manuels édités. Peu importe pour eux ce que les néo alphabètes feront des acquis des cours.

Dans les ONG et les structures privées, des cadres techniques sont recrutés sur la base de leur formation sur le développement des communautés à la base. Ils sont mieux outillés dans l'élaboration des programmes. Ils savent que pour qu'un programme réussisse il faut la participation des communautés bénéficiaires depuis les sondages jusqu'à l'évaluation. De ce fait, ils tiennent compte des populations cibles (réalités et activités économiques, sociales et culturelles) dans la mise en œuvre efficace du programme. Ces cadres sont les chargés de programmes dans les ONG et structures privées.

Si les structures étatiques ont souvent du mal à bien faire face à la chose, il faut retenir qu'à côté des problèmes liés à l'environnement technique existent d'autres problèmes tels que ceux d'ordre financier. Jusque dans les années 1980, bien avant la mise en service du Ministère de l'Alphabétisation et de la Culture Populaire, l'alphabétisation des masses se faisait par le Ministère de la Jeunesse de la Culture Populaire et des Sports. C'est de là qu'une Direction Technique appelée Direction de l'Alphabétisation et de la Presse Rurale (DAPR) a été créée et s'est chargée de la dynamisation des activités sur le terrain. Elle s'occupait entre autres de la conception et de l'exécution des programmes, de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une stratégie adéquate d'approche des masses, la confection du matériel didactique, la création et la diffusion de la presse écrite en langues nationales. Dans le souci d'intégrer l'alphabétisation dans toutes les couches du pays, il a été créé des structures dites d'encadrement et celles dites de concertation. Au niveau national, elles comprennent en dehors des organes d'administration des services techniques spécialisés tel que les sections presse, rédaction et imprimerie. Au niveau départemental, on distingue les services

départementaux de l'alphabétisation et de la presse rurale ayant pour fonction la supervision et la coordination des activités départementales.

III.3.3- Problèmes d'ordre financier

Pour rappel, dans les années 80 la presse écrite en langues nationales a connu un essor formidable. Cela est dû non seulement à l'instrument de mobilisation politique qu'elle était mais surtout grâce à la mobilisation des ressources financière issues des divers partenariats. Le gouvernement d'alors, grâce à l'intérêt qu'il trouve dans la presse écrite en langues nationales a signé plusieurs accords cadre avec des partenaires techniques et financiers tels que le royaume de Danemark et la Coopération Suisse. La Coopération Suisse a joué grandement dans le financement accordé à l'alphabétisation et la post alphabétisation au Bénin. De ce fait, elle est la base d'appui de la presse écrite en langues nationales en ce moment là.

Mais dans les années 1990, avec la fin du financement accordé par la Coopération Suisse au sous-secteur de l'alphabétisation, on a commencé à assister progressivement à la disparition des journaux en langues nationales. Dès cet instant les néo alphabètes qui s'appuyaient sur la lecture et l'écriture à partir des journaux ont commencé à désapprendre progressivement parce que n'ayant plus d'appui ni de support. Les ONG opérant dans le sous-secteur de l'alphabétisation s'essayent aussi vaille que vaille dans la recherche de partenariats financiers pour l'exécution de leurs programmes.

Ces programmes sont pour la plupart orientés vers l'alphabétisation de développement c'est-à-dire l'alphabétisation qui permet aux bénéficiaires de mieux s'épanouir et de pouvoir faire face avec succès au défi quotidien. La question de la rédaction des revues, des journaux, des magazines en langues nationales est quasiment absente dans la rubrique des programmes financiers par

les partenariats privés. Ainsi donc l'initiative de la presse écrite en langues nationales s'est éteinte depuis la fin du financement octroyé par la Coopération à la République du Bénin.

Somme toute la presse écrite en langues nationales a tiré l'originalité de son expérience dans la pratique qu'on a faite de son suivi et de sa gestion. Elle s'est très tôt éteinte à cause du manque de financement pour accompagner l'initiative. Mais pendant que les journaux paraissaient encore les populations alphabétisées avaient encore un engouement d'exceller compte tenu de l'environnement sociolinguistique d'alors de cette presse.

CHAPITRE IV: ANALYSE SOCIOLINGUISTIQUE DE LA PRESSE ECRITE EN LANGUES NATIONALES

Les communautés à la base ont développé les journaux en langues nationales chacune dans sa langue. C'est dans cette langue commune que tous les membres de cette communauté partagent que sont écrits les journaux afin de faciliter le partage et la transmission des informations liées aux réalités socio culturelles et économiques de la communauté. Dans cette lancée, les concepteurs et les rédacteurs se donnent d'abord la peine de recueillir, de traiter et d'analyser les situations pouvant faire l'objet de publication. Au Bénin plusieurs communautés partagent le même parler et forment ainsi une grande communauté linguistique. Ainsi, toutes les communautés n'ont pas écrit de journal mais celles dans lesquelles existe un journal permettent l'acheminent à d'autres parlant avec elles la même langue. C'est l'une des raisons qui justifient le fait qu'à travers l'analyse de notre corpus nous avons constaté que toutes les communautés n'ont pas produit de journal. Donc nous allons aborder dans la présente partie de notre étude à travers l'utilisation des langues nationales dans l'alphabétisation d'une part, les stratégies de mise en œuvre de l'alphabétisation et de la post alphabétisation au Bénin et d'autre part, les critères de choix des langues nationales de post alphabétisation au Bénin et les importances de la presse écrite dans l'alphabétisation.

IV.1- SITUATION DES LANGUES NATIONALES DANS l'ALPHABETISATION

Les langues béninoises qualifiées d'orale ont connu l'écriture et servent dans l'éducation à la base. Mais toutes ces langues n'ont pas connu d'écrits considérables et ne peuvent pas cependant être utilisées comme vecteur d'alphabétisation. Quelques unes d'entre elles servent dans l'alphabétisation et

dans la post alphabétisation ce sont les langues qui ont aussi connu la presse écrite.

IV.1.1- Historique de l'alphabétisation

L'alphabétisation se présente dans ses manifestations comme un instrument de développement économique et politique, du progrès technologique et du changement socioculturel. Il convient de ne pas négliger la nécessité de prévoir une composante d'alphabétisation et d'éducation des adultes en langues nationales, dans l'élaboration et l'exécution de tout programme de développement. Au Bénin l'analphabétisme des populations est un gros handicap au développement. Instrument de domination et d'oppression aux mains des colonisateurs l'alphabétisation est devenue en langues nationales un instrument de lutte contre toute sorte d'aliénation étrangère. Le déclenchement véritable des programmes d'alphabétisation dans les langues nationales remonte au lendemain des indépendances nationales.

Dans les communautés béninoises l'alphabétisation fait assez d'échos. Elle a pris son essence fonctionnelle et d'éveil de conscience dans les années 60. Elle a permis à un grand nombre de pays de se libérer de l'exploitation économique à laquelle ils étaient soumis surtout en période coloniale. Cependant, le rôle d'intégration sociale que doit jouer l'alphabétisation au Bénin reste problématique ou demeure encore un mythe.

Le taux d'alphabétisation parmi la population de 15ans et plus demeure encore très faible (32,6%, RGPH3, 2002) De même, plusieurs études récentes révèlent une inadéquation des offres éducatives et les besoins réels des bénéficiaires de l'alphabétisation. Or les Etats Généraux de l'Education tenus à Cotonou du 2 au 9 octobre 1990 ont préconisé de former pour le Bénin « un citoyen :

- autonome, intellectuellement et physiquement équilibré ;
- capable d'entreprendre, de se prendre en charge, d'apprendre tout au long de sa vie ;
- respectueux de la personne humaine, de la vérité, de la démocratie ;
- animé d'un esprit de méthode, de coopération et du goût de la responsabilité ; et par conséquent un gestionnaire ;
- gestionnaire de lui- même ;
- gestionnaire de l'environnement ;
- gestionnaire des situations de vie en société »

L'impact de cette forme d'éducation ne se fait guère sentir. Du moins, les dimensions de son impact restent encore très réduites. L'alphabétisation ne fait pas encore vivre la majorité des populations du pays. Le niveau de vie de ceux là qui sont touchés par cette action reste relativement faible par rapport au coût de vie actuel. L'alphabétisation fonctionnelle est toujours à ses débuts. L'on doit désormais faire de l'alphabétisation au Bénin une tâche pratique. Les structures de l'alphabétisation doivent connaître moins de lourdeurs administratives.

IV.1.2- Les conditions d'utilisation des langues nationales dans la presse écrite

Les langues nationales qui ont été utilisées dans la presse écrite n'ont pas été prises au hasard. Elles ont subit beaucoup de travaux avant d'aboutir à cela. Au nombre des critères dont elles répondent, on peut citer, l'existence de l'alphabet pouvant servir à leur transcription, l'existence du document écrit sur la base de leur alphabet et l'existence de population alphabétisée qui constitue la rédaction des journaux et le lectorat.

- l'existence de l'alphabet :
- Selon la plaquette de l'alphabet des langues nationales éditée par le Centre National de Linguistique Appliquée (CENALA) en mars

1998, on dénombre une douzaine de langues ou groupes de langues qui ont leur alphabet servant à la transcription. Dix (10) de ces langues ont connu des journaux écrits selon les enquêtes que nous avons réalisées et qui nous ont permis d'élaborer notre corpus de base.

- l'existence des documents écrits :

Ces dix langues qui ont été utilisées dans la presse écrite sont parmi celles qui disposent de documents écrits. Ces écrits sont le reflet de l'alphabet de leurs langues. Ces langues, une fois qu'elles ont des documents écrits ont répondu favorablement aux critères énumérés pour bénéficier de la rédaction des journaux.

- les populations alphabétisées :

Avant toute entreprise, il faut faire une étude diagnostique et identifier le groupe cible à qui le produit est destiné. Les journaux écrits dans les langues nationales ont pour cible la population alphabétisée c'est-à-dire les néo alphabètes.

Ce sont eux qui constituent le lectorat potentiel. C'est également parmi eux qu'on en sélectionne pour constituer l'équipe de rédaction qui travaille en collaboration avec les démembrements de la Direction de l'Alphabétisation et de la Presse Rurale (DAPR).

En plus de ces trois (3) critères, il y a celui des thématiques à développer. Seulement, les communautés linguistiques dans lesquelles ont été développées la presse écrite en langues nationales n'ont pas été les seules à répondre favorablement à ces critères. Toutes les communautés ont des sujets de sensibilisation, de conscientisation et d'éveil. Ces communautés qui ont

bénéficié de la presse écrite ont été choisies sur la base des critères développés ci-haut et sur leur capacité à gérer l'animation de ces journaux. Dans cette animation on note les différentes étapes à franchir allant des recherches et des recueils des informations jusqu'à la rédaction et la distribution des journaux. Ainsi la parution des journaux en langues nationales est liée à certains et est déterminée par un processus de réalisation.

IV.1.3- Facteurs et processus de réalisation des journaux en langues nationales

Les journaux écrits en langues nationales suivent des étapes avant d'être mis sur le marché. Ces étapes sont entre autres le choix des sujets pertinents d'actualité, l'identification des groupes cibles pouvant fournir des informations sur les sujets, la recherche des informations, l'analyse des données recueillies et la rédaction des articles composant le journal.

- l'identification des thématiques d'actualité

Les thématiques développées sont en relation non seulement avec les réalités socioculturelles et économiques des communautés, mais elles sont également surtout liées à la saison et aux questions qui sont d'actualité dans les communautés. C'est ainsi par exemple que les sujets développés pendant la saison sèche sont différents de ceux développés pendant la saison des pluies. Ainsi pendant la saison des pluies le journal "Jihɛnto" qui paraissait à Glazoué traitait des sujets liés aux techniques culturales comme entre autres les conditions de mise en terre des semences, l'entretien à leur accorder et l'utilisation à bonne date des engrais chimiques et des insecticides.

- l'identification des groupes d'informateurs.
- Par rapport au sujet à développer, il est indispensable d'orienter son questionnaire vers le groupe cible spécialiste de cette question. Pour que les réponses soient fiables, il faut que ce groupe cible soit de la

communauté linguistique. Ainsi, pour sensibiliser les populations sur les nouvelles techniques agricoles comme les machines agricoles et les engrais chimiques, il faut orienter les recherches vers les agents techniques des CARDER aujourd'hui CERPA et les jeunes paysans envoyés en formation dans les centres modernes.

- l'analyse des données recueillies.

Les données recueillies auprès de ces groupes cibles soit sur magnétophone ou par transcription directe ne sont pas livrées in extenso à la rédaction. Elles subissent beaucoup d'autres travaux. Il y a par exemple pour les données enregistrées sur magnétophone la transcription en équipe pour éviter que des erreurs de transcription ne se glissent dans les journaux. Ce n'est que suite à cela que des analyses se font sur la pertinence et la fiabilité des informations recueillies avant de les passer à la rédaction.

- la rédaction des articles.

Après la correction et la mise en forme des données obtenues le comité de rédaction s'installe pour la rédaction manuelle des articles sélectionnés. Suivent la dactylographie et la mise sur maquette des articles. Après cela le comité se réunit à nouveau pour le collationnement des articles dactylographiés avant de les envoyer pour impression sur offset et/ou ronéo au niveau des départements et des communes et sur linographie au niveau des villages. C'est après toutes ces étapes que le journal proprement parlé est prêt et mis à la disposition des consommateurs, les lecteurs qui sont déjà des néo alphabètes s'appuient sur ces journaux pour leur formation en post alphabétisation.

Les journaux que nous avons recensés n'ont pas tous la même périodicité de parution et le même champ de lectorat. Nous avons recensé des journaux mensuels et des journaux trimestriels. De même des journaux paraissent au

niveau départemental, au niveau communal et même dans les villages et quartiers de ville. Ces journaux n'ont pas seulement été des instruments de mobilisation des masses mais des instruments de conscientisation et d'éducation.

IV.2- POLITIQUE D'EXECUTION DE L'ALPHABETISATION ET DE LA POST ALPHABETISATION AU BENIN

En République du Bénin l'alphabétisation a connu ses débuts aux lendemains des indépendances. Elle a évolué en faisant son petit bonhomme de chemin et était du ressort exclusif de l'Etat. Mais de plus en plus les organismes privés tels que des ONG et des cabinets d'études ont commencé progressivement à relayer l'Etat et à l'aider dans les activités d'alphabétisation.

IV.2.1- La conception des programmes et l'élaboration des manuels

La population dans les villes et campagnes a manifesté le désir ardent de se faire alphabétiser pour s'épanouir et participer à la gestion de la coopérative villageoise. Face à l'emprise des travaux champêtres, les heures de cours d'alphabétisation étaient étudiées et adaptées au rythme des activités villageoises.

Pour y parvenir, il faut un programme conséquent et des manuels adéquats. Le programme doit répondre aux réalités, aux besoins et aux attentes des populations. Le programme d'alphabétisation se fonde sur les activités socioéconomiques du milieu. Ainsi, il va se généraliser à toutes les communautés avec quelques différences près selon les zones d'application, puisque une stratégie éducative cohérente au Bénin implique la mise en œuvre d'un programme d'alphabétisation et d'éducation des adultes afin de réduire le nombre d'analphabètes et de renforcer les capacités des populations à participer au processus de décision, de production et au développement socioéconomique.

Le programme et la méthode d'exécution prennent généralement appui sur les thèmes d'animation en vigueur dans chaque secteur d'activités se basant sur des actions éducatives en direction des masses sociales. Ces thèmes sont généralement des domaines de la santé, de l'agriculture, de l'idéologie politique, de la culture, de la jeunesse, de la famine, de la pluie, etc.

La méthode utilisée est dite méthode d'adaptation. Elle se fonde sur le dialogue permanent entre l'alphabétiseur et l'alphabétisé et prend appui sur l'analyse d'une réalité complète, pour la dénonciation d'une situation en vue de la transformation effective sur l'homme des entraves de tout genre. Elle part d'une discussion socioéconomique pour aboutir à l'élaboration d'un slogan par exemple qui va permettre la consolidation et la remédiassions des acquis

Par rapport au démarrage des cours dans les centres d'alphabétisation, les langues parlées ont déjà eu du matériel didactique. Les responsables des services déconcentrés assurent la formation des personnes ciblées et recensées pour servir d'alphabétiseur ; ces derniers une fois formées retournent à leur communauté pour animer des centres d'alphabétisation. Pour la stratégie du faire-faire des opérateurs privés sont sélectionnés. Ces opérateurs auront la responsabilité de mettre en œuvre des activités de formation des apprenants en se basant sur des programmes et matériels didactiques indiqués par les structures de l'Etat en charge de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes.

Pour cela avant son élaboration des séances de concertation se tiennent avec les groupements à alphabétiser en vue d'identifier, de déceler et de répertorier les attentes de ces populations. Lors des séances de conception des programmes, des membres de la communauté bénéficiaire sont invités afin de participer au dépouillement des résultats et à la sélection des besoins et attentes par priorité. Cette démarche permet d'éviter les biais et des ratés : c'est

l'approche participative du développement. D'une manière générale et conformément au contexte dans lequel se situe notre travail nous pouvons comprendre que l'alphabétisation nécessite la maîtrise de la langue écrite en usage dans une société donnée. Il doit pouvoir faire l'usage du code formel de la langue d'usage dans le cas où ce code existe soit par l'incapacité de lire et de comprendre ou d'émettre un message. Dans ce cas, l'activité de l'alphabétisation et de la post alphabétisation ne pourrait être dissociée de la presse écrite en langues nationales, poumon et gage d'un suivi efficace en alphabétisation. Au cours de la phase de la post alphabétisation surtout la presse écrite joue foncièrement un rôle prépondérant dans ce sens que les masses alphabétisées ont tout le temps besoin de se ressourcer et de se remémorer les acquis de l'alphabétisation et de maintenir le contact permanent avec l'écriture de leur langue. La présence de l'écriture dans les communautés ne fait pas disparaître l'oralité mais bien au contraire les deux se suivent et se complètent car l'oralité a besoin de l'écriture pour se pérenniser tout comme l'écriture a besoin de l'oralité pour s'enrichir et se développer.

Les manuels quant à eux sont le reflet du contenu des programmes. Un manuel est un matériel imprimé, structuré, destiné à être utilisé dans un processus d'apprentissage et de formation. Il existe donc, des manuels qui présentent une progression systématique et des manuels de consultation et de référence. Ce sont des instruments nécessaires à l'exécution d'un programme d'alphabétisation et sont utilisés par les apprenants et leur animateur. Un manuel didactique constitue un guide précieux pour l'alphabétiseur. Il propose des textes adaptés au niveau de connaissances et au besoin éducatif des apprenants. Il existe donc plusieurs types de manuels didactiques d'alphabétisation et d'éducation des adultes. D'un point de vue structurel, on peut noter pratiquement sur le terrain une complémentarité entre le ministère de l'alphabétisation de la presse rurale et les autres départements ministériels.

Maintenant, le Ministère du Développement Rural donne beaucoup de matière à la presse écrite en langues nationales. Ainsi les populations qui ont beaucoup plus besoin de cette presse écrite sont en majorité des acteurs du monde rural. Ils sont pour la plupart des agriculteurs, des éleveurs, des pêcheurs… Les sujets développés dans ces journaux sont liés aux secteurs d'activité des communautés. Ces communautés, prennent les journaux, les lisent et appliquent le contenu à leur modèle de vie. Cela favorise la fonctionnalité et amène les populations à mieux maitriser les acquis de l'alphabétisation. La mise en œuvre de cette stratégie particulièrement le volet de la formation continue des personnes nouvellement alphabétisées suppose également la conception puis l'élaboration de matériels adaptés au contexte socioéconomique de chaque groupe cible.

La post-alphabétisation est une étape de consolidation de l'alphabétisation. Elle demeure une prévention ressentie nécessaire contre le retour à l'analphabétisme. Elle permet aux néo alphabètes de commencer un processus permanent d'auto éducation pour accéder non seulement à des informations, à des réflexions mais aussi et surtout à des décisions ainsi qu'à des responsabilités effectives concernant leur propre devenir et celui de leur communauté.

L'alphabétisation intégrée à un projet de développement, dispose non seulement de moyen financier mais aussi et surtout d'un terrain favorable pour la production du matériel de lecture. Dans ce cas, le néo alphabète étant appelé à quitter souvent son milieu professionnel pour le milieu familial retrouve un environnement peu indiqué parce que la majorité des membres est encore analphabète. S'agissant de la stratégie de masse, des milliers de personnes sont touchées ensemble par l'alphabétisation dans un délai relativement court.

Le contenu de chaque manuel est dicté par les résultats d'une étude de faisabilité diligentée, dans le milieu concerné car le programme d'alphabétisation, prend sa motivation sur les thèmes d'animation inscrits au programme des différents départements ministériels ayant des actions d'éducation en direction des masses. Nous Considérons comme alphabétisé tous ceux qui savent lire, écrire, calculer, utiliser ses connaissances pour participer à leur propre développement et à celui de leur milieu. Cela dit, les manuels d'alphabétisation sont tous des instruments nécessaires à l'alphabétiseur et à l'adulte pour l'apprentissage des savoirs théoriques, des savoirs faire et des savoirs être. On distingue alors :

- des manuels de lecture et d'écriture ;
- des syllabaires en trois tomes ;
- des manuels de calcul ;
- des guides de l'alphabétiseur ;
- des manuels de post alphabétisation que constituent les journaux en langues nationales, les recueils de contes, de proverbes et de poèmes puis des manuels de gestion.

IV.2.2- Le choix des groupes et des formateurs

Avant de concevoir un programme et d'élaborer les manuels, il faut d'abord cibler le groupe auquel le programme est destiné. C'est dans ce groupe que les formateurs sont sélectionnés. Le groupe cible est généralement une communauté qui sollicite l'intervention des cours d'alphabétisation et des adultes pour leur épanouissement. Aucun programme ne saurait être imposé même s'il arrivait que le programme vienne des décideurs. Ce sont certainement et sûrement les dirigeants de cette communauté qui en ont fait la demande en leur nom.

Les formateurs que sont les animateurs, de cours et les superviseurs de centre sont des gens tirés de la communauté et sélectionnés suivant des critères bien déterminés :

- ils possèdent une certaine capacité de gestion de groupe
- ils ont au moins le niveau de la classe de 4eme des collèges
- ce sont des gens déjà alphabétisés et prêts à l'initiation et la post alphabétisation, et pour bien mener leur activité d'alphabétisation, des séances de formation et de recyclage sont organisées à leur intention. Au cours de ces séances de formation, ils reçoivent des enseignements sur :
- le contenu des programmes et manuels de cours ;
- les techniques de gestion et d'animation de groupe ;
- les techniques de préparation de fiches pédagogiques ;
- le déroulement des séquences d'enseignement/apprentissage et
- la manière d'encadrer et de gérer les adultes en situation d'apprentissage.

Les animateurs et superviseurs ainsi choisis et formés ne sont rien d'autres que des leaders d'opinion qui ont participé à l'exécution des plans de prises de contact. Ils en ont profité pour sensibiliser les populations afin qu'elles contribuent à la réussite de la mission du groupe. Les animateurs du milieu qu'étaient les Directeurs d'école, les instituteurs sont écoutés par le groupe qui recherche des informations, des connaissances et des savoirs. Dans cette perspective de recherche, des solutions pour le développement à long terme de l'éducation et le rôle important que l'alphabétisation peut y jouer. Guy Belloncle (79 :14) écrit : « l'éducation de base dispense, compte tenu des moyens dont dispose la société concernée, un contenu éducatif minimum (connaissances, valeurs, attitudes, savoir-faire) susceptible d'aider tout bénéficiaire à comprendre les problèmes de son milieu, avoir conscience, en tant que citoyen,

de ses droits et de ses devoirs, à participer au développement socioéconomique de sa communauté et à s'épanouir en tant qu'individu.

Elle est fondamentale dans la perspective de l'éducation permanente puisqu'elle constitue la première phase préparant à des acquisitions ultérieures. Elle est fonctionnelle puisqu'elle recherche une adaptation permanente au milieu en donnant une place particulière aux problèmes pratiques de la vie tel que santé, nutrition, travail productif, etc. Pour atteindre effectivement et progressivement un large public, elle utilise des formules éducatives peu onéreuses. »

Selon la stratégie du faire-faire, des dispositifs sont prévus pour l'accompagnement de l'alphabétisation au Bénin. Il s'agit :

- le dispositif organisationnel pratique (mécanisme, outils et procédures) ;
- le dispositif didactique et pédagogique (programmes, méthodes/approches, matériels et documents didactiques, mécanisme de suivi/évaluation) ;
- le dispositif institutionnel (lié au niveau d'intervention : politique, structures techniques d'opérationnalisation, operateurs privés, collectivités locales, cadre de concertation, etc.).

IV.2.3- Le suivi-évaluation des programmes

Pour Tingbe AZALOU (1981 : 73) « L'un des mérites de l'Expert suisse J.P. GROSSENBACHER, cher a été son intégration dans le milieu social du Borgou pour vivre parmi les populations et en découvrir les éléments de motivation à l'alphabétisation. Il essaya d'abord une alphabétisation en langue française qui échoua très tôt parce que sans motivation précise et non conforme aux réalités socioéconomiques et culturelles des populations, d'où le recours à la

méthode participative de la communauté ». Ainsi l'idée du journal villageois remonte à l'initiative de J.P. GROSSEMBACHER et de ses collaborateurs. Ils ont développé le « mimographe » (petit sérigraphe pour stencils de cire) qui est une technologie adaptée devant permettre à chaque village de produire son propre journal.

Pour le suivi des programmes, des superviseurs sont sélectionnés pour suivre et appuyer les animateurs de groupes dans leur tâche. Ils constituent le relais entre la structure centrale, les animateurs et les bénéficiaires des programmes. Ce sont ces superviseurs qui appuient techniquement et moralement les animateurs et produisent des rapports sur l'évolution de chaque animateur dans le programme. Ils sont chargés d'évaluer les apprenants sur les notions et les contenus à eux enseigner. De ce fait, ils sont les agents de mise en exécution de la stratégie de bonne fin d'exécution des programmes. D'une manière générale, le suivi évaluation d'un programme permet non seulement d'aider le programme dans son déroulement jusqu'à l'achèvement mais aussi et surtout de relever et de corriger au besoin les ratés et les insuffisances du programme. Ainsi, un programme est réussi, lorsqu'après son achèvement les bénéficiaires témoignent de son utilité et de son importance dans leur vécu quotidien.

4. 3- CRITERES DE CHOIX DES LANGUES NATIONALES DE POST ALPHABETISATION

En République du Bénin, plusieurs langues nationales sont parlées mais très peu sont utilisées dans l'alphabétisation et la post alphabétisation. Les quelques unes dans lesquelles se déroule la post alphabétisation qui est un renforcement continu et permanent des acquis de l'alphabétisation ont été choisies sur la base des critères bien déterminés.

IV.3.1- La politique linguistique

La multitude de langues parlées au Bénin est un facteur qui rend difficile et complexe l'environnement linguistique éducationnel. Toutes les langues peuvent servir de medium de transmission de savoir car la constitution de 10 décembre 1990 affirme en son article 11 que « toutes les communautés composant la nation béninoise jouissent de la liberté d'utiliser leurs langues parlées et écrites et de développer leur propre culture tout en respectant celles des autres. L'Etat doit promouvoir le développement des langues nationales d'intercommunication». C'est dire donc que toutes les langues sans aucune exception sont vecteurs de savoir faire et de savoir être et qu'elles ne doivent être sous estimées pour quelles que raisons que se soient. Ainsi la charte culturelle de la République du Bénin fixée par la loi n° 91- 006 du 25 février 1991 stipule dans ses articles du 17 à 19 ce qui suit :

- « l'Etat béninois reconnaît l'impérieuse nécessité de développer les langues nationales, vecteurs de nos cultures et instruments privilégiés du développement culturel et social »[4] ;
- l'alphabétisation et l'éducation des adultes au Bénin sont un facteur important de démocratisation et un moyen irremplaçable pour l'exercice complet du droit de chaque citoyen à l'éducation et au développement ;
- l'Etat béninois s'engage à œuvrer, par tous les moyens à l'éradication de l'analphabétisme sous toutes ses formes ;
- l'Etat béninois assure l'alphabétisation et l'éducation des adultes avec le concours d'organismes nationaux, étrangers et internationaux ;
- l'Etat béninois, tout en assurant une égale promotion à toutes les langues nationales doit préparer et mettre en œuvre les reformes

[4] Cf Discours programme du 30 novembre 1972

nécessaires à l'introduction progressive et méthodique de ces langues dans l'enseignement ».

La loi n°2003-017 portant orientation de l'éducation nationale en République du Bénin qui dispose en son article 8 que : « l'enseignement est dispensé en français, en anglais et en langues nationales. Les langues nationales sont utilisées d'abord comme matière et ensuite comme véhicule d'enseignement dans le système éducatif. En conséquence, l'Etat doit promouvoir la recherche en vue d'élaborer des instruments pédagogiques pour l'enseignement des langues nationales dans le système éducatif depuis l'école maternelle jusqu'à l'université. »

Les décisions du conseil des Ministres en date du 15 juillet 1992 qui font obligation « pour L'Etat d'assurer l'introduction et l'utilisation des langues nationales dans le système éducatif formel, dans les concours et dans l'administration locale »

Toutes ces dispositions avaient déjà été amorcées dans la période allant de 1972 à 1989 par la prise de diverses lois. Parmi ces lois, on peut citer l'ordonnance n°75-30 du 23 juin 1975 portant loi d'orientation de l'éducation nationale à partir de laquelle les langues nationales devraient être introduites progressivement dans l'enseignement, d'abord comme des disciplines, ensuite comme véhicule du savoir. Nous avons également le décret n°75-272 du 24 octobre 1975 portant adoption de l'alphabet national et qui dispose en son article 2 que « l'alphabet résultant du séminaire régional sur l'harmonisation et la normalisation des alphabets de la sous région et adopté par l'assemblée générale de la commission nationale de linguistique réunie le 18 septembre 1975 à Porto-Novo constitue l'alphabet national. »

Dans le discours programme de 1972, il est écrit : « …Ici également s'impose une politique nouvelle d'indépendance nationale qui rompt avec le carcan d'étouffement de nos valeurs nationales que constitue l'école traditionnelle. Dans cette optique, il est impérieux d'installer un système d'éducation démocratique et patriotique qui permette l'enseignement d'une science et d'une technique au service des intérêts du peuple. Pour cela, il faudra : […] revaloriser nos langues nationales … »[5].

Au début de l'ère du renouveau démocratique, l'Etat béninois a pris des décisions administratives courageuses qui vont au-delà de simple déclaration.

Dans cette décision, il est demandé :

- au **Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité de l'Administration Territoriale** d'introduire l'utilisation des langues nationales telles que : aja, fɔn, baatɔnu, dɛndi, ditammari et yoruba dans l'administration des localités ;
- au **Ministre de l'Education Nationale** : d'assurer l'introduction progressive des six langues nationales aux examens de Certificat d'Etudes Primaires (CEP), au Brevet Elémentaire du Premier Cycle (BEPC), du Baccalauréat et autres concours ;
- d'assurer le perfectionnement et la formation des cadres d'alphabétisation à l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) et dans les Ecoles Normales Intégrées. (ENI)
- au **Ministre du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales et au Ministre** de la **Santé Publique** (MSP) de prévoir une épreuve dans les langues nationales aux concours et examens professionnels ;

[5] Cf Discours programme du 30 novembre 1972, cotonou, p.10

– au Ministre de la Culture et des Communications d'assurer conjointement avec le Ministre de l'Education Nationale (MEN), le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité de l'Administration Territoriale (MISAT), le Ministre de la Santé Publique, le Ministre du Travail de l'Emploi et des Affaires Sociales et autres Ministères, l'introduction progressive des langues nationales dans les systèmes éducatifs ainsi que les examens et concours professionnels.

Mais il a fallu 2007 pour voir naître un Ministère Chargé de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales depuis l'avènement du Renouveau Démocratique en février 1990.

IV.3.2- La production des œuvres

Selon la bibliographie analytique élaborée par Flavien Gbeto et Michel Ahohounkpanzon en juin 2002 les langues béninoises sont bien étudiées et sur une cinquantaine de langues identifiées, une trentaine seulement ont fait l'objet d'études partielles. Certaines langues comme le fɔn sont bien représentées au niveau de l'échantillon car elle totalise à elle seule 104 entrées sur 416 au total. Mais comme toutes les autres d'ailleurs elle ne possède aucun dictionnaire monolingue. Les études sémantiques et pragmatiques y sont très rares. Les ouvrages répertoriés concernent entre autres des études scientifiques comme les mémoires, les thèses, les communications, publications, les syllabaires, les recueils de conte, de proverbes, les manuels de mathématiques, les lexiques bilingues, les dictionnaires bilingues et autres, rares sont ces ouvrages écrits directement et purement en langues nationales.

Ces quelques œuvres écrites en langues nationales servent systématiquement de support d'enseignement apprentissage dans les centres d'alphabétisation. Elles sont conçues pour consolider les acquis de

l'alphabétisation grâce à l'exercice constant des aptitudes et compétences acquises au cours de l'alphabétisation. Ces manuels sont généralement faits de calcul et de lecture où les choix imposent, de diversifier les centres d'intérêts pour satisfaire les gouts des néo alphabètes. Ainsi dans un milieu paysan les œuvres produites feront place à la prédominance pendant la saison propice aux travaux champêtres, les sujets sur le travail, la production. Tandis que pendant la saison sèche la priorité sera donnée dans les manuels aux sujets relatifs à l'amour, aux jeux, et les sujets de la vie quotidienne du milieu où celui des peuples voisins. Les manuels de calcul répondent eux aussi au même principe ; car l'on doit rester autant que possible lié au programme de lecture et de l'écriture pour que la post alphabétisation forme une unité séquentielle. Il n'est pas intéressant de proposer aux adultes des contenus infantilisants, et sans intérêt comme par exemple la protection des aliments contre les mouches.

La production des journaux en langues nationales vient renforcer les ouvrages éducatifs dans la consolidation des acquis de l'alphabétisation initiale car ils sont de véritables outils de lecture et de l'écriture des langues nationales.

A ce titre, en prédiction à ces actions pour l'éducation et le développement, une étude de l'UNESCO a déjà proposé les dispositions d'une éducation de base caractérisée par les sept traits suivants :

1) «L'organisation, le contenu et les méthodes de l'éducation de base doivent être souples et adaptés aux besoins, valeurs et caractéristiques des groupes humains
2) l'éducation de base doit dispenser un minimum éducatif. Ce minimum éducatif comprend notamment :
   - l'apprentissage élémentaire de la langue indispensable pour la communication (lire, écrire, parler, comprendre) ;
   - l'apprentissage des notions arithmétiques de base,

- l'acquisition de connaissances et d'aptitudes fonctionnelles utiles à la vie familiale,
- l'initiation à la compréhension scientifique des phénomènes naturels du milieu géographique, initiation qui aide à participer activement à la transformation de ce milieu,
- l'acquisition de notions et de développement des aptitudes pratiques facilitant l'exercice d'une activité rémunératrice (agriculture, pêche, élevage, artisanat) ;
- l'initiation à la vie civique afin de favoriser la participation de la population aux activités sociales, économiques.

3) l'éducation de base doit constituer une partie intégrante de l'éducation permanente.
4) l'éducation de base doit dispenser une formation utile, pratique, permettant l'amélioration des conditions de vie grâce à sa liaison avec les programmes de développement.
5) l'éducation de base doit être un moyen de promotion de la communauté.
6) l'éducation de base doit être un service éducatif à coûts réduits.
7) l'éducation de base est un moyen de démocratisation de l'éducation »

IV.3.3- Les langues les plus ou moins développées

Au Bénin, toutes les communautés ne parlent pas les mêmes langues mais échangent entre elles sur le plan social, sur le plan commercial et pour servir d'autres besoins nécessaires pour la vie des populations. Ainsi la langue constitue un outil qui continue de servir efficacement les hommes et intervient dans tous les domaines. Face à cette réalité des langues d'intercommunication

s'imposent aux populations pour leur permettre de développer une intercompréhension.

Une langue d'intercompréhension naît selon Marc Laurent HAZOUME (1996 : 40) « d'un besoin de communication et parait ainsi faire valoir son existence nonobstant l'environnement plurilingue existant ». De ce fait les populations créent un produit du besoin de communication c'est-à-dire, la réponse à une situation dans laquelle les hommes ont un problème de communication. Dans les communautés où se pérennise le système socioculturel communicationnel et traditionnel la langue est conservée comme une valeur identitaire, en tant que verbalisation de la culture. Plusieurs langues coexistent dans nos communautés sans pour autant entretenir des conflits linguistiques. La raison est toute simple et milite en faveur d'une concession naturelle née du brassage culturel. En même temps d'autres langues manifestent une suprématie remarquée du fait du poids démographique de ses locuteurs. Selon notre corpus d'analyse nous avons dénombré une dizaine de langues nationales dans lesquelles les journaux ont été écrits. La plupart de ces langues sont des langues de grande communication et regroupent autour d'elles des locuteurs d'autres langues qui peuvent les parler avec aisance. Ainsi donc, ces journaux, non seulement ils peuvent servir à développer et à enrichir les langues dans lesquelles ils sont écrits, mais peuvent également avoir des impacts sur d'autres communautés.

IV.4- IMPACTS DE LA PRESSE ECRITE EN LANGUES NATIONALES

Les journaux écrits en langues nationales ont été l'œuvre des néo alphabètes, des instituteurs alphabétisés et des cadres au niveau communautaire qui s'intéressent à la vie linguistique de la communauté. Ils associent les paysans, les artisans, les chasseurs, les pêcheurs, les notables, les leaders

d'opinion et les industriels artisanaux. Ce sont eux qui fournissent des informations nécessaires à la rédaction. Cette presse participe à l'éveil de la conscience sociale, à l'éclosion de la technique et de l'économie et à la sauvegarde des acquis socioculturels.

IV.4.1- Eveil de la conscience sociale

Sur l'initiative de l'UNESCO dans les années 1970 et de certains gouvernements, s'est développé tout un courant de journaux écrits en langues nationales à travers tout le continent africain et ici chez nous au Bénin et dont les objectifs sont à peu près les même.

Les journaux réalisés en langues nationales constituent un matériel de lecture. Ils servent d'appui aux programmes expérimentaux mondiaux d'alphabétisation qui visent à éradiquer l'analphabétisme.Ces journaux spécifiques élaborés à l'intention des masses rurales ont pour but éssentiel d'empêcher les néo-alphabètes de tomber dans la marginalité culturelle en mettant à leur disposition un outil de formation permanente qui les maintient en contact avec le monde extérieur. Ces journaux permettent par ailleurs d'assurer l'éducation permanente et continue, de tenir la population rurale informée et ceci de façon régulière des événements locaux, régionaux et nationaux.

Comme on le mentionnait tantôt, les journaux en langues nationales ont contribué en leur temps au développement et à l'éveil de la conscience citoyenne dans les communautés. Les populations à qui ils sont destinés s'en servent au mieux. Ainsi, selon nos recherches de terrain les communautés linguistiques qui ont connu de journal écrit ont plus ou moins une amélioration de leur situation sur les autres. De ce point de vue, ils se distinguent par :

- une éducation appropriée : le journal, dans ses rubriques à travers ses thématiques est plus éducatif que distractif. Il amène le paysan à comprendre et à acquérir de nouvelles méthodes liées à son activité.

Ainsi dans les milieux agricoles, l'éducation porte entre autres sur l'utilisation et l'entretien des nouvelles machines agricoles telles que les tracteurs, les défricheuses, les machines d'égrenage, les techniques de pesée et les notions de comptabilité usuelles. Ces journaux édifient le lectorat et lui permettent un épanouissement à court et à long terme. Ils sont aussi éduqués sur les risques de feu de brousse et sur les avantages de l'utilisation des engrais chimiques, des insecticides, des pesticides et des herbicides. Dans les milieux de la pêche, l'éducation porte essentiellement sur les nouvelles méthodes de la pêche qui consistent en utilisation des instruments de capture de gros poissons au profit des fretins qui ont le temps de grandir et de se reproduire.

Dans le journal Eŋbukɛ, écrit en ajagbe paru, en 1976 dans son numéro 7, les paysans sont invités à bien s'occuper de leur champ pour que les productions soient rentables afin qu'ils assurent leur bonne vente. Nous reconnaissons ce conseil à travers cet article écrit dans le journal EŋBUKƐ en ajagbé intitulé:

- ***MI A SA JINUKUWO***

« (mi sɔ gbefandẹdẹ cɛ le (EHUZU) n°57 le eŋkeke 16 gɔn nɔ gbɔnfwin) ?

Safo adolphe Biaou, ci yi kpa nɔ agbledede nyɔwo de gbefan so lehaciwo xlwejinukuwo do le exwe cɛ mɛ.

Miwo nɔvi agbledetɔwo, hwenu ḍo nɔ mi. Ade gbogbu ci mi je ɔ, mi a kpo ele ni aya ci kpu mi ḍu, hwe cɛ nu mi kpɔ enu ni ge.

Enu sasa lɔ hwenu ge ɖo ge ! agblega ciwo yi nɔ goɖu nɔ mi le enudodo hwenu ɔ, wo ɖo a gbewa wowo do nywiɖé. wo da tashi mikpɔ wo da wado lɔ a xo ajɔ ɖe lemi shi.kpowowongbe kando ajo ci acɛkpakpa ava na wp ji sugbɔ. Agbledetɔ :dé ŋgbe gbe lɔn wo a tafwi. Agblegaɖe ŋgbe tafu mɛ ɖe. amɛbaba, amɛxlɔxlɔ do a gu le miwo jumɛ.

Safo adolphe Biaou dese nɔ agblega ciwo yi xɔ nɔ enu a ɖu le bebemɛ, le agbledetɔwo shi wo ɖo a wa wowo ɖo ko jimɛ. Finɔ ci agblega ɖekaɖeka le ɔ, a tekpɔ, a kpeŋkuvi do edɔ yi tɔ nu. Woɖo a do alɔ agbledetɔ, gbɔhwe miwo jinukuwo a nyɔ, miwo ju can a yi ŋkɔ. »

- ***EŋBUKE***

MI A SA JINUKUWO qui signifie la vente des produits agricoles est un extrait du journal EHUZU quotidien gouvernemental n°57 du 16 août 1976. Il se résume en ces termes:

Le Ministre Adolphe BIAOU en charge du ministère de l'agriculture a pronnoncé un discours sur la vente des produits agricole de cette année là.

«Il est l'heure chers frères agriculteurs. De vastes domaines que nous avons emblavés des peines que nous avons endurées, nous allons jouir des friuts de nos efforts maintenant.

C'est le moment de la vente. Les encadreurs qui nous ont suivis lors de la semance doivent continuer leur travail. Il ne peuvent nous abandonner et ne peuvent attendre non plus une retribution de nous. Ils ne doivent pas également trop compter sur la remunération attendue du gouvernement.

Qu'aucun paysan, n'accepte qu'on le gruge: et que lui n'ont pus ne gruge personne. L'exploitation et la ruine de son prochain doivent disparâitre de notre pays. Le ministre met en garde les encadreurs qui grugent en cachette les paysans. Ils ont le devoir de bien faire leur travail. L'encadreur où qu'il soit à l'obligation de bien faire son travail. On doit aider le paysan avant que nous n'ayons de bonne récolte et que notre pays se développe» (Notre traduction)

A côté de tout cela l'éducation porte aussi sur l'assainissement et l'hygiène en milieu de vie. L'homme doit entretenir son environnement, le rendre propre et le protéger. Les journaux en langues nationales sont éducatifs en ce sens qu'ils permettent encore aux néo alphabètes de savoir ce que vivent les autres communautés et de pouvoir trouver de façon spontanée des solutions à certains problèmes qui se posent à eux. Ainsi, dans le journal GLESIZOGBƐN en langue nationale fon du mois d'août 1996, dame Sophie Agbidi (Nɔe Sofi Agbidi) écrit un article sur l'hygiène, intitulé :

- ***Lanmɛ Na Nɔ Dagbe :***
- ***Wufifɛ vǐnɔ tɔn***

Vǐnɔn ɖo na lebe nu anɔn tɔn ba glɔn ali nu xomɛslazɔn vǐ yɛyɛ tɔn. Vǐnɔn ɖo na fɛwunu eɖe trala ɔ, nu anɔn e ɖo akɔ́n tɔn mɛ e bo na hwlen vǐ tɔn ɖo xomɛsra si.

Nukplɔnmɛ e vinɔn sixu zan ɖo ali e nu ɔ kpɛɖe ɖie:

- Eɖó na nɔn dó nǔ zinzan mimɛ.
- Eɖó na ɖó nu zinzan e fyɔn e ă.
- Eɖó na nɔ do anɔnwlinnu mɛ hwebinu a. Đo taji ɔ zanmɛ.

- Eɖó na nɔ klɔ anɔnuvinutɔn cobo na vǐ, bo ka ɖó na lɛ klɔ ɛ ɖó anɔn na vǐ ɔ gudo.
- E ɖó na nɔ jo anɔ tɔn nyi gbawunjo mɛ nu nukwiji lɛ alǒ nuviɖogbɛ ɖe wa jɛ wu a.
- Eɖó na fyɔn anɔsin ɔ kɔn nyi ayi cobo na vi ɔ ɖo hwe devonu e é na jlo na na ɛ e.

La traduction en français du texte ci-dessus écrit en fon se confirme en ces temes : la propeté d'une nourrice.

La nourrice doit entretenir ses mamelles pour empêcher la diarrhée au nouveau né.

La nourrice doit se tenir propre pour ses mamelles surtout, pour sauver son enfant de la diarrhée.

Voici en partie les conseils qu'une nourrice peut suivre :

- Elle doit porter des habits propres,
- Elle ne doit pas porter des habits serrés,
- Elle ne doit pas ˆetre tout le temps en soutien-gorge, surtout la nuit,
- Elle doit laver les mamelons avant de faire allaiter l'enfant et doit reprendre les mêmes opérations après avoir fini d'allaiter le nourisson,
- Elle ne doit pas laisser ses mamelles en vrac, aux saletés ou aux microbes qui s'y poseront,
- Elle doit presser le lait martenel quelques part avant de le donner à l'enfant à un moment où elle veut le faire.(Notre traduction)

Dans le même journal, un autre article prodigue des conseils à suivre pour éviter le paludisme

Zansukpɛzɔn

Zansukpɛzɔn hu mɛ hu sida zɔn.

Nɔnvi glesi lɛ emi! ɖo taji ɔ,glesi nyɔnu lɛ emi hwenu e mi ɖě din é ɔ, zansukpɛ sin ahwan wɛ ɖǒ toji. Zansukpɛ zɔn wɛ yě do "tintom mɛ lo bo ɖò ɖiɖe kɔn nyi to ɔ bi mɛ wɛ. Azɔn nɛ e zansukpɛ nɔ do mɛ e ɔ syɛn hu sidă zɔn. Mi bo hwlɛn yɔkpɔvu lɛ ɖ'emɛ; atinkɛn(nivakinu) ma nɔ zɔ nu yě o; e nyi amuɖɔ glo ɔ, avɔ cyɔn nu yě lɔ ma glo o...Mi bo nɔ acedji ɖó zansukpɛ zɔn ɔ, winnya wɛ e nɔ do mɛ.

Bo na do glo zansukpɛ lɛ ɔ, mi bo ma lɔn nu zunkan lɛ ni vun lɛlɛ do xwé mitɔn lɛ o,sin kwiji-kwiji ma nɔ xɔ kpa o, timati gannu votɔ lɛ ma nɔ mɛ kpa bo wa huzu zansukpɛ sin xwé daxogbe o..."

La traduction en français du texte ci-dessus écrit en fon se confirme en ces temes :

- ***Le paludisme***

Le paludisme tue plus que la maladie du SIDA.

Mes frères paysans ! Surtout vous les femmes paysannes, le temps que nous traversons, c'est le moment de la lutte contre le paludisme dans le pays.

Pour la maladie du paludisme, les femmes forment les comités de lutte partout dans le pays. Le mal que les moustiques infligent aux populations est plus grave que la maladie du SIDA. Sauvez les enfants : que le comprimé (nivaquine) ne s'éloigne pas trop d'eux. Qu'ils ne dorment pas à l'air libre la nuit. Si c'est impossible sous moustiquaire, que les enfants ne manquent pas de couverture. Soyez sur vos gardes, car le paludisme fait subir le désagrément.

Pour échapper à la maladie du paludisme n'accepter pas que les herbes envahissent les alentours de vos maisons. Les eaux sales, les boites de conserve et autres objets vides constitueraient des repaires de reproduction des moustiques.(Notre traduction)

Ensuite, le journal Imɔlɛ dans sa parution du mois de février 1975 en langue nationale yoruba a mis pour titre : **agbe (Le paysan)**

En mettant un point d'honneur sur la paysannerie au Bénin, le journal a consacré dans ses colonnes l'importance d'un paysan dans le développement de l'agriculture. Ce qui est l'ensemble des travaux transformant le milieu naturel pour la production des végétaux et des animaux utiles à l'homme.

Ainsi se présente le texte que voici :

- ***ÀGBẸ̀***

Oluwa ló f'òṣùpá jọba,
Ìràwọ̀ làgbà.
Èdùmàrè ló fi àgbẹ̀ ṣe ìkẹ́ aráyé.
Akọ̀wé, onísòwò, onísẹ́ ọwọ́,
Àgbẹ̀ ló mú aye l'ọ́wọ́ lò ńjẹ !
Enìà funfun, enia dúdú, enia pupa,
Àgbẹ̀ ló mú aye l'ọ́wọ́ lò ńjẹ !
Ìwọ àgbà, ìwọ èwe asunkún-ebi,
Ìwọ òtòṣì, ìwọ olówó ọlọ́rọ̀ náà nkọ́ ?
Ṣe àgbẹ̀ ló mú aye l'ọ́wọ́ ni gbogbo wa ńjẹ !
Ọjọ́ tí àgbẹ̀ bá da'ṣẹ́ sílẹ̀,
Tí ó bínu nitori àìmoore rẹ sí i
Ebi yio mú hẹhẹ, ìyàn áá gba'lé gb'oko.
Ọmọ kékeré a máa sunkún gbígbóná,
Àgbàlagbà a máa dún hùnhùn.

Ọmọ kì yio mọ ìyá mọ
Atìyá àt'ọmọ, wọn a sì d'ọ̀tá ara wọn.
Ṣòkòtò á ṣòdí akọ̀wé;
Ẹ̀wù á di yágbayàgba l'ọ́rùn onísòwò
Ṣùgbọn bí àgbẹ̀ bá le tẹ'pá mọ́'ṣẹ́,
Tí òjò rọ̀ s'ípò òjò
Oko á dùn bí oyin,
Àni á dùn bí àdò.
Iṣu á ta kọ̀ǹdùkọ̀ǹdù ;
Ẹ̀wà á so jìngbìnni.
Ẹgbàágbòje ẹ̀fọ́ a f'aṣọ sányán
Bo'ra ribiti lori ebè,
Àgbàdo á á ṣ'ápo f'ólóko
Ọmọ aráyé á jẹ, ọmọ aráyé á mu
Ọkàn gbogbo èníà á sì balẹ̀ pẹ̀sẹ̀ pẹ̀sẹ.
Ilẹ̀ kì í purọ́, ilẹ̀ kì í da àgbẹ̀,
Ilẹ̀ kì í da atẹpámọ́ṣẹ́;
Nitori bí ekòló ba ju'ba ilẹ̀,
Ilẹ̀ á la'nu;
Bí adẹ̀ẹ bá gorí àkìtàn,
á á rí nǹkan ṣà jẹ;
Bí àdàbà bá fi ẹṣẹ̀ba'lẹ̀,
á á rí ohun mú jẹ.
Ajá kì í kọsẹ̀ burúkú lọ àkìtàn;
Bí kò bá bá tútù, yio bá gbígbẹ
Iṣẹ́ oko kì í mú àdánù wá fún àgbẹ̀
Ẃìrọ̀ òjò l'ẹjọ́.
Iṣẹ́ oko kì í k'ábàámọ̀ wá fún ẹnikẹ́ni
Ọ̀jò àrọ̀tàsé l'ọ̀ràn.
Baba mi àgbẹ̀, ìwọ ni olùgbàlà aráyé.
Kí òjò ó rọ̀ s'ípò òjò,
Ọ̀jò, ayọ̀ àgbẹ̀.
Kí òjò ó rọ̀ s'ípò òjò

Kí àgbẹ̀ le ṣiṣẹ́ ìgbàlà
Tí Edùmàrè rán an.
Ọ̀rẹ́ mi àgbẹ̀, ma ṣe kọ ibi ara
Sí ìbàjẹ́ ọmọ aráyé
Má ṣe rántí àbùkù tí akọ̀wé ńtà fun ọ.
Má ṣe rántí títínrín tí oníṣòwò
Ńf'ojú tínrín rẹ.
Gbàgbé àìmoore gbogbo wa
Ṣùgbọ́n, jọ̀wọ́, rántí nǹkan ṣoṣo,
Rántí iṣẹ́ ìgbàlà tí Edùmàrè rán ọ.

Ọmọboriowo ADELAKUN

La traduction en français du texte ci-dessus écrit en yoruba se confirme en ces temes :

- ***Le cultivateur***

C'est le seigneur qui a fait de la lune une reine, sinon c'est l'etoile qui est la plus agée. Ainsi, Dieu a fait du cultivateur la source du bonnheur du monde entier.

Qu'ils soient intellectuels, commerçants artisans, c'est le paysan qui les nourri.

Qu'ils soient blancs, noirs ou jaunes, c'est le paysan qui les nourri.

Et toi l'adulte, le bébé qui pleure de faim, toi le pauvre, toi le riche ?

N'est ce pas grâce au paysan que tous nous mangeons ?

Le jour où le paysan cessera de travailler parce que déçu à cause de l'ingratitude des hommes envers lui.

La faim va sevir et la famine gagnera toutes les nations.

Le bébé pleurera à chaudes larmes, l'adulte ronronnera.

L'enfant méconnaitra sa mère et les deux se haïront.

La ceinture lachera la taille de l'intellectuel la tenue du commerçant desordonnée.

Mais si, le paysan travaille et il pleut, l'agriculture règnera en maître.

L'igname, le haricot, les légumes, le maïs donneront en quantité et tout le monde aura à manger et à boire. Ainsi tout le monde a la paix du cœur.(Notre traduction)

-un cadre lettré :

Le journal écrit en langues nationales constitue pour le néo alphabète une source de culture et d'information. Jadis le journal était l'apanage des seules personnes locutrices du français. Mais avec la généralisation de l'alphabétisation dans les langues nationales, des néo alphabètes rompus à la maîtrise de l'écriture et à la lecture des textes écrits en langues nationales naissent et sont renforcés et consolidés par le journal écrit dans leurs langues. Celui-ci leur permet de se cultiver davantage et de renforcer les compétences acquises dans les centres d'alphabétisation. Le journal leur permet ainsi de consolider leur compétence en lecture et leur capacité rédactionnelle.

- un instrument de socialisation :
- Le néo alphabète qui s'engage soit dans la lecture ou la rédaction d'un journal se met dans un contexte de communication et d'échange avec les autres membres de sa communauté et avec ceux

d'autres communautés linguistiques. Le journal constitue dès cet instant une porte d'ouverture sur le monde. Il constitue un système d'échange qui permet aux habitants d'autres communautés de s'imprégner facilement de ce qui se passe dans la communauté où le journal est rédigé d'une part et en retour aux membres de la communauté de la rédaction de mettre leur connaissance et leur science sur le marché et au service d'autres communautés.

Chaque néo-alphabète dispose t-il d'un instrument de lecture ?

Il est évident que selon nos analyses les populations rurales vivent déjà en dessous du seuil de pauvreté, ce qui ne leur permet pas d'avoir chacun un instrument de lecture, soit un journal ou un livre écrit dans sa langue. Dans ce cas les néo-alphabètes oublient progressivement les connaissances acquises dans les centres d'alphabétisations et retombent à coup sûr dans l'analphabétisme de retour.

IV.4.2- L'éclosion des valeurs techniques et économiques

L'un des atouts fondamentaux de la presse écrite en langues nationales réside en son importance pour les domaines techniques et économiques.

- au plan technique on note la modernisation des secteurs d'activité des masses rurales. Etant donné que les outils de travail traditionnels étaient caducs, archaïques et rudimentaires, les journaux proposaient au lectorat la notice en langues locales de la nouvelle technologie utile aux activités du monde rural. Dans ces articles portant sur des notices il est généralement décrit le mode d'usage de ces nouveaux instruments et produits, les avantages et les risques qui y sont liés. Ainsi l'on constate un effort de construction nationale notamment la construction de magasin d'approvisionnement, la construction de

centre de vente d'engrais et des matériaux de l'élevage, et la construction des centres d'alphabétisation. Le degré de sensibilisation et de conscientisation des couches sociales paysannes a été fortement relevé grâce à la collaboration agissante existant entre les services d'alphabétisation créés au sein des CARDER et les services départementaux de la presse rurale. Selon les éléments recueillis, comparativement aux autres départements du Bénin seul le Zou a mieux suivi l'exemple du Borgou du point de vue de la formation permanente des adultes où d'importantes unités de production et de services administratifs ont été construits. C'est le cas par exemple du personnel de l'ambulance d'Abomey et des fonctionnaires de la Recette Perception de la ville d'Abomey. Grâce au programme d'alphabétisation le paysan du Borgou a connu une évolution considérable. Cela aura aussi pour impact le développement de leur moyen de production à tous les niveaux. Par la détermination à se faire mieux former, mieux éduquer pour une productivité plus grande en vue de leur mieux être, on note une participation villageoise dans les réalisations des tâches d'alphabétisation. Cette volonté manifeste des paysans permettra à l'équipe départementale d'alphabétisation de renforcer son action sur le terrain. Le lecteur, une fois le journal, acquis lit l'article et essaie de mettre en pratique les prescriptions.

Toujours au plan technologique un autre atout est la mise au point de l'impression de manuels didactiques en langues nationales. A cet effet, des polices pour écrire et traiter des textes en langues nationales sont conçues pour faciliter la saisie et l'impression des pages de journaux. La Coopération suisse, ayant perçu l'avantage que présente la presse écrite en langues nationales pour les populations rurales a installé dans le département du Borgou une

imprimerie des langues nationales. Cette imprimerie servait dans le temps à l'impression des journaux en langues nationales.

- Au plan économique, les journaux traitent des questions liés aux semences, à la récolte et à la conservation des produits pour le monde agricole et des questions liées au problème de la pêche, ses moyens, ses produits et les techniques de conservation des produits pour le monde de la pêche.

  Dans le domaine agricole les journaux écrits en langues nationales expliquent aux paysans à quel moment l'on peut commencer à défricher les champs, les apprêter à recevoir favorablement les semences souvent juste après les premières pluies. Ces journaux indiquent également des conseils et prescriptions à suivre pour que les semences mises en terre grandissent favorablement sans subir la dégradation due aux différentes intempéries. De même quand les productions sont prêtes et mûres, il y a des conditions dans lesquelles il faut se mettre et que l'on doit également réunir pour que la récolte soit bien faite et conservée à l'abri des insectes. Dans le domaine de la pêche, les journaux paraissant dans les milieux lacustres quant à eux, expliquent les avantages liés à la barque motorisée par exemple à l'usage des filets à grande maille et à l'interdiction formelle de l'usage des pesticides et des insecticides dans l'eau. L'usage de ces produits souille les eaux, dévaste les poissons et nuit gravement à la santé des populations qui font usage de ces eaux.

Les journaux écrits en langues nationales contribuent aussi pour une large part à la consolidation des acquis socioculturels.

IV.4.3- La sauvegarde des acquis socioculturels

Le journal écrit en langues nationales est avant tout culturel. En effet, les techniques de transcription de la parole servent à éterniser la pensée à travers

l'écriture. Elle est l'élément grâce auquel se crée l'harmonie et l'adjonction devant exister entre les aspects fondamentaux du développement. C'est donc cet outil qui permet à l'homme de prendre conscience de son état de développement. Il semble donc que l'un des facteurs du développement soit l'alphabétisation, c'est-à-dire l'acquisition de la lecture, de l'écriture et du calcul dans la langue maternelle. L'alphabétisation peut se définir aussi comme un recours à la mémoire mais aussi comme une étape de conscientisation de l'individu, une méthode active le conduisant à la prise de conscience de son appartenance à une communauté donnée.

L'alphabétisation ainsi introduite dans les communautés est devenue ainsi le support de la langue qui à son tour lui donne droit à l'existence. Compte tenu de l'importance de la langue dans le système de l'alphabétisation et de la rédaction des journaux en langues nationales, il convient de rappeler que sans les langues les hommes ne peuvent pas communiquer entre eux et transmettre à d'autres générations les hauts faits culturels de la communauté.

Les journaux étant écrits dans les langues de la communauté, ils en expriment les valeurs profondes de la culture. Ainsi, des rubriques sont réservées dans ces journaux pour l'expression des marques culturelles et sociales.

Nous reconnaissons dans ce texte écrit en yoruba certaines marques culturelles et sociales qu'on rencontre à travers les salutations liées à nos cultures :

AWƆ N ASHA WA : Ikini ledè yoruba

ɛyin eniyan wa, njɛ ɛ mɔ kpee diɛ lo din lojìlelugba (237) ni ikini lede awa ɛ ò jire bi ? Bɛɛni ! nikpa ohunkohun to yi wa ka ni yoruba lee fi ki eniyan

– bɛɛrɛ lori ɛ kaaarɔ titi fi lɔ…

Ashà oniyelori yɛn ni awɔn akonisin ti gbà lɔwɔ wa. A si tilɛ dukpɛ ni tiwa, she gbogbo wa ni a mɔ kpee, ɔmɔde kò gbɔdɔ ki àgbà shiwaaju lédè yoruba ? tabi ni àshà wà ?

Ni bomiran, a maa ba wɔn kpa a lowé kpee : òku ni kii jɛ ki a mɔ àgbà lɛgun. Tiwa ko ri bɛɛ. Ɔmɔde kò gbɔdɔ wi fun àgbà bayii :

- She daada lɛ ji ?
- Shalàááfià ni ? bi kɔ

  She :
- ɛ kaaarɔ o baba !
- ɛ kaaarɔ o ɛgbɔn !
- ɛ kaaarɔ o iya !

Bɛɛni awɔn ɛkɔn rere wɔnyɛn ti a ti jogun wɔn kò gbɔdɔ gbɛhin rara. Iwɔnyɛn ni.

- A kii wòrán bɛɛ !
- A kii jokoo bɛɛ !
- A kii bu okèlè bɛɛ!
- A kii rin bɛɛ!

ɛyin ɔmɔ iyà wa ɔwɔn, a ko gbɔdɔ jɛ ki ashà rere wɔnyɛn kparɛ bi ko she ki a nbgɛ yin kpee, ki ɛ maa yii ni awujɔ awɔn enyan nitori ti orukɔ rɛ laariwa ni.

O tan lɛnu kò tan ninu.

SHABI S. AGBENAWO JUEKE

Le texte ci-dessus écrit en langue nationale yoruba traduit, s'explique en ces termes :

Notre culture

La salutation en langue yoruba

Savez-vous chers amis qu'il y a plus de 237 manières de saluer dans notre langue. C'est cela ! Tout ce qui nous entoure constitue objet de salutation. En commençant par bonjour et autres…

Nombreuses sont nos manières de faire qui nous ont été empruntées. Nous en sommes fiers, nous savons en effet qu'un plus jeune ne peut devancer son aîné dans la salutation en yoruba. Du moins dans notre culture.

Ailleurs, un adage populaire dit : c'est la salutation qui permet de distinguer entre l'aîné et le cadet. Chez nous ce n'est pas le cas. Le plus jeune ne doit pas dire ce qui suit à son aîné :

- Êtes-vous bien révèller ?
- Portez-vous bien ? ou
- Bonjour à vous papa !
- Bonjour à vous grand-frère !
- Bonjour à vous maman ?

Ces bonnes manières dont nous avons hérité ne doivent pas être négligées. On peut citer :

- L'on ne regarde pas ainsi !
- L'on ne s'assoit pas ainsi !
- L'on ne mange pas ainsi !

- L’on ne marche pas ainsi !

  Chers compatriotes, notre culture ne doit pas être négligée, allons-nous reculer et voir notre nom disparaître. C’est apparemment terminé, mais cela demeure. (Notre traduction)

Certains journaux comportent des rubriques sur les contes, les énigmes, les épopées, les chansons et des faits ayant une portée traditionnelle et religieuse. Les sages, notables, têtes couronnées et les dignitaires participent exceptionnellement à la conception et à la rédaction des journaux. Ils transmettent par ce canal des informations et des richesses à la communauté. Ils assurent la pérennisation et la transmission de savoir et de savoir faire aux néo alphabètes qui lisent ces journaux. Ces derniers ont témoigné des acquis à eux apportés par ces informations au plan social et culturel.

A ce propos, on lit dans EƆBUKE une recommandation faite à nos langues qui sont le véhicule de nos cultures et de nos traditions :

MI NƆ A DO MIWOGBE

`Benɛvi, ewo ci yi do nɔ ajagbe, e do a kplɛ, a dwi, a hlin, a gbe wlin, ɖó nɔ́ e bu àwo gbe ɔ, a nyi e bu ewodeki. Awo gbe nyɔ, nu nyanya sugbo le mɛ. dé nyi flansegbe ɖekemɛ onu nyanya le ò, mi de ɖo a tashimiwo gbe ɖɛ, a va le mɛbuwo tɔ kpla ò.

Benɛvi, e ɖo a nya woŋtɔ gbe hlɛnhlɛn, dó nɔ e nya nɔnu kekeke cán, yi de tenŋ butamɛ do ewoŋtɔ gbemɛ ɔ, a nyi e gbe kpɔtɔ ci mɛ. e ɖo á nya woŋtɔ gbe hlɛnhlɛ, a nya wlinwlin, mɛɖe dagbe nyi egbɔ bu do egbowomɛ miwo hwenu cɛ. agbledetɔ e nyi a, e ɖo a doensɛ̀n I, alɔnudɔwatɔ e nyi a, e ,do a doeŋsɛn i, sukuluvi e nyi a, e ɖo a doeŋsɛn I, kakle e nyi a, ɖo a ɖoeŋsɛn i.

Eŋsɛndodo lɔ mɔji mi le. Ajavi ciwo le xogbonu va yi bɔbɔ, mɔ yewo ajagbe kplakpla gbɛ lɔ lɔvi sɔ ɖoanyi le xɔgbonu - wo dogbo le sukulu adjinatɔ le hlwɛnda le EZOZAN GBE, le eŋkeke 27 (tave ho adrɛ) mɛ nɔ balowiwleci le 1975 (exwe kotokun ɖeka sandi ashiɖekɛ tadrɛ ho atɔn) mɛ. ci wo dogo azan lɔ gbe ɔ, wo amɛ amɛtɔn cǎn sɔ ɖoŋkɔ nɔ wòwoɖekiwo. Amɛ amɛtɔn ciwo yi a xonuxu do egbɛ lɔ lɔvi ŋkomɛ, wòwo lɔ wo yi nyi sodohouè remi, Tchalla philippe, koɖonumon adolphe.

Lé wò a kpla ajagbe lɔ, fini wo a kplɛ le ?

Zangagbe ɖeshaɖe yi mi a do ŋo go le ezan gadrɛmɛ, le sukulu ci yi bɔdo bɔluxokpa gangan xɔgbonu tɔ ŋ. Mɛɖe kpokpwi ci yiji omɔ ye a se ajagbe, alo ye a kpla hlɛnhlɛn, a gbe kpla wlɛnwlɛn ɔ, lé vá kpɔ mi tekpɔ a va, enu viviwo sugbɔ le ajagbe mɛ mi a kpla – ajo ŋgbe so mi ò.

Tchalla philippe

Ce texte transcrit dans la langue aja n'est rien, d'autre q'une recommandation à l'endroit des locuteurs de nos langues Nationnales sur l'importance qu'ils doivent leur attacher en les parlant.Ainsi se présente la traduction :

PARLONS NOTRE LANGUE

Beninois ! Toi qui parle la langue aja, tu dois l'apprendre, la parler, la lire et l'écrire, car qui perd sa langue, perd son identité. Ta langue est bonne et riche en enseignement. Ce n'est pas le français seul qui regorge de savoir. Nous ne devons pas abandonner notre langue au détriment de la langue d'autrui.

Béninois, tu dois savoir lire ta langue, car quelle que soit ton intelligence si tu ne peux pas réfléchir dans ta langue, c'est qu'il te reste beaucoup à faire. Tu

dois savoir lire et écrire ta langue. Personne ne doit être comme un mouton egaré dans la brousse en ce temps-ci.

Que tu sois agriculteur, artisan, élève, cadre ou intellectuel, tu dois t'efforcer pour comprendre ta langue. Nous sommes tous entrain de nous battre. Les enfants d'origine aja vivant à xɔgbonu sont allés à une assemblée pour mettre sur pied un comité d'apprentissage de la langue aja à xɔgbonu. Ils se sont vus à l'école jinatɔ

Au demeurant, les journaux écrits en langues nationales ont contribué pour jinato de Hwlɛnda le samedi 27 décembre 1975. Ce jour là, ils ont élu un bureau composé de trois personnes qui sont : SODOHOUE Rémi, TCHALLA Phillippe, KODO Numon Adolph.

Comment apprendre la langue aja et ou l'apprendre ? Nous nous verrons tous les mercredis à 19 heures à l'école située à côté du sttade Charles de Gaulle. Quiquonque veut apprendre la langue aja, ou veut la lire et ou veux l'écrire qu'il vienne là. Nous avonx beaucoup de choses interressantes à appendre en ajagbe. N'ayons pas peur.

Une large part au développement de nos communautés. Ce développement s'est observé dans presque tous les domaines de la vie sociale économique éducationnelle et culturelle. Cette presse avait favorisé en son temps l'émergence et l'éclosion de l'alphabétisation et de la post-alphabétisation. Maintenant qu'elle est entrée dans une léthargie sans précédent, des études doivent être faites pour ressusciter la presse écrite en langues nationales et lui permettre d'augurer un avenir radieux.

IV.4.4- L'aide de l'Etat à la presse

La presse écrite au Bénin a connu une histoire assez longue et s'est fixée comme objectif principale la lutte pour la liberté d'expression sous toutes ses formes. De ce fait, la presse écrite tant en français qu'en langues langues nationales constitue un pouvoir d'eveil et de solidarité. Cependant, elle est soumise à des réglementations par l'organe de régulation. Ainsi, il convient de faire une étude sur les organes de presse reglementairement enregistrés et d'apprécier l'appui de l'Etat afin de les aider à bien jouer leur mission.

Pour soutenir et appuyer la presse en République du Bénin, l'Etat accorde une subvention annuelle. Cette subvention a commencé depuis 1998 et n'est régie par aucun cadre juridique. De 1998 à 2007 cette subvention était de 300.000.000FCFA. Mais à partir de 2007 jusqu'à la date d'aujourd'hui cette subvention a connu une augmentation de 50.000.000FCFA et passe de 300.000.000 à 350.000.000FCFA. Cette aide est gérée et allouée aux organes de presse par l'Union des Professionnels des Médias du Bénin (UPMB) sous l'arbitrage de la Haute Autorité de l'Audio Visuelle et de la Communication (HAAC) et passe par un dossier d'appel d'offres.

Cette aide spéciale aux organes de presse et celle aux radios communautaires sont des appuis ponctuels destinés à réduire quelque peu les charges d'exploitation d'un grand nombre d'organes de presse. L'appui à la qualité et à la gestion vise à soutenir un nombre plus restreint d'organes de presse, en particulier ceux ayant accompli des efforts remarquables dans le respect des lois et réglementations et dans l'amélioration de leur production et de leur gestion. Dans les conditions actuelles, ces deux formes d'appui sont distribuées non en numéraire, mais en don de matériels ou de consommables ou en payement d'un prestataire de service.

CHAPITRE V : LA POST-ALPHABETISATION ET LA PRESSE ECRITE EN LANGUES NATIONALES AU BENIN

L'alphabétisation en République du Bénin a évolué depuis la période coloniale jusqu'à nos jours et a connu plusieurs avantages et inconvénients. Pendant la période révolutionnaire l'alphabétisation a fait particulièrement l'apanage du régime en place et a bénéficié de beaucoup de soutien et encouragement de la part des gouvernants d'une part et des masses populaires d'autre part. Après les phases préparatoires de l'alphabétisation les responsables du secteur de l'alphabétisation ont jugé opportun de trouver une autre phase pour permettre aux néo alphabètes de pratiquer couramment les acquis de l'alphabétisation. Cette phase est appelée la post alphabétisation. Pour mieux réussir la post alphabétisation il s'est avéré nécessaire après analyse d'éditer des ouvrages qui permettent aux populations alphabétisées de pérenniser les connaissances acquises afin de s'en servir dans leur vécu quotidien. Ainsi, les journaux ont commencé à paraître dans nos langues pour contribuer d'une part à cette consolidation des compétences chez les néo alphabètes et leur permettre en retour d'autre part d'exprimer leur préoccupation, leur valeur et leur culture traditionnelle. Dans cette partie de notre travail nous étudierons d'abord les relations entre la presse écrite en langues nationales et l'alphabétisation, ensuite les conditions existentielles d'une presse écrite en langues nationales, le rôle des collectivités locales dans l'alphabétisation et la post alphabétisation enfin les rapports qui existent entre la presse écrite en français et la presse écrite en langues nationales.

V.1- RELATIONS PRESSE ECRITE EN LANGUES NATIONALES ET L'ALPHABETISATION

La presse écrite en langues nationales comme outil de développement est en étroite relation avec l'alphabétisation. C'est de l'alphabétisation qu'est née la presse écrite en langues nationales car, la première fournit à la seconde les éléments de base pour son évolution, son émergence afin qu'elle atteigne les objectifs qu'elle s'est assignée.

L'alphabétisation comme apprentissage de la langue sous sa forme écrite a permis l'expression des populations à travers les messages dans les journaux. Dans ces conditions les populations mettent plus l'accent sur leur vécu quotidien, leurs réalités de tous les jours et annoncent une nouvelle ère pour leur communauté. Ainsi, les alphabétiseurs sont des volontaires au niveau communautaire. Ils sont associés à toutes les activités de développement communautaire et constituent les leaders d'opinion et des relais d'information au niveau communa-utaire.

La formation d'alphabétisation qui dure dix (10) à quatorze (14) jours est insuffisante particulièrement pour les personnes n'ayant que le niveau du cours préparatoire (CP) et du cours élémentaire (CE). Il leur suffisait de faire une année de cours d'alphabétisation pour être postulant au poste d'alphabétiseur. Les postulants à ce poste de volontariat sont très peu nombreux car la tâche à abattre à ce niveau est immense.

Beaucoup d'entre eux savent à peine lire et écrire et par conséquent leur travail ne fournit pas de résultats positifs. Les alphabétiseurs, instituteurs ou encadreurs à plein temps ayant de ce fait une formation pédagogique ont plus de succès.

Avant de donner des cours d'alphabétisation on procède d'abord par une sensibilisation de la population. Cela peut se faire de différentes manières. On convoque la population en assemblée mais son succès dépend de l'intensité avec laquelle les élus locaux soutiennent les efforts d'alphabétisation. Au cours d'une assemblée si les élus locaux vantent les avantages et les mérites de l'alphabétisation en langues locales, cela a plus d'effet que si le maître alphabétiseur et son équipe le faisaient seuls.

V.1.1- Les résultats dans les centres d'alphabétisation

Dans les centres d'alphabétisation, les résultats sont donnés d'une part en fonction de la prestation et de la qualification du maître alphabétiseur et d'autre part de l'effort fournit par les bénéficiaires. Ainsi les résultats que nous présentons dans le tableau ci-après sont ceux des cours d'alphabétisation dispensés dans notre pays de 1978 à 2010.

Tableau N°3 : *Résultat des cours d'alphabétisation de 1978 à 2010*

ANNÉES	INSCRITS	ALPHABÉTISÉS	TAUX D'ALPHABÉTISÉS (%)
1978	8232	5561	67,55
1979	24910	11404	45,78
1980	16.038	8.316	51,85
1981	14.156	6.045	42,70
1982	8.168	3.575	43,77
1983	11.247	3.438	30,57
1984-1985	18.855	9.408	49,90
1985-1986	13.733	5.837	42,50
1986-1987	11.918	6.170	51,77
1987-1988	26.120	11.646	44,59
1988-1989	20.765	10.781	51,92

1989-1990	12.688	7.592	59,84
1990-1991	16.619	7137	42,94
1991-1992	21.839	11.968	54,80
1992-1993	30.694	17.562	57,22
1993-1994	30.522	17.997	58,96
1994-1995	28.318	18044	63,72
1995-1996	32.577	21.370	65,60
1996-1997	30280	20.984	69,30
1997-1998	40.762	27.814	68,24
1998-1999	33.975	26.550	78,14
1999-2000	43.752	29.992	68,55
2000-2001	52.185	37.903	72,63
2001-2002	43.053	34.366	79,82
2002-2003	34.714	27.736	79,89
2003-2004	18.271	17.183	94
2004-2005	25.272	20.237	80
2005-2006	28.532	23.618	82
2006-2007	26.494	22.228	83
2007-2008	42.494	34.648	76
2008-2009	37.719	29.062	77
2009-2010	27.649	20.943	75
Total	**794.093**	**536.010**	**67**

Source: *DNAEA/ service de la planification, du Suivi, de l'évaluation et des statistiques*

Les données quantitatives présentées dans ce tableau montrent que l'effectif des inscrits de même que les taux d'alphabétisés dans les centres ont évolué de 1978 à 1999 en dents de scie avant de connaître une évolution progressive apparemment sensible de 2000 à 2003. Mais le taux d'alphabétisation

cumulé de 1978 à 2010 comme un effectif inscrit de 794.093 et 536.010 d'alphabétisés, soit un taux de réussite de 67% pour une population de près 9.000.000 d'habitants et dont environ 80% sont analphabètes est assez faible. Cela invite à beaucoup plus de considération, de motivation et de sensibilisation au niveau de la population et même des structures publiques et décentralisées en charge de sa gestion.

Dans le rapport de la table ronde sur le secteur de l'éducation on peut lire : "le programme national d'alphabétisation a fait ses preuves. Il est parmi les meilleurs en Afrique au sud du Sahara." Il a remporté par quatre fois des prix UNESCO entre 1986 et 1989.

Le matériel didactique a pu être développé dans vingt-deux langues conformément à l'option politique de base. L'expertise du Bénin a été proposée sous diverses formes à plusieurs pays de l'océan Indien, du centre de l'Afrique et de l'ouest comme la Guinée, le Burkina Faso, le Togo, le Niger, le Rwanda, le Burundi, le Congo et le Madagascar. Il s'agit là d'un fait qui peut apparemment mettre à l'aise les faibles taux d'alphabétisation enregistrés au cours de cette période. Il faut dire que les différents programmes mis en œuvre ne sont pas mauvais en soi ; ce sont les moyens de mise en œuvre et de gestion qui posent problème. La Direction chargée de l'alphabétisation au Bénin a pour objectif de mettre en œuvre la politique du Bénin en matière d'alphabétisation et d'éducation des adultes. Il s'agit d'une mission assez importante qui nécessite assez de moyens, vu la proportion de la population analphabète estimée à environ 80%[6].

De même on peut noter l'instabilité des Directeurs et des chefs services au sein de la direction nationale et de ses services centraux. Ces différents changements de Directeur entrainent chaque fois des bouleversements techniques car chaque Directeur veut toujours positionner ses hommes de main à des services stratégiques.

[6] Selon l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de vie des ménages au Bénin (EMICOB, 2011) organisisée par l'Institut de Statistiques et d'Analyses Economiques (INSAE), les statistiques nationales sur le taux d'analphabétisme dans notre pays sont de 55.40 %.

Et l'important problème à ce niveau est que la plupart des Directeurs sont souvent étrangers au secteur, d'où un éternel recommencement et apprentissage en ce qui concerne le plan d'action existant.

V.1.2- Collaboration de la presse écrite en langues nationales et de l'alphabétisation

La promotion d'un environnement lettré en langues nationales représente un moyen important pour le développement. Ce qui constitue un avantage à divers niveaux. Par exemple, dans les services administratifs et dans les différentes institutions les actes et les documents administratifs pourront être transmis en langues nationales.

Pour y parvenir, une véritable politique qui favorise et stimule l'éducation et l'apprentissage en langues nationales s'avère nécessaire. C'est cette action qui pourra véritablement enclencher le développement de l'environnement lettré. Les cadres de l'administration à divers niveaux doivent également comprendre l'intérêt que revêt l'utilisation des langues nationales. Ainsi donc :

- les cadres des administrations doivent être délégués et envoyés en formation pour apprendre à transmettre des messages dans leurs langues par écrit ;
- les femmes des marchés doivent être prises en compte dans un programme spécial d'alphabétisation qui tienne compte de leurs réalités socio économiques en vue de leur permettre de s'insérer et d'intégrer des groupes de réflexion et leur faciliter le compte journalier de leurs activités ;
- les collectivités locales doivent prévoir dans leur budget des rubriques concernant l'alphabétisation. Ce sont ces collectivités locales qui doivent d'ailleurs prendre la chose à bras le corps car elles sont plus en contact avec les populations à la base. Elles doivent

initier des études linguistiques qui vont déboucher sur la langue la plus parlée dans la commune afin de s'insérer courageusement et à titre expérimentale dans l'enseignement dans une école de la localité qu'elle aurait ciblée et suivie. Les produits de cette entreprise et initiative noble serviront dans différents domaines de la vie. A titre d'illustration ils pourront constituer des relais permanents entre les populations à la base et l'administration.

Les langues nationales sont le levier de développement mais pour que cela se réalise, l'on doit grandement tenir compte de l'écriture de ces langues afin que des idées vraies et des connaissances scientifiques correctes soient réalisées sur support papier et constituées une réserve de témoignage dans la réalisation des objectifs de développement.

V.1.3- Les difficultés liées à la presse écrite au Bénin

Il faut remarquer que dans toutes les radios de notre pays, il se diffuse chaque jour la revue de presse ou de titres. Ces stations de radio réalisent ces revues de presse en langues nationales. Mais, ce sont des parutions en français qui sont traduites sur le champ avec beaucoup de lacunes et insuffisances. L'intérêt qu'accorde la population à ces revues de presse en langues nationales montre la place des langues nationales dans les systèmes communicationnels de notre pays. Il suffit de voir les conducteurs de taxis motos aux abords des rues, les femmes tant en ménage qu'au bureau accrochés à leurs postes radio aux heures de diffusion de ces revues pour comprendre que la population veut réellement s'informer dans sa langue maternelle. Or ce qui court moins les rues, ce sont les parutions de journaux écrits en langues nationales. Ainsi, la promotion des langues nationales prend de sérieux coups car aucun journal n'offre de colonnes pour des informations écrites en langues nationales. Aussi des titres des journaux portant des noms à connotation local sont-ils entièrement écrits en français trompant ainsi la vigilance des -populations qui y accourent croyant y trouver des

informations dans leurs langues pour assouvir leur soif d'information. Les quelques journaux en langues nationales qui subsistent ne se retrouvent pas sur le marché et l'on se demande si réellement leurs promoteurs sont conscients du rôle qui est le leur dans la promotion et le développement des langues nationales. Plutôt que de faire la promotion des langues nationales, nous faisons la promotion du français à travers la presse écrite et même par la revue de ces titres et parutions. Ainsi, quelques traits caractéristiques retiennent l'attention au niveau des difficultés de cette presse écrite au Bénin. Il s'agit notamment de :

- des tirages dérisoires ;
- un système de distribution inefficace et quasi inexistant ;
- une mévente des titres ;
- un lectorat essentiellement urbain ;
- une audience faible mais différenciée des titres ;
- un profil de secrétaires de rédaction qui puise dans le "rebut" de la profession ;
- un manque de colonne pour les informations écrites en langues nationales ;

Telles sont quelques-unes des grandes faiblesses qui marquent la presse écrite de façon générale au Bénin.

L'extrême faiblesse des recettes est le principal souci des journaux. Or, éditer un journal nécessite une mise à disposition de fonds importante. Un journal se fabrique toujours plus cher qu'il ne se vend. Son coût de fabrication est toujours supérieur à son prix de vente. En règle générale, c'est la publicité qui compense ce déficit.

Les journaux en langues nationales connaissent quant à eux d'énormes et sérieuses difficultés qui, à terme, peuvent compromettre la pérennité d'un grand

nombre d'entre eux. Sur la soixantaine de titres recensés, moins d'une dizaine de titres paraissent assez régulièrement. En fait, ces difficultés se concentrent surtout autour des problèmes financiers, en particulier de distribution (méventes, non-recouvrement des recettes, etc.) entraînant, pour la majorité des titres, une grande faiblesse des recettes et du coup, l'absence de motivation tant chez les rédacteurs que chez les distributeurs et dépositaires vendeurs.

La rédaction se trouvait dans une situation de démobilisation quasi totale parce que le financement de la coopération suisse qui subventionnait le journal à hauteur de 80% avait cessé depuis les années 1990. Les rédacteurs étaient donc plutôt préoccupés par des problèmes élémentaires de survie que par ceux d'écriture des articles. En fait, le journal en langues nationales profitait plus aux populations des milieux ruraux, favorisant le développement de l'alphabétisation, le renforcement des capacités de lecture et de l'écriture des langues nationales.

C'est aussi encourager la production et la parution des journaux dans beaucoup de langues nationales et à des périodicités régulières en épiant les pratiques des autres pays africains où la presse écrite en langues nationales a un bon suivi.

V.2- LA PARUTION DES JOURNAUX EN LANGUES NATIONALES DANS QUELQUES PAYS D'AFRIQUE

La presse écrite en langues nationales a aussi existé dans bon nombre de pays africains. Il importe donc de voir la situation et l'expérience de ces pays afin de mieux formuler des suggestions et recommandations pour celle de notre pays.

V.2.1- L'expérience du Mali

La situation est un peu différente dans les tribunaux. En principe, seul le français est permis, mais les langues maliennes (moins d'une dizaine, mais surtout le bambara) sont autorisées dans les communications orales entre le juge

et l’accusé, y compris dans les cours d’appel. Cependant, les documents écrits se font seulement en français et les juges rendent tous leurs jugements en cette langue.

En ce qui concerne les services gouvernementaux, ils sont dispensés en français, mais, selon les régions, les communications orales se déroulent généralement en l’une ou l’autre des langues maliennes, notamment le bambara. Évidemment, toute la documentation écrite paraît surtout en français, bien que certains documents soient publiés en bambara ou dans l'une ou l'autre des langues nationales. Par ailleurs, on utilise davantage les langues maliennes locales que le français dans les soins dispensés aux patients dans les hôpitaux, dispensaires et cliniques publiques. La réforme de l'éducation entamée en 1962 dans l’enthousiasme de l’indépendance nouvellement acquise se voulait une rupture avec le système éducatif colonial. Elle s'était donné comme ambition d'atteindre l'enseignement universel tout en préservant et perpétuant une culture proprement malienne. L'enseignement primaire est passé d'un cycle de six ans, sous le système colonial, à un cycle de neuf ans. L'examen marquant la fin des études primaires, célèbre pour sa fonction de sélection, a été annulé. Mais cette réforme n'a pas atteint les résultats escomptés, notamment au sujet du programme qui mettait l'accent sur la maîtrise du français. Non seulement la part du budget de l'État consacrée à l'éducation n'est pas arrivée à couvrir les besoins pressants, mais l'accès à l'éducation primaire et secondaire est resté limité et inéquitable pour les populations rurales et périurbaines.

Après des années d'expérimentation de la langue maternelle comme langue d’instruction dans l'enseignement, le ministère de l'Éducation fondamentale a élaboré en 1993 un nouveau programme. Cette généralisation touche aujourd’hui plus de 300 écoles.

V.2.2- L'étude du cas du Burkina Faso

L'évolution en dents de scie de la presse de la première génération est liée au caractère instable des régimes qui limitent la liberté de presse, "toutes les fois que l'unité nationale s'en trouve menacée. " La presse voltaïque de 1919 à 1977 est en général une presse qui ne s'embarrasse pas de légalité. Les parutions de groupes scolaires, de groupes culturels ou d'associations de jeunesse, de syndicats ou les productions socioprofessionnelles sont loin d'avoir tous les attributs d'une presse conforme. Ces éditions revêtent souvent un caractère artisanal.

Cette presse est souvent éphémère dans sa durée de vie et se présente rarement comme une publication de professionnels mais souvent comme une œuvre de profanes privés. Durant cette période, 80% sont éditées à Ouagadougou, 10% à Bobo-Dioulasso et les autres dans les quelques localités intérieures bénéficiant d'une relative expansion scolaire. La presse a quantitativement accru ses performances, on note une grande avancée. Si on peut juger du dynamisme de la presse à partir des titres qu'elle anime, on peut également l'évaluer sur la base de son contenu. Or, l'année 1978 correspond à une plus grande possibilité de déploiement des opinions en raison de l'effet continu de la grogne des syndicats antérieurs. C'est une époque de multipartisme célébrant la différence. C'est une presse certes d'information, mais aussi d'action ; c'est une presse de revues gouvernementales mais aussi de titres privés. Mais c'est en général beaucoup plus une presse de périodiques que de quotidiens. Et c'est véritablement la presse du quotidien qui a bâti la chronique des gouvernements, notamment avec l'Observateur.

En août 1991, plus de 80 journaux ont reçu l'autorisation de paraître. 40 ont eu une existence effective. On note que 15 n'ont jamais paru ; une dizaine qui exerçaient leurs activités ont cessé de paraître.

Mais dans les faits, les titres créés sont souvent timides sur les questions de développement et préfèrent accorder plus de place aux activités des pouvoirs publics au détriment de celles du monde rural.

Sur l'ensemble des titres, toutes langues confondues, seule une dizaine de journaux sont édités à Bobo-Dioulasso (7 déclarés au parquet de cette ville et un non déclaré). En y ajoutant l'hebdomadaire Le Matin édité à Bobo mais déclaré à Ouagadougou, cela fait au total 9 titres pour Bobo-Dioulasso. Le seul journal en langue nationale (Jula), le Partenaire, qui paraissait dans cette ville, a interrompu sa publication. Hormis Bugumdaki, Sôore et Teeguembiiga, fondés respectivement en 1975 et 1984, et Laabaali (1988), la plupart des autres journaux en langues nationales trouvent leur origine dans les mutations sociales et politiques de l'après 1987. Au moins quatorze titres en langues nationales ont vu le jour dans les années 1988 et 1989.

L'existence d'une presse écrite en langues nationales apparaît comme l'antidote de la centralité de la presse écrite ; encore que sur 23 journaux en langues nationales, plus d'une dizaine sont édités à Ouagadougou. A signaler que le seul journal en langues nationales, le Partenaire (en jula : Demenegon) édité à Bobo-Dioulasso, ne paraît plus. En fait, à l'exception de Bobo-Dioulasso, c'est tout l'ouest-Burkina qui ne dispose pas de journal en langues nationales. Certes, Hakilifalen ("l'Echange", en jula), édité par l'INADES-Formation Ouagadougou, est censé être distribué dans cette zone. Mais on connaît bien le caractère aléatoire de la diffusion de la presse écrite burkinabé auquel la plupart des journaux en langues nationales n'échappe pas.

Cette presse écrite bipolaire (presse en langue française/presse en langues nationales) discrimine le lectorat (d'un côté, les seuls scolarisés en français, de l'autre, les alphabétisés dans la langue nationale concernée) et se trouve dans des

rapports de complémentarité. L'un des atouts de la presse écrite est certainement la confiance et l'espoir des partenaires étrangers (Etats, organisations internationales et ONG) de contribuer à la consolidation de la démocratie et à un développement durable, et le rôle prééminent que ceux-ci accordent à l'information et à la communication. L'aide bilatérale et celle de nombreuses institutions et ONG du Nord subventionnent plusieurs projets de presse nationale, en particulier la presse écrite en langues nationales. Ces journaux forment les producteurs dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la protection de l'environnement et de la santé. Cette dernière est même devenue l'une des rubriques prisées (aussi bien des lecteurs de Sôore que de ceux de Laabaali). Dans certains cas, ils constituent le ciment identitaire provincial et régional.

En une décennie d'actions, les journaux en langues nationales ont contribué à la formation d'un environnement lettré en milieu paysan et à la promotion des langues nationales. Certains des titres (Sôore, Laabaali, etc.) sont devenus des instruments d'alphabétisation et de post-alphabétisation, et les acteurs de l'alphabétisation (Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation, Directions provinciales de l'enseignement de base, Ministère de l'agriculture) en sont contents et fiers. Ils sont très appréciés par les organisations paysannes et réclamés par les producteurs qui ont, à travers leurs colonnes, un tremplin pour promouvoir, non seulement leurs activités, mais aussi pour se faire connaître et communiquer entre eux.

Grâce aux journaux ruraux, les paysans peuvent s'exprimer. Du reste, la plupart des journaux en langues nationales sont écrits par eux. Par exemple, 62,3% des articles de Sôore sont écrits par les lecteurs (même si ces articles se concentrent sur une seule page et portent essentiellement sur les problèmes et conseils dans le domaine de la santé) contre 31,7% par les rédacteurs.

V.2.3- L'expérience du Niger

La presse écrite en langues nationales occupe une place non négligeable dans l'histoire générale de la presse au Niger.

C'est surtout dans le secteur rural qu'elle a tiré ses lettres de noblesse en soutenant l'action d'alphabétisation fonctionnelle. Mais, en 1974, l'Etat a procédé à une réorientation des missions de la presse rurale en élargissant son champ d'action. Cette réorientation visait à faire de la presse rurale un véritable organe pour informer les populations rurales sur les événements locaux, régionaux, nationaux et internationaux, assurer le dialogue à tous les niveaux, susciter et renforcer les connaissances intellectuelles des populations rurales, les aider à améliorer leurs conditions de vie et à mieux participer aux projets de développement.

Mais qu'il s'agisse de la presse rurale, des publications régionales ou même nationales, les journaux en langues nationales, cessaient toujours de paraître dès que le sponsor se retirait.

Sur près de 60 titres recensés en 1985 dans les départements de Maradi et Zinder, seul «Haské Maganin Duhu» continue à paraître car il bénéficie de l'appui du Projet de Développement Rural de l'Arrondissement (PDRA/FIDA).

L'étude de -l'organisation et du fonctionnement de la presse rurale paraît plus intéressante, surtout l'organisation de la rédaction qui varie selon les niveaux. Au niveau sous-régional, conformément à sa mission qui est celle de permettre aux populations alphabétisées de «prendre en main leur propre information et éducation permanente en vue d'un développement global du monde rural», la presse villageoise est installée en un lieu stratégique dans un

centre d'alphabétisation (marché, carrefour fréquenté). La presse villageoise peut regrouper des rédacteurs de plusieurs localités environnantes. Chaque village désigne un comité de rédaction de cinq membres comprenant un représentant de l'autorité, l'instructeur du centre d'alphabétisation et des adultes alphabétisés. Cette équipe est chargée de collecter, de sélectionner et de rédiger les articles qui alimenteront le journal, composé et réalisé au niveau village/ centre, par des représentants des comités villageois de rédaction.

Au niveau du contenu et d'une manière générale, la présentation de la presse écrite en français et en langues nationales reste approximative : textes touffus, peu d'illustrations et de photos expressives, autant d'éléments qui rendent les journaux peu attrayants et ne facilitent pas la lisibilité. On relève des insuffisances limitant la portée informative des articles.

V.2.4- Le cas du Nigéria

Selon le recensement de 2006, la population de la République Fédérale du Nigeria est estimée à environ 140.003.542 habitants pour une superficie de 923768km^2. Selon Fidelma Ukeje (2005 :189) « le Nigéria est composé d'environ 394, voire 518 langues locales avec diverses variations dialectales. »[7] Parmi ces langues, il y a en a qui sont appelées la langue principale de l'Etat.

La langue principale d'un Etat est celle-là qui est parlée sur les médias et utilisée dans la presse et qui est enseignée à l'école. C'est une langue à travers laquelle tout habitant de cet Etat s'identifie et se reconnaît. A Lagos par exemple, étant multilingue, c'est le yoruba qui est la langue la plus parlée de l'Etat. Elle est parlée dans 18 gouvernements locaux sur les 20 que compte l'état de Lagos. Dans cet état la langue seconde est le gungbe. C'est la langue la plus parlée dans le

[7] Fidelma UKEJE « can Nigeria do without foreign languages ? », Nigeria and the foreign languages quetion, Nigeria, 2005, P.189

gouvernement local de Badagry. Mais tous les états ne sont pas multilingues, il en existe aussi de monolingues avec quelques différences dialectales près comme par exemple Oyo, Osum, Ekiti situés au sud-ouest et Imo, Enugu, Anambraet Abia au sud-est du pays. Malgré l'importance communicationnelle de ces langues des états, les langues des minorités de ces états ont une certaine notoriété. Elles peuvent être utilisées à la radio ou à la télévision ou sur la presse publique ou privée.

Il s'avère donc nécessaire de tenir compte de la classification des langues dans un Etat comme le Nigéria. Ainsi, selon Adeniran W. (2005 : 41) : « en tenant compte des facteurs tels que le nombre des locuteurs natifs, le rôle dans le système éducatif, le niveau du développement et l'existence de la littérature écrite, les langues en République Fédérale du Nigeria peuvent être classifiées de principales, de secondaires ou de petites. Il existe donc 3 langues principales au Nigéria à savoir le Haoussa, le Yoruba et le Ibo ».[8] Ces trois langues majoritaires des aires linguistiques des trois régions qui sont à la base de la Fédération nigériane. Au Nigéria, le Haoussa est la langue principale parlée dans le nord. Au sud-ouest et à l'ouest du pays, c'est le Yoruba et le Ibo qui sont la langue les plus parlées par presque tout le monde. A l'est, le Ibo est la langue majoritaire de cette région.

Selon la politique de gestion des langues au Nigéria et la politique nationale de l'éducation, les langues qui ne sont pas majoritairement parlées au niveau fédérale sont appelées des langues secondaires. Ainsi, selon ADENIRAN

49 Wale ADENIRAN, « quelques réflexions sur la politique linguistique de l'acquisition du français au Nigeria », foreign languages studies in west Afrika Nigeria and Benin, Presse scolaire et universitaire du Bénin, Cotonou, 2005P. 189

50 Wale ADENIRAN, « quelques réflexions sur la politique linguistique de l'acquisition du français au Nigeria », foreign languages studies in west Afrika Nigeria and Benin, Presse scolaire et universitaire du Bénin, Cotonou, 2005, p. 189

(2005 :41), « les langues nigérianes d'importance secondaire sont : le Igbo, le Kanuri, le Gun, le Etik, le Ibibio, le fulfudé, le Nupe, le Igala et lezon qui sont des langues dominantes dans certains Etats de la Fédération du pays et qui s'emploient pour la diffusion des actualités par la radio fédérale du Nigeria (Fédéral Radio Corporation of Nigeria) »[9]. Le gouvernement de la République Fédérale du Nigéria a mis en place une politique nationale de l'éducation (National Policy on éducation) en 1977 en 1981. Elle accorde une place de choix à la gestion multilinguisme dans le pays. Ainsi, Joseph UKOYEN (1996 :236) explique que « au niveau le plus élevé, soit au niveau supranational, trois langues autochtones sont retenues avec l'anglais à savoir le Haoussa, le Igbo et le yoruba qui reflètent le poids démographique des locuteurs natifs de ces langues. La politique linguistique nationale stipule que tout écolier doit apprendre l'une de ces trois langues jusqu'au brevet à l'anglais et de sa propre langue maternelle quel qu'il soit ». Cela signifie que le jeune nigérian scolarisé doit maitriser au moins trois langues principales en plus de sa langue maternelle. La politique nationale linguistique du Nigéria recommande à l'élève, l'apprentissage dans une langue étrangère et le français. Il ressort donc qu'à la fin des cours secondaires l'élève sort muni d'un bagage linguistique fait d'au moins cinq (5) langues dont trois nationales et une étrangère entre l'arabe et le français, en plus de l'anglais qui est la langue officielle.

Selon la constitution nigériane de 1999, IL est. prescrit à l'article 55 que: « the bussiness of the National Assembly shall be conducted in english and Haousssa, Ibo and yoruba when adequate arrangement has been made therefore ». (Les travaux de l'Assemblée Nationale doivent être conduits en Anglais et Haoussa, Ibo et Yoruba, après avoir pris au préalable des dispositions adéquates). Dans la même constitution à l'article 97, il est écrit: "the business of assembly shall be conducted in english, but the house may in addition to English, conduct,

the business of the house in one more over language spoken in the state as the house may be revolution approved". (Les travaux de l'Assemblée Nationale devaient être conduits en Anglais, mais la chambre de l'Assemblée peut en complément à l'Anglais utiliser une autre langue parlée dans l'Etat.

La présente étude est une revue ou une introspection critique des journaux écrits en langues nationales de ces pays : à savoir le Mali, le Burkina-Faso, le Niger et le Nigéria en comparaison à la situation de la presse écrite en langues nationales au Bénin, afin d'évaluer la situation et de définir les conditions, les facteurs et les processus qui influent sur le développement de la presse écrite de ces pays en Afrique de l'Ouest. Nous avons passé en revue des études relatives à la presse écrite en langues nationales des pays cités ci-dessus pour apprécier à leurs justes valeurs les propositions d'amélioration à apporter aux problèmes des journaux écrits en langues nationales au Bénin. Nous croyons donc que cette étude constitue un premier pas pour comprendre les facteurs et les conditions qui facilitent ou entravent la promotion de l'écriture des langues nationales et l'alphabétisation au Bénin. Les cadres de l'administration et les produits issus de l'initiative des collectivités locales peuvent valablement animer les journaux en langues nationales.

V.3- ROLE DES COLLECTIVITES LOCALES DANS L'ALPHABETISATION

En République du Bénin comme dans plusieurs pays d'Afrique, savoir lire écrire et compter dans sa langue maternelle est une question d'actualité. Les gouvernants dans leur volonté politique manifestent publiquement l'intérêt de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes en langues nationales. Ils mettent l'accent sur l'accompagnement de l'Etat à la réussite de l'alphabétisation. Malgré tout cela la pratique de l'alphabétisation tarde à prendre son envol et reste des décisions sur papier. Pour y parvenir, les collectivités locales doivent prendre et

appuyer les initiatives allant dans ce sens. L'alphabétisation et l'éducation des adultes étant exclusivement destinées aux populations à la base, il revient aux gouvernants à la base d'organiser ces activités avec le concours des organisations de la société civile dans leur localité. Ces acteurs pourront réfléchir dans les langues des localités et proposer des pistes d'exploitation aux communes. Ces communes mettront en œuvre les recommandations à elles faites par les organisations de la société civile pour le développement de la commune.

V.3.1- Politique de l'éducation dans les communes

Dans les communes en République du Bénin, l'éducation dans sa globalité regroupe les différentes sections que renferme la formation d'enfants, des jeunes et adolescents et des adultes.

Lors de nos enquêtes sur le terrain nous avons constaté l'existence d'un cadre formel de l'éducation qui comporte les écoles maternelles, primaires et secondaires et les lycées de formation à côté duquel existe un cadre non réglementé qui concerne les centres de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes. Dans tout ce lot, la priorité est accordée au cadre formel comme l'on peut le noter dans les plans de développement communaux où l'accent est mis surtout sur la construction des salles- de classes et des équipements modernes avec recrutement d'enseignants qualifiés. Quelques unes seulement des 77 communes ont accordé un peu d'intérêt à l'alphabétisation et l'éducation des adultes en particulier et les questions liées aux langues nationales en général.

Les lois de la décentralisation confèrent aux communes des compétences en matière d'éducation. En l'occurrence la loi n°97-029 du 15 janvier 1997 portant organisation des communes en République du Bénin en ses articles 82 et 99, stipule que :

- la commune dispose de compétences qui lui sont propres en tant que collectivité territoriale décentralisée. Elle exerce en outre, sous le contrôle de l'autorité de tutelle, d'autres attributions qui relèvent des compétences de l'Etat. Elle concourt avec l'Etat et les autres collectivités à l'administration et à l'aménagement du territoire, au développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique ainsi qu'à la protection de l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie ;
- la commune doit veiller à la promotion des langues nationales en vue de leur utilisation sous forme écrite et orale.

A l'échelle locale, le législateur a transféré aux collectivités décentralisées le domaine de l'alphabétisation qui devrait prospérer du fait de l'obligation faites aux conseils communaux de publier les procès verbaux de leur délibération dans les langues locales.

Ces différents points confirment l'intérêt manifeste qui est accordé aux questions linguistiques, culturelles et éducationnelles perçues comme des paramètres importants dans tout processus de développement. En effet, il existe au Bénin des communes dont la situation sociolinguistique relativement homogène offre un contexte d'expérimentation (avérée) de l'utilisation des langues nationales (dans la presse écrite en langues nationales). A ce sujet, on peut citer des villes comme Porto-Novo (yoruba et gun), Comé (waci et xwéla), Abomey, Bohicon et Cotonou (fon), Klouèkanmè (aja et fon), Parakou (dendi, fon et baatonu), Dassa et Savalou (maxi, idaaca et fon).

Même si, pour une raison ou une autre, certains responsables communaux ne souhaitent pas aller dans ce sens tout de suite, ils ont la possibilité de tenter une expérience d'utilisation d'une ou plusieurs des langues de post

alphabétisation présentes dans leur commune. Cette phase d'expérimentation pourrait concerner par exemple les tribunaux, l'état civil, les délibérations au sein des conseils communaux et d'arrondissement. L'essentiel est de pouvoir sortir de cette espèce de léthargie que nous vivons depuis l'accession du Bénin à l'indépendance.

Dans ce secteur, les mairies sont encore timidement présentes dans la construction, l'équipement et l'entretien des établissements publics d'enseignements maternel primaire et secondaire et des centres de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes. L'Etat continue de jouer un rôle prépondérant à travers ses services déconcentrés au sein des mairies.

Tableau N°4 : *Construction écoles et centres d'alphabétisation dans le PDC des communes des départements (résultats d'enquêtes)*

DEPARTEMENT DE MONO COUFFO

Ecoles et centres d'alphabétisation									**Besoins de 2011 à 2015**		**Coût**			
Communes	**Mater nelle**		**primaire**		**Secon Daire**		**Alphabé-Tisation**		**Maternelle, primaire, secondaire**	**Alphabétisation**	**Ecole**	**Alphabéti sation**	**Total de l'éducation**	**Total PDC**
	Nbre	effect	Nbre	Effect	Nbre	Effect	Nbre	Effect	Construction, réparation et équipement des établissements publics	Organisation des campagnes d'alphabétisation	406404000	12000000	4184404000	2194185750
TOVIKLIN			73	16792	9	3150								
APLAHOUE			142	35565	12	8350			Equipement scolaire et maintien de toutes les filles à l'école	Amélioration du niveau d'alphabétisation et de post alphabétisation	596945	61438	658383	7508805
LALO			102	21508	9	2302	32		Construction et réfection de module de classe, renforcement des capacités des enseignants	Construction de 02 centres d'alphabétisation et formation des maître alphabétiseurs	1650000	19250000	264000000	1228052150

COME								83	Construction, réfection et équipement de module de classe, scolarisation et maintien des filles à l'école	Formation et recyclage des maîtres alphabétiseurs	518000000	16660000	534660000	
DOGBO			107	2618			17		Construction, réfection et équipement, scolarisation et maintien fille à l'école	Production de manuel relatif en aja, alphabétisation de la population scolarisée		16500000		4620995200
BOPA				22576			42		Construction, réfection et équipement de module de classe, scolarisation et maintient de fille à l'école	Accroissement de la population alphabétisée et construction de centre d'alphabétisation dans tous les villages	1021950000	74000000		2129332500
LOKOSSA									Construction, réfection et équipement de module de classe, scolarisation et maintien des filles à l'école	Construction et équipement de 02 centres d'alphabétisation , recrutement du personnel d'alphabétisation dans ces centres				11298368000
DJAKOTOMEY									Accroissement du taux de scolarisation,		902900000			4134473700

									construction équipement des modules de classe					
ATHIEME									Construction, réfection et équipement de module de classe, scolarisation et maintien des filles à l'école	Construction de centre d'alphabétisation et renforcement des capacités des alphabétiseurs	359500000	11000000	370500000	4474300000

DEPARTEMENT DE L'OUEME PLATEAU

Ecole et centre d'alphabétisation									Besoin de 2011 à 2015		Coût			
Commune	**Mater nelle**		**Primaire**		**Secondaire**		**Alphabé-tisation**		**Mater, primaire, secondaire**	**Alphabétisation**	**Ecole**	**Alpha**	**Total de l'éducation**	**Total PDC**
ADJA OUERE			12	20452	7	20880	25	592	Construct et équipmt de module de classe, poursuivre la sensibilisation dans le domaine de la scolarisation des filles				60000000	1579640000
IFANGNI			84	20455	10	5444							585000000	168335195
SEME KPODJI			158	35205	23	8744			Améliorer la scolarisation de l'enfant	Faire la promotion de l'alphabétisation	402000000	44500000		5135938500
ADJARRA			57	14770	4	2639	15		Améliorer la scolarisation des enfants	Construire et équipé les centres d'alphabétisation	617449000	636351000		2142453300
BONOU					31	6180			Augmentation progressive des taux de fréquentation				5500000	1512596400

DEPARTEMENT DE BORGOU ALIBORI

Ecole et centre d'alphabétisation									Besoin de 2011 à 2015		Coût			
Commune	**Maternelle**		**Primaire**		**Secondaire**		**Alphabétisation**		**Mater, primaire, secondaire**	**Alphabétisation**	**Ecole**	**Alpha**	**Total de l'éducation**	**Total PDC**
KALALE			63			3504			Construire et équipé les module de classe dans les 03 ordres	Construire des centres d'alphabétisation		21500000	345000000	3113527420
N'DALI													577800000	
CTHAOROU									Construire et équipé les écoles				7384529000	
NIKKI			98	2209	09	56857			Construire et équipé les modules de classe dans les 03 ordres			3000000	359500000	4381056800
PERERE				730	58	2285	31	777	Construre de nouvelles écoles et les équiper			116000000	457550000	2288391250
BEMBEREKE			129	20160	10				Amélioration du taux de scolarisation			116620000		671490000
SINNANDE			45	13430	4									586282016
PARAKOU			54	3178	27	77850	14	366			616000000	132800000		17540900000

DEPARTEMENT DE L'ATACORA – DONGA

Ecole et centre d'alphabétisation									Besoin de 2011 à 2015		Coût			
Commune	**Maternelle**		**Primaire**		**Secondaire**		**Alphabétisation**		**Mater, primaire, secondaire**	**Alphabétisation**	**Ecole**	**Alpha**	**Total de l'éducation**	**Total PDC**
KEROU			02	49	11000				Construction et équipement des salles de classe	Construction et équipement des centres d'alphabétisation				
BOUKOUMBE											769377300	4750000	770127300	4127697556
MATERI											8400000			2951269261
COPARGO								14329				6000000		14421000000
BASSILA														3475000000
DJOUGOU					15			17				22500000		6799598000
OUAKE														1239700000
KOBI I					04		73	214						2717801240
KOUANDE					08		45	43						1624725390
TOUKOUNTOUNA											341000000	1200000	342200000	1900250199

DEPARTEMENT DE ZOU – COLLINES

Ecole et centre d'alphabétisation									Besoin de 2011 à 2015		Coût			
Commune	**Maternelle**		**Primaire**		**Secondaire**		**Alphabétisation**		**Mater, primaire, secondaire**	**Alphabétisation**	**Ecole**	**Alpha**	**Total de l'éducation**	**Total PDC**
GLAZOUE			122	25949		4741			Appui au renforcement des ressources matérielles et financières d'encadrement, poursuivre la sensibilisation dans le domaine de la scolarisation des filles, doter de personnel de moyens adéquat	– Construire et équiper des centres d'alphabétisation. – Doter les maîtres alphabétiseurs en moyens de déplacement.				1124400000
SAVE			86	14911					– Construction et équipement de module de classes. – Poursuivre la sensibilisation dans le domaine de la scolarité des filles – Doter le personnel d'encadrement de moyens adéquat.	– Construire et équiper des centres d'alphabétisation. – Doter des maîtres alphabétiseurs en moyens de déplacement.				1027000000

DASSA – ZOUME											42300000			
OUESSE			15	496	93	21384	14							764800000
BANTE			10		83		61	3811						968150000
ZANGNLADO										Construction et équipement d'un centre d'alphabétisation par village avec dotation de maître alphabétiseurs		245300000		4413324900
DJIDJA												402500000		
ZAKPOTA					03	1050		112						
ABOMEY										Identifier et acquérir les sites, construire des centres et les équiper				
AGBANGNIZOUN									Appui au renforcement des ressources matérielles et financières	La promotion de l'alphabétisation	800000	60000	860000	44600000000

Source : *résultat de nos investigations à partir des programmes de développement des communes.*

Selon les résultats consignés dans les tableaux ci-dessus, il convient de noter qu'en matière de stratégies de l'éducation, la plupart des communes parcourues accordent un intérêt tant à l'éducation formelle qu'à l'éducation non formelle. Elles prévoient dans leurs programmes de développement communal, nouvelle génération, des rubriques globales au secteur de l'éducation subdivisées en sous rubriques de l'éducation formelle c'est-à-dire de l'enseignement maternel à l'enseignement secondaire et de l'éducation non formelle représentée par l'alphabétisation et l'éducation des adultes.

Dans leur état de lieu, on constate que l'éducation formelle est plus représentative que l'éducation non formelle c'est-à-dire que l'ensemble des écoles (maternelle, primaire et secondaire) dispose de plus d'infrastructures et du personnel que l'éducation non formelle. Bien que des plaintes s'élèvent contre la qualité du personnel enseignant dans ces écoles la situation y est plus reluisante que celle de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes où on note à certains endroits la quasi inexistence de maîtres alphabétiseurs, de centres d'alphabétisation et d'apprenants potentiels.

Concernant les estimations prévisionnelles de 2011 à 2015, la plupart des communes parcourues ont des projets mirobolants pour le secteur de l'éducation, mais les écoles sont plus représentées que les centres d'alphabétisation. Pour les écoles, il a été prévu dans l'ensemble la construction et l'équipement des modules de classes à certains endroits, la réfection, la construction de cantines et le recrutement d'intervenants pour les apprenants à d'autres endroits. Par contre, pour le secteur de l'éducation des adultes, les communes de Bopa, d'Athiémé, de zangnrando et de Savè par exemple prévoient dans les projets de développement communal le recrutement, la formation et le recyclage de quelques maîtres alphabétiseurs, la conception du programme et d'un manuel didactique pour la période 2011-2015. La commune

de Bopa prévoit dans sa ligne d'action, la dotation de prix aux meilleurs apprenants alphabétisés. Le budget accordé au secteur de l'éducation est bien important et significatif dans la plus part des communes. C'est à l'intérieur même du secteur de l'éducation que la discrimination se note. Le budget accordé à l'alphabétisation et à l'éducation des adultes est largement en disproportion au regard de celui alloué aux écoles; comme l'indique les programmes de développement de Toviklin, Aplahoué et Lalo le coût prévisionnel des écoles maternelle, primaire et secondaire est plus important que celui réservé à l'alphabétisation et à l'éducation des adultes.

Nous constatons au regard des résultats de l'analyse que même à la base les autorités locales accordent plus d'intérêt à l'apprentissage de la langue d'autrui qu'est le français que l'apprentissage de leurs langues ; or c'est de l'apprentissage de leur langue que jaillirait le développent de la commune.

V.3.2- La pratique de l'éducation des adultes

Pour la plupart des communes, ce sont des Organisations non Gouvernementales (ONG) qui sont soit associées aux projets élaborés par la commune, soit interviennent dans la commune avec leurs propres ressources. Les stratégies proposées par les mairies aux Organisations non gouvernementales (ONG) sont souvent des projets pour lesquels les mairies recherchent elles-mêmes le financement. Dans ce cas, les ONG exécutent le programme depuis la visite de site jusqu'à l'évaluation finale en passant par l'identification des besoins en alphabétisation des populations. La conception et l'élaboration des programmes éducatifs, l'élaboration des manuels didactiques et l'enseignement/apprentissage. Ainsi les ONGs exécutent le travail selon le budget et les attentes du partenaire/projet.

Dans le cas où ce sont les ONGs même qui proposent leur programme à la mairie, le financement du projet leur revient de même que l'exécution du projet dans ses différentes phases. Ces ONGs à la fin donnent les résultats de leurs activités à la commune pour que les populations alphabétisées puissent être prises en compte dans le développement du processus à la base. Quelle que soit la forme du programme exécuté les différentes étapes dès l'exécution demeurent les mêmes.

- ***La visite du site***

Elle consiste à rencontrer la population cible, à s'entretenir avec elle dans le but d'identifier les besoins réels exprimés au nom de ces communautés afin d'orienter la conception et l'élaboration du programme et des manuels didactiques.

- ***L'élaboration du projet***

Après la visite du site qui a conduit à l'identification des besoins des populations le projet d'étude est élaboré en fonction de la durée d'exécution des cours et en fonction du budget prévisionnel de la structure de financement. Dans ce projet, il y a la planification des contenus notionnels que l'apprenant devra acquérir à la fin du projet.

- ***L'élaboration du manuel didactique***

Le manuel didactique est composé des outils d'apprentissage (lecture, calcul, comptage et gestion) et les documents de suivis (livre de lecture, livre de conte, livre d'anecdote, livre d'histoire, livre de proverbe...). Le manuel didactique dans son élaboration tient compte des besoins des apprenants et est orienté vers l'usage que les apprenants feront du programme dès lors qu'ils sont alphabétisés.

- ***Le déroulement des cours***

Les emplois du temps et les lieux de cours ne sont pas imposés aux apprenants. Ils sont associés aux heures et aux jours qui conviennent pour qu'ils soient tous présents pour suivre et mieux suivre les cours. Généralement, c'est en saison sèche que les cours se déroulent dans la plupart des communes que nous avons parcouru. Les jours du marché ne coïncident pas avec les jours de cours.

- ***Le suivi évaluation***

Le suivi consiste à accompagner les ONG dans le déroulement des cours et du programme éducatif. Il peut être fait par les acteurs de la collectivité locale (le maire, le chef d'arrondissement, le chef quartier, les conseillers locaux..), par l'agent du service déconcentré du Ministère de l'alphabétisation (le coordonateur départemental de l'alphabétisation). L'ONG qui exécute le programme envoie aussi des superviseurs dans les centres d'alphabétisation pour accompagner le maître alphabétiseur dans sa tâche, voir la progression du maître dans le programme d'étude et le relever si possible.

Quant à l'évaluation, elle est de deux ordres à ce niveau premièrement, elle peut être certifiant ou quantifiant en ce sens qu'elle permet de déclarer des apprenants à la hauteur des apprentissages donc admis au test à eux administré. La deuxième sorte d'évaluation consiste à faire le point de tout le programme du début jusqu'à la fin à travers ses différentes phases et de voir si les objectifs assignés au départ sont atteints. Les cours d'alphabétisation dans nos communes qu'ils soient financés par les mairies ou les ONGs ont toujours un seul objectif : celui de sortir les populations de l'analphabétisme et de les préparer à accompagner le processus de développement de la commune.

V.3.3- Perspectives de la Presse Ecrite en langues nationales

Face aux multiples problèmes que rencontre le monde de l'alphabétisation, il convient de faire des recommandations afin de ressusciter la presse écrite en langues nationales et faire d'elle un instrument privilégié de développement.

Au lendemain de la Conférence nationale des forces vives, la presse écrite en langues nationales a progressivement regressé en faveur de la presse écrite en français. Aucun des organes de celle-ci ne parait en langues nationales. Ils s'en servent tout juste pour baptiser leurs organes. C'est le cas des journaux comme Djakpata qui signifie en fon la vipère; Adjinakou qui signifie toujours dans la même langue éléphant. Gbɔ ma dɔ info, Kooi-nyan signifient tous deux respectivement en fon laisse-moi le dire et une interjection qui marque l'exaspération ou l'essoufflement. Face à cela, nous demandons à l'Etat béninois de prendre des mesures pour que les journaux dont les titres sont en langues nationales, plutôt que de paraître entièrement dans cette langue française, qu'ils accordent tout au moins des colonnes aux informations dans les langues nationales. L'Etat doit revoir à ce niveau sa politique d'aide à la presse et orienter cette aide pour l'émergence de la presse écrite en langues nationales. Cela pourra constituer également une politique à même de favoriser un environnement propice à la presse écrite en langues nationales. Le Ministère de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme a un grand rôle à jouer en collaboration avec la Haute Autorité de l'Audio-Visuel et de la Communication (HAAC) afin de créer un environnement lettré à partir de la presse écrite en langues nationales. Ce ministère doit adopter une politique consistant à descendre dans les communautés villageoises, à y constituer des groupes d'écrivains et de lecteurs. Ainsi, ces groupes d'écrivains sont chargés

d'aller à la quête de l'information afin de les traiter, de les écrire sur papier pour les mettre à la disposition des potentiels lecteurs.

Ce sont ces groupes de lecteurs qui au niveau local font connaître ces journaux dans d'autres communautés grâce à la lecture de leur contenu et participent ainsi à l'éveil de la conscience collective. Pour certaines personnes, la presse écrite en langues nationales constitue la base même des données de l'information et ne saurait être négligée sous aucun prétexte. Pour la revaloriser il est indispensable de prendre les informations sur ce qui se passe dans les pays limitrophes en matière de presse écrite en langues nationales.

Les communes doivent créer des cadres pour la promotion et la valorisation des langues parlées sur leur territoire. Elles peuvent par exemple cibler suivant le critère, nombre de locuteurs et de la littérature existante, une langue et commencer à titre expérimental son insertion à l'école. Ce faisant, le débat sur les langues nationales à l'école formelle évoluerait et gagnerait beaucoup plus de temps dans sa phase de concrétisation. Ce processus de langues nationales à l'école permettra de garantir un environnement favorable à la presse écrite. Elle permettra à la commune d'avoir pour elle même des groupes de gestion des centres de documentation, de lecteurs potentiels et d'équipe de rédaction disponibles à la commune. Le Maire dans ses communications doit faire usage des langues de sa communauté pour s'adresser à sa population comme le stipulent les articles 101et 102 de la loi N°97-029 du 15 janvier 1997 portant organisation des communes en République du Bénin. La commune a la charge de la réalisation de l'équipement et des réparations des centres publiques de santé et de promotion sociale des infrastructures publiques culturelles de jeunesse, de sport et de loisir...elle assure la conservation du patrimoine culturelle locale.

De ce point de vue, les communes ont un grand rôle à jouer en matière de presse écrite en langues nationales puisqu'elles contribuent à leur développement en premier lieu.

La réorganisation de la distribution des journaux en langues nationales passe certainement par une motivation du personnel permanent et des collaborateurs. Une solution doit être choisie et qui fait à la fois de ces rédacteurs départementaux des distributeurs-dépositaires-vendeurs, une confusion des fonctions qui peut être fort dommageable.

Conformément à sa mission qui est celle de permettre aux populations alphabétisées de «prendre en main leur propre information et éducation permanente en vue d'un développement global du monde rural», la presse villageoise doit installer son point de vente en un lieu stratégique ou dans un centre d'alphabétisation (marché, carrefour fréquenté).

Enfin, les journaux en langues nationales doivent avoir un taux de pénétration très intéressant dans les campagnes agricoles. En somme, des comités de rédaction, des clubs de lecture départementaux se doivent d'être bien structurés et très fonctionnels pour combler leurs attentes. C'est à ce prix qu'ils peuvent rendre disponibles leurs œuvres à travers les bibliothèques départementales installées pour les besoins de la cause.

Désormais, ces œuvres déposées dans ces bibliothèques installées pour les populations alphabétisées faciliteront les travaux de la presse écrite au Bénin.

C'est un processus d'appropriation des moyens d'information et surtout de développement, de la culture écrite et d'un environnement lettré en langues nationales afin d'amorcer le développement socio économique tant souhaité,

dans les domaines de la vie publique et privée. À cet effet, il est impérieux d'instaurer des journaux de proximité qui diffusent essentiellement dans des langues locales et servent de support à la post alphabétisation. Ainsi la nécessité d'instaurer des groupes de néo alphabètes dans chaque village s'impose. Ces groupes dans leur milieu ont pour mission principale la transcription en langues nationales.

De ce fait, ils pourront permettre aux populations alphabétisées non seulement de s'exercer à la lecture et à l'écriture mais aussi de s'informer et d'informer les autres.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de notre analyse, nous avons découvert que les journaux en langues nationales connaissent d'énormes et sérieuses difficultés qui peuvent, à terme, compromettre l'existence même de la plupart d'entre eux. En fait, il s'agit essentiellement de difficultés d'ordre financier, particulièrement liées à la distribution (mévente, non-recouvrement des produits de vente, etc.) résultant, pour la majorité des parutions, en une faiblesse de plus en plus ténue des recettes et, par conséquent, en l'absence de plus en plus marquée de motivation de part en part : chez les rédacteurs autant que chez les distributeurs et autres dépositaires vendeurs.

Les rédactions de ces journaux ont besoin aussi d'être professionnalisées : l'objectif recherché est triple : en vue d'une une meilleure organisation des contenus, une offensive de marketing en direction des annonceurs (ventes des espaces publicitaires devenues une nécessité à l'étape actuelle du développement et des contraintes propres à ces journaux), et une stratégie de commercialisation plus dynamique (surtout dans le domaine de l'abonnement et de la distribution).

Les journaux ruraux constituent à coup sûr, un medium qui confère aux paysans le droit de pouvoir s'exprimer. Du reste, ce sont les paysans qui écrivent la plupart des journaux en langues nationales. Les contenus des journaux en langues nationales sont bons. ,. Ils peuvent cependant être améliorés. Une telle amélioration sera elle-même le produit d'une très bonne organisation, doublée et soutenue par une dose continue de renforcement de capacité des rédacteurs, à travers des des sessions trimestrielles, semestrielles ou annuelles d'initiation à l'écriture journalistique et aux techniques du secrétariat de rédaction, voire même de collecte d'éléments empirique d'information sur le terrain. Des

résultats probants ou éprouvés obtenus dans le domaine de l'alphabétisation transforment les journaux en langues nationales en des instruments privilégiés d'instruction.

L'initiation à l'écriture journalistique est une question de choix pour tout citoyen alphabétisé dans sa langue maternelle. Ce choix peut lui permettre de s'initier lui aussi à une entreprise de presse en langues nationales.

Ainsi, pour dynamiser les secteurs de la presse écrite en langues nationales, il faut :

- réhabiliter les structures de production de la presse en milieu rural (comités de rédaction à différents niveaux);
- recentrer les activités de production de la presse en milieu rural au niveau des arrondissements ;
- doter les centres d'alphabétisation d'arrondissement de matériels de presse rurale, de moyens d'impression modernes, simples et alimentés à l'énergie alternative ;
- élargir le cadre de conception et de réalisation de la presse rurale, alors essentiellement assuré par les cadres de l'alphabétisation, aux autres structures techniques ;
- former les rédacteurs de la presse rurale aux techniques rédactionnelles et à la réalisation d'un journal et les responsables de presse rurale à la gestion d'une entreprise de presse rurale moderne;
- intégrer la presse écrite en milieu rural dans les activités communautaires de développement et prévoir les moyens de son fonctionnement ;
- appuyer les actions de développement et de la décentralisation de la presse écrite, de l'imprimerie, de l'agence de presse et des média imprimés ;

- créer un cadre de concertation et d'appui à la presse écrite en langues nationales ;
- former les entrepreneurs de la presse écrite en français aux techniques de transcription en langues nationales.

Dans cet élan, il devrait y avoir des associations pour la rédaction et la vente des journaux au niveau des communes et des arrondissements. Le niveau communal regrouperait les associations au niveau de l'arrondissement et celui des arrondissements serait composé de toutes les structures au niveauvillageois.

Des articles tirés des différents journaux des villages/centres alimenteront le journal sous régional.

Au niveau communal, la presse a pour mission d'assurer la coordination du travail de collecte de l'information, de recherche et de création au niveau des arrondissements. Elle est aussi chargée de réaliser techniquement des journaux et brochures à partir des matériaux élaborés à la base.

Les journaux forment les producteurs dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la protection de l'environnement et de la santé. Dans certains cas, ils constituent le ciment identitaire et régional.

Mais qu'il s'agisse de la presse écrite en milieu rural, des publications départementales ou même nationales, les journaux en langues nationales ont cessé de paraître dès que le sponsor s'est retiré. Mais de nos jours, les communes doivent faire face à cela en recherchant des financements.

Les problèmes de l'alphabétisation et de la post-alphabétisation doivent être perçus comme des problèmes politiques et devraient de ce fait constituer l'une des préoccupations majeures de nos autorités politico-administratives à

divers niveaux. Ils doivent être appréhendés dans leurs dimensions réelles comme de véritables leviers de développement économique. Certains pouvaient penser que cela résulterait du manque du travail de sensibilisation et de persuasion de la part des spécialistes des questions de l'alphabétisation. Mais ce tableau sombre ne devrait pas faire perdre l'espoir, car dans toute entreprise, il faut compter avec les difficultés du terrain. Les actions doivent se traduire sur le terrain par un travail de sensibilisation des autorités à divers niveaux afin de leur faire prendre leur responsabilité devant la tâche du développement tant local que national à travers l'alphabétisation et la post-alphabétisation. La véritable préoccupation aujourd'hui est de sensibiliser les populations sur l'urgence de l'apprentissage de l'écriture des langues nationales compte tenu du taux élevé de l'analphabétisme au Bénin. Ce processus, en addition à d'autres tâches comme l'alphabétisation des populations en l'occurrence, celle des couches juvéniles déscolarisées, des ouvriers de certains regroupements sociaux, favorise assez l'intégration de l'écriture de nos valeurs culturelles. Cette mutation est un impératif. De toute façon, écriture et oralité sont deux réalités qui se complètent au niveau de la langue. L'écriture n'est donc qu'un moyen qu'il faudrait bien sûr maîtriser. La culture et le progrès font partie des finalités de l'alphabétisation. Toutefois, la stratégie du faire faire, la pédagogie du texte, etc., qui sont largement utilisées de nos jours, se révèleront-t-elle à terme satisfaisante, utile, c'est-à-dire à même de produire les résultats projetés ou attendus en la matière ? Concouront-t-elles à réduire efficacement et avec efficience l'écart qui sépare encore aujourd'hui éducation formelle et éducation non formelle ?

BIBLIOGRAPHIE

- ***Ouvrages***

01 ADOTEVI K.S. S., *Négritude et Négrologues,* Union Générale d'Edition, Paris, 1972,306 P

02 AGBOTON A. M. G., *culture des peuples du Bénin*, présence africaine, 1997, 152 P.

03 AHANHANZO-GLEGLE M., *le Danxomɛ du pouvoir aja à la nation fɔn*, Nubia, Paris, 1974

04 AKOHA A. B., *Ecrire et lire la langue Fon : sɔ nu nɛ wlan, sɔ nu nɛ xa*, , Cotonou, caarec 2010, 118 p.

05 AKOHA A. B., *syntaxe et lexicologie du fon-gbé*, Harmattan, Paris, 2010, 368 p.

06 PINI Julien, *Le petit dahoméen*, *Grammaire-Vocabulaire-lexique en langue du Dahomey*, Avignon, les presses universelles, 1955.

07 ALLADAYE C.J., *Fresques dahoméennes*, Flamboyant, Cotonou, 120 p.

AMADOU H. D. *Langues nationales et développement en Afrique du Sud*, Qotidien, 24 avril 2008.

08 BELLONCLE G., *Jeunes ruraux du Sahel*, Harmattan, Paris, 1979, 239 p.

09 BENVENISTE E, *Problèmes de linguistique générale I,* Gallimard, Paris, 1966,356p

10 BENVENISTE E, Problèmes de linguistique générale II, Gallimard, Paris, 1966, 288p

11 CALVET L. J., La tradition orale, Paris, 1984. Que sais-je?

CALVET L.J.Linguistique et colonisation ,Payot, Paris, 1974, 236p

12 CAUVIN J. les proverbes comme expression privilégiée de la pensé imageante, Paris, 1976, 533p

13 CAUVIN J., Comprendre la parole traditionnelle, les classiques africains,

14 CHEVRIER J., Littérature Nègre, Paris, Armand colin, 1986, 172p.

CHEIKH A. D., Nations Nègres et Cultures, Présence Africaine, 3ème édition, Paris, 41p.

15 COHEN M, La grande invention de l'écriture et son évolution, imprimerie nationale, Klincksieck, Paris, 1958, 3 vol. P.

16 COLLECTIF, médecine et Pharmacopée, contribution aux études ethno-botanniques, ACCT, Paris, 1989, 895p.

17 CONFEMEN, Promotion et intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs bilan et inventaire, Honoré CHAMPION, 1996, 597P

COUVERT R. L'évaluation des programmes d'alphabétisation,UNESCO, Paris, 1979, 173p

18 CORNEVIN R., La République populaire du Bénin : des origines dahoméénnes à nos jours, Maisonneuse et Larose. 584 p.

19 DELAFOSSE M., Manuel Dahoméen, Grammaire Chrestomanie, Dictionnaire français-dahoméen, dahoméen- français, paris, 1894, P.

20 DJIVO A., la rénovation du dahomey, Paris, ABC, A., 1978, 108 p. 21 DUBOIS J. et al., Dictionnaire de linguistique Nancy,Berger-E vrault,1974, 516p

21 DUJARIER M. et GUILLET G., éléments de grammaire en fongbé, Notre Dame (documents ronéotypés), Cotonou, 1972, P.

22 DUJARIER Michel, Manuel progressif de conversation en langue fon, librairie Notre Dame, documents ronéotypés, Ouidah, 1964 1ère partie ; 1965 2ème partie ; 1967 3ème partie.

23 EQUIPE OECUMENIQUE DE TRADUCTION DE LA BIBLE EN FON , traduction de l'évangile selon Saint Marc, Saint Luc, les Actes des Apôtres, les Psaumes + Nouveau Testament et Psaumes en langue Gɛn (mina), Documents ronéotypés, Cotonou,1967-19 68.

24 EASTON P. l'Education des adultes en Afrique noire –Manuel d'auto-évaluation assistée – Tome 1-Théorie, Karthala, Paris,277p

25 EASTON P. l'Education des adultes en Afrique noire –Manuel d'auto-évaluation assistée – Tome 2-Tchnique, Karthala, Paris, 294p

26 FADAÏRO D. Parlons fon : langue et culture fon au Benin, Harmattan, paris, 2001, 260 p.

27 FOUCAULT M., Les mots et les choses, Gallimard, 1966, 182 p.

28 GABEL E., L'enjeu des média, Mame, Paris, 1971, 409 p.

29 GABUS J. Art nègre, recherhe sur ses fonctions et dimensions, Neuchatel, la banconnière, 1967, 229 p.

31 GBEGNONVI R., DOSSOUMON S. et VIGNONDE J.-N., *Chants et comptes aux pays des fons, paginé chants : I-20 comptes : I-32 (documents ronéotypés)*, 1970.

32 GBEGNONVI Roger., et VIGNONDE J.-N, Lǒ, Binndie Jannde, Paris, 1983, 137 p.

33 GELB I.J., *Pour une théorie de l'écriture,* 1952 Flammarion, Paris, 299p.

34 GOODY J., *La logique de l'écriture aux origines des sociétés humaines*, Armand colin, Paris, 1986,197 p.

36 GOODY J., *La raison graphique : la domestication de la pensée sauvage*, éditions de minuit, Paris, 1979, 274 p.

37 GREENBERG J.H., *languages of Africa*, Mouton VIII, la Haye, 177 p.

GUEDOU G.G., *Défense de nos sources*, Porto Novo, 16p.

38 GUERIN M, l'*homme dans la pensée traditionnelle fon*, Cotonou, (document ronéotypé).

39 GUILBERT L., *créativité lexical*, larousse, COLL. Langue et langage, Paris, 1975, 285 p.

40 GUILLET G., Initiation à la tonalité et à la grammaire de la langue fon, Cotonou (document ronéotypé), 1972, P.

41 GUILLET G., les proverbes « *regard sur la littérature dahoméenne »*, pro manuscripto, Fascicule 2ème de la collection, paginé proverbes A-F, la suite du proverbe I-57, Cotonou, 1971.

42 HAGEGE C., *L'homme de paroles. Contribution linguistiques aux scienses huùmaines*, Fayard, le temps des sciences, Paris, 1985, 314 p.

43 HAGEGE C., *La structure des langues*, PUF, Que sais-je ?, Paris, 1982, 128 p.

44 HARDI G. *Conquête morale : l'enseignement en AOF,* édition l'harmattan, Paris, 2005, P.

45 HAZOUME L.-M., *Plurilinguisme et communication démocratique*, édition des presses du J.O.R.B, Porto- novo, 1996, 204 p.

46 HAZOUME L.-M, *Politique linguistique et développement : cas du Benin*, les flamboyants, Cotonou, 1994, 135 p.

47 HOUIS M., *Anthropologie linguistique de l'Afrique Noire*, PUF, Paris, 1971, 232 p.

48 HOUNYEME G. (abbé), *Wà kplongbexixa*, Librairie Notre-Dame (document ronéotypé), Cotonou, P.

49 JOUSSE M, Le style oral, rythmique et mnémotechnique chez les verbo-moteurs, Paris, Fondation Marcel JOUSSE

50 JOUSSE M. l'Antropologie du geste, Gallimard, Paris, 1974,470 P.

51 JOUSSE M., *Le style oral, rythmiqueet mnémotechnique chez les verbaux-moteurs*, Fondation Marcel JOUSSE, Paris, 1981.310 P.

52 KABORE O., *Les oiseaux se battent, chanson enfantine*, Harmattan, Burkina-Faso, 1991. P.

53 LASSWELL H. D., the structure and function of communication in society, in L. Bryson, the communication of IDEAS, New York, the HARPERROW, pp. 37-51.

54 MAKOUTA-MBOUKOU, J. P., *Le français en Afrique noire*, Bordas, Paris, 1973. P.

55 MARTINET A., *Eléments de linguistiques générale*, Armand colins, Paris, 1980, 218 P.

56 MAUPOIL B., La Géomancie à l'ancienne côte des esclaves, Institut d'Ethnologie, Paris, 1943, 690p

57 MEIGNANT A. Manager la formation, Liaisons et Convergence SA,Paris, 1995,342p

58 ODEM, Etude sur l'Etat des Médias au Bénin, COPEF, 2000, 237 P

59 PERROT J., *Les langues dans le monde ancien et moderne*. Afrique subsaharienne (manessy G. éd) pidgins et créole, (valdman A. éd), vol. I (textes), vol. II (cartes), Paris, ed du CNRS, 1981, 691 P.

60 PEYTARD J. et GENOUVRIER E., *Linguistique et enseignement du français*, Larousse, Paris, 1970. P.

61 PLIYA J., *Kondo le requin*, ORTF-DAEC, paris, 1966 112 p.

62 QUENUM M., *Au pays des Fons (us et coutumes du Dahomey)*, Larousse, Paris, 1983, 167 p.

63 RASSINOUX J., *DictionnaireFon-Français*, SMA, SAGON, 2000, 389 p.

64 SAPIR, *Le langgage, introduction à l'étude de la parole*, traduit de l'anglais par S.M. GUILLEMET, payot, Paris, 1970, 240 p.

65 SAULINER P., *Regard sur la littérature dahoméenne Fasc. I, les noms patronymes*, Librairie Notre-Dame, Cotonou (document ronéotypé). P.

66 SAUSSURE (de) F., *Cours de linguistique générale*, Coll. Etudes et documents, payot, Paris, 1969, 331 p.

67 SEGUROLA Basile (RP), *Dictionnaire Fon-Français*, Librairie Notre-Dame, Cotonou (document ronéotypé). 1963, Tome II 644 p.

68 SHAAF Ype, *L'histoire et le rôle de la bible en Afrique*, CLE, France, 2000. P.

69 SHAFF A., langage et connaissance (traduit du polonais par C. Brendel), Anthropos, coll. Points, Paris, 1964

70 SONADER (avec la collaboration de la CNL*), fongbe xixa, wlanwlan,* Tome I, Cotonou (document ronéotypé).

71 SOUZA (de) I. (abbé) (traduction de)leçon en langue fon pour catéchuménat, 1ère, 2ème année, Librairie Notre-Dame, Cotonou (document ronéotypé).

72 TRAUTMANN R., *la littérature populaire de la Côte des esclaves*, Institut d'ethnologie (travaux et mémoires de l'institut d'ethnologie, N°4), paris, 1927. P.

73 UKOYEN J., *la politique nationale et l'enseignement des langues du Nigeria,* Badagri, 1996. P.

74 ULLMANNS, *Précis de sémantique française, ed.francke berne, bibliothca, Romanica, 1975,352p*

- ***Articles et revues***

01 ADENIRAN W., « *Quelques réflexions sur la politique linguistique de l'acquisition du français au Nigeria », in foreign languages studies in west Afrika Nigeria and Benin,* Presse scolaire et universitaire du Bénin*,* Cotonou, 2005, 189 p.

02 AGBIDI s., «Lanme na nɔ dagbe » Glesizogben, 1996, 6 p.

03 AKOHA A. B., « Du comportement morphologique des tonèmes en fon-gbe », in 3eme colloque de langue et littérature moderne, Lomé, 1981, 23p

04 AKOHA A. B., « Du français à l'écriture fon », in Actes de la VIIème table ronde des centres, départements et instituts de linguistique appliquée d'Afrique, kigali, AUPELF, 1987, pp.229-239.

05 AKOHA A. B., « Les logophoriques de la langue fon », in cahier d'études linguistiques N°1, Cotonou, 1983 pp 13-18

07 AKOHA A. B., « Le français et la promotion des langues béninoises », in langage et Pédagogie N° 9, CEBELAE / Cotonou, 1999, PP.7 -17.

08 AKOHA A. B., « Les pictogrammes en pays fon », in langage et pédagogie N°8, Cotonou, 1987, 110 p.

09 AKOHA A. B., « Oralite et écriture : pourquoi et comment transcrire la tradition orale », langage et devenir, n°3 et 4, Cotonou, 1988, pp14-31.

10 AKOHA A. B., parole geste et symbolysme du Kotoja : danse rituelle de cour d'abomey, cultures sonore d'Afrique I, Université Kanagawa, Yokohama (Japon), 2008, pp119-141.

11 AKOHA A. B., « parole de griot, parole proférée chez les Fons : le panégyrique du roi AGONGLO », in le griot, n°6, cotonou Bénin, 1988, PP 55-74.

12 ALAPINI J. et AKOHA A.B, « la longue des aja sadonu, Tome I, alada. Le trésor caché d'un musée oublié », in langage et pédagogie, spécial n°7, Cotonou, 53 p.

13 ARCHIDIOCESE DE COTONOU (DAHOMEY) yèhue e no ha lê Mahu ho e no ha vôdoun lê kpôdô yêhuezan lê kpan, han e no ji o lêdie (missel paroissien en langue fon), Issy-les-moulineaux, Saint Pierre, 1961.

14 ARCHIDIOCESE DE COTONOU (DAHOMEY) yèhue wenan kpêvi (recueil de textes bibliques en langue fon), rome, 1967.

BALLE F. Médias et Sociétés, Monchestien, Paris, 19994, 65p

15 Centre National de Linguistique (CNL), *Alphabet des langues nationales,* Porto-Novo, Ministère de l'Education National du Bénin, 1972.

16 Centre National de Linguistique Appliquée (C.E.N.A.L.A), *Alphabet des langues nationales béninoises*, 6ème éd, Cotonou (Benin), juin 2008 (document publié par MAPLN et la coopération suisse).

19 SEMDEMBOUO E. et TADAJEU M., «*L'ensignement du francais et des langues nationales au Cameroun comme langues partenaires* », in *African Journal of Applied Linguistics (AJAL), N°3*, Cameroun, 2002, PP 53 – 59

20 FANDOHAN A., « Les structures du système éducatif en République du Bénin », in Langage et pédagogie n°9 CEBELAE, Cotonou, 102P

21 FATONDJI P., « *Maîtriser le savoir pourquoi et comment* **? »** in *bulletin d'information (BI) INIREF I*, Cotonou, 1997, PP .17 -28.

25 GUEDOU G.G. « Défense de nos sources », Porto-novo, 1970, 16p

26 STUMPF R., « La politique linguistique au Cameroun de 1884 à 1960 », in *Berne Francfort, main Las Vegas* : Peter Lang, 1979.

27 AFRIK T., « *L'alphabétisation et le développement »,* in *Rapport du séminaire régional de la SIL pour la formation des conseillers en matière d'alphabétisation*, janvier 1988, Yaoundé, Cameroun.

28 « La presse en langues nationales : Organisation-Fonctionnement et Stratégies » ABEL-INFOSEC, 1989.

29 TCHITCHI Y. T., « profils linguistique et socio linguistique du Benin », in langue et politique de langue au Benin, 2009, pp 31- 52.

30 UKEJE F. « Can Nigeria do without foreign languages? », in Nigeria and the foreign languages quetion, Nigeria, 2005, 195 p.

31 UNESCO, éducation et développement, Mali, 1972, P.9.

UNESCO, « Culture et développement durable », in LIAISON N°68, Troisième trimestre, 100p.

32 VIGNONDE J N.K et GBEGNONVI R, *bogbe*, imprimerie moderne la solidarité, cotonou, 1996, 93p

- ***Lois***

01 Art 99 : la commune doit veiller à la promotion des langues Nationales en vue de leur utilisation sous forme écrite et orale.

02 Arrêté 75/CAB/DA/SA portant *attribution et organisation de l'alphabétisation et fonctionnement de la direction de l'alphabétisation*.

03 Adoption de la Déclaration de Politique Nationale (DEPOLINA ; mars 2001)

04 Arrêté n°569MEMCJS/CAB du 5 juin 1974 portant *création de la communication nationale de linguistique appliqué (CENALA)*.

05 Ordonnance 75-30 du 23 juin 1975 portant *loi d'orientation de l'éducation nationale reprise dans la loi fondamentale de 1977 .Article 7*

06 Décret n°75-272 en date du 24 octobre1975, rendant *officiel et obligatoire l'alphabet national pour l'écriture et langue nationale*.

07 Constitution de 11 décembre 1990 en son article 11 alinéa 1er *que chaque peuple à le droit de faire usage de sa langue ou de sa culture sans toute fois empêcher l'usage de celles des autres*.

08 Loi n°91-006 du 25 février 1991 de la promulgation portant *charte culturel en république du Bénin*.

09 Relevé du Conseil des Ministres du 15 juillet 1992.

10 Décret n°92-242 du 24 août 1992 portant *création du fond d'aide à la culture*.

11 Loi 97-029 du 15 janvier 1999 portant *organisation des communes en Républiques du Bénin*.

12 *Loi n°10-0032 /HAAC du 22 juin 2010 portant publication des journaux et périodiques*

13 Arrêté interministériel N°2-17 *portant création national du comité national de la presse,* pris le 24 février 1974

- ***Thèse***

01 ADJANOHOUN M. J.R., *phénomènes de contact de langues : motivations sociales et structure syntaxique des codes swintching fon/ français*, thèse de doctorat unique, UAC, FLASH, DSLC, 2005.

02 CODO C. B., *La presse Dahoméenne face aux aspirations des évoluées, la voie du Dahomey (1927 – 1957)*, thèse de doctorat du 3ème cycle, Sorbonne, 1972, Cotonou, 1978, 460 p.

03 GBEGNONVI R., *lo ou proverbe. Structures et fonctions d'un épiphénomène du parler fon des aja fon du Danxome aux sud Bénin*, thèse de doctorat de 3ème cycle, Université Bielefield (Allemagne), 1985.

04 GUEDOU G. A.G., *xo et gbe : language et culture chez les fons*, thèse de doctorat de 3ème cycle, Université de la Sorbonne nouvelle, paris *III,* 1976, 524 p.

05 KOKOU B., *la chanson populaire dans les cultures fon et gun du Bénin : aspects sémiotique et sociologiques*, thèse de doctorat d'Etat ès lettres, Université Paris VII, Val de Marne, 1989, 1278 p.

07 MARCOS O.M., *littérature orale africaine (contes et proverbesd'expression fon et yoruba), pensée traditionnelle et comportement humain,* thèse de doctorat de 3ème cycle, Université de la Sorbonne Nouvelle, paris *III,* 1974.

08 TCHITCHI Y. T., *systématique de l'ajagbe*, thèse de doctorat de 3ème cycle, Université de la Sorbonne Nouvelle, 1984, 441 p.

09 TINGBE. A. A., *Le nom individuel chez les Aja-Fons du Benin*, thèse de doctorat (nouveau régime), Université de Paris V, 1987, 470 p.

- ***Mémoire de maîtrise***
- ***DAVAKAN C.H. La diffusion de l'information dans les pays d'afrique noire : l'audience de la presse nationale au Bénin, Mémoire de maîtrise en Sociologie-Anthropologie, UNB,1993,115p***

01 TINGBE A.A., *Alphabétisation fonctionnelle et développement socio économique en Afrique : le cas du Bénin*, mémoire de maitrise, UNB, 1981, 150 p.

02 EKWEGBALU K. F., *Sacrifications ethniques chez les yoruba du Nigeria*, mémoire de maitrise, UAC, 2011, 80 p.

03 GBAGUIDI R. J., *la presse écrite en langues nationales : problèmes et approches de solutions*, mémoire de maîtrise, UNB, 1991, 69 p.

04 KPATINDE F., *les litanies (akomlamla) dans la communauté maxi de savalu : approche socio linguistique,* mémoire de maîtrise, UAC, 2006, P.69

05 VIGNONDE J-N, *la littérature orale fon du Bénin : contribution à la recherche parémiologique*, Mémoire de maitrise présentée à l'Université de la Sorbonne nouvelle, 128 p.

ANNEXES

JOURNAUX ECRITS EN LANGUE NATIONALE FON-GBÈ POUR ILLUSTRATION EN ANNEXE

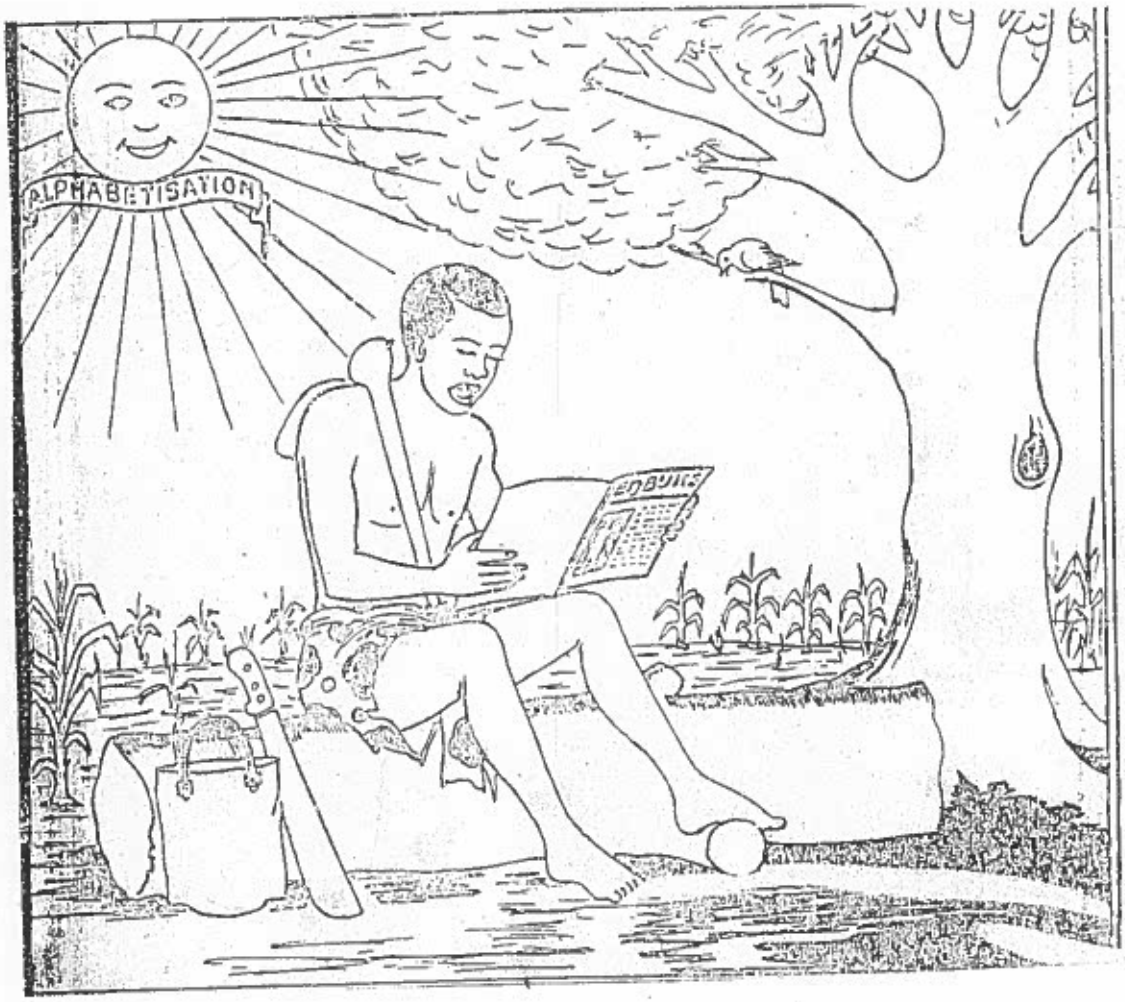
ALPHABETISATION

glasizogbɛn

Xojlawema do fɔngbe mɛ sun atɔn tɔn

XIXA	Akwɛ
00	75 F

AVUVɔ SUN - 1996 "SEBEDIBA"

Wemagbavi : 256. Alòkan : 51-04-85 / 51-06-35 Gbɔxikɔon.

N: 91/017/MISPAT/DAI/-ASSOC du 12-2-91

SEBEDIBA



mĭ nɔ na hwevi mɛ ă
amɔ̌ hwevi hùhù ɔ, mi nɔ kplɔn mɛ

Akpá 2



a jlɔ̃ nù e d'alɔ we b'a do sɔ sinzɛn ɖó
tɛ ɔ, gbò ɖó koli hwɛ...

Xota
Akpá 2

Nyɔwlan nyɔxa ɔ, ɖu ɖ'eji ɖokpo wɛ
Akpá 3

Konafɛɛbe
Akpá 3



A ɖo na dan sɛn a !
A ka hugan sɛn a !
Akpá 6

Lanmɛ na nɔ ɖagbe
Akpá 5

KAVEKA : akwɛ xwe ee SEBEDIBA sɔ wa do akpa towe é.

Akpá 4

287



gbɔnɣɔnwi

ɔjlawema fɔngbemɛ tɔn	Kwin 39'ɔ	ɑkwɛ
: Atlantiki Wemɛ		f. 50
Zu Mɔnɔ	Xwe 1993	
Wemagbavi 17 Atogɔn		

AVALU:

Nyɔwlannyɔxazɔ gán lɛ emi, ɔú d'azɔ ; e nɔ wa mɛɖesunɔ-ɔobɔ e nɔ dó kú tɔn nú mɛ.

Un tuun ɖɔ hwenu e sɔ ɖote zɔ xwè 1993 tɔn elɔ ɔ, nǔ e na jɛdo d'ewu. Nǔ nɛ ɔ wɛ bɔ un gbɔn xɔjlawema mitɔn onyɔnwi" sin daxwi mɛ bó ɖò yɔ ɖokpɔ ɖokpɔ mitɔn wɛ ɖɔ anmɛ ni ma kú mi gbeɖe ɔ.

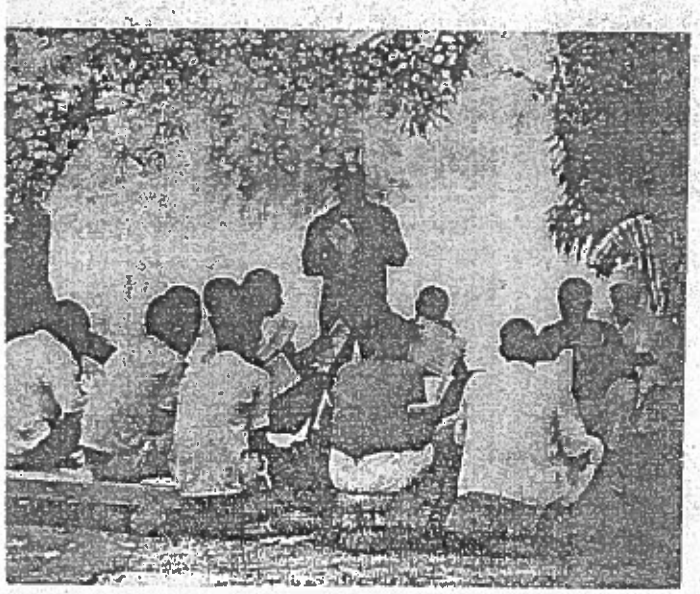

Nyɔwlannyɔxazɔ ɔ, azɔ ɖe wɛ nyi bó vɛwu titeungbe bɔ miɖesunɔ tuun ɖɔ biblo tɔn ɔ : jlo, wanyiyi, akɔnkpinkpan kpodo vɔsisa ɖaxo kpan wɛ e nɔ ɖó. E ka nyɔ nú mi na ɖò nǔ ɔ kɔn b'ɛ na gble a ? eɔ.

Mi bi tuun ɖɔ azɔwanu ee na mɔ cobo na sixu zunfan azɔ nɛ ɔ, bi kun sɔgbe ɔ. E ɖò mɔ ɔó, mi ka ɖó na vankan d'ewu ɖó nú yovo anyuweweno ee nɔ d'alɔ mi lɛ wa yi mɔ ɖɔ azɔ ɔ kun sɔ ɖò yiyi wɛ lee jɛxa gbɔn ɔ ɔ, ye sixu bɔ yɔnu dó mi. E ka sɔ nyɔ hwenɛnu nɛ a ? Kpɔn akpa 3 lɔ jí

TSV

NU E MI NA MƆ XA LƐ:

1 - AVALU
2 - NU E DO JIJE WE LE
3 - CYOGBA HÙ GBETO
4 - MI SE KANLIN LE XWÈ
5 - GBEXO
6 - GLEXWÉ 92

mi wa xa lɔ do

ajalala ! ajalala ! ajalala !

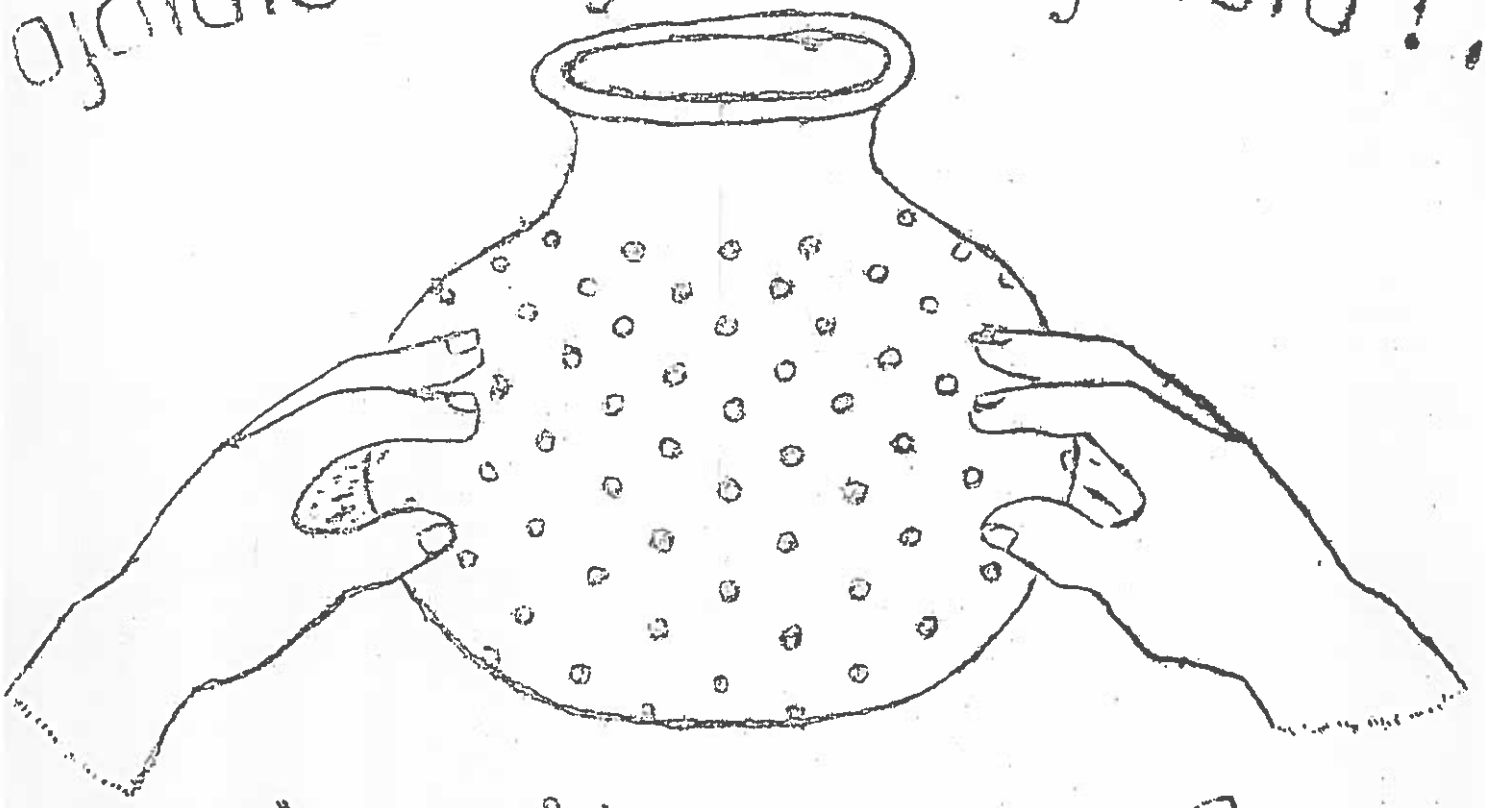

tojlawama

ogbomɛtɔn

xixa	azan	ʃun	xwe	akwɛ
ɔɔlɔɔ	ɜɔɔ	ɔɔlɔɔ	1988	ɛj



XOJLAWEMA· WEMƐGBE MƐ TƆN ƉE DEKANMƐ AKPAƉANU AJOUN-KANMƐ

XIXA: 25 tɔ	AWOOSUN: 1998

AKWƐ: F. 125



AYIŊƆ

OXOJLAWEMA DO GUNGBE ME

Osunzán : Awewusun

Akwé : 100

TOLA WEMƐ Tɔn Tolavi Xɔgbonu Soxa : 8

AZƆN XE AZƆNXWE ĐAXO NYƆXYA-NYƆKAN TƆN BASI SƆN AZAN 12to OKƆNYASUN OXWE 1998to TƆN JƐ EGBEXE LƐ ĐYE :

TINTAN : Hwenue é do jɛ azɔn ji, nukɔntɔ yóyó Azɔnxwe Đaxo Nyɔxya-Nyɔkan tɔn lɛ, sin-ayi to oxɔnu Lanmɛlódoyihun (Hall des Arts) lɛ tɔn mɛ to Kutɔnu, kpo gbɛta etɔn xe tiin na Benɛto kpete kpo, azan 12to jɛ 13to Okɔnyasun tɔn oxwe xɛ mɛ mi te tɔn, đilexe titozɔnwema etɔn ko te đo, bo lɛnnu do lexe azɔn oxwe lɔ ji tɔn lɛ yi đo go. Đokpe enɛ lɔ tiin nado ɖogbe tɛnmɛtɛnmɛ lɛ, kpoɖo nado so lɛntamɛ do afɔzize yoyo Nyɔxya-Nyɔkan tɔn gɔ.

AWETƆ : Sɔn azan 19to jɛ 25to Okɔnyasun oxwe xe mɛ mi te đo[illegible]lɔ tɔn mɛ, to wexo Takplidɔkpo tɔn mɛ (ENI) to Kpalaku, ogan Azɔnxwe Đaxo Nyɔxya-Nyɔkan tɔn lɛ, yewu Ogan Nyɔxya-Nyɔkan tɔn xe to Tola lɛ mɛ, Afɔzeɖoteto Ogbɛta ɖee Acɛkpikpa ma ɖoalɔemɛ lɛ tɔn (ONG), gbɛto nukundeji lɛ, kpoɖo titewungbe Afɔzeɖoteto C3A tɔn lɛ,

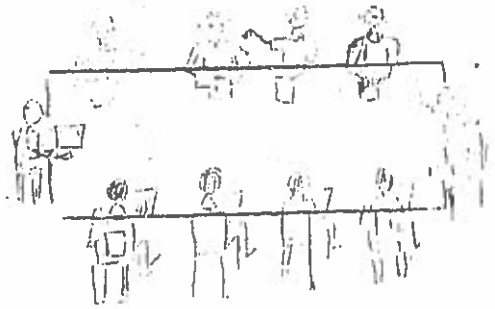

Ede Yoruba

Wèzíbà Gesiɔn

Akójɔkpɔ́ awɔn Irohin oloshu mínta-kpɛlu ikparɔwa ati ìmɔrí tó rà ɛnì eti tí awɔ́n aroko Oju Owo tita rɛ : Kpɔnhun marun
N° 003 Oshu Erele 97



Àkɔ́ká

Ìtɛjade ti "ìwé irohìn iwo titun" (imɔlɛ Aroko ati awɔn ashojú ti APƐFU-ÒJÚ ni ìshɔkan kpɛlu awɔn aroko sí awɔn olúkà rè àti kpɛlu sí awɔn èká rè ati kpɛlu sí awɔn èká àyànfé ni wɔn nki yìn kpee ɛ ku ewu ɔdun titun ti a wɔ̀kɔ̀ rè yìí àní ɔdun 1997, (ɛgbɛrun mejì din mɛta) nàá lee yabo fun gbogbo wa.

** Kí èyìí lee jé ki a gbe ìfɛ́sè mulè tòótɔ́ wɔ̀ lɛwù ninu awɔn ìshe ìfun nigbɔ́, ìfisetí láarin aroko, kí o jé ki ìshɔkan ti a fí ɔwɔ́ lè kpɛlu ìlàjà ti aroko sí ara rè kún fun ìdagbasoke.*

** Fun àwa tìkálara wa, ìtɛjade (ìmɔlɛ aroko) nikpa ìwòyé yekeyeke ati olúgberó yin tun ndabasí ìkpinnu sí "ìwò títun" ìgbehàn miran fun ìsɔdɔtun ti íwé ìrohin yin, bɛ̀ɛ̀rɛ lati ounkà 003 yìí lɔ.*

** Igbehàn rè yi ó wá jé si ìkpin tó yé ni, ti ìgbéjade kɔ̀kan yí o tun máa she ìtɔ́ká, gɛgɛ bii : gbolohun sí aroko, olùkèsí ti oshù, ìshɛ̀lè tìgbà dégbà.*

** Igbehàn ɔlɔtun yìí lee gbe ìshirí bá wa kpɛlu ashekpe ìdurodè wa, lɛɛkannáà yi o jé kí gbogbo wa lee ni ìbakpin sí ìfaakpɔ̀ngbekalè ti ìwé ìrohìn yìí nikpa fí fí awɔn orìshì ìrohìn bí o ti wù olukuluku, bi agbara ɛni kpɛlu eyi ti o jɛ ni logun kpélu-ranshé sinù rɛ.*

Bayìí ki ɛ fúfu rere ti ɔdun 97, jé ti ìmɔlɛ Aroko fun aroko ati kpɛlu aroko

Shaalì - KUKPONU

Idarakpɔ́ ɔgbin owu mɔ ounjijɛ:

SACCA KINA ni lati she ayɛwo èdà iwé rè



Oju iwe kɛfa

10/11/97

477

Ikpade nla fun etoɔrɔ aje ilɛ wa

Irɛwɛsì ɔkàn àwɔn àgbè

Oju iwe kɛfa

Ikpin Aarin Oludari ile ishɛ SONAPRA dà wahala silè

Oju iwe kɛjɔ́

Ifɔrɔ́ wɔrɔ l'ɛnu ɔgbɛni Emili TOHOZIN

<< Ní kete tí owo owu ba tí shubu lori até agbayé wonyi o mo atishe >>



Oju iwe kɛta

YANAGBƆ

Adɔ wá bɔ nyaɖé yí xɔntɔntɔn jonɔ aɖɔn atɔn drají bɔ asitɔn gbɛ adò :
Ema kplé bo waa ɔ, e nɔ kplé bo ɖu ă.



Kpanɖima : Amajiwú

Gbe Yanagbɔ tɔn



Amanumɛ Ejéni
(AMANOUME
Eugène)

Mɛce lɛɛ mú, kan xóxónu wɛ enɔ gbɛ yɔyɔ dó bɔ kan nɔ yawu ɖiga. Fitɛ wɛ kan xóxó lɛ ka ɖè ?
Tɔgbó mĭtɔn, nunywɛ ɖó ɖò amalinutó gegé ko nɔ̀ fĭ, bó ko yi, ma jó nunywɛ yetɔn lɛ dó nyi fiɖé bɔ vĭ lɛ wá ɖo yaɛɔn jiwɛ. Ye nɑ́ bo ka kpo ɖò fi ɔ, nũe gbɛtɔ tuun é bi ka sixu nɔ̀ sèxwemɛ ɖò ayi tɔn mɛ a ?.

Nyɔnuɖe ɖɔ nú asu tɔn ɖɔ zanku ɔ xɛ lɛ nɔ ɖo xósu wɛ ɖo gbɛmɛ bɔ asu ɔ yigbe n'ıı ɖò xɛ ɔ xɛgbe wɛ nɔ dó, bɔ lan nɔ do langbe.
Ɛɛn...! Yanagbɔ ja gbe tɔn do gbe. Jinukun ɔ, agɔ mɛ wɛ glesi nɔ sɛxwe dó, bɔ akwɛnɔ ka nɔ sɛ akwɛ tɔn xwe do akwɛsɛxwetɔn, có avɔ ka nɔ nɔ̀ sɛxwɛmɛ nu avɔnɔ ɖò avɔgba tɔn mɛ. Yĕ nɔ sɛxwemɛ mɔ bonu hwetɔnnu wa su ɔ, mɛ ɖokpo ɖokpo na mɔ bo zan.
Nunywɛtɔ ɔ, wɛma mɛ wɛ é nɔ sɛ nunywɛ tɔn lɛ xwe do, bo nɔ mɔ zan kaka bó kpo ɖ'ayi nu vĭ, vivú vitiklı....
Tɔgbo mitɔn lɛ ɔ, nú ye ko sɛ̀ nũe ye tuun lɛ xwe do wema ee nyi agɔ nunywɛ tɔn e mɛ wɛ ɔ, mi na wa ɖò ya'tɔn ji wɛ egbe ă.
Mɛɖevo vɔ kɛɖɛ wɛ mi na tɔ bo jó miɖesunɔ tɔn do a ?
È nyɔ nu wlan bo nyɔ nu xa, lobo lɛ nyɔ lɛn dó gbe mɛtɔn mɛ hũn, wemasetó wɛ e ko ɖo nyi nyi wɛ nɛ. Énɛ wutu wɛ Yanagbɔ wa bo na kplɔn nu mĭ dó nyɔwlannyɔxa linu, lanmɛ na nɔ ɖagbe linu, gle linu, kanlinnyinyi linu, ajɔ linu kpo ali ɖevo ɖevo lɛ nu kpó, lo bonu mi na sixú sɛ kplɔn e mi yi lɛ xwe do wema ee nyi nunywɛgɔ e mɛ.
Ali ɖokpo wɛ yi Hlɔma to ɔ mɛ ă. Degosin, degbsin wɛ ka nɔ nyi axi jijɛ sín !...
Jiwɔn nyɔwlannyɔxa wu zɔn bɔ glesi kanlinnyitɔ,

ɖee kpo e ɖò wemaxwɛ wegɔɔ ji

Mi nyɔ nulɛnkwin elɔ lɛ xa do fɔngbe mɛ a : 0, 600, 4.000...?

Mi síte nu mi na fun ahwan xa zansukpɛzɔn

THE HUNGER PROJECT Bénin

Une culture de performances au service du développement

Avlamenu lɛ ɖò sojaa dó wɛ ɖo xwe elɔ mɛ tavuin



JOURNAUX ECRITS EN LANGUES NATIONALES GƐNGBE ET EN AJAGBE POUR ILLUSTRATION EN ANNEXE

ABLƆĐE

Wlecitɔnwlecitɔn nyɔɔjɔwema Afrikajuŋukɔyiyitɔ
(Organe trimestriel d'information en langues africaines pour le développement)

Zadɔta - Ŋutɔnmadɔwi - Agɔmakplwɛ 1996 *1 Nº 11

ISSN 1024-0489

AJAGBE

ENYƆTA

Kaja ké dó ebotɔ ebotɔ ké di, dɔblikaja ké dó ebotɔ ebotɔ ké dí ; enyɔ a nyi nɛnɛ a nyɔ à ; ɔpwí ; nɛnɛ a nɔ gbɔhwe á nyɔ nɛ ; nɛnɛ a nɔ gbɔhwé yí a je acɔ nɛ. Amɛdɛ wé eɖe nɔ eo dɛ, na bɔbɔ ni wɛwɛwɛ ; onto na bɔbɔ ni ; yena sɔ nyikɔ le aɜincigɔnmɛ : é nú bé eye yí nyi ejugbaja. Efyɔjiadutɔwó so ayo : Ablɔdɛ, gbajaa, politikisasatɔ, mi gbii, trɔtrɔyoyú, mi xwɛ ; mi dó axwáhɔnwo va yí ; mi kpa abobohɔnwo va yi ; politikisasatɔlɔ a vá trɔ sansantɔ ; alo, mí a mi a nú bé ; politikisansantɔ, mi xwɛ ; mi a xɔ sansantɔ a gbe sasatɔ ; evototó le womɛ.

Đee ayi huzú bɔ mi wa yi bokɔnɔ awonɔ ɖee mɔ nɔ ku ci fangbelɛgɔn ɔ, ye dó handɛ nú mí ; ye ɖo ɖidɔ ɖɔ bokɔnɔ awonɔ kún kú ci fangbé o ; ye na bló ɖéé káká bɔ é ná wa yì xwé. Ali bĭ ko hun nɛ. Jogbè.

Nɛnɛ yé, kè ezo je gbe á, edumɛviwó vá kɔdɛ. Efyɔ le gblɔn bé wó hɛn ahwa bé nya va eye gbɔ ; âlékè Efyɔwó, Egáwó lá sɔgbè le ahwagbonu éye wó la vá hɛn ahwa bé nya va eyegbɔ ɖo ma ; nyaɔ yé. Amɛ yé gblɔn nɛ kúdó amɛ ; hé ò le eyé amɛ mú bɔdo ntioadé, wo lá yɔ ó bé amɛvwén ; nɛnɛake agbetɔ lá trɔdó eo ganké wo lá gba nyí

☞ 26

* *

FƆNGBE

MI KÚDÓ XWE

Mì kúdó xwe
Mì kúdó taɖogbɛ bo wá mɔ xwe yɔyɔ
Xójlawéma ABLƆĐE ɖo xweɖɛ xo nú wé wɛ ɖó :
Xwe 1996 élá ó xwesi wɛ é ná nyí nú ká towe, go towe bĭ ; lanmɛsyén, nukɔnyiyi kpó jidɔ kpó wé ná tiín nu mì mɛbĭ.
E xɔ ɖo wunvinɔ sí ó; e na sa dó wunvinɔ.
Fléflé ná xo nũ bɔ fléflé ná xo nũ.
Nukún é mɔ xwe élá é ɔ, ná lé mɔ ɖévo.

A xo ɔ, é na ɖi

Fɔngbe

FLANKOFONI — FLANSEGBEĐOKƆ

BƐSÍN KPLÉ BERLIN TOMƐ TƆN WAYI GBƐMƐVO JI

E nɔ se hwɛhwɛ ɖɔ : «Alɔvĭ atɔn ɖeɖě ɖo alɔnu lɛ bĭ kún ɖo hă ó.» E nɔ ɖɔ mɔ bó nó dó tínmɛ ɖɔ nũ bĭ kún ɖo zɛɛn gbesú-gbesɔ ɖo gbɛmɛ ó, gbɛtɔ lɛ bĭ kún ɖo hă ɖokpó ɔ jí ó. Bɔ e nɔ ɖɔ Sézɔ wɛ.



☞ 3

NUWLANWLAN KPODÓ DEMOKRASÍ KPÓ...

Nú è kpón hwenuxó gbɛtɔ tón mɛ ó, ɖò mɛwimɛ wɛ à, ɖò yovomɛ wɛ à, nũ nukɔnnukɔntɔn é gbònvo ɖɔ gbɛtɔ kpó kanlin kpó tɛntin ɔ wé nyí xó kpó linlin kpó. Kanlin nɔ sú xó bɔ gbɛtɔ nó ɖò xó.

Nùnywɛ, nukɔnyiyi kpó nunɔmɛ gbɛtɔlétɔn kpó sín ɖɛxlé wé nyí nũwlánwlán.

Bò ayĭ é hɔn égbé ɔ, cóbónú to ɖé ná jè édé sí gbòn ali lɛ bĭ nu, bò nukɔnyiyi ná tín n'í ó, tovi tón lɛ bĭ ná ɖó adɔtèn, yě ná ɖu nũ yi xɔ, lanmè yětón ná sínnyé (nɔ gănji), yě ná mò awù bo dó, yě

☞ 2

Ede Yoruba

IFOJÚKOJÚ KPELU ƆGA AGBA EBUTE ...



Ninu ìgbiyànjú ati fi awɔn akpɔn ti ileshɛ Ebute ɔkɔ ɔjú

☞ 21

FƆNGBE-GUNGBE 1 ☞ 12	BAATƆNUM 12, 15, 16, 17
EĐEYORUBA 26 ☞ 31	GƐNGBE 18, 19, 20,
DƐNDICINƐ 13 14	AJAGBE 26 ☞ 31

EƆBUKE

enɔjɔjɔwema do ajagbemɛ so safo enukplamɛtɔ gomɛ : MENCJS

EXWE : 1976	DƆJIKPƆTƆ : BABA MUSA S.	XLWEXLWE : Flan 15
WLECI : ZAĐOTA	WLƐNTƆ DKƆTƆ : YAOVI CICI	XLWENAXLWEĐEKA :
HLƐNHLƐN : 7	B.P. 65 XƆGBONU(P.NOVO)	XLWEXLWE ALƆDUTƆ :

MI NƆ A DO MIWOGBE

Benɛvi, ewo ci yi do nɔ ajagbe, e ɖo a kplɛ, a dwi, a hlin, a gbe wlin, ɖó nó e bu àwo gbe ɔ, a nyi e bu ewoɖeki. Awo gbe nyɔ, nu nyanya sugbɔ le mɛ. Dé nyi flansegbe ɖekɛmɛ onu nyanya le ò, mì de ɖo a tashi miwo gbe ɖɛ, a va le mɛbuwo tɔ kpla ò.

Benɛvi, e ɖo a nya woŋtɔ gbe hlɛnhlɛn, ɖó nɔ e nya nonu kekeke cán, yi de teŋ butamɛ do ewoŋtɔ gbemɛ ɔ, a nyi e gbe kpɔtɔ ci mɛ. E ɖo á nya woŋtɔ gbe hlɛnhlɛn, a nya wlinwlin, mɛɖe dagbe nyi egbɔ bu do egbowomɛ miwo hwenu cɛ. Agbledetɔ e nyi a, e ɖo a doensèn i, alɔnudɔwatɔ e nyi a, e ɖo a doeŋsɛn i, sukuluvi e nyi a, e ɖo a doeŋsɛn i, kakle e nyi a, ɖo a doeŋsɛn i.

Eŋsɛndodo lɔ mɔji mi le. Ajavi ciwo le Xɔgbonu va yi bɔbɔ, mɔ yewo ajagbe kplakpla gbɛ lɔ lɔvi sɔ ɖoanyi le Xɔgbonu - Wo dogo le sukulu Adjinatɔ le Hlwɛnda le EZOZAN GBE, le eŋkeke 27 (tave ho adrɛ) mɛ nɔ Balowiwleci le 1975 (exwe kotokun ɖeka sandi ashiɖekɛ tadrɛ ho atɔn) mɛ. Ci wo dogo azan lɔ gbe ɔ, wo cǎn amɛamɛtɔn sɔ ɖoŋkɔ nɔ wòwoɖekiwo. Amɛ amɛtɔn ciwo yi a xonuxu do egbɛ lɔ lɔvi ŋkomɛ, wòwo lɔ wo yi nyi Sodohouè Remi, Tchalla Philippe, Koɖo Numon Adolphe.

Lé wò a kpla ajagbe lɔ, finì wo a kplɛ le ?

Zangagbe ɖeshaɖe yi mi a do nɔ go le ezan gadrɛmɛ, le sukulu ci yi bɔdo bɔluxokpa gangan Xɔgbonu tɔ ŋ. Mɛɖe kpokpwi ci yiji nɔ ye a se ajagbe, alo ye a kpla hlɛnhlɛn, a gbe kpla wlɛnwlɛn ɔ, lé vá kpó mi le nɔ. Mí tekpɔ a va, enu viviwo sugbɔ le ajagbe mɛ mi a kpla - Ajo Ogbe so mi ò.

TCHALLA Philippe

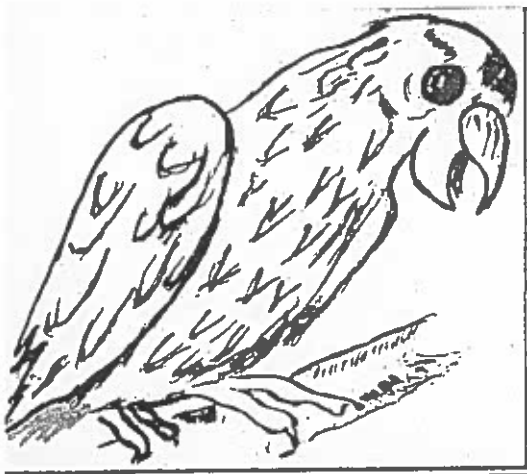

Nyɔtwinyɔtw

Enyɔjɔjɔ wema do ajagbe mɛ mɔnɔ kodǫ kufo tɔ
Wemadǫakavi : 51 LOKOSA

N : 4	Wleci : ŋtɔnmadǫwi	Exwe : 2000	Eho : 100 f

Flafinɔwo do fufu do wgban mɛ le Mɔnɔ kodǫ Kufo

Centre National de l'Alphabétisation et de Lecture et de Documentation
09/06/2000
Le Responsable
579

Azɔndǫatɔwo le mi amɛ wuwu

Ehun ci enu nɔ ŋu

Ayihɔngbɛ tafu akaxwe gbali

JOURNAUX ECRITS EN LANGUE NATIONALE YORUBA POUR ILLUSTRATION EN ANNEXE

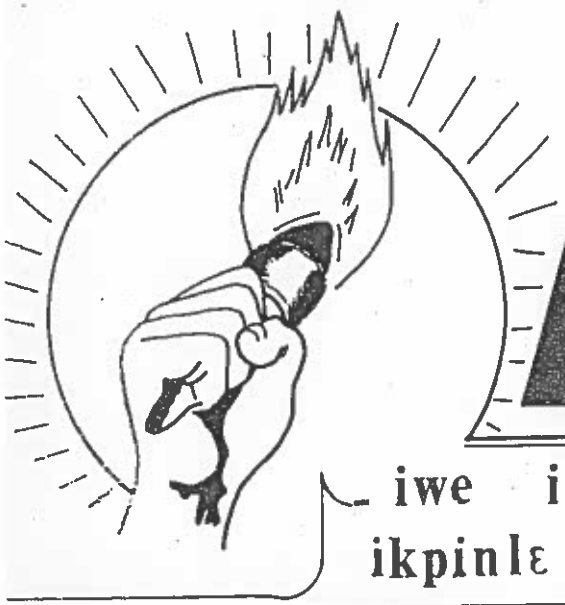

ilɛmɔ

iwe irohin ni ede yoruba fun
ikpinlɛ wèémɛ -atlantiki - oju - mɔnɔ-

ounka 12 | ɔdun 1990 | owo: kpɔnhun: 2

ƆRƆ ISHIWAJU

Ɛyin ɔrɛ ILƐMƆ, iwe irohin yin sɔji ni ɛhin oshu kpukpɔ ti ko tun jade mɔ.Shugbɔn ni ɔna tuntun miran ni o jade, o kuro ni iwe irohin ti ikpinlɛ Weemɛ nikan,o di ti Ikpinlɛ Oju, Mɔnɔ, Atilantiki,ani ti gbogbo awɔn yoruba ilu Benɛɛ.

Ireti yin ti o ti sɔnu gbɔdɔ sɔji kpɛlu itara nla. Ɛ tɔju iwe irohin yin ; Ɛ maa kɔwe ranshɛ sii. Awɔn irohin aladun, oloyinmɔmɔ ni ounjɛ rɛ. Ɛ maa fi wɔn ranshɛ si ojule ishɛ ɛkɔ ede abinibi ti Ikpinlɛ OJU, MƆNƆ, WEMƐƐ, ati ATILANTIKI.

waye ni Kutɔnu.Awɔn ɔmɔ ilu ti ɔran ilu wɔn ndun ni wɔn si fi ori gbari wɔn fi ikun ra ikun, wɔn wa ɔna tuntun rere ti gbogbo awɔn ɔmɔ ilu gbɔdɔ gba fi tun ilu she. Ishɛ yii si gbe wɔn. Wɔn shee ni asheyɔri si rere. Wɔn fi okpin si iya ti awɔn ɔmɔ ilu ti jɛ fun ɔdun mɛta dinlogun gbako.



NISEFƆƆ SOGLO

IKPADE NLA ALATUNSHE AWƆN ƆMƆ ILU

Lati mɔkandinlogun de mejidinlogbɔn oshu keji ɔdun ti a wa yii. ikpade alatunshe ɔrɔ ilu Benɛ kan

Awɔn ikpinu rere ti wɔn jade ninu ikpade yii ni iwɔnyi :

Wɔn kpaarɔ ijɔba ati awɔn onijɛkujɛ rɛ kpɛlu gbogbo ɛgbɛkɛ-

IMOLE

IWE IROHIN TI O TI ILE ISEMINISTA ALAMOJUTO ETO EKO FUN T'EWE T'AGBA NI AJASE ILE DAOME JA

FUN IDAGBASOKE ILE WA: ONA KAN SOSO TI O LEE GBE WA NI "SOSIALISMU"

Ijó, orin, ìlù, eré idárayá lorişilorişi, àìmọye àsíá; awọn ológun, òşişé, obinrin, òdó ati ọmọ-ilé-ìwé lówòó-lówòó, awọn enia jànkàn-jànkàn lati gbogbo oríléèdè... ojó t'á rí gbogbo awọn ohun t'Edumare fún wa lati wò ní Agbómè; ìlù ọba aládé, ni ọjó 30, oşù Bélú, 1974, ojú yẹn ti d'ópin Iran.



Kini ìtúmò gbogbo ti a sì şe n'ijó à ńw Eése ti ọjọ òhún fi toki tó bée fun gbog ọmọ ìbílè Dàòmì ?

Idí rè ni pé oj gan-an ní işe ojó oti ajodún Ilànà Omìnira Pípé ti I Ológun fun Ijinlè gbé kalè ọdún meji

Idí rẹ tun ni yẹn kan-naa ni Ij yìí gbé òrò titun jáde fun ìlọsíwá ìdàgbàsókè ilè Dàòm kọ òrò titun yìí a jé "Sòsìàlísmù" Oyinbo.

Kini "Sòsìàlísm fun awa ọmọ-k'áàárè ire ilè Dàòmì ? Aìfàní wo ni òrò yí wá fún awa àgbà ?

"Sòsìàlísmù" ni işé ìşòlú pataki ke ọwó awọn ajogbon ati ìdánilo, fún awọn mọkanla ọpọlọ

Awọn òkè pataki lée ni fayo kuro n ńlá yìí ni pé k

Publié par le groupe de Recherche appliquée en Education des Adultes avec l'appui du Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest de l'ACCT

Olaarinwo

Iye kika :

ɔdun : 1993

owo : kpɔnhuu

EWI : OGO NI FUN ACCT

Kinni mo lee ri wi fun ɔ Asésété ?
Kinni mo lee fi tɛ ɔ lɔrùn Asésété lati lee fi imoore mi han ɔ,
Imoore torilɛ èdè ibi mi, Afrika.
Eyi ta a ti kparɛ, bìwo o Afrika !
Orilɛ-èdè nlà mi ta a fi ikpayà she tirɛ lɔnàkɔnà, to nsheri ikolɔ awɔn alagbara ɔmɔ rɛ lɔ sokèèrè réré, fun atikpo Bɛɛ lawɔn ishe, àshà atɔlaju rɛ kpɛlu. Ishe to mu ɔ damijè kikoro o ! Afrika.
Wayii, ìbanujɛ rɛ ti ngbe itùnu wɔ,
Nikpa-awɔn alajumɔshe ɛgbɛ wɔnyɛn
Ninu eyi a lee ka ɛgbɛ ASESETE
Bi olugbero gbogbo awɔn ohun too ti kpadanu Bɛɛni, imushe rɛ kò gbɛhin ninu rɛ
Ati kari ayé kpɛlu la ti sɔ awa ɔmɔ ri jɛ fun akanshe ayikpada sawɔn alèébu rɛ.
Ani gbogbo iwɔnyɛn ti wɔn ti nu ɔ !
Nigba yɛn ti wɔn ti wa mu ɔ sìn kari ayé, lawɔn ɛɡbɛ atun ni she wɔnyɛn ndaro rɛ.
Njɛ nuju rɛ nu, ori lɛ-èdè afanimɔra mi
Fun atunji rɛ ɛgbɛ ASESETE ti gbaradì kpɛlu ɔgɔr ɔ alabaro miran, ti wɔn nkɛdun
Fun igbesi rɛ, iwɔ ibugbé awa adulawɔ !
Ilu mi olùfɛ bayì ni lɔ sokpin iyà rɛ,
Koo lee kpadà sikpò ɔla fun ìgbà ɔla.
Wayii, jɛ ka gbaladùn ohùn rɛ sokè
Fun idukpɛ nlánlà rɛ si ASESETE
Ɔkpɛ wa nlɔ fun ɔ, iwɔ ASESETE
Alaifoyà ati olugbero awɔn àshà maa wà laayè nitòotɔ
ɔkpɛ, ɔkpɛ wa ko lokpin fun ɔ !

SHABI Salomon AGBENAWOJUEKE

JOURNAL ECRIT EN LANGUE NATIONALE ANI POUR ILLUSTRATION EN ANNEXE

Gufaŋa GUGU Gufɔlɪ

ʊtʊr - ʊyɔʊ - ʊkamʊkamʊ

[Edition] 0 - 2011 1500 F CFA

Gɪ tɪ shee atəbatʊrka nsala



Foto : TSASKƐ Stefani

TSASKƐ, Martɛɛŋ
GʊGʊ ka ndi yar

Atəbatʊrka, na galaɪ ma !
N tɪ yɛɛ ma faŋa anyɪŋ anyɪŋ-gʊkamakama ka gʊbɔ. Gʊ jɪ ka waa, Gʊfaŋa Gʊfɔlɪ ; na gɪ təd̠ə na yɪd̠a waa, GʊGʊ.

Gʊkamakama ka gʊbɔ gʊ lee ʊyɔʊ ndɛe k'ʊ na pɪ na laabaarʊ d̠aa d̠ulinya aŋʊnii ka bʊlei ma na. Gʊkamakama ka gʊbɔ gʊ na pɪ n'ayɔkɔ nɪ d̠aə : gʊcəra, ʊyɔʊ n'aləsʊra ɪsoŋsono tuutuuma.

Gʊsəbaka ŋgʊd̠e gʊ lee ka ŋgʊ-d̠ee gɪ lee na yɛɛ gɪ kʊd̠a Gʊfaŋa Gʊfɔlɪ a shee anyɪŋ ma. Gʊfɔlɪ ŋgʊd̠ee gɪ kɔɔ lee ma, gʊ nʊʊ lee gʊsəbaka pɛɛ. Galaŋ gɪ tɪɪ cə amana ndɛe laŋ gɪ naa para a shee ʊtʊr ma, apa ndɛe ɪ na lə anii ma.

SIL Bashɪd̠ɪ n'anii ka ŋkulo ŋja-la ba na lee GʊGʊ SIL k'aatən-leed̠ʊ. Gɪ tɪ yɛɛ gɪ pele bɛrɛ atɪŋkulo nɪ. Galaŋ gɪ tɪ yɛɛ gɪ faŋa bɛrɛ ʊyɔʊ bʊja bʊriu mbʊd̠e nɪ a shee abɔ k'ʊd̠ʊʊ n'atɪgɪkərə anii. Naa ma na d̠ʊ gʊtɔ a shee atɪŋkulɪ.

N'ʊtʊr ʊsoŋsono ma !

ɪ tɪɪ səra a ŋɔn bʊkɔ-ɪ ɪ wʊd̠a ma, a shee atʊ (Kid̠e ma gʊbɔ 3).

Koo ɪ tɪɪ səra a yɪd̠a atʊ nɔmba nd̠e laŋ : 66.66.11.11

N tɪ sala anyɪŋ n'ʊciŋkərka.

TSASKƐ, Martɛɛŋ
GʊGʊ ka nd̠i yar

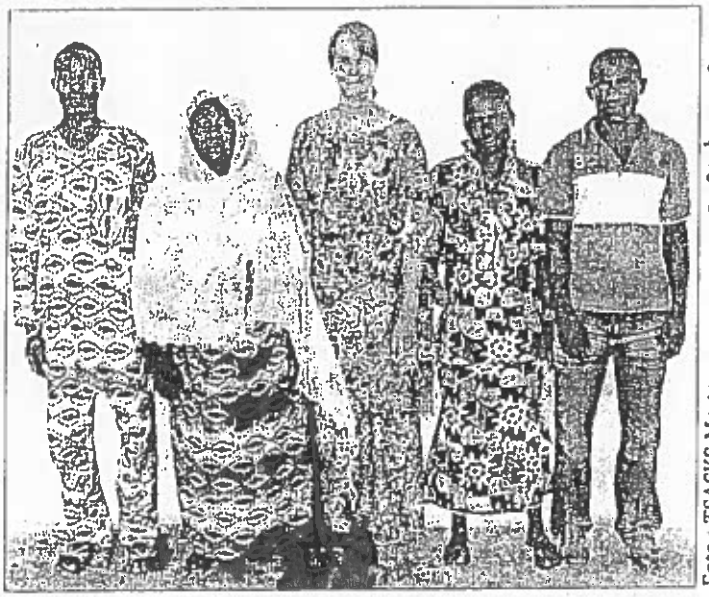

Foto : TSASKƐ Martɛɛŋ

GʊGʊ ka ŋkulo gaja 2011. Gɪ tɪ yɛɛ bayi-fala na bapigii gɪ pele atɪŋkulo nɪ.

Ifaawɪ baŋunii gʊbɔ ŋgʊd̠e nɪ

Gʊfaŋa Gʊfɔlɪ.....gʊbɔ 2

ʊrɪyɔʊ.....gʊbɔ 4

Ɓad̠aa.....gʊbɔ 5
Mpərə : Gʊya n'anar

Alaafɪya.....gʊbɔ 6
Ɩbu k'ʊfəd̠ʊ

Ujɪʊ ʊsoŋsono.....gʊbɔ 7

Gʊcəra.....gʊbɔ 8

Atɪgɪkərə.....gʊbɔ 9
Baɪ na ɪ sara n'atɪgɪkərə gɪ tɪ ŋə nyɪd̠a waa « Anii » ?

Bʊfʊma.....gʊbɔ 10
Ŋŋofo ŋkɔkərka na k'ʊpad̠ʊ

Səpɔr.....gʊbɔ 13
Garɛ ŋgad̠e ga lama a wu ma (Maratɔn)

Bapi bagʊcəra.....gʊbɔ 15
Ɓaa Nawaaliyatu a kped̠e ajɪŋgaarɪ ma.

Caacaa.....gʊbɔ 16
Mʊ nʊ Gʊfaŋa Gʊfɔlɪ gʊ nʊʊ naa fɔɔshɪ na shee atʊ ?

Gʊrɪcəra.....gʊbɔ 18
Alaasan na Fuseeni

Ɩbii ka Mpa.....gʊbɔ 20
Ace ŋʊnii d̠ʊ ma ʊtamʊ !

JOURNAUX ECRITS EN LANGUE NATIONALE BAATƆNUM POUR ILLUSTRATION EN ANNEXE



kpàro

Damba / N° 157

baatɔnun daabaarun tireru

Bimestriel Bariba

dala 20
100 F

Baru Tem Barum Keun gbankɔkɔ BP. 180 Kɔrɔkuɔ (CDA - BORGOU)

Nɔɔ kɔ̃ɔru

Mɛro bisibu, bɛsɛ baatɔmbu sa bɛsɛn barum biru wesia sa kpa. Gisɔ tɔnu à n mɛɛra, ka a deema baatɔnum mu gerubu kpeemɔ. Mban sɔ̃na ? Yen sɔ̃ baatɔnu ù n barum tukum gam nua mɛn geruba bu ra n kpãaru bo win nɔɔ sɔɔ. Ǹ n kun mɛ, ù n kurɔ sua wi u kun sãa baatɔnu, kurɔ win barumma kaa deema, ba n bibụ mara, bii be, ba ǹ maa baatɔnum gerumɔ baa tia. Ye ya kun tura su maamaki ko. Yera Nikin tii tii sɔɔ, kaa yɛnusu gasu wa si su sãa wasangari bibun yɛnusu, ka baatɔmbun tii tiin yɛnusu sɔɔ, ben baatɔnum gerubu kun kpã, yèn sɔ̃ maroń bibá ba sue kurɔbu, yen sɔ̃na ba ǹ maa baatɔnum gerumɔ baa fiiko. Mɛro bisibu, n ǹ Niki tɔna sɔɔ, yenin bweseru ta wãa. Ta wãawa baru tem mì kpuro sɔɔ. Yen sɔ̃, i de su dom se kpa su bara ten tìm kasu, dòmi wunẹ wì a wunɛn barum siki a bweseru yarawa mi.

Adamu B. Idirisu
Nikin GAA Maroɔ

Mɛnnɔ Bɔkɔ
Baru temɔ

Nɔɔ ka donnun baranun gbarabu

Kari gbarabun seedaba swaa sɔɔ

balikukalan soba bamakò mali

kòtè

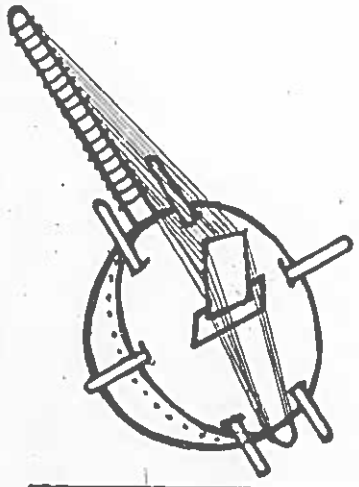

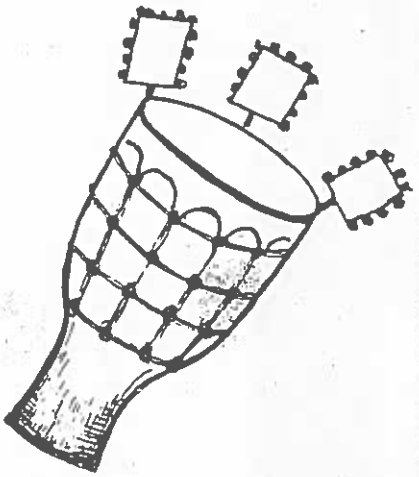

Yèrèdònbali

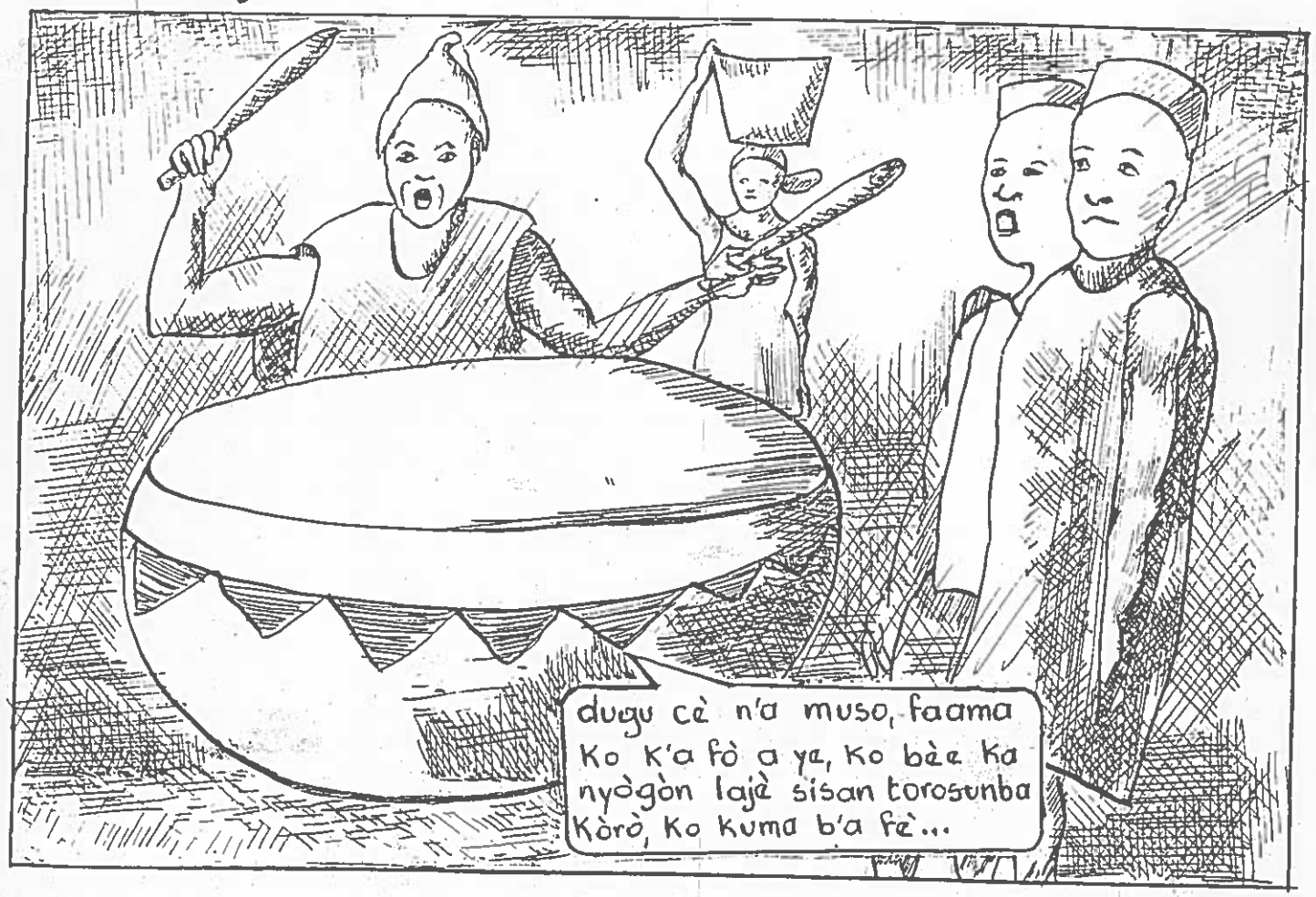

bòli sabanan

zanwuye san 1981



sɔ̀mɔ

Baarɔmbun dabaaru tireru

Damba 32

F : 100

N° de compte 21123139444 Financial Banck

Groupe du Journal sɔmɔ - B.P. 636 - Tél.: 61 20 09

Sarrati eru damba 0/3100391308? wɔɔ 1997 suru 12 seri sɔɔ 29

gere

Sɔ̀mɔ ga kɔsa

Mɛro bisibu bɛɛ dabina i tii bikiamɔ Sɔ̀mɔ ga guwa nde ~~amɛna n~~ kua sɔ̃ɔm. Geema, à n sīimɔ a gbaburu mɔ̀, n weenɛwa a n da gina yɔ̃re kpa a wa mɛnɔ akua, mi ka sɔmɛ.

Too Sɔ̀mɔ ga raa yɔ̃ra gu ga kasu mi ga koo kpe nwa gen wundè yu dākaa ko. Saa tɛ̃ɛn di sa seewawa mi. Kpuna kpa yera sa yi . Sɔ̀mɔ ga kɔsa ma ga wurama dala yɛndu F 100).

Na siara.



Woru Yumbe Beerin Duro Sɔ̀mɔ wirugii

WƐ̃SUN GOBI DƆKƆ DÃA BWƐ, DOMMA WERU

Mɛro bisibu, wuko goo sari wi u daakari kpinnu mɔ ka wɛ̃sun gobin gari. Wi u win gia gere, wi u gee gerumɔ, wi u weesu gerumɔ, yera sɔ̀mɔ ga nɛɛ ge gu maa kaso ko.

Kabura 4 - 5



BWƐ̃RA GOO DƆMA GBƐMGBƐRƐKƐN TEMƆ

Kabura 7

MI KA SURU YIRU N KON KƆSI DAARIƆ

Kabura 2 - 3

WƆ̃Ɔ 2003n Gãani sɔniru Nikiɔ

Kabura 6



NDDkõõn

(Poème)

Par

BEENA GOTIE
(Bernard Gauthier)

500FCfa

Gɔrado

Bɛsɛn sin yeru : Daarin gbankɔkɔ ; Posun Damba : BP 01 Daari, 02BP867 Kɔrɔku Benɛ
Kankarafu wɛ̃agia : +229.23152096 Kankarafu wɛ̃a sari : Wirugi : +229 97 77 52 65 / Tire yera : +229 97 59 50 47

Kpɛllɛ tem Mɛɛru u yĩsiru yara



Baru Temɔ



Tem kãa bɔnuban wirugibu ka dãa burobu ba ɲ ka gari yi taba wɛ̃ɛnɛ

SU KALALEN TEM KÃA BƆNU TUBU

Tenkurun sina yasakpɔ u kotɛɛbugibu berabu da

Gisɔku gèn keu yè ba koo wuraa mini, ba koo naasun balɔ̃n keu diru wukia Gbɛ̃ɛgbɛ̃ɛrun keu dii bakarɔ

Dɔ̃ɔ kɔ̃ɔrun garaasan kɛ̃nu

Bazisa

JOURNAL ECRIT EN LANGUE NATIONALE FULFULƊE POUR ILLUSTRATION EN ANNEXE

Liidoo

Jornaal ɗi naɗaani ADeCOB : Gollirde ADeCOB Ɗaɗi lamɓe poosu BP 01 leydi Bene
Lamɓe telefoni : +229) 23162096 / 97 77 52 65 / 97 59 50 47

DUUBOL 2011/10-11• LEBBI ƊIDI ƊIDI• N° 001 • CEEDE 500 FCFA

Duuɓi 30
Leydi Bene:
Leydi ni suwiisi
ɓuri yiɗugo

Lamba Posu
DDC - Coopération Suisse au Bénin
08 B.P. 0123 tri postal
Cotonou
République du Bénin

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Leydi Bargu



Ɓullere ɲɔnnɔntiral hakkuŋe
ɓuɗɗitoɓe leɗɗe der gennɛ
ɲɔbbe der komini Nikki

KOLLITOL KOMINI KALALE

Meeru peere teddinaama

Maaɗi jannjirɗe mawɗe der leydi Bene.

Leydi Bene resii sariya ko haani golloobe gomnati bujjooɓe ceede waɗanee

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE 2

INTRODUCTION GENERALE 22

JUSTIFICATION. DU CHOIX DU SUJET 31
PROBLEMATIQUE 34
OBJECTIFS DE LA RECHERCHE 38
HYPOTHESE DE TRAVIL 40
REVUE DE LITTERATURE 41
CADRE THEORIQUE 50
CLARIFICATION CONCEPTUELLE 52
APPROCHE METHODOLOGIQUE 57

CHAPITRE I : DE L'ORALITE A L'ECRITURE 61
I.1- LA CULTURE ORALE AU BENIN 62
I.2- Fondement de la culture orale au Bénin 63
I.3- Quelques traits de la culture orale au Bénin 66
I.4- Les cohérences de la culture orale au Bénin 68
I.5- Les richesses de la culture orale au Bénin 71
I.6- Les caractéristiques de la culture orale au Bénin 74
I.7- Oralite et ecriture au Bénin 76
I.7.1- Approche de définition de l'oralité 77
I.7.2- Les spécificités de l'oralité 78
I.7.3- ECRITURE : APPROCHES DE DEFINITION 84
I.7.4- ECRITURE : CANAL DE CONSERVATION ET DE TRANSMISSION DE LA PENSEE 87
I.7.5- DE L'ECRITURE SEMIOLOGIQUE 96
I.8- INTRODUCTION DE L'ECRITURE ALPHABETIQUE OCCIDENTALE AU BENIN 104
I.8.1- L'historique de l'école au Bénin 106

I.8.2- Les apports de l'école 108
I.8.3- Introduction de l'écriture des langues nationales 110
I.8.4- DE L'ECRITURE DES LANGUES NATIONALES 115

CHAPITRE II : LA PRESSSE ECRITE EN LANGUES NATIONALES 119
II.1- HISTORIQUE ET FONDEMENT DE LA PRESSE ECRITE EN LANGUES NATIONALES AU BENIN 120
II.1.1- La presse au temps colonial 121
II.1.2- La Genèse de la presse écrite au Bénin 123
II.2- LA NOTION DE LA PRESSE ECRITE AU BENIN 126
II.2.1- La presse écrite et la politique au Bénin 127
II.2.2- La typologie de la presse écrite 128
II.3- ENVIRONNEMENT SOCIOLINGUISTIQUE DE LA PRESSE ECRITE AU BENIN 130
II.3.1- L'inventaire des journaux en langues nationales 130
II.3.2- Langue principale dans la presse écrite des origines à nos jours 132
II.3.3- Stratégies de mise en équilibre linguistique dans la presse écrite 135
II.4- HISTORIQUE DE L'ECRITURE DES LANGUES NATIONALES 137
II.4.1- La contribution de l'évangélisation à l'écriture des langues nationales 138
II.4.2- Les pionniers de l'écriture des langues nationales 140
II.4.3- Le lectorat des textes en langues nationales 147

CHAPITRE III : LA PRESSE ECRITE EN LANGUES NATIONALES : ORIGINALITE DE L'EXPERIENCE 149
III.1- LA PRESSE ECRITE EN LANGUES NATIONALES : OUTIL DE PERFORMANCE LINGUISTIQUE 150
III.1.1- Apports de l'écriture des langues nationales 150
III.1.2- Le développement d'un environnement lettré en langues nationales 152
III.1.3- Apports de l'écriture aux valeurs civiques morales et culturelles 156
III.1.4- L'écriture, une source d'épanouissement économique 158
III.2- LA PRESSE ECRITE EN LANGUES NATIONALES ET LES QUESTIONS DU DEVELOPPEMENT NATIONAL 166
III.2.1- Le pouvoir politique et la question des langues et cultures nationales 166

III.2.2- Rôles et Objectifs de la Direction de l'Alphabétisation de la Presse Rurale 170
III.2.3- Les cadres techniques concernés 172
III.2.4- Origine, Missions et Attributions de la Direction de l'Alphabétisation et de l'Education des Adultes (DAEA) 175
III.3- LES PROBLEMES DE LA PRESSE ECRITE EN LANGUES NATIONALES 176
III.3.1- L'ANALYSE SEMANTIQUE DES TITRES DES JOURNAUX 176
III.3.2- L'aggravation de l'abandon de la presse écrite 186
III.3.3- Problèmes d'ordre financier 188

CHAPITRE IV: ANALYSE SOCIOLINGUISTIQUE DE LA PRESSE ECRITE EN LANGUES NATIONALES 190
IV.1- SITUATION DES LANGUES NATIONALES DANS l'ALPHABETISATION 190
IV.1.1- Historique de l'alphabétisation 191
IV.1.2- Les conditions d'utilisation des langues nationales dans la presse écrite 192
IV.1.3- Facteurs et processus de réalisation des journaux en langues nationales 194
IV.2- POLITIQUE D'EXECUTION DE L'ALPHABETISATION ET DE LA POST ALPHABETISATION AU BENIN 196
IV.2.1- La conception des programmes et l'élaboration des manuels 196
IV.2.2- Le choix des groupes et des formateurs 200
IV.2.3- Le suivi-évaluation des programmes 202
4. 3- CRITERES DE CHOIX DES LANGUES NATIONALES DE POST ALPHABETISATION 203
IV.3.1- La politique linguistique 204
IV.3.2- La production des œuvres 207
IV.3.3- Les langues les plus ou moins développées 209
IV.4- IMPACTS DE LA PRESSE ECRITE EN LANGUES NATIONALES 210
IV.4.1- Eveil de la conscience sociale 211
IV.4.2- L'éclosion des valeurs techniques et économiques 221
IV.4.3- La sauvegarde des acquis socioculturels 223
IV.4.4- L'aide de l'Etat à la presse 230

CHAPITRE V : LA POST-ALPHABETISATION ET LA PRESSE ECRITE EN LANGUES NATIONALES AU BENIN 231
V.1- RELATIONS PRESSE ECRITE EN LANGUES NATIONALES ET L'ALPHABETISATION 232
V.1.1- Les résultats dans les centres d'alphabétisation 233
V.1.2- Collaboration de la presse écrite en langues nationales et de l'alphabétisation 236
V.1.3- Les difficultés liées à la presse écrite au Bénin 237
V.2- LA PARUTION DES JOURNAUX EN LANGUES NATIONALES DANS QUELQUES PAYS D'AFRIQUE 239
V.2.1- L'expérience du Mali 239
V.2.2- L'étude du cas du Burkina Faso 241
V.2.3- L'expérience du Niger 244
V.2.4- Le cas du Nigéria 245
V.3- ROLE DES COLLECTIVITES LOCALES DANS L'ALPHABETISATION 248
V.3.1- Politique de l'éducation dans les communes 249
V.3.2- La pratique de l'éducation des adultes 261
V.3.3- Perspectives de la Presse Ecrite en langues nationales 264

CONCLUSION GENERALE 268

BIBLIOGRAPHIE 272

ANNEXES 284

Pour élever le niveau de développement du Bénin, Il y a lieu d'amener chaque communauté linguistique à cultiver la connaissance de sa langue à travers l'alphabétisation. L'écriture des langues permet aux locuteurs de mieux connaître et de mieux gérer leur environnement afin d'assurer leur mieux-être. Elle assure leur insertion dans tous les domaines à savoir par exemple, la communication écrite, la production artistique, culturelle, le cyber espace, les transactions ou échanges commerciaux, la communication institutionnelle et le système éducatif formel. A ce titre, la presse écrite en langues nationales concourt à la maîtrise de l'écriture, de la lecture et au savoir du calcul en langues nationales. Par conséquent, l'alphabétisation des populations s'impose.

La volonté de promouvoir une situation linguistique et sociolinguistique satisfaisante appelle une conscience claire des moyens à mettre en œuvre pour sortir de l'analphabétisme régnant en développant l'écriture et la lecture des langues nationales. Cette politique aura l'avantage d'assurer la pérennisation des valeurs endogènes. Cinquante deux ans après son accession à l'indépendance, le Bénin demeure toujours un pays arriéré sur le plan économique, social, politique et surtout culturel, un pays où l'analphabétisme gagne chaque jour du terrain, malgré les efforts déployés pour son éradication. Ainsi il devient nécessaire de procéder à un réaménagement de la politique nationale en matière d'alphabétisation. En tant que pierre angulaire et matrice de la culture, la langue formule et structure les matériaux de notre identité. Dans cet ordre d'idée, la presse écrite en langues nationales garde toute son importance. Mais l'écriture des langues nationales et subséquemment de la presse écrite en langues nationales ne devrait pas être le produit d'une contingence ou du hasard. Il faudrait s'y prendre en toute connaissance de cause.

Mots clés : communauté linguistique, alphabétisation, presse écrite, langues nationales, Bénin.

Année académique 2012-2013